



Juillet 2014 | Première impression
Manuel du propriétaire | Mustang
Imprimé aux États-Unis



FR3J 19A321 BA



fordowner.com (É.-U.)



ford.ca (Canada)

M U S T A N G M A N U E L D U P R O P R I É T A I R E 2 0 1 5



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE
2015



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2014

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 20140617183525

Sommaire

Introduction

À propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	7
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie.....	11
Perchlorate.....	11
Ford Credit.....	11
Pièces de rechange recommandées	12
Avis spéciaux.....	12
Équipement de communication mobile.....	13
Options uniques d'exportation.....	14

Aperçu

Aperçu.....	15
-------------	----

Sécurité enfants

Généralités.....	19
Installation de sièges d'enfant	21
Rehausseurs.....	27
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	29

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	32
Utilisation des ceintures de sécurité.....	33
Témoïn et carillon de ceinture de sécurité.....	35
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	36
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	38

Personal Safety System™

Personal Safety System™.....	39
------------------------------	----

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	40
----------------------------------	----

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	41
Capteur de poids du passager avant.....	42
Sacs gonflables latéraux.....	45
Protège-genoux conducteur et passager.....	46
Safety Canopy™ - Coupé.....	47
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	48
Mise au rebut de l'airbag.....	50

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	51
Télécommande.....	52
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	56

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	57
Création d'un dispositif MyKey.....	58
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	59
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	60
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	61
Diagnostic de panne MyKey.....	61

Serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	63
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....	68

Sécurité

Système antivol passif.....	69
Alarme antivol.....	70

Volant

Réglage du volant.....	72
------------------------	----

Sommaire

Commande audio.....	72
Commande vocale.....	73
Programmateur de vitesse.....	73
Commande de l'affichage d'information.....	73

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	74
Essuie-glaces automatiques.....	74
Lave-glaces.....	75

Eclairage

Commande d'éclairage.....	77
Phares automatiques.....	77
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	78
Phares à extinction temporisée.....	79
Feux de jour.....	79
Phares antibrouillards avant.....	80
Clignotants.....	80
Éclairage d'accueil.....	80
Éclairage intérieur.....	81
Éclairage ambiant.....	81

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....	82
Ouverture centralisée.....	83
Rétroviseurs extérieurs.....	83
Rétroviseur intérieur.....	85
Pare-soleil.....	85

Combiné des instruments

Jauges.....	86
Témoins et indicateurs.....	88
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	91

Affichage d'information

Généralités.....	92
Messages d'information.....	101

Chauffage et climatisation

Commande manuelle de la température.....	112
Commande automatique de la température.....	114
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....	116
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	119
Filtre à air d'habitacle.....	119
Démarrage à distance.....	119

Sièges

Positions assises appropriées.....	121
Appuie-tête.....	121
Sièges à commande manuelle.....	123
Sièges à commande électrique.....	124
Fonction de mémorisation.....	125
Sièges arrière.....	126
Sièges à régulation de température.....	127

Ouvre-porte de garage universel

Ouvre-porte de garage universel.....	128
--------------------------------------	-----

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....	133
------------------------------------	-----

Espaces de rangement

Console centrale.....	134
Porte-verres.....	134

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	135
Démarrage sans clé.....	135
Dispositif de verrouillage de la direction.....	136
Démarrage d'un moteur à essence.....	136
Chauffe-moteur.....	139

Sommaire

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....	141
Qualité du carburant.....	142
Panne de carburant.....	143
Ravitaillement.....	144
Consommation de carburant.....	146
Système antipollution	147

Boîte de vitesses

Boîte manuelle.....	150
Boîte de vitesses automatique.....	152

Pont arrière

Différentiel à glissement limité	156
--	-----

Freins

Généralités.....	157
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	157
Frein de stationnement.....	158
Aide au démarrage en côte.....	158

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....	160
Utilisation de l'antipatinage.....	160

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....	161
Utilisation du contrôle de stabilité.....	162

Aides au stationnement

Aide au stationnement.....	165
Caméra de rétrovision	166

Programmateur de vitesse

Principes de fonctionnement.....	171
Utilisation du régulateur de vitesse.....	171
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	172

Aides à la conduite

Système d'information sur les angles morts.....	180
Direction.....	185
Système d'avertissement de collision	186
Commande de transmission.....	188

Transport de charge

Limite de charge.....	191
Limite de charge.....	196

Remorquage

Traction d'une remorque.....	205
Poids de remorquage recommandés.....	206
Vérifications de remorquage essentielles.....	207
Transport du véhicule.....	209
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	210

Toit décapotable

Ouverture du toit décapotable.....	211
Fermeture du toit décapotable.....	212

Conseils de conduite

Rodage.....	214
Conduite économique.....	214
Conduite dans l'eau.....	215
Couvre-plancher.....	215

Dépannage

Assistance dépannage.....	217
Feux de détresse.....	218
Coupage de carburant	219
Démarrage-secours du véhicule.....	219
Système d'alerte après impact.....	222

Sommaire

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	223
En Californie (États-Unis seulement)	224
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	225
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	226
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	226
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	228
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	228
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	229

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....	230
Remplacement d'un fusible.....	238

Entretien

Généralités.....	239
Ouverture et fermeture du capot.....	240
Aperçu sous le capot - Moteur 2,3 L EcoBoost™	241
Aperçu sous le capot - 3,7 L.....	242
Aperçu sous le capot - 5.0L 32V Ti-VCT.....	243
Jauge d'huile moteur.....	244
Vérification de l'huile moteur.....	244
Vérification du liquide de refroidissement.....	245
Contrôle d'huile de boîte de vitesses manuelle.....	250
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	250
Vérification du liquide de frein et d'embrayage.....	251

Vérification du liquide de direction assistée.....	251
Vérification du liquide de lave-glace.....	251
Filtre à carburant.....	251
Remplacement de la batterie de 12 V	251
Vérification des balais d'essuie-glace.....	254
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	254
Réglage des phares.....	254
Remplacement d'une ampoule.....	256
Tableau de spécifications des ampoules.....	258
Remplacement du filtre à air	259

Entretien du véhicule

Généralités.....	260
Produits de nettoyage.....	260
Nettoyage de l'extérieur.....	260
Cirage.....	261
Nettoyage du moteur.....	262
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	262
Nettoyage de l'habitacle.....	263
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	263
Nettoyage des sièges en cuir.....	264
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	265
Nettoyage des roues en alliage.....	265
Entreposage du véhicule.....	265

Roues et pneus

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	268
Entretien des pneus.....	275
Utilisation de pneus été.....	291
Utilisation de chaînes à neige.....	292
Système de surveillance de la pression des pneus.....	293
Changement d'une roue.....	297

Sommaire

Conduite à grande vitesse	302
Spécifications techniques.....	304

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur.....	305
Pièces Motorcraft.....	306
Numéro d'identification du véhicule...	306
Étiquette d'homologation du véhicule.....	307
Désignation du code de boîte de vitesses.....	308
Capacités et spécifications - Moteur 2,3 L EcoBoost™.....	309
Capacités et spécifications - 3,7 L.....	313
Capacités et spécifications - 5.0L 32V Ti-VCT.....	317

Chaîne audio

Généralités.....	323
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ SYNC/Radio satellite.....	324
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/ FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts.....	327
Radio numérique	329
Radio par satellite.....	332
Prise d'entrée audio.....	334
Port USB	335
Centrale multimédia.....	336

SYNC™

Généralités.....	337
Utilisation de la reconnaissance vocale	339
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	342
Applications et services du système SYNC™	354
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	365
Dépannage du système SYNC™.....	372

MyFord Touch™

Généralités.....	384
Paramètres.....	393
Divertissement.....	405
Téléphone.....	425
Information.....	432
Climatisation.....	443

Accessoires

Accessoires.....	447
------------------	-----

Appendices

Contrat de licence de l'utilisateur final.....	449
--	-----

Ford Protect

Ford Protect.....	466
-------------------	-----

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....	469
Entretien périodique normal.....	473
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	475
Dossier d'entretien périodique	478

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi un véhicule Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous connaîtrez votre véhicule, meilleure sera votre sécurité et plus grand sera le plaisir que vous aurez à le conduire.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Note : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule. Toutefois, l'essentiel de l'information dans les illustrations est toujours exact.

Note : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Note : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante du véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

A Côté droit

B Côté gauche

Protection de l'environnement

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides, des lubrifiants et des produits de nettoyage usés représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire

Introduction

	Système de climatisation		Le filtre à air du moteur
	Freins antiblochage		Liquide de refroidissement du moteur
	Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles		Température du liquide de refroidissement
	Pile		Huile moteur
	Électrolyte		Gaz explosif
	Liquide de frein - sans produits pétroliers		Avertissement concernant le ventilateur
	Système de freinage		Bouclez la ceinture de sécurité
	Filtre à air d'habitacle		Sac gonflable avant
	Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant		Antibrouillard avant
	Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé		Réinitialisation de la pompe d'alimentation
	Point d'ancrage inférieur pour siège enfant		Porte-fusibles
	Patte d'ancrage pour siège enfant		Feux de détresse
	Régulateur de vitesse		Lunette arrière chauffante
	Laissez refroidir avant d'ouvrir		Pare-brise chauffant
			Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur

Introduction



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Condamnation des glaces à commande électrique



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. De plus, pendant l'entretien ou la réparation de votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic et partager ces données aux fins d'amélioration du véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction de rapport sur l'état du véhicule de SYNC, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée et que ces données puissent être utilisées à des fins diverses.

Introduction

Enregistrement des données d'événement

Le but principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule;
- la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Note : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée, ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraint par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Introduction

Note : *Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911.*

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENT



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, comme les modules de sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande peuvent contenir du perchlorate. Des précautions spéciales de manipulation peuvent être nécessaires pour l'entretien et la mise à la casse du véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web

www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

FORD CREDIT

(États-Unis seulement)

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez opté pour les services de Crédit Ford pour financer ou louer votre véhicule, nous vous en remercions.

Introduction

Pour plus de commodité, nous vous offrons plusieurs façons de communiquer avec nous ainsi que de l'aide pour gérer votre compte.

Téléphone : 1-800-727-7000

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été conçu en fonction des normes les plus rigoureuses au moyen de pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger des pièces d'origine Ford et Motorcraft d'origine pour la maintenance périodique ou la réparation de votre véhicule. Vous pouvez aisément identifier les pièces Ford et Motorcraft d'origine en recherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Pour vous assurer de profiter de votre véhicule des années durant, il est recommandé de suivre nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications énoncées dans le manuel du propriétaire. Les pièces Ford et Motorcraft d'origine satisfont à ces exigences ou les surpassent.

Réparation en cas de collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de réparation Ford d'origine satisfont à nos normes rigoureuses en termes d'ajustement, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance.

Durant la conception du véhicule, nous confirmons que ces pièces réalisent le niveau de protection prévu en tant que système entier. Exigez des pièces de réparation Ford d'origine pour vous assurer de toujours bénéficier de ce niveau de protection.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de remplacement couvertes par une garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule à cause d'une défectuosité d'une pièce qui n'est pas fabriquée par Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Consultez les modalités de la garantie Ford pour obtenir de plus amples renseignements.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour une description détaillée de la couverture apportée par la garantie limitée de votre véhicule neuf, consultez le guide de garantie fourni avec votre manuel du propriétaire.

Information de garantie complémentaire

Votre véhicule dispose des mêmes garanties que tous les autres modèles Ford. Les renseignements complets sur cette garantie sont donnés dans le Guide de garantie Ford. Vous pouvez obtenir un service couvert par la garantie de votre véhicule auprès de tout concessionnaire autorisé dans le monde.

Introduction

Nous concevons et construisons nos véhicules pour que nos clients puissent les conduire dès leur sortie d'usine. Le guide de garantie Ford traite de l'utilisation du véhicule, de l'ajout de pièces de deuxième monte et de l'incidence de ces pièces sur la protection offerte par la garantie. Consultez le guide de garantie Ford pour obtenir de plus amples renseignements.

L'utilisation de votre véhicule sur un circuit routier dédié peut provoquer la dégradation de son fonctionnement ainsi que la défaillance par surchauffe de systèmes majeurs comme le moteur, la boîte de vitesses et le pont arrière. Si vous avez l'intention d'utiliser votre véhicule sur un circuit routier dédié, nous suggérons de l'équiper de refroidisseurs prévus pour la compétition afin de protéger ces trois systèmes.

De plus, si le véhicule est susceptible d'être utilisé sur un circuit routier dédié, nous recommandons la maintenance suivante pour assurer sa longévité :

- Remplacez l'huile du pont et le modificateur de friction après la première heure d'utilisation à grande vitesse; remplacez ensuite l'huile du pont et le modificateur de friction toutes les 12 heures (dans ces conditions).
- Remplacez l'huile de boîte de vitesses après chaque événement au cours duquel votre véhicule a effectué des sessions sur piste de plus de 15 minutes.
- Remplacez l'huile du moteur et le filtre à huile après chaque événement.

De plus, effectuez une inspection multipoint sur les éléments spécifiés au chapitre d'entretien périodique de ce manuel du propriétaire, avant et après l'utilisation sur circuit routier. Voir **Entretien usuel — Généralités** (page 469). Reportez-vous au manuel de réparation et d'entretien du véhicule pour les procédures de dépose-repose. Utilisez des pièces de rechange Ford et Motorcraft™ d'origine au besoin.

Ces mesures ne garantissent pas obligatoirement que votre groupe motopropulseur ne sera pas endommagé pendant les sessions sur circuit routier. L'utilisation de votre véhicule sur circuit routier, même si les précautions conseillées ont été prises, peut annuler le remboursement des réparations autrement couvertes par la garantie.

Directives spéciales

AVERTISSEMENTS



Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures. Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 40).



Ne placez jamais un siège enfant ou une coque bébé orienté(e) vers l'arrière devant un sac gonflable activé.

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque

Introduction

vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

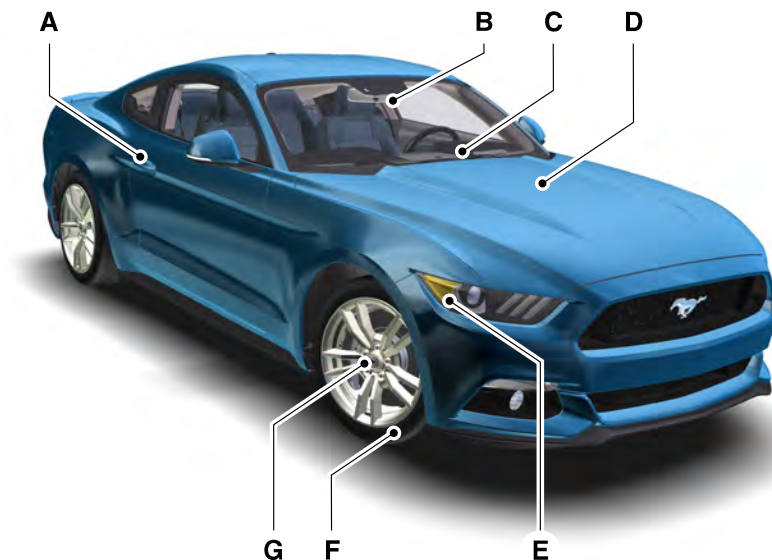
OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les

caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et l'équipement de série peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

Aperçu

Vue d'ensemble extérieure avant

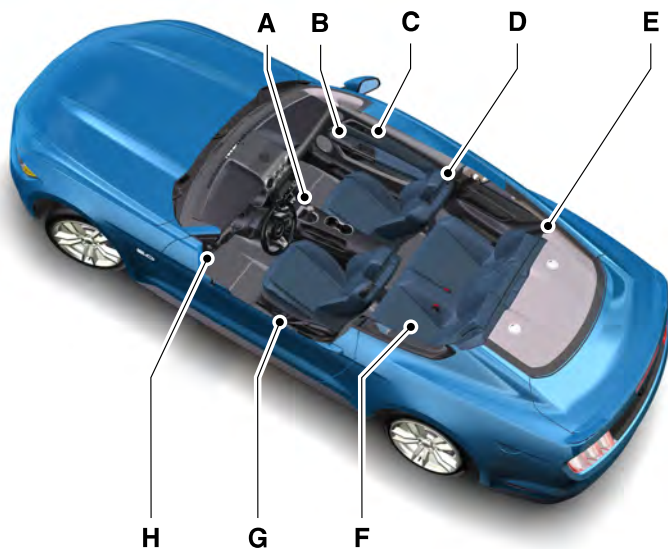


E177478

- A Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 63).
- B Voir **Aides à la conduite** (page 180).
- C Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace** (page 254).
- D Voir **Entretien** (page 239).
- E Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 256).
- F Pression de gonflage des pneus. Voir **Spécifications techniques** (page 304).
- G Voir **Changement d'une roue** (page 297).

Aperçu

Vue d'ensemble de l'intérieur du véhicule

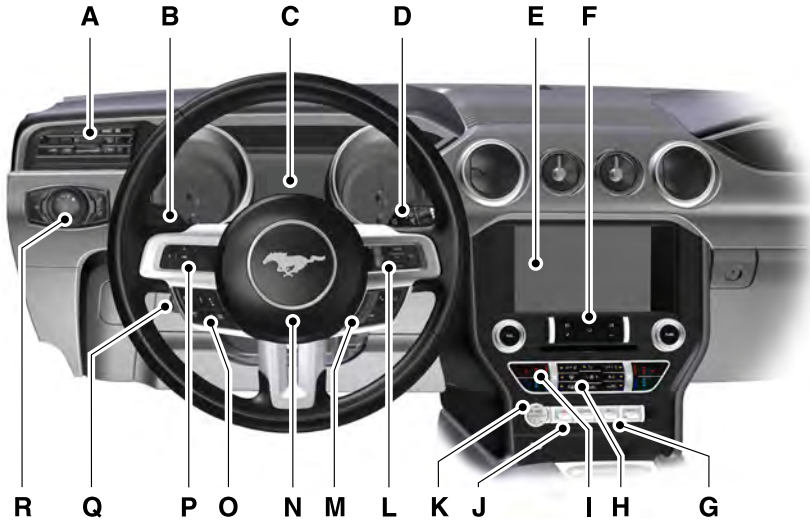


E177481

- A Voir **Boîte de vitesses** (page 150).
- B Voir **Glaces à commande électrique** (page 82).
- C Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 63).
- D Voir **Appuie-tête** (page 121).
- E Voir **Utilisation des ceintures de sécurité** (page 33).
- F Voir **Sièges arrière** (page 126).
- G Voir **Sièges** (page 121).
- H Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 240).

Aperçu

Vue d'ensemble de la planche de bord



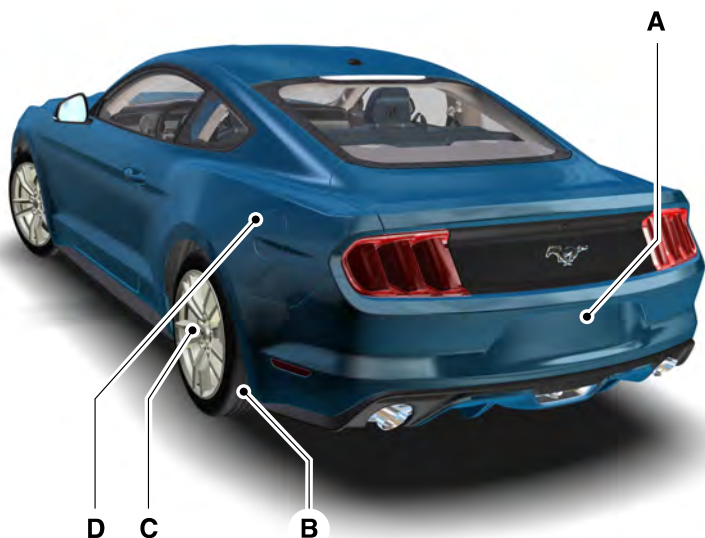
E177480

- A Bouches d'air. Voir **Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle** (page 116).
- B Clignotants. Voir **Clignotants** (page 80).
- C Tableau de bord et écrans d'information. Voir **Combiné des instruments** (page 86). Voir **Affichage d'information** (page 92).
- D Levier d'essuie-glaces. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 74).
- E Écran d'information et de divertissement. Voir **MyFord Touch™** (page 384).
- F Chaîne audio. Voir **Chaîne audio** (page 323).
- G Direction. Voir **Commande de transmission** (page 188).
- H Chauffage et climatisation. Voir **Chauffage et climatisation** (page 112).
- I Sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 127).
- J Commutateur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 218).
- K Bouton-poussoir de démarrage-arrêt. Voir **Démarrage sans clé** (page 135).
- L Commande audio. Voir **Commande audio** (page 72).

Aperçu

- M Réglage du volant. Voir **Réglage du volant** (page 72).
- N Avertisseur sonore.
- O Régulateur de vitesse. Voir **Programmateur de vitesse** (page 171).
- P Commandes de l'écran d'information. Voir **Commande de l'affichage d'information** (page 73).
- Q Déclencheur du coffre à bagages. Voir **Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur** (page 68).
- R Commande d'éclairage. Voir **Commande d'éclairage** (page 77).

Vue d'ensemble extérieure arrière



E177479

- A Voir **Serrures** (page 63).
- B Voir **Changement d'une roue** (page 297).
- C Voir **Entretien des pneus** (page 275).
- D Voir **Ravitaillement** (page 144).

Sécurité enfants

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations de la National Highway Traffic Safety Administration ou de tout autre organisme de sécurité sur les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA et de

AVERTISSEMENTS

consulter votre pédiatre afin de vous assurer que votre siège enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou consultez le site <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance St-Jean pour trouver un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou, pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le ministère provincial des Transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean ou en visitant le site d'Ambulance St-Jean sur Internet ou avec Transports Canada au 1 800 333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles à l'enfant.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 42).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège de sécurité enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les jeunes enfants ou les enfants pesant moins de 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures-baudrier

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et ancrages inférieurs LATCH, ce qui rendrait ces dispositifs potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les passagers doivent occuper uniquement des positions assises leur permettant d'être retenus efficacement par les dispositifs.

Sécurité enfants

Lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture trois points :

- utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule;
- insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic la sentiez se verrouiller; assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle;
- pour éviter que la ceinture se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du siège d'enfant : la languette se trouve alors entre le siège d'enfant et le bouton;
- placez en position verticale le dossier du siège sur lequel doit être fixé le siège d'enfant;
- faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Effectuez les opérations suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen d'une ceinture trois points :

Note : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.



E142528

1. Placez le siège de sécurité enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

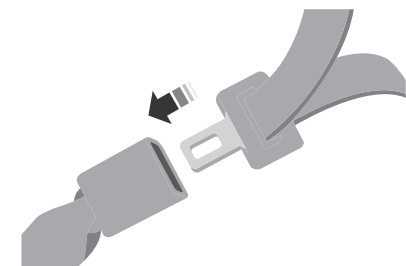
2. Tirez sur le boudrier et saisissez ensemble le boudrier et la ceinture sous-abdominale.



E142530

3. Tout en tenant le boudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

Sécurité enfants



E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Note : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.*

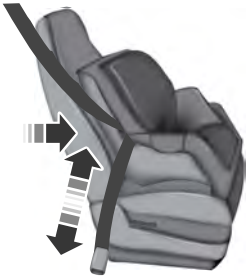
6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



E142533

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant.

Sécurité enfants



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour cela, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)

AVERTISSEMENTS



Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENTS



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez interdire l'accès à certaines boucles de ceinture de sécurité ou aux ancrages inférieurs LATCH, ce qui rendrait ces dispositifs potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les passagers doivent occuper uniquement des positions assises leur permettant d'être retenus efficacement par les dispositifs.

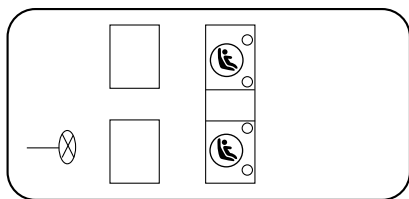


Le centre de la banquette arrière n'est pas considéré comme une place assise et n'est pas doté d'une ceinture de sécurité. Les points d'ancrage LATCH n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un siège d'enfant au centre et il n'y a pas de patte d'ancrage disponible au centre. L'utilisation du centre de la banquette en tant que place assise augmente les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et de l'assise du siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

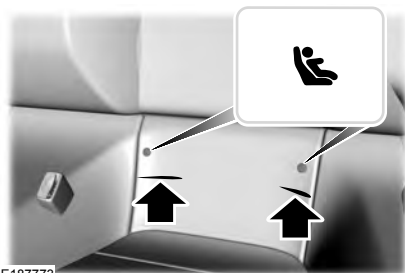
Certains sièges d'enfant compatibles avec le système LATCH comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent aux deux points d'ancrage LATCH inférieurs de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir à la ceinture pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.

Sécurité enfants



E174449

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.



E187773

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent dans la partie arrière du siège arrière, entre l'assise et le dossier de siège, sous les pictogrammes (voir illustration). Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant sur le dispositif d'ancrage LATCH. Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue.

Ne reliez les fixations inférieures LATCH du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Fixation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue



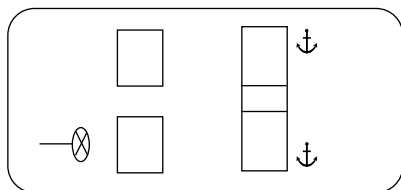
Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue dans votre véhicule.

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

Sécurité enfants



E174399

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Pour le coupé :

Note : Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec le siège du véhicule.

1. Acheminez la sangle de retenue par-dessus le dossier de siège.



E174400

2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.
3. Ouvrez le couvercle de la patte d'ancrage.



E174401

4. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
5. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant. Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

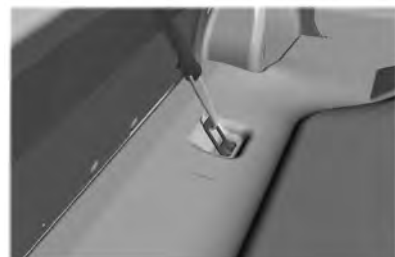
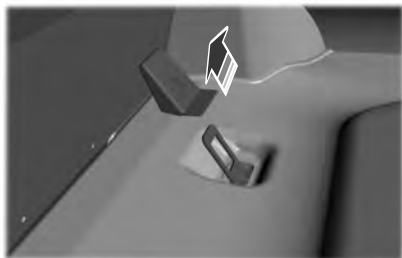
Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Pour le cabriolet :

Note : Pour faciliter l'accès, fixez la sangle de retenue lorsque la capote est relevée.

1. Acheminez la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier de siège.

Sécurité enfants



E185416

2. L'accès aux points d'ancrages se trouve derrière le dossier de siège.
3. Retirez le cache du point d'ancrage.
4. Agrafer la sangle de retenue à point d'ancrage.
5. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

REHAUSSEURS

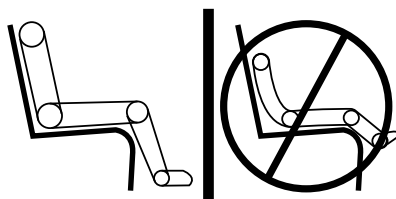
AVERTISSEMENT



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :



E142595

Sécurité enfants

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



E142596



E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer

AVERTISSEMENTS

un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.



Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS

de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.



N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

AVERTISSEMENTS



Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants






Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29 kg (65 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29 kg (65 lb)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29 kg (65 lb)			X	X	

Note : Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 121).






Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

-  Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.
-  Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.
-  Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux alors que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.
-  Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.
-  Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement.
-  En cas de retournement du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus importants pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

AVERTISSEMENTS

-  Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le boudrier que sur l'épaule la plus proche de la porte. Ne passez jamais le boudrier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le boudrier autour du cou, sur l'épaule la plus éloignée de la porte. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.
-  Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.
-  Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.
-  Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter leur ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.
-  Le centre de la banquette arrière n'est pas considéré comme une place assise et n'est pas doté d'une ceinture de sécurité. Les points d'ancrage LATCH n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un siège d'enfant au centre et il n'y a pas de patte d'ancrage disponible au centre. L'utilisation du centre de la banquette en tant que place assise augmente les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

Ceintures de sécurité

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- des ceintures de sécurité trois points;
- un tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;
- un capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant;



- un témoin et un carillon de ceinture de sécurité;



- des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre la ceinture de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs des ceintures de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs peuvent également s'activer lorsqu'un rideau gonflable latéral est déployé.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

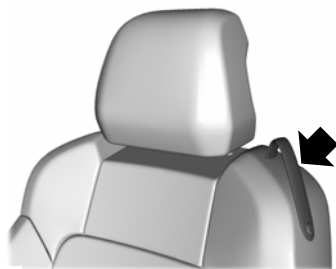
Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.

Un guide de sangle est prévu sur le côté extérieur des sièges avant. En fonction de la taille de l'occupant et de sa position assise, il peut être nécessaire d'acheminer la ceinture dans le guide pour qu'elle s'ajuste correctement. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être acheminée au centre de l'épaule, faites-la passer par le guide de sangle.



E175860

Cabriolet



E175859

Coupé

Ceintures de sécurité

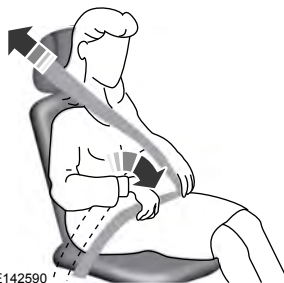
2. Pour débloquer la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT

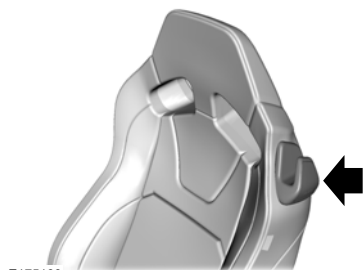


Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches, en dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.



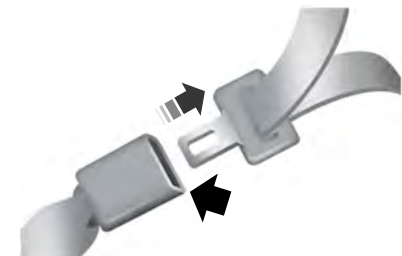
E175163

Recaro



E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.



E142588

Ceintures de sécurité

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Après une collision, le système de ceinture de sécurité de toutes les places passager doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges de sécurité enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le bon fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.



L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Les risques de blessures pourraient augmenter en cas de collision si vous négligez de remplacer l'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points et sont équipés d'un mode de blocage par inertie.

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 5 mph (8 km/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour empêcher tout mouvement vers l'avant du conducteur et des passagers.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement, puis tirez de nouveau sur la sangle, lentement et de manière contrôlée.

Rallonge de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.



N'utilisez pas une rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, procurez-vous une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé.

N'utilisez que les rallonges fabriquées par le fournisseur de la ceinture de sécurité. L'identité du fabricant figure sur une étiquette apposée à l'extrémité de la sangle ou sur l'enrouleur derrière la garniture. N'utilisez une rallonge que si la ceinture de sécurité entièrement déroulée est trop courte.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Ceintures de sécurité

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder <sup text="MC">

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Ceintures de sécurité

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le commutateur d'allumage soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
La ceinture de sécurité conducteur ou passager avant n'est pas bouclée avant que le véhicule ait atteint au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant 1 minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Désactivation et activation de la fonction Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système vous permet de le désactiver, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Note : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.

Note : Si vous utilisez une clé MyKey<sup text="MC">, vous ne pouvez pas désactiver le dispositif Belt-Minder. De plus, si vous avez précédemment désactivé le dispositif Belt-Minder, il sera réactivé lors de l'utilisation de MyKey<sup text="MC">. Voir **MyKey™** (page 57).

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
 - le levier de vitesse est en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle);
 - le contact est coupé;
 - les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.

Ceintures de sécurité

2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.
4. Pendant que le témoin de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
 - Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle était activée.
 - Ceci active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 260).

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System) assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité extérieures avant munies de prétendeurs, enrouleurs à absorption d'énergie et capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- capteur de position du siège du conducteur;
- capteur de poids du passager avant;
- témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager;
- capteurs de gravité d'impact avant;
- module de commande des dispositifs de retenue avec détecteurs d'impact et de décélération;
- témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.







Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System

Le système de sécurité personnel du véhicule peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de la collision et des conditions affectant les occupants.



Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

-  Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.
-  Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité, les risques de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident sont considérablement accrus.
-  Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement retenus au moyen d'un système de retenue pour enfants. Autrement, vous pouvez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.
-  Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.
-  Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.
-  Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS

-  Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.
-  Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de concert avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force. Le déploiement peut causer des blessures.

Note : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également

Dispositifs de retenue supplémentaires

provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

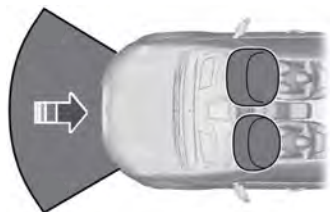
AVERTISSEMENTS



Ne placez jamais votre bras ni un autre objet sur un module de sac gonflable. Vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projetés vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- capteur de poids du passager avant;
- détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 48).



Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT



La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 centimètres (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS



Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



Pour réduire le risque de blessures graves : ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier et n'accrochez pas d'objets au dossier si un enfant occupe le siège passager avant; ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale; Vérifiez que le témoin de neutralisation du sac gonflable passager indique l'état approprié du sac gonflable. Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.



Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au bon fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible).



E179527

Le capteur de poids du passager avant utilise le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé.

Le témoin se trouve sur la console au pavillon.

Note : *Le témoin s'allume brièvement à l'établissement du contact pour indiquer qu'il est fonctionnel.*

Le capteur de poids du siège passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable frontal du passager avant (pas de déploiement) lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents **devraient toujours** attacher les enfants adéquatement sur la banquette arrière. Le capteur de poids du passager avant désactive également le sac gonflable du passager avant et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable correspondant (pas de déploiement), le témoin de neutralisation s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le capteur a désactivé le sac gonflable.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et que le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant du véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible) lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin s'éteint et reste éteint.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant, mais que le témoin de neutralisation du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale;
- demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes;

- faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes; le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager;
- si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un des sièges arrière.

Occupant	Témoin de neutralisation du sac gonflable passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	Éteint	Désactivé
Enfant	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

Note : Lorsque le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous croyez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- objets logés sous le siège;
- objets situés entre le coussin du siège et la console centrale;
- objets suspendus au dossier;
- objets rangés dans le vide-poche du dossier;
- objets placés sur les cuisses de l'occupant;
- interférence du chargement avec le siège;
- autres passagers poussant ou tirant sur le siège;
- pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 48).

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, retirez-les comme suit :

- immobilisez le véhicule en lieu sûr;
- coupez le contact;
- le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si un chargement interfère avec le siège;
- retirez les objets gênants (le cas échéant);
- redémarrez le véhicule;
- attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint;
- si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, le capteur de poids du passager avant est possiblement défectueux.

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligents pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 223).

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne recouvrez pas les sièges de housses protectrices accessoires. Elles pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.



N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



Une fois déployé, un sac gonflable latéral devient inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Coupé



E152533

Cabriolet



E174777

Le système comprend les éléments suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant;
- capteur de poids du passager avant;



Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 48).

Note : Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés en tenant compte des procédures d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

PROTÈGE-GENOUX CONDUCTEUR ET PASSAGER

Le rotège-genoux gonflable du conducteur est situé sous ou dans la planche de bord. Le protège-genoux gonflable du passager est situé dans la porte de la boîte à gants. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager selon la gravité du choc et les conditions d'occupation du véhicule. Dans certaines conditions de collision et d'occupation du véhicule, les protège-genoux gonflables du conducteur

Dispositifs de retenue supplémentaires

et du passager peuvent se déployer sans que le sac gonflable drontal du conducteur se déclenche. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis et attaché pour réduire les risques de blessures ou de mort.



Assurez-vous que les protège-genoux gonflables fonctionnent correctement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 48).

SAFETY CANOPY™ - COUPÉ

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.



Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier des rideaux gonflables latéraux, des fusibles, de la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou de la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS



Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.



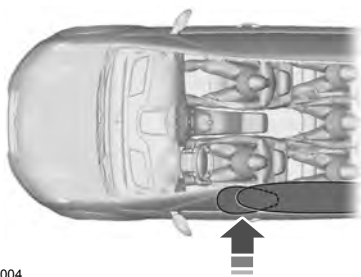
Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement des rideaux gonflables.



Un rideau gonflable déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la doublure de pavillon) doivent être inspectés et remplacés au besoin par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité au pavillon s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

Dispositifs de retenue supplémentaires



E75004

Le système comprend les articles suivants :

- les rideaux gonflables du système Safety Canopy installés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



- Les détecteurs d'impact et le système de surveillance sont dotés d'un témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 48).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue. Le module de commande des dispositifs de retenue déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les protège-genoux gonflables, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les sacs gonflables du système de sécurité au pavillon. En fonction du type de collision (impact frontal ou latéral), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de l'occupant. Le fonctionnement du système de sécurité est indiqué par un témoin au tableau de bord ou par un carillon avertisseur si le témoin ne fonctionne pas. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

La présence d'une anomalie du système est indiquée par un ou plusieurs des événements suivants :



Le témoin ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.

- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips retentit. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin soit réparé.

Si l'une de ces situations survient, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et le dispositif de retenue supplémentaire des sacs gonflables avant sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue déclenche le déploiement d'un dispositif de sécurité.

Le fait que les tendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales, quasi frontales et latérales.
- Les protège-genoux gonflables peuvent se déployer en fonction de la gravité de l'impact et des conditions d'occupation des sièges.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer dans certaines collisions latérales. Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer dans certaines collisions latérales et lorsqu'un risque de retournement du véhicule est détecté par le capteur de capotage. Les sacs gonflables latéraux et le système de sécurité au pavillon peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit une déformation ou un mouvement latéral suffisant.

Dispositifs de retenue supplémentaires

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Note : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. La mention « IC » avant le numéro de certification de la radio sert uniquement à indiquer la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- des véhicules stationnés à côté du vôtre.

D'autres émetteurs radio à courte portée, tels que les radios amateur, les équipements médicaux, les écouteurs sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme, peuvent opérer sur la même fréquence que votre télécommande. Si d'autres émetteurs opèrent sur ces fréquences, vous pourriez ne pas être en

mesure d'utiliser votre télécommande. L'utilisation de votre télécommande à proximité de certains types d'équipements électroniques, tels qu'appareils USB, ordinateurs ou téléphones cellulaires, peut affecter la commande à distance. L'utilisation de votre télécommande à proximité de sacs à main, sacoches ou vêtements à finition métallisée peut affecter la commande à distance. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Note : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Note : *Si vous êtes dans la portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur un bouton.*

Accès intelligent

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le déverrouillage dans l'un des cas suivants :

- vous touchez l'intérieur de la poignée extérieure de porte avant;
- vous appuyez sur le bouton du coffre à bagages;
- vous appuyez sur l'un des boutons de la télécommande.

Vous devrez peut-être déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule en présence de brouillage radioélectrique excessif ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé intelligente pour déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 52).

Clés et commandes à distance

TÉLÉCOMMANDE

Clé d'accès intelligente

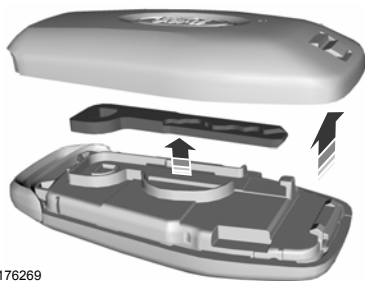


E144506

Vos clés d'accès intelligent actionnent le verrouillage électrique des portes et le démarreur à distance. La clé doit être dans le véhicule pour activer le système de démarrage à bouton-poussoir.

Panneton de clé amovible

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton mécanique amovible qui peut servir à déverrouiller la porte du conducteur.



E176269

Repoussez le dispositif de verrouillage au dos de la télécommande et faites pivoter le couvercle pour accéder au panneton de clé.



E151795

Note : Les clés de secours de votre véhicule sont munies d'une étiquette de sécurité présentant des renseignements importants sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette en lieu sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Utilisation du panneton de clé

Le barillet de serrure se trouve sous un cache situé sur la poignée de la porte du conducteur.

Pour retirer le cache :



E151956

1. Insérez le panneton de clé dans la fente située à la partie inférieure de la poignée et poussez vers le haut.
2. Tout en poussant vers le haut, déplacez le cache vers l'arrière pour le libérer. À ce moment, retirez la clé avec précaution.

Pour installer le cache :

Clés et commandes à distance



E151957

1. Placez le cache juste devant le barillet de serrure.
2. Tout en poussant sur le cache, déplacez-le vers l'avant pour le mettre en place. Un déclic confirme la mise en place du cache.

Essayez de le déplacer vers l'arrière pour vous assurer que le cache est bien en place.

Remplacement de la pile

Note : Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.

Note : N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Note : le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque la pile de la télécommande est faible. Voir **Messages d'information** (page 101).

Télécommande pour accès intelligent

La télécommande utilise deux piles trois volts au lithium CR2025 ou équivalent.



E151796

1. Repoussez le dispositif de verrouillage au dos de la télécommande et faites pivoter le couvercle pour le retirer.



E153890

2. Glissez une pièce de monnaie dans la fente et tournez-la pour ouvrir le boîtier.



E153891

3. Retirez les piles.
4. Remplacez les piles, les + se faisant face.

Clés et commandes à distance

Note : *N'oubliez pas de remettre en place l'étiquette entre les deux piles.*

5. Réassemblez le boîtier et le couvercle.

Localisateur du véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants sont activés. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Note : *l'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*



Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Démarr. à distance

AVERTISSEMENT



Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarreur à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Note : *N'utilisez pas le démarreur à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*



Le bouton de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de démarrer le véhicule depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande comporte une portée étendue.

Les véhicules munis du système de chauffage et climatisation automatique peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage à distance du véhicule. Voir **Chauffage et climatisation** (page 112). Un système de chauffage et climatisation manuel fonctionne selon le paramètre existant lors de la dernière coupure du moteur.

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux États et dans de nombreuses provinces. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant les dispositifs de démarrage à distance.

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- si le contact est établi;
- l'alarme est déclenchée;
- la fonction est désactivée;
- le capot est ouvert;
- la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (**P**);
- la tension de la batterie du véhicule est trop basse;
- le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

Rétroaction de la télécommande

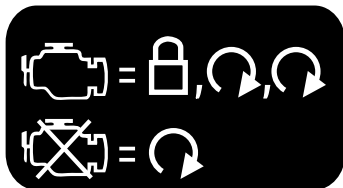
Un témoin LED sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

Clés et commandes à distance

LED	STATUS (état)
Vert en continu	Réussite de démarrage à distance ou prolongation
Rouge en continu	Réussite de l'arrêt à distance; moteur arrêté
Rouge clignotant	Échec du démarrage ou arrêt à distance
Vert clignotant	Attente de la mise à jour de l'état

Démarrage à distance du véhicule

Note: Vous devez enfoncer chaque bouton à moins de trois secondes d'intervalle les uns des autres. Le démarrage à distance n'aboutira pas si vous ne suivez pas cette séquence.



E138626

La procédure de démarrage figure sur l'étiquette de votre télécommande.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur l'interrupteur de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le système ne démarre pas, à moins que le démarrage en mode silencieux soit activé. Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse plus lente pour réduire le bruit. Ce mode peut être activé ou désactivé sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Note: Si le démarrage à distance a été effectué à l'aide d'une clé à télécommande intégrée, vous devez établir le contact avant de pouvoir conduire le véhicule. Avec une télécommande d'accès intelligent, vous devez appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** (démarrage/arrêt) situé sur la planche de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.

Les glaces à commande électrique ne fonctionnent pas pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de position restent allumés et le véhicule fonctionne pendant 5, 10 ou 15 minutes selon le réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du véhicule

Répétez les étapes 1 et 2 en laissant fonctionner le véhicule afin de prolonger la durée de fonctionnement d'un autre dispositif de démarrage à distance. Si vous avez programmé une durée de 10 minutes, les prochaines 10 minutes commenceront immédiatement après l'expiration de la première période d'activation. Par exemple, si le véhicule a fonctionné pendant cinq minutes après le premier démarrage à distance, le moteur continuera de tourner pendant un total de 15 minutes. La durée du démarrage à distance peut atteindre au maximum 35 minutes.

Attendez au moins cinq secondes avant d'effectuer un démarrage à distance après un arrêt du véhicule.

Clés et commandes à distance

Arrêt du véhicule après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

Vous devez peut-être vous trouver plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion sur le sol et du bruit du véhicule en marche.

Vous pouvez désactiver ou activer le dispositif de démarrage à distance au moyen de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 69).

Consultez un concessionnaire autorisé pour reprogrammer le système antidémarrage.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont appelées clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- créer une clé MyKey;
- programmer les réglages MyKey configurables;
- effacer toutes les fonctions MyKey.

Lorsque vous avez programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder à l'information suivante au moyen de l'écran d'information :

- le nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule;
- la distance totale parcourue par votre véhicule avec une clé MyKey.

Note : *Toutes les clés MyKey sont programmées selon les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Note : *Pour les véhicules équipés de l'accès intelligent avec démarrage à bouton-poussoir, lorsqu'une clé MyKey et une clé admin d'accès intelligent sont présentes, la clé admin est prise en compte par le véhicule lors de l'établissement du contact en vue du démarrage.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé admin :

- Belt-Minder (rappel de bouclage des ceintures de sécurité). Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant ne sont pas attachées;
- avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée; l'utilisateur de la clé MyKey dispose ainsi de plus de temps pour procéder au ravitaillement;
- les systèmes d'aide au conducteur suivants ne peuvent pas être désactivés (selon l'équipement) : aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal, avertisseur de déviation de trajectoire et système avertisseur de collision avant;
- le mode TRACK (circuit), si votre véhicule est équipé de cette fonction, est désactivé.

Réglages configurables

Avec une clé d'administrateur, vous pouvez configurer certains réglages MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupeure du contact ou de redémarrer le véhicule. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur.

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Lorsque votre véhicule atteint la vitesse programmée, un avertissement apparaît sur l'écran, suivi d'une tonalité. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.
- Rappels de limites de vitesse à 45. mph (75 km/h), 55. mph (90 km/h) ou 65. mph (105 km/h). Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne audio de 45 %. Un message s'affiche sur l'écran si vous essayez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume asservi à la vitesse ou la commande automatique du volume sera désactivée.
- Réglage de fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver les fonctions AdvanceTrac, d'aide d'urgence et Ne pas déranger (selon l'équipement); de plus, le mode Sport ne sera pas accessible aux conducteurs utilisant une clé MyKey.

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé que vous voulez programmer dans le commutateur d'allumage. Si votre véhicule est équipé du démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande d'accès intelligent dans la fente de secours. L'emplacement de la fente de secours est indiqué dans un autre chapitre. Voir **Démarrage et arrêt du moteur** (page 135).

2. Établissez le contact.

3. Accédez au menu principal à l'aide des boutons de l'écran d'information, puis sélectionnez **Réglages**, puis **MyKey** en appuyant sur le bouton **OK** ou sur le bouton **>**.

4. Appuyez sur le bouton **OK** ou **>** pour sélectionner **Créer MyKey**.

5. À l'invite, maintenez le bouton **OK** enfoncé jusqu'à ce qu'un message indique de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au démarrage suivant.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés Admin.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Voir **Programmation ou modification des réglages configurables**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information et sélectionnez **Réglages**, puis **MyKey** en appuyant sur le bouton **OK** ou le bouton **>**.
3. Utilisez les flèches pour accéder à une fonction.
4. Appuyez sur **OK** ou sur **>** pour effectuer une sélection.

Note : Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la clé MyKey. Après avoir coupé le contact, cependant, il vous faudra une clé d'administrateur pour modifier ou effacer les réglages MyKey.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos

paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 92).

Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Effacer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.
Toutes MyKeys effacées	

Note : Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements

sur les clés MyKey au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 92).

Pour trouver des renseignements relatifs à une clé MyKey programmée, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Dist. MyKey	Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance accumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer votre clé MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.
{0} MyKeys	Indique le nombre de clés MyKey qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.
{0} Clés administrateur	Indique le nombre de clés d'administrateur programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour déterminer combien de clés sans restriction existent pour votre véhicule et détecter si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de

deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Anomalie	Causes probables
Je ne peux pas créer de dispositif MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). Véhicules avec démarrage sans clé : La télécommande de démarrage sans clé n'est pas insérée dans la fente de secours, située dans la console centrale. Voir Verrouillage et déverrouillage (page 63). Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	<ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucun dispositif MyKey n'est créé. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 58).
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucun MyKey n'est créé. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 58).
J'ai perdu la seule clé Admin.	Achetez une nouvelle clé chez un concessionnaire autorisé.

MyKey™

Anomalie	Causes probables
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé de rechange. Voir Système antivol passif (page 69).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	<ul style="list-style-type: none">• L'utilisateur MyKey n'utilise pas le dispositif MyKey.• Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les dispositifs MyKey et créé de nouveaux dispositifs MyKey.• Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande d'entrée sans clé.	<ul style="list-style-type: none">• Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du moteur.• Aucun dispositif MyKey n'est créé. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 58).

Serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.



E180791

- A Déverrouillage.
- B Verrouillage.

Témoin de verrouillage de porte

Un témoin DEL situé sur le panneau de garniture de glace de chacune des portes s'allume lorsque vous verrouillez la porte. Il reste allumé jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact.

Neutralisation des boutons

Lorsque vous verrouillez votre véhicule électroniquement, le bouton de verrouillage des portes et le bouton intérieur d'ouverture de coffre à bagages ne fonctionnent plus au bout de 20 secondes. Vous devez alors déverrouiller votre véhicule en utilisant la

télécommande ou le clavier d'entrée sans clé, ou établir le contact pour réactiver les fonctions de ces boutons. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment. Le bouton d'ouverture du coffre à bagages ne fonctionne que lorsque le véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mi/h).

Vous pouvez lier votre télécommande avec les positions mémorisées des sièges et des rétroviseurs, selon l'équipement. Voir **Fonction de mémorisation** (page 125).

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. En mode de déverrouillage de la porte du conducteur, seule la porte du conducteur se déverrouille lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. En mode de déverrouillage de toutes les portes, toutes les portes se déverrouillent lorsque vous appuyez une

fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à la clé d'accès intelligent. Vous pouvez aussi changer de mode à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes et le coffre à bagages sont fermés.

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le coffre à bagages n'est pas fermé, ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne s'allument pas. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Ouverture du coffre à bagages



Appuyez deux fois sur ce bouton dans les trois secondes pour ouvrir le coffre à bagages.

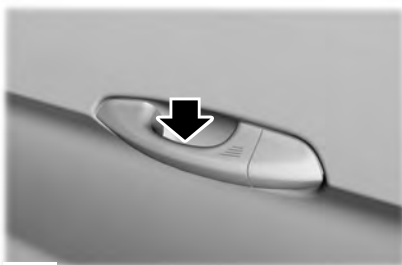
Avant de prendre la route, assurez-vous de bien fermer et verrouiller le coffre à bagages. Si le coffre à bagages n'est pas correctement fermé, des objets pourraient en tomber. Il pourrait aussi obstruer votre champ de vision vers l'arrière.

Activation de l'accès intelligent

La clé d'accès intelligent doit se trouver à moins de 1 mètre (3 pieds) de votre véhicule.

Près d'une porte

Tirez une poignée extérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir la porte. Attention à ne pas toucher le capteur de verrouillage sur le dessus de la poignée.

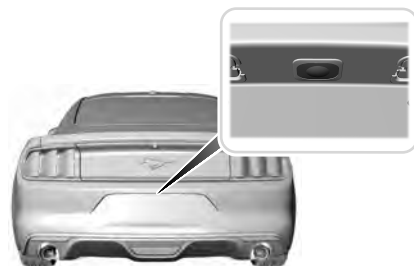


E180792

Touchez le dessus de la poignée de porte pour verrouiller le véhicule. Il s'écoule un bref délai avant que vous puissiez déverrouiller votre véhicule.

Note : Maintenez bien propre la surface de la poignée de porte pour éviter toute anomalie de fonctionnement.

Au coffre à bagages



E175208

Serrures

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur dissimulé au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Déverrouillage intelligent

Cette fonction vous évite de laisser involontairement votre clé intelligente dans l'habitacle ou dans le coffre à bagages de votre véhicule verrouillé.

Lors du verrouillage électronique du véhicule (une porte ouverte, véhicule en position de stationnement (P) et contact coupé), le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans l'habitacle après la fermeture de la dernière porte. Si le système trouve une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément votre véhicule avec la clé d'accès intelligent à l'intérieur. Pour ce faire, verrouillez votre véhicule après avoir fermé toutes les portes :

- en utilisant le clavier d'entrée sans clé;
- en appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent;
- en touchant la zone de verrouillage sur la poignée avec une autre clé d'accès intelligent que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- le contact est établi;
- le contact est coupé et la boîte de vitesses ne se trouve pas en position de stationnement **(P)**.

Reverrouillage automatique

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et qu'aucune porte n'est ouverte dans un délai de 45 secondes, le véhicule se reverrouille et l'alarme se réactive. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Verrouillage automatique

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule;
- votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h).

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- vous ouvrez une porte puis vous la refermez pendant que le contact est établi et que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 15 km/h (9 mi/h);
- votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h).

Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le contact est établi, toutes les portes sont fermées et le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h);
- le véhicule s'immobilise et vous coupez le contact ou sélectionnez la position accessoires;
- et vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Serrures

Note : Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.

Activation ou désactivation

Note : Vous pouvez activer ou désactiver les fonctions de verrouillage automatique et de déverrouillage automatique indépendamment l'une de l'autre.

Vous pouvez activer ou désactiver ces fonctions sur l'écran d'information ou demander l'aide d'un concessionnaire autorisé. Voir **Messages d'information** (page 101).

Panneton de clé

Pour verrouiller toutes les portes, tournez le haut de la clé une fois vers l'avant de votre véhicule.

Pour déverrouiller la porte du conducteur seulement, tournez le haut de la clé vers l'arrière de votre véhicule. Voir

Télécommande (page 52).

Verrouillage individuel des portes

Si le verrouillage électrique est inopérant à cause d'une batterie déchargée, verrouillez les portes individuellement à l'aide de la clé dans la position illustrée.



E180643

Côté gauche

Tournez dans le sens horaire pour verrouiller.

Côté droit

Tournez dans le sens anti-horaire pour verrouiller.

Éclairage à l'entrée

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande d'ouverture à distance.

La fonction d'éclairage à l'entrée éteint les lampes si :

- le contact est établi;
- vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande;
- 25 secondes après s'être allumé.

Serrures

L'éclairage ne s'éteint pas si :

- vous l'allumez avec la commande d'éclairage;
- une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

Les éclairages s'éteignent si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées;
- vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, lampes de plafonnier ou phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après que vous avez coupé le contact.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour clés d'accès intelligent

Si vous laissez votre véhicule avec le contact établi, il s'arrête lorsqu'il détecte un certain niveau de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

Coffre à bagages

À partir de l'intérieur de votre véhicule



E188015

Appuyez sur le bouton de la planche de bord pour ouvrir le coffre à bagages.

Appuyez sur le bouton sur le panneau de garniture latéral derrière le siège arrière pour déverrouiller le coffre à bagages de la décapotable, selon l'équipement.

Avec la télécommande



Appuyez deux fois sur ce bouton dans les trois secondes pour déverrouiller le coffre à bagages.

À partir de l'extérieur de votre véhicule



E175208

Appuyez sur le bouton de déverrouillage situé au-dessus de la plaque d'immatriculation pour déverrouiller le coffre à bagages. Votre véhicule doit être déverrouillé ou équipé d'une télécommande intelligente se trouvant à moins de 1 m (3 pi) du coffre à bagages.

OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DEPUIS L'INTÉRIEUR

AVERTISSEMENTS



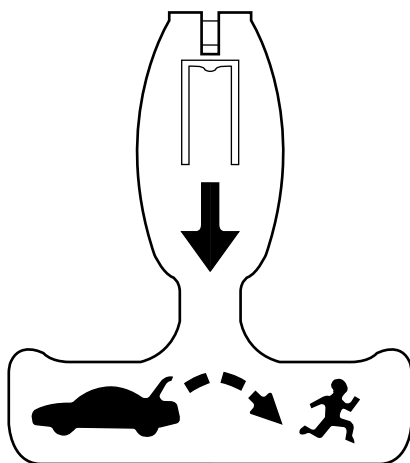
Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants. Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.



Ne laissez pas des enfants, des adultes irresponsables ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Votre véhicule est muni d'une poignée d'ouverture dans le coffre à bagages qui permet à toute personne qui s'y trouve enfermée d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée d'ouverture.



E144403

Cette poignée est située à l'intérieur du coffre à bagages et peut se trouver soit sur le couvercle du coffre, soit près des feux arrière. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brille pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Pour ouvrir le coffre de l'intérieur, tirez sur la poignée et poussez sur le couvercle du coffre.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Note : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'usage de ces dispositifs peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de protection contre le vol.*

Note : *Les objets métalliques, les appareils électroniques ou la présence d'une seconde clé à puce accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage de votre véhicule. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du véhicule. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez votre véhicule si un problème survient.*

Note : *Ne laissez pas un double de clé à puce dans votre véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.*

SecuriLock

Ce système empêche le véhicule de démarrer si vous n'utilisez pas une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du véhicule. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le véhicule au moyen d'une clé à puce correctement programmée, il s'est produit une défaillance. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Amorçage automatique

Votre véhicule s'arme immédiatement après la coupure du contact.

Neutralisation automatique

Lorsque le contact est établi avec une clé à puce, le système antidémarrage est neutralisé.

Clés de rechange

Note : *Deux clés d'accès intelligent vous sont remises avec votre véhicule.*

La clé intelligente fonctionne comme une clé programmée actionnant la serrure de la porte du conducteur et activant la fonction d'accès intelligent avec système de démarrage à bouton-poussoir, et comme une télécommande.

En cas de perte ou de vol des clés à télécommande intégrée programmées ou si vous ne possédez pas de clé à puce supplémentaire, faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Il faudra effacer les clés à puce de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé programmée supplémentaire à l'extérieur de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Consultez votre concessionnaire autorisé pour acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation d'une clé d'accès intelligent supplémentaire

Note : *Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés d'accès intelligent pour votre véhicule.*

Vous devez avoir deux clés d'accès intelligent déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé d'accès intelligent non programmée à portée de main. Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés déjà programmées.

Sécurité

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure. Veillez à fermer toutes les portes du véhicule avant de commencer et à ce qu'elles demeurent fermées durant toute la procédure. Toutes les étapes doivent être terminées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Arrêtez et attendez au moins une minute avant de recommencer si vous n'effectuez pas certaines étapes dans l'ordre indiqué.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.



E174956

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) du porte-gobelet. Insérez la première clé programmée dans la fente de secours (B) située à la base du porte-gobelet, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
2. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Retirez la clé d'accès intelligent.
4. Dans un délai de 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligent programmée dans la fente de secours. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
5. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
6. Retirez la clé d'accès intelligent.

7. Placez la clé d'accès intelligent non programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que la télécommande fonctionne et que votre véhicule démarre avec la nouvelle clé d'accès intelligent.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 7. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL (Selon

l'équipement)

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être activée si aucune clé n'est insérée dans le commutateur d'allumage. Verrouillez électroniquement le véhicule pour activer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

Sécurité

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou faites démarrer le moteur.
- Insérez une clé dans la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes.

Note : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Note : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 121).



E176634

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.

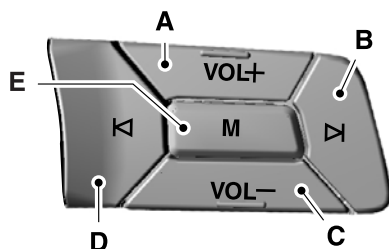


E176635

3. Verrouillez la colonne de direction.

COMMANDE AUDIO (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser les fonctions suivantes à l'aide de la commande :



E174583

- A Augmentation du volume
- B Recherche vers le haut ou à la piste suivante
- C Réduction du volume
- D Recherche vers le bas ou la piste précédente
- E Média

MÉDIA

Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour parcourir les sources audio disponibles.

Recherche, Suivant ou Précédent

Appuyez sur la touche de recherche pour :

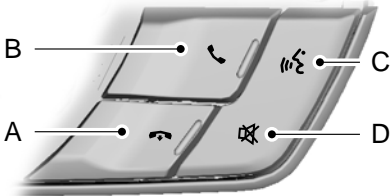
- syntoniser la station de radio mise en mémoire suivante ou précédente;
- effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante.

Appuyez sur la touche de recherche et maintenez-la enfoncée pour :

- syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences;
- effectuer une recherche dans une piste.

Volant

COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)

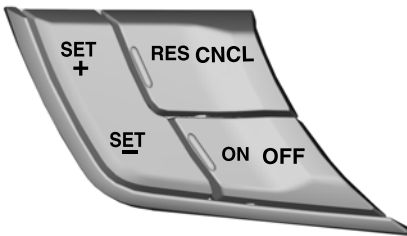


E174584

- A Terminer un appel.
- B Répondre à un appel.
- C Reconnaissance vocale.
- D Sourdine.

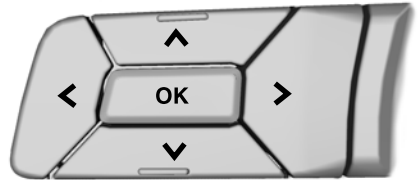
Voir **SYNC™** (page 337). Voir **MyFord Touch™** (page 384).

PROGRAMMATEUR DE VITESSE



E174594

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E174595

Voir **Affichage d'information** (page 92).

Essuie-glaces et lave-glaces

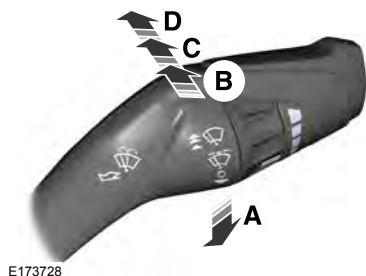
ESSUIE-GLACES

Note : faites dégivrer complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.

Note : Assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.

Note : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.

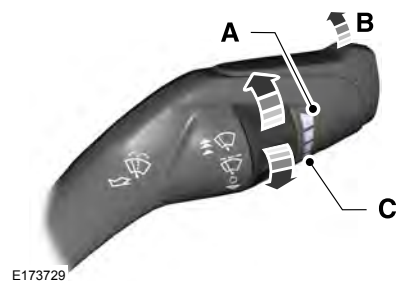
Note : ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.



E173728

- A Un seul balayage.
- B Balayage intermittent
- C Balayage normal
- D Balayage haute vitesse

Balayage intermittent



E173729

- A Intervalle de balayage le plus court
- B Balayage intermittent
- C Intervalle de balayage le plus long

Utilisez la commande rotative pour régler l'intervalle de balayage intermittent.

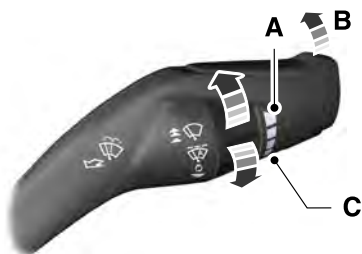
Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse du véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Cette fonctionnalité utilise un détecteur de pluie. Il se trouve au niveau du rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie surveille la quantité d'eau présente sur le pare-brise et active les essuie-glaces automatiquement. La vitesse des essuie-glaces est réglée en fonction de la quantité d'eau que le détecteur de pluie détecte sur le pare-brise. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction depuis l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Essuie-glaces et lave-glaces



E173730

- A Haute sensibilité
- B Marche
- C Basse sensibilité

Utilisez la bague rotative pour régler la sensibilité du détecteur de pluie. Il y a six réglages de sensibilité. Si vous placez la bague sur la sensibilité la plus faible (première position), les essuie-glace s'activent uniquement lorsqu'il y a beaucoup d'eau sur le pare-brise. Si vous placez la bague sur la sensibilité la plus élevée (sixième position), les essuie-glace s'activent dès qu'il y a un peu d'eau sur le pare-brise.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le détecteur de pluie est très sensible. Si la zone autour du rétroviseur est sale, les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre, neige ou buée de route salée) peut donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur les vitres. Pour conserver un pare-brise dégagé, essayez les solutions suivantes :

- réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées;
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- désactivez les essuie-glaces automatiques.

Note : *Faites dégivrer complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Note : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant d'entrer dans un lave-auto.*

Note : *Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Note : *Si vous actionnez la commande automatique des phares en même temps que les essuie-glaces automatiques, les feux de croisement s'allument automatiquement lorsque le détecteur de pluie active les essuie-glaces à vitesse normale.*

LAVE-GLACES

Note : *N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.*

Essuie-glaces et lave-glaces



E173731

Pour mettre en fonction le lave-glace et asperger le pare-brise, tirez le levier vers vous.

Eclairage

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E142449

- A Hors fonction
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de plaque d'immatriculation et feux arrière
- C Phares

Feux de route



E162679

Poussez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Appel de phares



E162680

Tirez le levier légèrement vers vous, puis relâchez-le pour effectuer un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares dans toutes les conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Assurez-vous toujours que vos phares sont en mode automatique ou allumés, selon besoin, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.



E142451

Eclairage

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou lorsque les essuie-glaces sont activés.

Les fonctions suivantes (selon l'équipement) sont également activées lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares et que vous les mettez en fonction sur l'écran d'information :

- feux de jour configurables;
- commande automatique des feux de route;
- commande de phares adaptatifs.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés. Voir **Affichage d'information** (page 92).

Note : Lorsque les phares sont en mode de commande automatique des phares, vous ne pouvez pas allumer les feux de route avant que le système de commande automatique des phares n'allume les feux de croisement.

Phares activés par les essuie-glaces

L'allumage des phares asservi aux essuie-glaces est activé dans un délai de 10 secondes lorsque vous mettez en fonction les essuie-glaces et que le commutateur de commande d'éclairage est en position de commande automatique des phares. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas à l'activation des essuie-glaces :

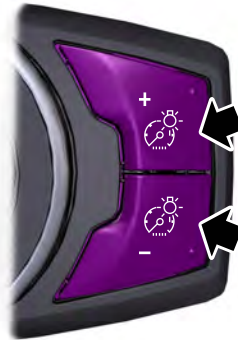
- en mode bruine;
- lorsque les essuie-glaces sont mis en fonction pour éliminer le liquide de lave-glace durant un cycle de lavage;
- si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Note : Si vous mettez en fonction les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en continu.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Note : Si vous débranchez la batterie ou si la batterie tombe à plat, les composants éclairés passent au réglage maximal.

Véhicules avec antibrouillards avant



E132712

Appuyez plusieurs fois sur ces touches ou maintenez les touches enfoncées jusqu'à atteindre le niveau voulu.

Eclairage

Véhicules sans antibrouillards avant



E165366

- A Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour atténuer la luminosité.
- B Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour augmenter la luminosité.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau le levier des clignotants vers vous ou en établissant le contact.

FEUX DE JOUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Assurez-vous toujours que vos phares sont commutés au mode automatique ou activé, selon besoin, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Type 1 - Conventionnel (Non configurable)

Si vous établissez le contact et que la commande d'éclairage se trouve à la position désactivée, commande automatique des phares ou feux de stationnement, les feux de jour s'allument lorsque les phares sont éteints. Ils s'éteignent uniquement lorsque les phares sont allumés.

Type 2 - Configurable

Note : Si ce type équipe votre véhicule, il vous est possible d'allumer ou d'éteindre les feux de jour au moyen des touches de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 92).

Si les feux de jour sont mis en fonction sur l'écran d'information et que vous établissez le contact avec la commande d'éclairage à la position commande automatique des phares, les feux de jour s'allument lorsque les phares sont éteints.

Eclairage

Les autres positions de la commande d'éclairage ne mettent pas en fonction les feux de jour et peuvent être utilisées pour neutraliser provisoirement la commande automatique des phares.

Lorsqu'ils sont hors fonction sur l'écran d'information, les feux de jour sont éteints dans toutes les positions de la commande d'éclairage.

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (Selon l'équipement)



E142453

Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillards.

Vous pouvez allumer les phares antibrouillard à toutes les positions de la commande d'éclairage, sauf la position d'arrêt, et lorsque les feux de route sont éteints.

CLIGNOTANTS



E169255

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Note : Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL (Selon l'équipement)

Lampes de projection Pony

Les lampes de projection Pony sont situées à la base des boîtiers de rétroviseurs extérieurs. Elles projettent une image sur le sol à une courte distance de votre véhicule chaque fois que l'éclairage d'accueil ou l'éclairage d'entrée s'allume.

Note : La présence d'humidité, de givre ou de glace (ou d'autres types de contamination) à la surface de la glace de la lampe peut entraîner une déformation non permanente ou une diminution de la luminosité de l'image. N'utilisez pas des matières abrasives pour nettoyer la glace.

Eclairage

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Les lampes s'allument lorsque :

- vous ouvrez une porte;
- vous appuyez sur un bouton de la télécommande;
- vous appuyez sur les boutons des lampes de lecture.

Lampes de lecture



E175199

A Lampe de lecture gauche.

B Lampe de lecture droite.

Vous pouvez allumer les lampes individuellement en appuyant sur le bouton correspondant.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (Selon l'équipement)

Le système d'éclairage ambiant est réglable à partir de l'affichage d'information. Voir **Affichage d'information** (page 92).

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de se blesser gravement.



Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



E180087

Note : Il est possible que vous entendiez un bruit de battement lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez légèrement la glace du côté opposé pour réduire ce bruit.

Note : Utilisez la commande unique (selon l'équipement) pour ouvrir les deux glaces arrière.

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Relevez le commutateur pour fermer la glace.

Commande à impulsion

Appuyez à fond sur la commande et relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou soulevez-la pour immobiliser la glace.

Commande de fermeture à impulsion

Relevez complètement le commutateur et relâchez-le. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture. Elle inverse légèrement sa course si elle rencontre un obstacle.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



Si vous neutralisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez la commande vers le haut et maintenez-la dans cette position dans un délai de deux secondes après que la glace ait atteint la position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se relève sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'immobilise si vous relâchez la commande avant qu'elle ne soit complètement fermée.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Temporisation des accessoires

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

OUVERTURE CENTRALISÉE

(Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande pour actionner les glaces quand le contact est coupé.

Note : Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information, ou consulter un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 92).

Note : Pour actionner cette fonction, l'alimentation prolongée des accessoires ne doit pas être active.

Ouverture des glaces

Vous pouvez ouvrir les glaces quelques instants seulement après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir les glaces. Relâchez le bouton dès le début du mouvement. Pour arrêter le mouvement, appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage.

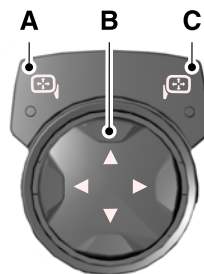
RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque votre véhicule est en mouvement.



E176804

- A Rétroviseur gauche
- B Commande de réglage
- C Rétroviseur droit

Pour régler un rétroviseur :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. La commande s'allume.
2. Réglez la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez dans sa position initiale.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 119).

Rétroviseurs à mémoire (Selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de rétroviseur au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Sièges à commande électrique** (page 124).

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

Le rétroviseur extérieur côté conducteur s'assombrit automatiquement lorsque le rétroviseur intérieur anti-éblouissement s'active.

Rétroviseurs-signaux (Selon l'équipement)

La partie extérieure du boîtier du rétroviseur approprié clignote lorsque le clignotant est activé.

Lampes de projection Pony (Selon l'équipement)

Les lampes sont situées à la base des boîtiers de rétroviseur.

Cette fonction projette une image sur le sol à une courte distance du véhicule chaque fois que l'éclairage à l'entrée et à la sortie est activé.

Note : La présence d'humidité, de givre ou de glace (ou d'autres types de contamination) à la surface de la glace de la lampe peut entraîner une déformation non permanente ou une diminution de la luminosité de l'image. N'utilisez pas des matières abrasives pour nettoyer la glace.

Rétroviseurs grand angle intégrés (Selon l'équipement)

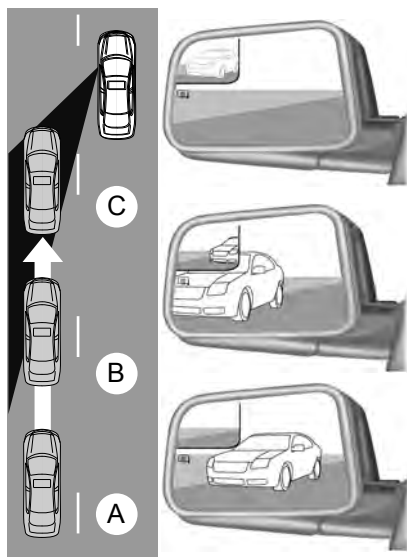
AVERTISSEMENT



Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un miroir convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils peuvent améliorer la visibilité le long du véhicule.

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si le rétroviseur grand angle ne montre aucun véhicule dans la zone de visibilité et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sûre, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez prudemment de voie.



E138665

L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). L'image passe du

Glaces, miroirs et rétroviseurs

rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Le véhicule devient visible dans votre champ périphérique lorsqu'il n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 180).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Note : *Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.*

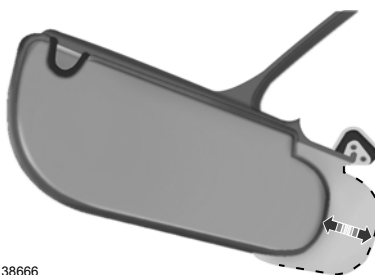
Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. En plus du point d'articulation standard, ce rétroviseur comporte également un point d'articulation secondaire qui permet de déplacer sa glace vers le haut ou vers le bas et sur les côtés.

Rétroviseur à électrochrome

Note : *Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au fonctionnement du rétroviseur. Un appui-tête central arrière ou un appui-tête central surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.*

Pour réduire tout éblouissement, l'éclairage du rétroviseur est automatiquement atténuée en cas de détection de lumières vives en provenance de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement à l'état réfléchissant normal lorsque vous sélectionnez la marche arrière (R) pour assurer une bonne visibilité pendant le recul.

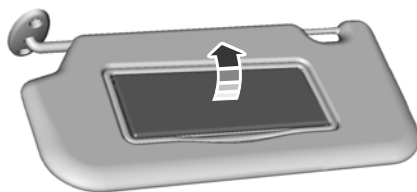
PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie du pare-soleil

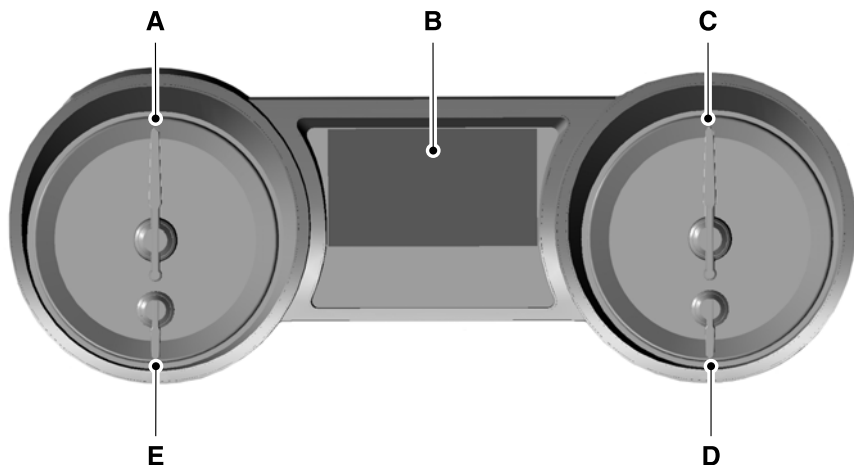


E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

Combiné des instruments

JAUGES



E174486

- A Indicateur de vitesse
- B Écran d'information
- C Compte-tours
- D Jauge de carburant
- E Indicateur de température du liquide de refroidissement

Écran d'information

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique, situé au bas de l'écran d'information, cumule la distance parcourue par votre véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 92).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 92).

Jauge de carburant

Note : *Le niveau indiqué par la jauge peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Combiné des instruments

Établissez le contact. La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit indiquer F après que vous avez fait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, ceci signifie qu'une intervention s'impose sur le véhicule.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier mais ceci est normal :

- un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille atteigne la position F après avoir quitté la station-service. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service;
- la quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service;
- si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.

Variantes :

Note : *L'avertissement de niveau de carburant bas et l'avertissement d'autonomie restante peuvent apparaître à différentes positions de l'aiguille de la jauge de carburant, en fonction des conditions de consommation de carburant. Cette variation est normale.*

Type de conduite (conditions de consommation de carburant)	Position de l'aiguille de la jauge de carburant	Autonomie restante
Conduite sur route	1/16th	56 km à 129 km (35 mi à 80 mi)
Conduite en usage intensif (traction d'une remorque, ralenti prolongé)	1/16th-1/4	16 km à 56 km (10 mi à 35 mi)

Rappel de niveau de carburant bas

Véhicules sans affichage d'autonomie restante

Un rappel de niveau de carburant bas est déclenché lorsque l'aiguille indique 1/16.

Véhicules équipés de l'affichage d'autonomie restante

Un rappel de niveau de carburant bas se déclenche lorsque l'aiguille de la jauge de carburant indique 1/16 du réservoir plein ou lorsque le véhicule peut encore parcourir 56 km (35 miles) avant de tomber en panne de carburant, selon la première éventualité.

Combiné des instruments

Indicateur de température du liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent une anomalie du véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage de votre véhicule, reportez-vous à la partie du manuel qui traite de ce témoin.

Note : Certains indicateurs apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.

Régulateur de vitesse adaptatif

(Selon l'équipement)



Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode du régulateur : Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 172).

Activé (lumière blanche) : s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé. Il s'éteint lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est mis hors fonction.

Engagé (lumière verte) : s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est engagé. Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse est désengagé.

Freins antiblochage



Ce témoin indique une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales (sans ABS) à moins que le témoin du circuit de freinage ne soit également allumé. Faites vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Batterie



Ce témoin indique une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Mettez tous les accessoires électriques inutiles hors tension et faites immédiatement vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez cette fonction ou de concert avec un message. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 180). Voir **Messages d'information** (page 101).

Circuit de freinage



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

S'il s'allume durant la conduite, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin indique un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites vérifier immédiatement le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Combiné des instruments

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites. La distance de freinage sera plus longue. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et entraîner des blessures.

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsque les clignotants gauches ou droits ou les feux de détresse sont activés.

Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule soit grillée. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 256).

Porte mal fermée



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une des portes n'est pas complètement fermée.

Température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée.

Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 245).

Huile moteur



S'il s'allume pendant que le moteur est en marche ou que vous conduisez, cela indique une anomalie. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 244).

Note: Ne poursuivez pas votre trajet si le témoin reste allumé, même si le niveau d'huile est correct. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Bouclage de la ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Voir **Rappel de bouclage des ceintures de sécurité** (page 36).

Sac gonflable avant



Ce témoin indique une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Antibrouillards avant (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Combiné des instruments

Affichage tête haute (Selon l'équipement)



Une barre rouge s'allume dans certains cas sur le pare-brise, lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision. Elle s'allume aussi momentanément pour vérifier que l'affichage fonctionne lorsque vous démarrez votre véhicule.

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir de carburant est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de faible pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est faible. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément lorsque le contact est établi pour confirmer que le témoin fonctionne. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Feux de position



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de position.

Entretien recommandé du moteur



Ce témoin révèle que le système d'autodiagnostic embarqué (OBD) a détecté une anomalie des dispositifs antipollution du véhicule s'il demeure allumé après le démarrage du moteur. Consultez la section Autodiagnosics embarqués (OBD) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 147).

Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évités les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Note : *Si le moteur a des ratés, une température excessive à l'échappement pourrait endommager le catalyseur ou d'autres composants du véhicule.*

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement du contact aux fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 147).

Combiné des instruments

Contrôle de stabilité



Ce témoin clignote lorsque le système est actif. Ce témoin révèle une anomalie s'il demeure allumé ou s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. En cas d'anomalie, le système est désactivé. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé. Voir

Utilisation du contrôle de stabilité (page 162).

Contrôle de stabilité désactivé



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction. Il s'éteint lorsque vous remettez le système en fonction ou que vous coupez le contact. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 162).

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Alerte d'entrée sans clé

L'avertisseur sonore retentit deux fois lorsque vous quittez le véhicule avec la clé d'accès intelligent alors que le contact est établi, ce qui indique que le véhicule est encore en fonction.

Carillon avertisseur de rappel des phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur, puis que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.


Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que vous conduisez le véhicule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

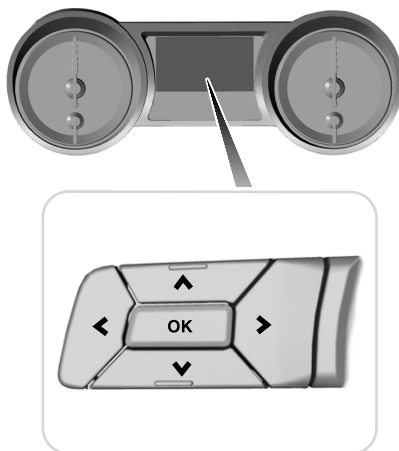
GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

 La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur relatives à l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des boutons de l'écran d'information situés sur le volant. L'information correspondante s'affiche à l'écran d'information.

Commandes de l'écran d'information



E174488

- Appuyez sur les flèches haut et bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur la flèche droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche gauche pour quitter un menu.
- À tout moment, maintenez la flèche gauche enfoncée pour retourner à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Menu principal

- Mode instr.
- Trajet/Essence

Affichage d'information

- Track Apps
- Ass. conduct.
- Réglages

Mode instr.

Utilisez les touches fléchées pour choisir parmi les options d'indicateurs suivantes.

Note : Lorsque les éléments sont optionnels, certaines options peuvent s'afficher différemment ou ne pas s'afficher du tout.

Mode d'indicateurs		
Autonomie - XXX mi		
Pression pneus - affichage de pression des pneus sur demande		
Détail instrument	Rapport air/carburant	Indicateur virtuel illustré
	Pr. pos./nég.	
	Culasse	
	Air d'admission	
	Pression d'huile	
	Température d'huile	Indicateur virtuel illustré
	Température de la boîte de vitesses	
Tension batterie		

Note : Pour afficher des valeurs en temps réel, certains indicateurs peuvent présenter une plus grande fluctuation des valeurs pendant le fonctionnement normal.

Certains indicateurs affichent des unités anglo-saxonnes. Unités de mesure métriques similaires.

Pression des pneus



E182200

Indique la pression de gonflage des pneus de votre véhicule.

Affichage d'information

Rapport air/carburant



E174490

Indique le rapport air/carburant actuel dans le moteur.

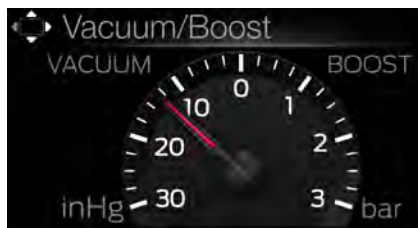
Culasse



E174491

Indique la température de la culasse.

Suralimentation/dépression (selon l'équipement)



E174496

Indique la dépression ou la pression de suralimentation.

Air d'admission



E174492

Indique la température de l'air dans le tube d'admission d'air froid.

Affichage d'information

Température d'huile



E174493

Indique la température de l'huile moteur. Si la température passe dans la zone rouge, immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez votre véhicule refroidir. Si le problème persiste, consultez un concessionnaire autorisé.

Température de la boîte de vitesses (boîte de vitesses automatique uniquement)



E174494

Indique la température de l'huile de boîte de vitesses. Si la température passe dans la zone rouge, immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez la boîte de vitesses refroidir. Si le problème persiste, consultez un concessionnaire autorisé.

Tension batterie



E174495

Indique la tension de la batterie du véhicule. Si la tension est constamment trop élevée ou trop basse, consultez un concessionnaire autorisé.

Trajet/Essence

Utilisez les touches fléchées pour choisir parmi les options d'indicateur suivantes.

Affichage d'information

Trajet/Essence	
Trajet 1 ou Trajet 2 - Temps écoulé, distance parcourue, autonomie restante et consommation moyenne	
Économie essence	Consommation de carburant instantanée
	Consommation moyenne
	Autonomie restante
Hist. carburant	30 dernières minutes
	Consommation moyenne
	Autonomie restante
Vitesse moy.	

Note : Maintenez la touche **OK** enfoncée pour remettre à zéro les données actuellement affichées.

Temps écoulé

Cette fonction enregistre la durée de trajets individuels.

Distance parcourue

Enregistre la distance de trajets individuels.

Autonomie restante

Indique la distance approximative que le véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.

Consommation moyenne

Indique la consommation moyenne de carburant selon la durée.

Consommation de carburant instantanée

Indique la consommation de carburant instantanée.

Historique de consommation

Affiche la consommation de carburant sous forme de diagramme à barres en fonction du temps. Le diagramme est mis à jour chaque minute, en fonction de la consommation réalisée au cours des 30 dernières minutes de conduite.

Track Apps

AVERTISSEMENT



Les indicateurs de performances Track Apps sont conçus pour un usage sur piste seulement. N'oubliez pas que même la technologie la plus raffinée ne peut contrer les lois de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Des manœuvres brusques, quelles que soient les conditions routières, peuvent causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages.

Affichage d'information

Note : Les indicateurs de performances Track Apps sont conçus pour un usage sur piste seulement. Ne les utilisez pas dans les autres conditions de conduite.

Note : Les résultats affichés ou effacés ne sont utilisables que si le véhicule est à l'arrêt complet. La flèche vers la droite sur le menu à l'écran sera inactive. Si votre véhicule n'atteint pas 160 km/h (100 mi/h) pendant la conduite sur piste, les résultats sur 400 m (1/4 mi) ne seront peut-être pas affichés.

Note : Le système neutralise l'avertisseur de collision lorsque vous utilisez Track Apps ou que vous désactivez Advancetrac.

Track Apps		
Accéléromètre	Indicateur virtuel illustré	
Chrono. d'accélération	50 km/h (0-30 mi/h)	Démarrage automatique ou Début compt. à rebours
	100 km/h (0-60 mi/h)	
	200 km/h (0-100 mi/h)	
	200 m (0-1/8 mi)	
	400 m (0-1/4 mi)	
Performances du freinage	100 km/h (60-0 mi/h)	
	200 km/h (100-0 mi/h)	
Commande de lancement	Commande de lancement - coché activé ou décoché désactivé	
	Tr/min	Régime de consigne
Blocage des freins avant		
AFFICHER/EFFACER résultats	Chrono. d'accélération	
	Performances du freinage	
	Performances du freinage	
	Effacer données enregist.	
	Effacer meilleur score	

Affichage d'information

Accéléromètre



E174498

Indique le taux d'accélération ou de décélération du véhicule.

Le point rouge se place dans la zone d'accélération ou de décélération.

- Accélération ou décélération vers la GAUCHE - En cas d'accélération ou décélération vers la gauche, le point rouge se déplace vers la droite sur l'accéléromètre.
- Accélération ou décélération vers la DROITE - En cas d'accélération ou décélération vers la droite, le point rouge se déplace vers la gauche sur l'accéléromètre.

Chrono. d'accélération

Indique le taux d'accélération du véhicule.

1. Sélectionnez la vitesse ou la distance souhaitée.

2. Choisissez Démarrage automatique ou Démarrage au compte à rebours.
3. Suivez les invites à l'écran.

Performances du freinage

Indique le taux de décélération du véhicule.

1. Sélectionnez la vitesse souhaitée pour commencer l'enregistrement des données.
2. Suivez les invites à l'écran.

Commande de lancement (selon l'équipement)

Maximise la traction au départ arrêté.

Blocage des freins avant

Bloque les freins avant tout en laissant tourner librement les roues arrière.

AFFICHER/EFFACER résultats

Affiche et efface les derniers résultats enregistrés de l'accéléromètre, du chronomètre d'accélération et des performances du freinage.

Ass. conduct.

Utilisez les touches fléchées pour configurer différents paramètres définis par le conducteur.

Note : Certaines fonctions sont optionnelles et peuvent ne pas s'afficher.

Ass. conduct.		
Advancetrac - coché activé ou décoché désactivé		
Arrêt. mot auto - coché activé ou décoché désactivé		
Angle mort - coché activé ou décoché désactivé		
Alerte collision	Activé - coché activé ou décoché désactivé	
	Sensibilité	Haute, Normale ou Basse
Circul. transv - coché activé ou décoché désactivé		

Affichage d'information

Ass. conduct.	
Régul. vitesse	Adaptatif ou Normal
Dém. en côte - coché activé ou décoché désactivé	
Aide stat. AR - coché activé ou décoché désactivé	
Surveillance de ceinture de sécurité	Un écran s'affiche sur demande

Note : Certaines fonctions sont optionnelles et peuvent ne pas s'afficher.

Réglages

Utilisez les touches fléchées pour configurer différents paramètres définis par le conducteur.

Réglages				
Véhicule	Accès facilité - coché activé ou décoché désactivé			
	Éclairage	Temp. phares	Désactivé ou XXX secondes	
		Feux de jour - coché activé ou décoché désactivé		
	Serrures	Déverrouil. auto - coché activé ou décoché désactivé		
		Mauvais verr. - coché activé ou décoché désactivé		
		Reverrouiller - coché activé ou décoché désactivé		
		Déverrouil. dist	Toutes portes ou Cond. d'abord	
		Bloq. interrup. - coché activé ou décoché désactivé		
	Réinit. niv huile	Tenir pr réinitial.		
	Contrôle verr. stat. - coché activé ou décoché désactivé			
	Démarr. à dist.	Climatisation	Automatique ou Dern. réglage	
		Sièges	Auto ou Arrêt	
		Durée	5, 10 ou 15 minutes	
		Système - coché activé ou décoché désactivé		
	Tr. gonflage	1 - 4 ans		

Affichage d'information

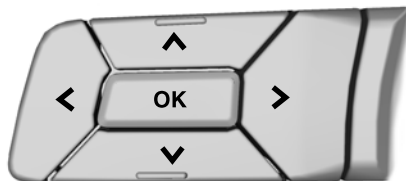
Réglages			
	Glaces	Ouv./Ferm. à dist. - coché activé ou décoché désactivé	
	Essuie-glace	Act. après lav ou Capteur pluie - coché activé ou décoché désactivé	
MyColor	Couleur instrum.	Bleu glacier, blanc, vert, violet, bleu, orange, rouge ou MyColor 1 - 3	
	Éclairage ambiant	Éclairage ambiant - coché activé ou décoché désactivé	
		Intensité lumineuse ambiante	Haute ou basse
		Couleur ambiante	Bleu glacier, blanc, vert, violet, bleu, orange, rouge ou MyColor 1 - 3
Régler MyColor	Régl. MyColor 1 - 3	R, G ou B	
MyKey	État de MyKey	X MyKeys, XXX MyKey kilomètres et X clés d'administrateur	
	Créer MyKey	Maintenez OK enfoncé pour créer une clé MyKey	
	Assistance 911	Tjrs en marche ou Sélectionnable	
	Advance-Trac	Tjrs en marche ou Sélectionnable	
	Pas déranger	Tjrs en marche ou Sélectionnable	
	Vitesse maximale	65, 70, 75, 80 mi/h ou désactivé	
	Alerte vitesse	45, 55 ou 65 mi/h ou désactivé	
		Limit. volume - coché activé ou décoché désactivé	
	Effacer MyKey	Maintenez OK enfoncée pour effacer les MyKeys	
Réglages affichage	Distance	L/100 km ou km/L, Milles & Gallons	

Affichage d'information

Réglages	
Température	°Celsius ou °Fahrenheit
Pression des pneus	kPa ou psi (lb/po ²)
Langue	Langue 1 - 4 - Appuyez sur OK pour définir

MESSAGES D'INFORMATION

Note : Selon les options et le type de tableau de bord dont est équipé votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles. L'écran d'information peut abréger ou raccourcir certains messages.



E174595

Appuyez sur la touche **OK** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. Ce dernier supprime automatiquement d'autres messages après un court délai.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 172).
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	Une anomalie fait que le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 172).
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est obstrué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 172).

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Freinage auto. régul vitesse arrêté	Le système a désactivé le freinage automatique.
Capteur avant non aligné	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif.
Régl. vitesse adaptatif - Con. reprend le contrôle	Le régulateur de vitesse adaptatif a rendu les commandes au conducteur.
Régl. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	La vitesse de votre véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.
Régl. vitesse adaptatif rapport inférieur	Le régulateur de vitesse adaptatif règle automatiquement la distance de sécurité et le conducteur doit rétrograder à un rapport inférieur.

AdvanceTrac™

Message	Mesure à prendre
Service requis Advance- Trac	Le système détecte une anomalie due à un capteur obstrué.
AdvanceTrac arrêt/ marche	Le conducteur a désactivé ou activé l'antipatinage.
AdvanceTrac MODE SPORT	Le système est en mode sport.

Sac gonflable

Message	Mesure à prendre
Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager	Le système détecte une anomalie due à un capteur obstrué. Éliminez l'obstruction.

Affichage d'information

Alarme

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	L'alarme s'est déclenchée du fait d'une entrée non autorisée. Voir Alarme antivol (page 70).
Alarme Tous capteurs périm. actifs	Tous les capteurs de l'alarme de détection périmétrique sont actifs. Voir Alarme antivol (page 70).

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Vérifier circuit de charge	Le circuit de charge doit être réparé. Si ce témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Circuit de charge Serv. bientôt	Le circuit de charge doit être réparé. Si ce témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Circuit de charge Serv. immédiat	Le circuit de charge doit être réparé. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
État de charge de la batterie bas	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Le système de gestion de batterie détecte une condition prolongée de tension faible. Votre véhicule désactive divers équipements pour protéger la batterie. Mettez hors tension toutes les charges électriques le plus tôt possible pour améliorer la tension du système. Lorsque la tension du système est rétablie, les fonctions désactivées sont de nouveau disponibles.
Couper courant pour économ. la batterie	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permettra à la batterie de récupérer rapidement sa pleine charge.

Affichage d'information

Systèmes de surveillance des angles morts et d'alerte de circulation transversale

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Angle mort non disponible. capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont obstrués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 180).
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont obstrués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 180).
Circulation transversale Défaut	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Système d'avertissement de collision

Message	Mesure à prendre
Alerte collision défectueuse	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. Voir Aides à la conduite (page 180).
Alerte collision non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est obstrué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation. Voir Aides à la conduite (page 180).
Alerte collision non disponible	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. Voir Aides à la conduite (page 180).

Affichage d'information

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte X mal fermée	La ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.
Coffre ouvert	Le capot n'est pas complètement fermé.
Capot mal ouvert	Le capot n'est pas complètement fermé.
Interrupteurs désactivés Mode sécurité	Le système a désactivé les contacteurs de porte.

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Indication précoce d'un niveau de carburant bas.
Vérifier goulot de remplissage carburant	Le tuyau de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.

Assistant de démarrage en côte

Message	Mesure à prendre
Aide au démarr. en côte non disponible	L'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Aide au démarrage en côte (page 158).

Clés et accès intelligents

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Rappel d'enfoncement de la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Aucune clé détectée	Le système ne détecte aucune clé dans votre véhicule. Voir Démarrage sans clé (page 135).
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Vous avez appuyé sur le bouton-poussoir de démarrage pour arrêter le moteur et le véhicule ne détecte aucune clé d'accès intelligent dans l'habitacle.
Alimentation accessoires active	La clé de contact du véhicule est à la position accessoires.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Anomalie système de démarrage	Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Programmation clé réussie	Vous avez bien effectué la programmation d'une clé d'accès intelligent dans le système.
Échec programmat. clé	La programmation d'une clé d'accès intelligent dans le système a échoué.
Nombre max. clés program.	Vous avez programmé le nombre de clés maximum dans le système.
Nombre clés program. insuf.	Vous n'avez pas programmé suffisamment de clés dans le système.
Pile clé faible Remplacer bientôt	La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Moteur en marche	Informe le conducteur qu'il est sur le point de quitter le véhicule et que le moteur est toujours en marche.

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur BASSE	Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il continue de s'afficher lorsque le moteur est en marche, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	Le pourcentage de vie utile de l'huile est de 10 % ou moins. Voir Vérification de l'huile moteur (page 244).
Changement d'huile nécessaire	Le pourcentage de vie utile de l'huile a atteint 0 %. Voir Vérification de l'huile moteur (page 244).
Niveau de liquide de frein BAS	Le niveau de liquide de frein est bas, le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Voir Vérification du liquide de frein et d'embrayage (page 251).

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Vérifier le système de freins	Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire. Contactez un concessionnaire autorisé.
Mode transport / d'usine	Votre véhicule est toujours en mode transport ou usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Consultez un concessionnaire autorisé.
Voir le manuel	Le groupe motopropulseur doit être réparé en raison d'une anomalie.

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créé	Vous ne pouvez pas programmer une clé MyKey.
MyKey actif Conduire prudemment	La fonction MyKey est activée.
Vitesse limitée à XX km/mi/h	Lorsque vous établissez le contact de votre véhicule et que MyKey est en fonction, indique que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	MyKey est utilisé, la limite de vitesse MyKey est activée et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
MyKey véhicule à vitesse maximale	Vous avez atteint la vitesse limite réglée pour votre fonction MyKey.
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Votre MyKey est activé avec une limite de vitesse de consigne programmée.
Boucler ceinture pour activer audio	Le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.
MyKey AdvanceTrac activé	Le contrôle de stabilité AdvanceTrac se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.
MyKey Antipatinage activé	L'antipatinage se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.
MyKey Désactivation de l'aide stationnement imposs.	L'aide au stationnement est activée en permanence avec MyKey en cours d'utilisation.

Affichage d'information

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement arrière	Le système a détecté un état qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Aide au stationnement (page 165).
Aide stationnem. AR Activé Désactivé	Indique l'état de l'aide au stationnement.

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein de stationnement verrouillé	Vous avez serré le frein de stationnement et conduit le véhicule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste après avoir desserré le frein de stationnement, consultez un concessionnaire autorisé.

Démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : Appuyer sur frein, bouton START	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein et d'appuyer sur le bouton-poussoir de démarrage pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

Sièges

Message	Mesure à prendre
Rappel mémoire non autorisé en conduite	Vous rappelle que les sièges à mémoire ne sont pas disponibles durant la conduite.
Mémoire X enregistrée	Indique que vous avez enregistré votre réglage de mémoire.

Affichage d'information

Circuit de démarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer sur frein pour démarrer	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein lorsque vous démarrez votre véhicule.
Appuyer embray. pour démarrer	Vous rappelle d'enfoncer la pédale d'embrayage lorsque vous démarrez votre véhicule.
Temps démarr. excédé	Le démarreur a dépassé la durée de lancement en tentant de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur imminent Patientez	Le démarreur tente de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur annulé	Le système a annulé le démarrage imminent.

Direction

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Service immédiat	La direction assistée a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.
Perte de direct. Arrêter prudemment	La direction assistée ne fonctionne pas. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie direction assis. Service requis	La direction assistée a détecté une anomalie du circuit de direction assistée ou du système d'entrée passive /démarrage passif qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie Verrouill. volant Service imméd.	La verrouillage de direction a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.
Direct. verrouill. Réinsérer clé en tournant le volant	Vous devez retirer et insérer de nouveau la clé tout en tournant le volant pour déverrouiller votre colonne de direction.
Direct. verrouill. Tourner volant en démarrant	Vous devez tourner le volant pendant le démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.

Affichage d'information

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	La pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 293).
Anomalie surveillance pression pneus	Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 293).
Anomalie capt. pression pneus	Un capteur de pression des pneus est défaillant ou une roue de secours est installée. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 293). Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Antipatinage

Message	Mesure à prendre
Antipatinage arrêt / Antipatinage marche	État de l'antipatinage après que vous l'avez désactivé ou activé. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 160).
Dérapiage détecté Feux de détresse activés	Un patinage excessif est survenu et les feux de détresse sont activés.

Boîte de vitesses

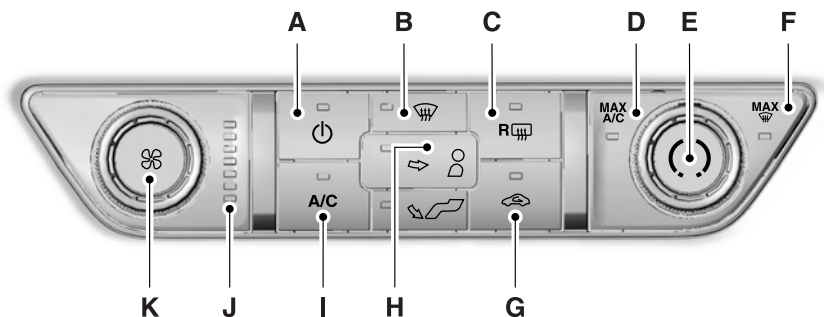
Message	Mesure à prendre
Boîte vitesses défectu- sité Serv. immédiat	Consultez votre concessionnaire autorisé.
Boîte vitesse surchauffe Arrêter prudemment	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Arrêtez-vous en lieu sûr dès que possible.
Surchauffe boîte vite- sses Arrêter prudem- ment	La boîte de vitesses a surchauffé et doit refroidir. Arrêtez-vous en lieu sûr dès que possible.
Boîte vitesses service requis	Consultez votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Boîte vitesse trop chaude Appuyer sur frein	La température de la boîte de vitesses devient trop élevée. Arrêtez-vous pour la laisser refroidir.
Boîte vitesses fonction limitée Voir le manuel	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses a surchauffé et que ses fonctions sont limitées. Voir Boîte de vitesses automatique (page 152).
Réchauffage de boîte vitesses Veuillez attendre	La température de la boîte de vitesses est trop froide. Attendez qu'elle se réchauffe avant de rouler.
Boîte de vitesses pas position P	S'affiche pour vous rappeler de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement).
Appuyer sur pédale frein	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'appuyer sur la pédale de frein pour sélectionner une vitesse.
Boîte vitesse réglée	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses a ajusté la stratégie de passage des vitesses.
Boîte de vitesses en AdaptMode	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses ajuste la stratégie de passage des vitesses.
Boîte de vitesses Indicat-Mode activé	Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur est verrouillé et qu'il ne permet pas de sélectionner des rapports.
Boîte de vitesses indique mode verrouill. désactivé	Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur est déverrouillé et peut être déplacé pour sélectionner des rapports.

Chauffage et climatisation

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)



E174095

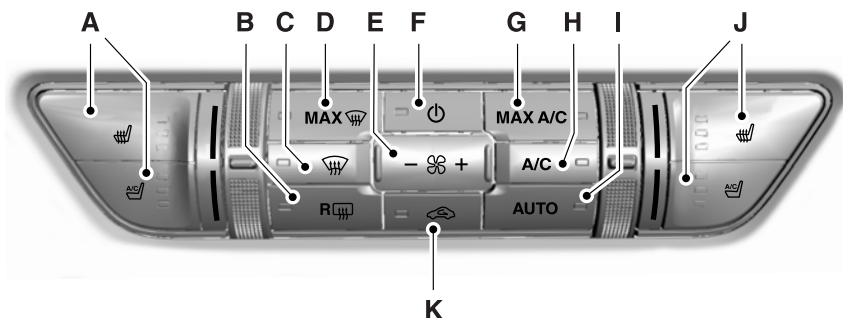
- A **Marche/arrêt** : appuyez sur ce bouton pour allumer et éteindre le système. La désactivation de la climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.
- B **Dégivrage** : appuyez sur cette touche pour répartir l'air entre les bouches d'air du pare-brise et le désembueur. La diffusion de l'air par les bouches de la planche de bord et du plancher se désactive. Vous pouvez utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.
- C **Lunette arrière chauffante** : active et désactive la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 119).
- D **MAX A/C** : tournez la commande de température au-delà de la position de refroidissement maximal pour maximiser le refroidissement. L'air recyclé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale et la commande de température revient en position de refroidissement maximal.
- E **Commande de température** : Permet de régler la température de l'air qui circule dans l'habitacle. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue.

Chauffage et climatisation

- F Dégivrage MAXI :** tournez la commande de température au-delà de la position de chaleur maximale pour maximiser le refroidissement. L'air extérieur circule à travers les bouches de pare-brise, le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale et la commande de température se place sur la position de chaleur maximale. Ce réglage permet également de désembuer le pare-brise ou d'éliminer une mince couche de glace. La glace arrière chauffante s'allume aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez Dégivrage MAXI.
- Nota :** Pour éviter l'embuage des glaces, vous ne pouvez pas sélectionner l'air recirculé lorsque la fonction Dégivrage MAXI est activée.
- G Recyclage de l'air :** Appuyez sur ce bouton pour basculer entre l'air extérieur et l'air recyclé. Lorsque la fonction d'air recirculé est sélectionnée, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recirculé. Vous pouvez ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (si utilisé avec le **climatiseur**) et minimiser la pénétration d'odeurs indésirables dans l'habitacle.
- Nota :** La recirculation de l'air peut se désactiver automatiquement (ou être empêché de s'activer) dans tous les modes de débit d'air sauf **MAX A/C** (climatisation maximale) pour réduire le risque de formation de buée. La recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air **Planche de bord** ou **Planche de bord et plancher** par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.
- H Commande de répartition d'air :** appuyez sur ces touches pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Le système peut diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- I A/C :** appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le compresseur de climatiseur. Utilisez la climatisation avec recyclage de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.
- Nota :** Dans certaines conditions (comme lors de l'utilisation de la fonction de dégivrage maximal), il est possible que le compresseur de climatiseur continue de fonctionner même après avoir désactivé la climatisation à l'aide de la touche **A/C**.
- J Témoins de vitesse du ventilateur :** ces témoins s'allument pour indiquer la vitesse du ventilateur.
- K Commande de réglage de la vitesse du ventilateur :** cette commande régule le volume d'air qui circule dans l'habitacle. Tournez cette commande pour sélectionner la vitesse de ventilateur voulue.

Chauffage et climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)



E174096

- A **Sièges à régulation de température côté conducteur (selon l'équipement) :** appuyez sur le pictogramme de siège chauffant pour activer ou désactiver le siège chauffant (selon l'équipement). Appuyez sur le pictogramme de siège à régulation de température pour activer ou désactiver le siège à régulation de température (selon l'équipement). Voir **Sièges à régulation de température** (page 127).
- B **Lunette arrière chauffante :** active et désactive la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 119).
- C **Dégivrage :** appuyez sur cette touche pour répartir l'air entre les bouches d'air du pare-brise et le désembueur. La répartition de l'air entre les bouches d'air de la planche de bord et du plancher se désactive. Vous pouvez utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.
- D **Dégivrage MAX :** appuyez sur cette touche pour maximiser le dégivrage. L'air extérieur circule à travers les bouches d'air du pare-brise et le ventilateur se règle automatiquement sur la vitesse la plus élevée. Vous pouvez utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise ou éliminer une mince couche de glace. Si vous sélectionnez Dégivrage MAXI, la lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement.
Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, vous ne pouvez pas activer le recyclage de l'air lorsque la fonction Dégivrage MAXI est activée.
- E **Commande de vitesse du ventilateur :** appuyez sur la touche **+** ou **-** pour augmenter ou réduire le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Chauffage et climatisation

- F **Alimentation** : appuyez sur cette touche pour mettre le système sous tension et hors tension. La désactivation du système de chauffage et climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.
- G **MAX A/C** : appuyez sur cette touche pour maximiser le rafraîchissement. L'air recyclé passe par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- H **A/C** : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le compresseur de climatiseur. Utilisez la climatisation avec recyclage de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.
- Nota** : Dans certaines conditions (comme lors de l'utilisation de la fonction Dégivrage Max), il est possible que le compresseur de climatiseur continue de fonctionner même après avoir désactivé la climatisation à l'aide de la touche **A/C**.
- I **AUTO** : appuyez sur cette touche pour passer en mode automatique. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation, et active l'admission d'air extérieur ou le recyclage de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue. Vous pouvez également appuyer sur la touche **AUTO** et la maintenir enfoncée pendant plus de deux secondes pour désactiver la régulation à deux zones.
- J **Sièges à régulation de température côté passager (selon l'équipement)** : appuyez sur le pictogramme de siège chauffant pour activer ou désactiver le siège chauffant (selon l'équipement). Appuyez sur le pictogramme de siège à régulation de température pour activer ou désactiver le siège à régulation de température (selon l'équipement). Voir **Sièges à régulation de température** (page 127).
- K **Recyclage de l'air** : appuyez sur cette touche pour alterner entre l'admission d'air extérieur et le recyclage de l'air de l'habitacle. Lorsque vous sélectionnez le recyclage de l'air, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recyclé. Vous pouvez ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (si utilisé avec le **climatiseur**) et minimiser la pénétration d'odeurs indésirables dans l'habitacle.
- Nota** : Pour réduire le risque de formation de buée, le recyclage de l'air peut se désactiver automatiquement (ou être empêché de s'activer) dans tous les modes de débit d'air sauf **MAX A/C** (climatisation maximale). Afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement, le recyclage de l'air peut s'activer et se désactiver automatiquement en modes de débit d'air **Planche de bord** ou **Planche de bord et plancher** par temps chaud.

Chauffage et climatisation

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Note : L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.

Note : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.

Note : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.

Note : Ne placez sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Note : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur à la base du pare-brise.

Note : Pour atteindre plus rapidement le point de confort par temps chaud, conduisez en laissant les glaces légèrement ouvertes pendant 2 à 3 minutes après le démarrage ou jusqu'à ce que votre véhicule soit aéré.

Commande manuelle de chauffage-climatisation

Note : Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air en position des bouches du pare-brise.

Commande automatique de chauffage-climatisation

Note : Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système apporte automatiquement les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible. Les bouches du tableau de bord et les bouches latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches de pare-brise et de glaces latérales. En plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur réchauffe.

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps chaud, ou lorsqu'il fait chaud dans l'habitacle, le système utilise automatiquement l'air recyclé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Lorsque l'habitacle atteint la température sélectionnée, le système passe automatiquement à l'utilisation de l'air extérieur.

Chauffage et climatisation

Chauffage rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	Appuyez sur le bouton AUTO .
2	Réglez la commande de température à la position la plus élevée.	Réglez la commande de température à la valeur voulue.
3	Sélectionnez les bouches de l'espace pour les jambes au moyen des boutons de répartition d'air.	

Réglages recommandés pour le chauffage

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur le bouton AUTO .
2	Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajuster le réglage en fonction des besoins.
3	Sélectionnez les bouches de l'espace pour les jambes au moyen des boutons de répartition d'air.	

Refroidissement rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la commande de température sur MAX A/C (climatisation maximale) .	Appuyez sur la touche MAX A/C (climatisation maximale).
2	Conduisez avec les glaces ouvertes pendant deux à trois minutes.	

Chauffage et climatisation

Réglages recommandés pour le refroidissement

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur le bouton AUTO .
2	Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajuster le réglage en fonction des besoins.
3	Sélectionnez les bouches du tableau de bord au moyen des boutons de répartition d'air.	

Désembuage des glaces latérales par temps froid

	Véhicule à commande manuelle de chauffage-climatisation	Véhicule à commande automatique de chauffage-climatisation
1	Sélectionnez la position des bouches du tableau de bord et de l'espace pour les jambes au moyen de la commande de répartition d'air.	Appuyez sur le bouton de dégivrage.
2	Appuyez sur la touche A/C (climatiseur).	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajuster le réglage en fonction des besoins.
3	Réglez la commande de température au réglage voulu.	Orientez les bouches latérales du tableau de bord vers les glaces latérales.
4	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	Fermez les bouches centrales du tableau de bord.
5	Orientez les bouches latérales du tableau de bord vers les glaces latérales.	
6	Fermez les bouches centrales du tableau de bord.	

Chauffage et climatisation

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS (Selon l'équipement)

Lunette arrière chauffante

Note : Vous devez établir le contact pour utiliser cette fonction.



Appuyez sur la commande pour éliminer la glace mince et la buée de la lunette arrière. La fonction s'arrête automatiquement au bout de 10 minutes ou lorsque vous coupez le contact. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton de nouveau pour la désactiver.

N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Vous risqueriez d'endommager la résistance chauffante. Votre garantie ne couvre pas ce dommage.

Rétroviseur extérieur chauffant (Selon l'équipement)

Note : Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever de la glace sur les rétroviseurs et ne tentez pas de régler le miroir du rétroviseur s'il est immobilisé par de la glace. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

Note : Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Les rétroviseurs chauffants éliminent la glace et la buée lorsque vous mettez la lunette arrière chauffante en fonction.

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre à air d'habitacle. Il se trouve derrière la boîte à gants.

Le système de filtre à particules réduit la concentration des particules atmosphériques, comme la poussière, les spores et le pollen, dans l'air diffusé dans l'habitacle.

Note : Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.

Le système de filtre à particules offre les avantages suivants aux occupants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de chauffage-climatisation contre les dépôts de particules.

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 469).

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre d'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE (Selon l'équipement)

La fonction de démarrage à distance vous permet de préconditionner l'habitacle de votre véhicule. La climatisation fonctionne pour réaliser le confort correspondant à vos réglages antérieurs.

Note : Vous ne pouvez pas régler le système pendant le démarrage à distance.

Chauffage et climatisation

Pour reprendre les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Vous pouvez maintenant effectuer des réglages normalement, mais vous devez réactiver certaines fonctions asservies au véhicule, à savoir :

- les sièges chauffants;
- les sièges refroidissants;
- le volant de direction chauffant;
- les rétroviseurs chauffants;
- le dégivreur de lunette arrière.

Vous pouvez ajuster les réglages de démarrage à distance par défaut au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 92).

Réglages automatiques

Par temps chaud, le température du système est réglée à 22 °C (72 °F). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système peut soit réchauffer ou soit refroidir l'habitacle (selon les réglages préalablement programmés). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le température du système est réglée à 22 °C (72 °F). Les sièges chauffants sont réglés au niveau élevé (selon l'équipement et si la fonction AUTO est sélectionnée à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement activés.

Sièges

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS



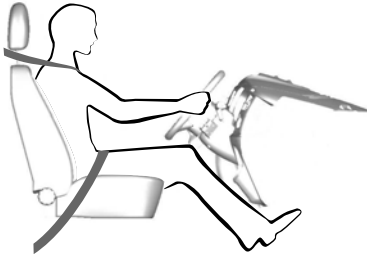
Une position assise inadéquate ou une inclinaison trop prononcée du dossier peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait causer des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.



N'inclinez pas le dossier, car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.



Ne placez aucun objet au-dessus du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Correctement utilisés, le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables offrent une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS



Régalez complètement l'appuie-tête avant de vous assoir dans le véhicule ou de le conduire. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Sièges

AVERTISSEMENTS



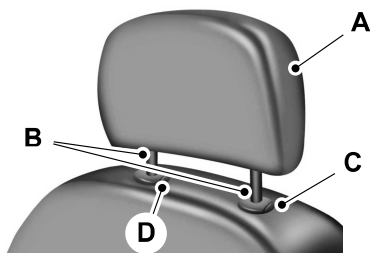
L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.



Installez correctement l'appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Note : Avant de régler l'appuie-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête de sorte que la partie supérieure se trouve à la hauteur du haut de votre tête et autant vers l'avant que possible. Votre position doit rester confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.

Appuie-tête de siège avant (selon l'équipement)



E138642

Un appuie-tête est constitué des composants suivants :

- A Un appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.

- C Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des guides de tige.

Réglage de l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez les boutons C et D enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête fixes de siège avant

(Selon l'équipement)



E174407

Sièges

Les appuie-tête fixes se composent d'un revêtement en mousse qui recouvre la structure supérieure du dossier.

Régalez le dossier (côtés conducteur ou passager) à une position à la verticale de façon à ce que l'appuie-tête soit placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête.

Inclinaison de l'appuie-tête (Selon l'équipement)

Vous pouvez incliner les appuie-tête avant pour un meilleur confort. Régalez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :



E144727

1. Régalez le dossier à une position de conduite ou d'assise verticale.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Une fois que l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites pivoter l'appuie-tête de nouveau vers l'avant pour le libérer et le redresser vers l'arrière.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENTS



Ne réglez pas le siège ou le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.



Faites basculer le siège vers l'arrière et vers l'avant après le relâchement du levier pour vous assurer qu'il est entièrement engagé.



L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire glisser l'occupant sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.

Les sièges avant à commande manuelle comprennent :

Sièges



E174553

- A une barre pour faire reculer ou avancer le siège;
- B un levier pour régler la hauteur du siège;
- C un levier pour régler l'angle du dossier de siège.

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

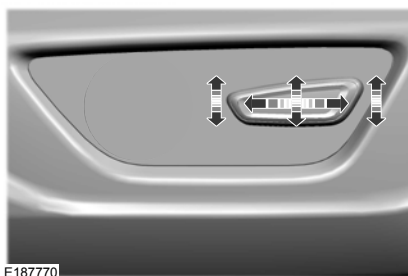
AVERTISSEMENTS



Ne réglez pas le siège ni le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.



Ne placez aucune charge ni objet derrière le dossier de siège avant de le replacer à sa position d'origine.

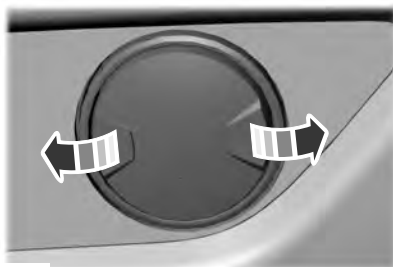


E187770

La commande de siège à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège. Déplacez le commutateur dans le sens des flèches pour élever ou abaisser le coussin de siège ou déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.

Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)

La commande du support lombaire à réglage électrique est située sur le côté du siège du conducteur.



E187771

Appuyez d'un côté de la commande pour augmenter la fermeté du support lombaire. Appuyez de l'autre côté de la commande pour diminuer la fermeté du support lombaire.

Sièges

FONCTION DE MÉMORISATION (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Avant de rappeler les réglages mémorisés pour le siège, assurez-vous qu'aucun obstacle n'est près du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.



Ne rappelez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction enregistre et rappelle automatiquement la position du siège conducteur et des rétroviseurs électriques. La commande à réglage mémorisé est située sur la porte du conducteur.



E142554

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Réglez le siège et les rétroviseurs extérieurs à la position voulue.
3. Appuyez sur le bouton de préréglage voulu jusqu'à ce que vous entendiez un unique signal sonore.

Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois préréglages de position mémorisée. Vous pouvez enregistrer une position mémorisée à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur le bouton de préréglage associé à la position de conduite voulue. Le siège et les rétroviseurs se déplacent à la position programmée correspondant à ce préréglage.

Note : Une position de mémoire préréglée peut uniquement être rappelée lorsque le contact est coupé, ou lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N) avec le contact établi.

Vous pouvez également rappeler une position mémorisée programmée comme suit :

- Pression sur le bouton de déverrouillage de votre clé à télécommande d'accès intelligent, si elle est synchronisée sur une position préréglée.
- Déverrouillage de la poignée de porte intelligente du conducteur, en présence d'une clé à télécommande synchronisée.
- Saisie d'un code d'entrée personnel sur le clavier Securicode. Voir **Serrures** (page 63).

Note : L'utilisation d'une clé à télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège en position d'entrée facile.

Note : L'appui sur l'une des commandes de réglage de siège ou de rétroviseur (ou sur une touche de mémorisation) pendant un rappel de mémoire annule l'opération.

Le déplacement du siège s'interrompt lorsque le véhicule roule.

Sièges

Synchronisation d'une position de pré réglage avec votre télécommande ou votre clé à télécommande d'accès intelligent.

Votre véhicule peut enregistrer les positions mémorisées programmées sur trois télécommandes ou clés d'accès intelligent maximum.

1. Contact établi, déplacez les positions mémorisées sur les positions souhaitées.
2. Maintenez enfoncée la touche de pré réglage voulue pendant cinq secondes. Une tonalité retentit au bout de deux secondes environ. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à la deuxième tonalité.
3. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande à synchroniser.

Pour désynchroniser une télécommande, suivre la même procédure – mais à l'opération 3, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Note : Si plus d'une télécommande ou clé d'accès intelligent synchronisée se trouve dans le rayon, la fonction de mémoire adoptera les réglages de la première clé enregistrée.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

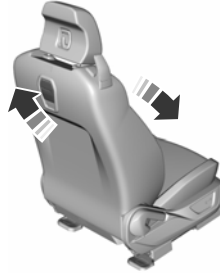
Si vous activez la fonction d'entrée et de sortie faciles, elle déplace automatiquement le siège du conducteur vers l'arrière de cinq centimètres (deux pouces) maximum lorsque vous coupez le contact.

Le siège du conducteur retourne à la position précédente lorsque vous établissez le contact.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 92).

SIÈGES ARRIÈRE

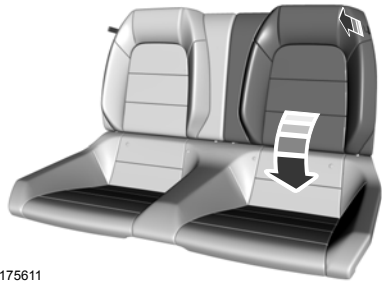
Note : Votre véhicule peut avoir des dossiers divisés que vous devez replier individuellement.



E175692

Utilisez le levier d'inclinaison du dossier du siège avant pour rabattre le dossier du siège afin de faciliter l'accès aux passagers arrière. Ce levier se trouve sur la partie supérieure arrière du siège avant. Le dossier a une mémoire et se verrouille automatiquement à la position d'origine.

Sièges arrière de deuxième rangée divisés rabattables (Selon l'équipement)



E175611

Pour abaisser le(s) dossier(s) :

1. Tirez la sangle pour déverrouiller le dossier.
2. Rabattez le dossier.

Sièges

Lorsque vous relevez le(s) dossier(s), assurez-vous de l'entendre se verrouiller en place. Tirez sur le dossier pour vous assurer qu'il est verrouillé.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

Sièges chauffants

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer.

Note : *Respectez les consignes suivantes :*

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. ceci pourrait décharger la batterie du véhicule.



E146322

Touchez le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Sièges refroidissants (Selon l'équipement)

Les sièges refroidissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.



E146309

Pour utiliser les sièges refroidissants :

Appuyez sur le symbole de siège refroidissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Les réglages plus froids sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges refroidissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez les réactiver.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Système de commande sans fil HomeLink (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que le requièrent les normes de sécurité fédérales américaines (cela comprend les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui n'est pas en mesure de détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces caractéristiques augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Note : Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez jamais le système lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

Note : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Note : Nous recommandons, au moment de la vente ou à la fin du bail de location du véhicule, d'effacer les fonctions programmées à des fins de sécurité. Consultez le paragraphe Effacement des codes des boutons de fonction plus loin dans cette section.

Note : Vous pouvez programmer un maximum de trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Consultez le paragraphe Effacement des codes des boutons de fonction plus loin dans cette section.



E142657

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

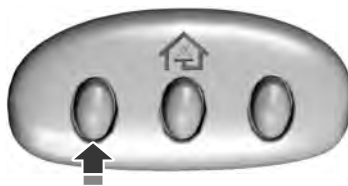
Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Outre les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour commander des portails, des systèmes de sécurité, des serrures de porte d'entrée et l'éclairage de la maison ou du bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en ligne à l'adresse www.homelink.com ou en composant sans frais le 1-800-355-3515.

Programmation dans le véhicule

Ce processus permet de programmer votre télécommande portative et le bouton du système de commande HomeLink dans votre véhicule.

Note : Insérez une nouvelle pile dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.



E142658

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, amenez le commutateur d'allumage à la position **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Tenez la télécommande portative de votre ouvre-porte de garage à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du système de commande HomeLink à programmer.
3. En utilisant vos deux mains, maintenez simultanément enfoncés le bouton du système de commande HomeLink et le bouton de la télécommande portative. NE relâchez PAS un bouton tant que le témoin du système de commande HomeLink ne clignote pas lentement, puis rapidement. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin clignote rapidement. Le clignotement rapide indique la réussite du jumelage.
4. Appuyez sur le bouton du système de commande HomeLink que vous avez programmé durant cinq secondes. Vous devez peut-être exécuter cette intervention deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin du système de commande HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Consultez le paragraphe **Programmation du moteur de votre porte de garage** plus loin dans la présente section.

Si le témoin clignote rapidement durant 2 secondes, puis demeure allumé, le système de commande HomeLink n'est toujours pas programmé. Procédez comme suit :

Maintenez le bouton du système de commande HomeLink enfoncé tout en appuyant brièvement sur le bouton de la télécommande portative toutes les 2 secondes. Le témoin du système de commande HomeLink clignote lentement, puis rapidement lorsque le bouton de fonction du système de commande HomeLink reconnaît et accepte le signal radiofréquence de la télécommande portative.

Au terme de la programmation du bouton système de commande HomeLink, commencez à programmer le moteur de votre ouvre-porte de garage.

Note : *Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.*



E142659

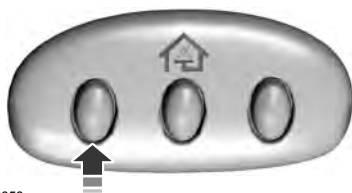
Répétez les étapes 1 à 4 pour programmer d'autres boutons.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.homelink.com ou au 1-800-355-3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

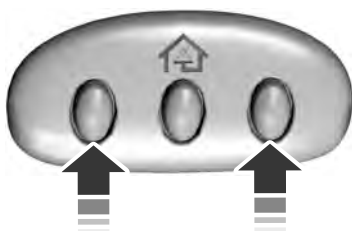


E142658

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette étape. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Effacement des codes des boutons de fonction

Note : Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.



E142660

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignotent rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque les témoins clignent. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

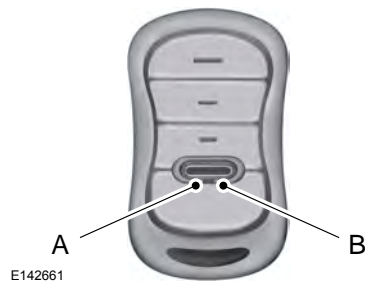
1. Appuyez sur le bouton voulu et maintenez-le enfoncé. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour toute question ou commentaire, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.homelink.com ou composez le 1-800-355-3515.

Programmation avec un ouvre-porte de garage Genie Intellicode 2

Note : La télécommande Genie Intellicode 2 doit déjà être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.

Note : Pour programmer le système HomeLink sur la télécommande, activez d'abord le mode de programmation de la télécommande.



E142661

- A. Témoin rouge
- B. Témoin vert

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)

1. Appuyez sur un des boutons de la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe de vert au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer l'accès au mode de programmation. Le témoin est rouge si tout s'est déroulé correctement.
3. Tenez la télécommande à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du pare-soleil à programmer.
4. Appuyez sur le bouton Genie programmé sur la télécommande portative et sur le bouton à programmer, puis maintenez-les enfoncés. Le témoin du pare-soleil clignote rapidement lorsque la programmation est réussie.

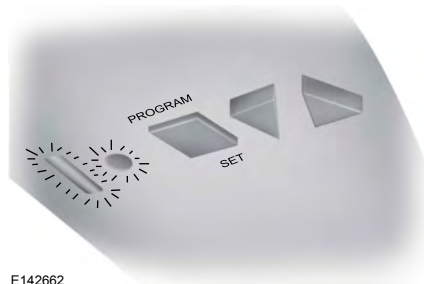
Note : La télécommande Genie transmet jusqu'à 30 secondes. Si le système HomeLink n'est pas programmé dans les 30 secondes, vous devrez appuyer de nouveau sur la télécommande Genie. Si le témoin de la télécommande Genie s'allume en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le voyant s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.

Une fois le système HomeLink correctement programmé, vous devez désactiver le mode de programmation de la télécommande Genie. Pour ce faire :

1. Appuyez sur le bouton Genie déjà programmé sur la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du rouge au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la sortie du mode de programmation. Le témoin passe au vert si tout s'est déroulé correctement.

Programmation du système HomeLink avec le moteur d'ouvre-porte de garage Genie Intellicode

Note : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.



E142662

1. Appuyez sur le bouton de programmation du moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux témoins bleus s'allument.
2. Relâchez le bouton de programmation. Seul le plus petit témoin rond devrait être allumé.
3. Appuyez brièvement sur le bouton de programmation. Le plus grand témoin violet clignote.

Note : Vous devez exécuter les deux étapes suivantes en moins de 30 secondes.

4. Appuyez brièvement sur le bouton de la télécommande portative Genie Intellicode 2 antérieurement programmé. Les deux témoins du moteur de l'ouvre-porte de garage devraient maintenant clignoter en violet.
5. Appuyez sur le bouton antérieurement programmé du pare-soleil durant 2 secondes. Répétez cette étape jusqu'à 3 fois jusqu'à ce que la porte de garage se déplace.

La programmation est terminée.

Suppression de la programmation d'un dispositif du système HomeLink

Pour effacer la programmation des trois boutons du système HomeLink, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le témoin commence à clignoter dans les 10 à 20 secondes. À ce moment, la programmation devrait être effacée des boutons. La programmation est maintenant effacée et le témoin devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsqu'un des trois boutons du système HomeLink est enfoncé.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant 12 V c.c.

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans la prise de l'allume-cigare (selon l'équipement). Toute utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie et causer un incendie ou des blessures graves.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité. Pour empêcher la batterie de se décharger accidentellement :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur n'est pas en marche;
- ne laissez pas d'appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Note : *La batterie se déchargera si la prise est utilisée sans que le moteur ne tourne. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le moteur.*

Note : *N'insérez pas d'objets autre qu'une fiche d'alimentation des accessoires dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible.*

Note : *N'y suspendez ni accessoire ni support d'accessoire.*

Note : *Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 volts c.c. ou 180 watts, faute de quoi un fusible pourrait griller.*

Note : *Laissez toujours fermé le couvercle de la prise de courant lorsque la prise est inutilisée.*

Emplacements

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- sur la planche de bord;
- dans le compartiment de rangement de la console centrale.

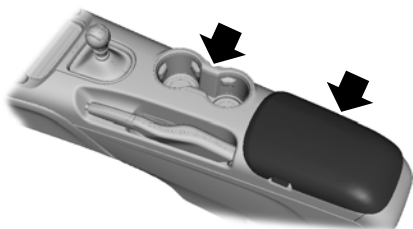
Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent se renverser, par exemple.

La console comprend

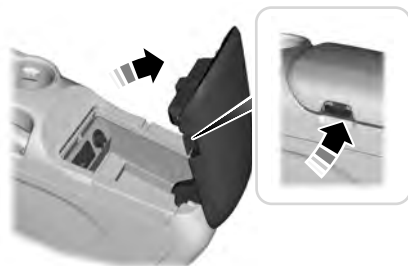
- Porte-gobelets
- Bac de rangement



E175705

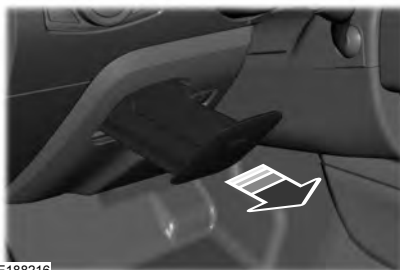
Soulevez le loquet pour ouvrir le bac de rangement et utiliser les éléments suivants :

- Prise de courant auxiliaire
- Prise d'entrée audio auxiliaire
- Port USB
- Centrale multimédia



E175706

PORTE-VERRES



E188216

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir. Tirez sur le plateau.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

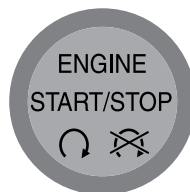
Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Note : Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.

Note : Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Modes d'allumage



E146431

Le système de démarrage sans clé comporte trois modes :

Arrêt : contact coupé.

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton une fois que l'allumage est en mode contact ou lorsque le moteur tourne mais que le véhicule ne se déplace pas.

Contact : tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins et indicateurs s'allument.

- Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.

Démarrage : permet de faire démarrer le moteur.

Démarrage et arrêt du moteur

- Appuyez sur la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou sur la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle), puis enfoncez la touche (peu importe la durée). Un témoin sur la touche s'allume lorsque le contact est établi et lorsque le moteur démarre.

DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DE LA DIRECTION (Selon l'équipement)

Le volant se bloque automatiquement lorsque vous quittez le véhicule en emmenant la clé d'accès intelligent avec vous. Le volant se débloque automatiquement lorsque vous pénétrez dans le véhicule avec une clé d'accès intelligent.

Note : *Si le volant ne se débloque pas complètement, vous devrez peut-être le tourner vers la gauche ou la droite. Cela peut se produire dans certaines situations, en cas de stationnement sur une pente prononcée par exemple.*

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Après le démarrage, le régime de ralenti est plus élevé pour réchauffer plus rapidement le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Note : *Vous pouvez lancer le moteur durant 60 secondes au total (sans que le moteur ne démarre) avant que le système de démarrage passe temporairement hors fonction. Les 60 secondes ne sont pas nécessairement consécutives. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois pendant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur ne démarre, vous atteignez la limite de 60 secondes. Un message apparaît sur l'écran d'information indiquant que vous avez dépassé la période de lancement du moteur. Vous ne pouvez plus essayer de démarrer le moteur pendant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, vous êtes limité à une période de lancement du moteur de 15 secondes. Vous devrez attendre 60 minutes avant de pouvoir lancer à nouveau le moteur pendant 60 secondes.*

Avant le démarrage, vérifiez ce qui suit :

- assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité;
- assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques sont hors fonction;
- assurez-vous que le frein de stationnement est serré;
- placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).

Note : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

Note : *Votre clé d'accès intelligent (IA) doit se trouver dans le véhicule afin de sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (P).*

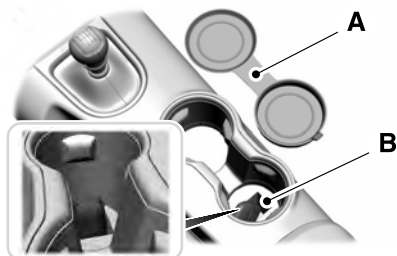
1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton.

Le système ne fonctionne pas si :

- les fréquences de la clé sont brouillées;
- la pile de la clé est à plat.

Démarrage et arrêt du moteur

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :



E174956

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) dans le porte-gobelet.
2. Placez la télécommande dans la fente de secours (B), boutons dirigés vers le haut et anneau porte-clés vers l'avant du véhicule.
3. Avec la clé dans cette position, enfoncez la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle) puis le bouton poussoir de démarrage pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes suivant son arrêt même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

Dans les 20 secondes suivant l'arrêt du moteur, enfoncez la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle) et appuyez sur le bouton. Une fois le délai de 20 secondes écoulé, vous ne pourrez plus faire démarrer le moteur sans la présence d'une clé dans le véhicule.

Lorsque le moteur a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton, même si aucune clé valide n'a été détectée. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le moteur est en marche, le système recherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, enfoncez complètement la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement la pédale de débrayage et serrez le frein à main.
2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
4. Démarrez le moteur.

Arrêt automatique du moteur

Votre véhicule est équipé d'un dispositif qui arrête automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une longue période. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche un compte à rebours de 30 secondes avant l'arrêt du moteur. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le moteur a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule normalement.

Démarrage et arrêt du moteur

Désactivation de l'arrêt automatique du moteur

Note : Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique du moteur. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.

Vous pouvez neutraliser l'arrêt du moteur ou remettre à zéro la minuterie à tout moment pendant le compte à rebours de 30 secondes de la façon suivante :

- Vous pouvez remettre la minuterie à zéro en actionnant une commande (par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt automatique à tout moment lorsque le contact est établi (pour le cycle d'allumage actuel seulement). Pour ce faire, utilisez l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 92).
- Pendant le compte à rebours qui précède l'arrêt du moteur, le système vous invite à sélectionner les options OK (accepter) ou RESET (réinitialiser) (selon le type d'écran d'information de votre véhicule) pour désactiver temporairement cette fonction (pour le cycle d'allumage actuel seulement).

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt

1. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Note : Cela coupe le contact et met hors tension tous les circuits électriques, les voyants et les témoins.

Note : Si le moteur tourne au ralenti durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule n'est pas complètement arrêté, l'assistance du freinage et de la direction cesse de fonctionner. La direction ne se verrouille pas mais un effort supérieur devient nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, témoins et indicateurs peuvent également être hors tension.

1. Placez le levier sélecteur en position point mort (N) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois le véhicule immobilisé, placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
3. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant une seconde, ou appuyez sur le bouton trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des vapeurs d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Démarrage et arrêt du moteur

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre l'une des mesures suivantes :

- ouvrez les fenêtres d'au moins 1 in (2,5 cm);
- réglez votre système de chauffage et de climatisation sur « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

Note : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.

Démarrage et arrêt du moteur

- Assurez-vous que le chauffe-moteur est débranché et correctement rangé avant de conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.



Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas à la masse.

- éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein.
- l'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.

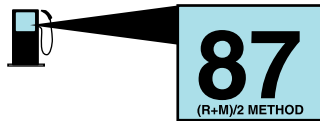
Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

Carburant et remplissage

- les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de maux graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.
- de carburant contenant l'additif rehausseur d'octane, méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse;
- de carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

Note : L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou nuire aux performances du véhicule. Tout dommage au véhicule causé par l'utilisation d'un carburant non recommandé ne sera pas couvert par la garantie.

Indice d'octane recommandé



E161513

Ne vous inquiétez pas si le moteur produit de légers cognements occasionnels. Toutefois, si le moteur émet un fort cognement dans la plupart des conditions de conduite alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dégâts au moteur.

Moteurs 2,3 L EcoBoost et 5 L V8

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits ordinaires avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions situées en altitude. Nous déconseillons l'utilisation de carburants avec un indice d'octane inférieur à 87.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié

Utilisez uniquement du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec un maximum de 15 % d'éthanol dans votre véhicule à essence. Si votre véhicule est à carburant mixte, il arborera une étiquette jaune sur la trappe de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.

N'utilisez pas :

- de carburant contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E-85;
- de carburant contenant du méthanol;
- de carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composés à base de manganèse;

Carburant et remplissage

En vue d'améliorer les performances, nous vous recommandons l'utilisation de supercarburant pour service dur, comme le remorquage.

Moteurs 3,7 L V6

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits ordinaires avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions situées en altitude. Nous déconseillons l'utilisation de carburants avec un indice d'octane inférieur à 87.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche. Cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

À savoir en cas de panne sèche :

- Une fois que vous aurez fait le plein, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement sera de quelques secondes supérieure à la normale.
- Normalement, l'ajout de 1,0 gal (3,8 L) de carburant suffit à redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et qu'il se trouve sur une pente abrupte, une quantité supérieure à 1,0 gal (3,8 L) de carburant peut être nécessaire.
- Le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer. Pour plus de renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur, Voir **Témoins et indicateurs** (page 88).
- Pour des renseignements relatifs au calcul de l'autonomie restante, Voir **Combiné des instruments** (page 86).

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel en faisant levier ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

Note: Utilisez l'entonnoir fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.

Observez les instructions suivantes pour ravitailler un véhicule équipé du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel au moyen d'un bidon de carburant :



E142668









1. Repérez l'entonnoir en plastique blanc dans le compartiment de la roue de secours.
2. Insérez lentement le bec du bidon dans l'orifice de remplissage.

Carburant et remplissage




- Remplissez le réservoir au moyen du bidon de carburant.
- Une fois que vous avez terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut de manière adéquate. Si vous décidez de mettre au rebut l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres chez votre concessionnaire autorisé. N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce. Ils ne sont pas conçus pour le système Easy Fuel et peuvent l'endommager. L'entonnoir fourni a été spécialement conçu pour être utilisé en toute sécurité avec votre véhicule.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS

-  Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures.
-  Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.
-  Arrêtez votre moteur lorsque vous faites le plein.
-  Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.
-  Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.
-  Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein. La loi l'interdit en certains endroits.
-  Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.
-  N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

AVERTISSEMENTS


-  Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.
-  Arrêtez le ravitaillement après la deuxième coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.
-  Ne retirez pas le pistolet de distribution d'essence de sa position complètement insérée lors du ravitaillement.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Déposez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- Ne remplissez jamais le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™

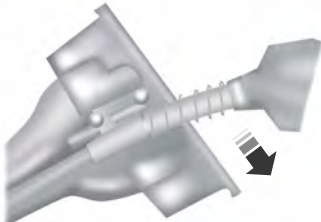
AVERTISSEMENT

-  Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Carburant et remplissage

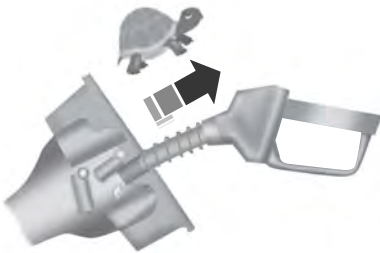
Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le contact.
2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.



E156032

3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré pour ouvrir les deux trappes jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage. Tenez la poignée plus haute pendant l'insertion pour faciliter l'accès.



E154765

4. Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

Note : *Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas excessivement le réservoir. Le tube de remplissage est équipé d'un trou d'évacuation. Tout débordement de carburant dû à un remplissage excessif peut s'écouler par le trou d'évacuation et s'égoutter sur le sol.*

Si l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé, le message **VÉRIFIER L'ORIFICE DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT** pourrait s'afficher au tableau de bord.

Dès que possible, procédez comme suit :

1. Arrêtez le véhicule dès que possible et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.
3. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule pour que le clapet de l'orifice de remplissage puisse se refermer correctement. Cela aura pour effet de déloger tout débris pouvant compromettre l'étanchéité du clapet.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Le message pourrait ne s'effacer qu'après plusieurs cycles de conduite. Un cycle de conduite consiste en un démarrage du moteur (plus de 4 heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain ou routier. Si vous persistez à rouler alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

Carburant et remplissage

CONSOMMATION DE CARBURANT

La contenance affichée pour votre réservoir de carburant comprend la quantité de carburant indiquée par la jauge plus une réserve de carburant qui demeure lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide. Voir **Capacités et spécifications** (page 305).

- La réserve à vide permet de garantir que vous ne tomberez pas en panne sèche avant que la jauge indique un réservoir vide.
- En raison de la réserve à vide, il est possible que la quantité de carburant ajouté ne corresponde pas à la contenance annoncée du réservoir, même si la jauge de carburant signale que le réservoir est vide.

Note : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- coupez toujours le contact avant de procéder au ravitaillement. Si vous laissez le moteur en marche, vous obtiendrez une mesure imprécise;
- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1000. mi (1 600 km) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 2000. mi (3 000 km) à 3000. mi (5 000 km). De plus, les dépenses en carburant, la fréquence des pleins et les lectures de la jauge de carburant ne permettent pas de mesurer précisément la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au kilométrage actuel.
5. Calculez la consommation en multipliant les litres consommés par 100, puis en divisant le résultat par le nombre de kilomètres parcourus (pour le système impérial, divisez les milles parcourus par les gallons consommés).

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation de carburant augmente lorsque la température est basse.


Carburant et remplissage

Conditions de conduite

- Le transport d'une charge lourde ou la traction d'une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool peut augmenter la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors des courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur route plate que sur route vallonnée.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS

 Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

AVERTISSEMENTS



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant indiqué.
- Veillez à ne pas tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les interventions indiquées dans le calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et la performance de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

Carburant et remplissage

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Autodiagnostic embarqués (OBD-II)

Votre véhicule est doté d'un système de diagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce système protège l'environnement en assurant en tout temps la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Le circuit OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente.

Exemples d'anomalies intermittentes :

- le véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;
- carburant de mauvaise qualité ou qui contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;
- l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 144).
- conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II puissent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite continue lorsque le témoin

Carburant et remplissage

d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de la consommation, une fluidité moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains états, provinces et villes peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez Autodiagnosics embarqués (OBD-II).

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit

fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devrez peut-être effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

Roulez sur autoroute pendant 15 minutes, puis en zone urbaine pendant 20 minutes au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures sans démarrer le moteur. Démarrez ensuite le moteur et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devrez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

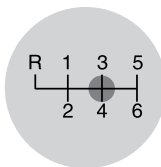
Boîte de vitesses

BOÎTE MANUELLE

Utilisation de l'embrayage

Note : Si vous n'enfoncez pas la pédale de débrayage jusqu'au plancher, les changements de rapports peuvent générer davantage d'efforts et user prématurément des composants de la boîte de vitesses, voire l'endommager.

Note : Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez pas de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. De telles manœuvres réduisent la durée de vie de l'embrayage et pourraient annuler la garantie de l'embrayage.



E144954

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Pour démarrer le moteur :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage, puis mettez le levier sélecteur au point mort.
3. Démarrez le moteur.

4. Appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier sélecteur à la position désirée : première (1) ou marche arrière (R).
5. Desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement l'accélérateur.

Durant chaque changement de rapport, la pédale de débrayage doit être enfoncée jusqu'au plancher. Assurez-vous que le tapis est bien placé afin qu'il n'empêche pas l'enfoncement complet de la pédale de débrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Note : Ne rétrogradez pas en première (1) si vous roulez à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h). Cela endommagerait l'embrayage.

2,3 L

Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 - 2	15 mph (24 km/h)
2 - 3	24 mph (39 km/h)
3 - 4	35 mph (56 km/h)
4 - 5	41 mph (66 km/h)
5 - 6	50 mph (80 km/h)

Boîte de vitesses

3,7 L avec rapport de pont de 3,15

Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 - 2	13 mph (21 km/h)
2 - 3	26 mph (42 km/h)
3 - 4	37 mph (60 km/h)
4 - 5	43 mph (69 km/h)
5 - 6	59 mph (95 km/h)

3,7 L avec rapport de pont de 3,55

Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 - 2	13 mph (21 km/h)
2 - 3	24 mph (39 km/h)
3 - 4	33 mph (53 km/h)
4 - 5	39 mph (63 km/h)
5 - 6	43 mph (69 km/h)

5 L

Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 - 2	13 mph (21 km/h)
2 - 3	24 mph (39 km/h)

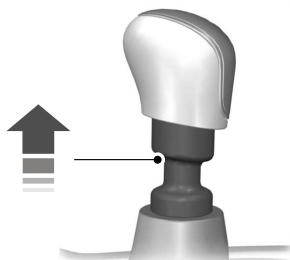
Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant)

3 - 4	31 mph (50 km/h)
4 - 5	39 mph (63 km/h)
5 - 6	43 mph (69 km/h)

Marche arrière

Note : Immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.
2. Passez en marche arrière (R) en soulevant la bague placée sous le pommeau du levier de vitesses, puis en déplaçant le levier complètement vers la gauche, puis vers l'avant.



E99067

Note : Le levier de vitesses ne peut passer en marche arrière (R) qu'en soulevant la bague placée sous le pommeau du levier avant d'engager ce rapport. Il s'agit d'une fonction de verrouillage qui empêche la boîte de vitesses de s'engager accidentellement en marche arrière (R) alors que vous souhaitez sélectionner la première (1).

Boîte de vitesses

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et ramenez le levier de vitesses au point mort. Relâchez momentanément la pédale de débrayage, puis soulevez la bague pour repasser en marche arrière (R).

Stationnement de votre véhicule

AVERTISSEMENT



Ne laissez pas le véhicule en stationnement avec la boîte de vitesses au point mort (N). Le véhicule pourrait se déplacer inopinément et blesser quelqu'un. Passez la première vitesse (1) et serrez le frein de stationnement.

Pour stationner votre véhicule :

1. Enfoncez la pédale de frein et placez le levier sélecteur au point mort.
2. Serrez le frein de stationnement, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, puis engagez la première vitesse (1).
3. Coupez le contact.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est verrouillé en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

AVERTISSEMENTS



N'appuyez pas sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur simultanément. Si vous appuyez sur les deux pédales simultanément pendant plus de trois secondes, le régime moteur sera limité, ce qui risque d'entraîner une vitesse de conduite difficile à maintenir en circulation et de provoquer des blessures graves.

Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique

Pour engager un rapport :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez et maintenez enfoncé le bouton situé sur le dessus du levier de vitesse.
3. Placez le levier sélecteur sur le rapport que vous souhaitez engager.
4. Relâchez le bouton et votre boîte de vitesses restera dans le rapport sélectionné.



E174572

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner. Immobilisez complètement le véhicule avant de placer votre véhicule en position de stationnement (P) ou de l'en sortir.

Boîte de vitesses

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesse est en position de marche arrière (R), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de passer en position de marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque la levier de vitesse est au point mort (N), vous pouvez démarrer le moteur de votre véhicule et les roues peuvent tourner librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

En conduite normale, la position marche avant (D) utilise les vitesses de la première à la sixième pour garantir une consommation de carburant optimale.

Sport (S)

Le déplacement du levier sélecteur à la position S (sport) :

- offre davantage de frein moteur et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs afin d'améliorer les performances dans les montées, sur routes vallonnées ou en région montagneuse. Le régime du moteur peut augmenter lorsque le frein moteur ralentit le véhicule;
- utilise davantage les rapports inférieurs dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique;
- la sélection des rapports s'effectue plus rapidement et à un régime moteur plus élevé.

Boîte de vitesses automatique SelectShift™

Votre boîte de vitesses automatique SelectShift vous donne la possibilité de changer de vitesse manuellement.

Avec votre véhicule en position de marche avant (D), les palettes procurent une commande manuelle temporaire. Elles vous permettent de changer de rapport rapidement sans lâcher le volant.

Vous pouvez obtenir une commande manuelle totale en plaçant le levier de vitesse en position sport (S).

- Actionnez brièvement la palette droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Actionnez brièvement la palette gauche (-) pour rétrograder.



Le système détermine lorsque le mode de commande manuelle temporaire n'est plus utilisé et reprend le mode de commande automatique.

Passez le rapport supérieur à la vitesse recommandée selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une consommation de carburant optimale)	
Changement de rapport de :	
1 - 2	24 km/h (15 mi/h)
2 - 3	40 km/h (25 mi/h)
3 - 4	64 km/h (40 mi/h)
4 - 5	72 km/h (45 mi/h)
5 - 6	80 km/h (50 mi/h)

Le tableau de bord affiche la vitesse sélectionnée en cours.

Boîte de vitesses

La boîte de vitesses passe automatiquement au rapport supérieur si votre régime moteur est trop élevé ou rétrograde si votre régime moteur est trop bas.

Note : Le système reste en mode de commande manuelle jusqu'à ce que vous changiez de sélection, par exemple Marche avant (D).

Note : Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en surrégime sans engager un rapport supérieur.

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.



En procédant ainsi, vous enlevez votre véhicule de sa position de stationnement, ce qui signifie qu'il peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.



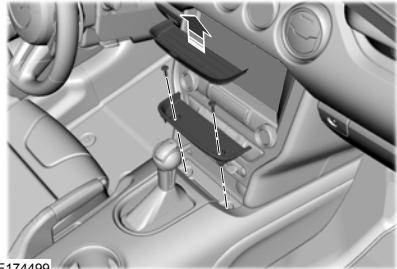
Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Note : Contactez un concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Note : Cette fonction est désactivée pour certains marchés.

Utilisez le levier d'interverrouillage frein-levier sélecteur pour déplacer le levier sélecteur de la position de stationnement (P) dans le cas d'une anomalie électrique ou si la batterie du véhicule est déchargée.

Serrez le frein de stationnement et coupez le contact avant d'effectuer ces étapes.



E174499

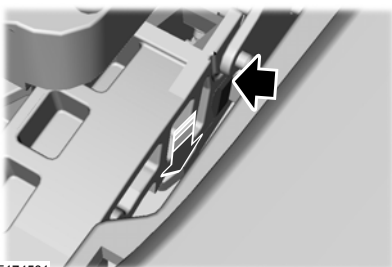
1. Retirez le couvercle en caoutchouc, les deux vis et le plateau de rangement situés à l'avant de la console centrale.



E184747

2. À l'aide d'un tournevis à lame plate ou d'un outil similaire, retirez l'enjoliveur chromé et le support de changement de rapport situés à la base du levier sélecteur.

Boîte de vitesses



E174501

3. Repérez le levier de déverrouillage blanc et faites-le coulisser vers l'avant tout en déplaçant le levier de vitesse de la position de stationnement (P) à la position de point mort (N).
4. Réinstallez la console.
5. Démarrez votre véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction est conçue pour accroître la durabilité de la boîte de vitesses et pour garantir une qualité constante des changements de rapport pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf peuvent être plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptatif réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses. En outre, à chaque déconnexion de la batterie ou lorsque vous la remplacez, le système doit réapprendre la stratégie.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Note : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager si vous passez successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Pont arrière

DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales de conduite, le fonctionnement du pont à glissement limité est identique à celui d'un pont arrière standard. Ce type de pont peut émettre de légers bruits ou vibrations en virages serrés à faible vitesse. Ce phénomène est normal et n'indique pas un dysfonctionnement du pont.

Ponts Traction-Lok™ et TORSEN™ (selon l'équipement) (Selon l'équipement)

Ces ponts améliorent l'adhérence sur chaussée glissante et route non revêtue, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales, leur fonctionnement est identique à celui d'un pont arrière standard.

L'utilisation prolongée de pneus de dimensions différentes de celles préconisées par le constructeur sur ces types de ponts peut nuire de manière permanente à leur efficacité. Cette perte d'efficacité n'influe pas sur la conduite normale et ne devrait pas être perceptible.

GÉNÉRALITÉS

Note : Des bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Note : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même dans des conditions normales de conduite. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues en alliage** (page 265).



Voir **Témoins et indicateurs** (page 88).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Système de priorité des freins sur l'accélérateur

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Vérifiez que la pédale d'accélérateur se déplace librement. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle procure une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée et peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Système de freinage antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, s'il demeure allumé ou s'il clignote, ceci peut indiquer que le système est désactivé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.



Si le témoin de frein s'allume lorsque vous desserrez le frein de stationnement, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCCAGE

Note : Lorsque les freins antiblocage sont en fonction, la pédale de frein est pompée et sa course peut être supérieure. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

Freins

Les freins antiblocage n'éliminent pas les risques lorsque :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède;
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage;
- vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée;
- la chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.



Serrez toujours le frein de stationnement à fond et assurez-vous que le levier sélecteur est bien verrouillé à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première (1) (boîte de vitesses manuelle).

Pour serrer le frein de stationnement, tirez le levier de frein à main le plus haut possible.

Pour desserrer le frein de stationnement :

1. Appuyez sur le bouton situé à l'extrémité du levier de frein de stationnement et maintenez-le enfoncé.
2. Tirez légèrement sur la poignée puis appuyez vers le bas.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) ou à la première vitesse pour la boîte de vitesses manuelle.



Vous devez rester dans votre véhicule une fois que vous avez activé le système.



En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.



Le système se désactive en cas de surrégime du moteur ou si une anomalie est détectée.

Le système permet de faciliter le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est actif, votre véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après que vous ayez relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que le véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement sur une pente qui pourrait entraîner un recul important du véhicule. Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, vous pouvez désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 92). Le système reste activé ou désactivé en fonction du dernier réglage effectué.

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule demeure immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins se desserrent automatiquement.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

Dans certains cas (si le véhicule est enlisé dans la neige ou la boue par exemple), il peut être utile de désactiver le système antipatinage. Ceci permettra aux roues de patiner avec la pleine puissance du moteur.



E166706

Vous pouvez désactiver l'antipatinage en actionnant la touche du contrôle de stabilité. Votre véhicule pourra appliquer des limitations à cette fonction. Voir **Principes de fonctionnement** (page 57). Cette touche se trouve dans la partie centrale inférieure de la planche de bord.

Témoins et messages liés au système

AVERTISSEMENT



Si une anomalie du système antipatinage est détectée, le témoin de contrôle de stabilité s'allume de manière continue. Vérifiez que l'antipatinage n'a pas été manuellement désactivé au moyen du bouton de contrôle de stabilité. Si le témoin de contrôle de stabilité reste allumé en permanence, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



Le témoin de contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une situation de conduite active le contrôle de stabilité.



Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque vous désactivez l'antipatinage ou si un problème survient au niveau du système de contrôle de stabilité.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule impliquant le système de freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des roues ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif AdvanceTrac. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac. Il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif antilacet AdvanceTrac. Une réduction de l'efficacité du dispositif antilacet AdvanceTrac peut augmenter les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles.



N'oubliez pas que même la technologie la plus raffinée ne peut contrer les lois de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Des manœuvres brusques, quelles que soient les conditions routières, peuvent causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif antilacet AdvanceTrac révèle que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles sont accrus. **RALENTISSEZ** si votre dispositif antilacet AdvanceTrac entre en fonction.

AVERTISSEMENTS



Si une anomalie du système antipatinage est détectée, le témoin de contrôle de stabilité s'allume en continu. Vérifiez que l'antipatinage n'a pas été manuellement désactivé au moyen du bouton de contrôle de stabilité. Si le témoin de contrôle de stabilité demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



Le témoin de contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une situation de conduite active le contrôle de stabilité.



Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque vous désactivez le contrôle de stabilité ou sélectionnez des modes de contrôle de stabilité alternatifs.

Le dispositif antilacet AdvanceTrac vous aide à conserver la maîtrise de votre véhicule sur une chaussée glissante. La partie contrôle électronique de stabilité du système aide à éviter les dérapages et les glissements latéraux. Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 160).

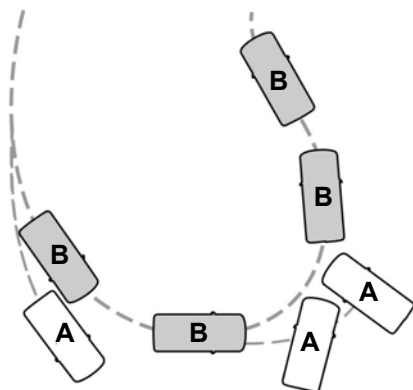
Contrôle de stabilité

AdvanceTrac en maîtrise sur une chaussée glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

AdvanceTrac™

Le système est automatiquement activé lorsque vous faites démarrer le moteur. La partie contrôle électronique de stabilité du système est désactivée lorsque la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R) ou, sur certains modèles, si le bouton du contrôle électronique de stabilité est maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes lorsque les freins sont serrés et que le véhicule est à l'arrêt. Vous pouvez désactiver séparément la partie antipatinage du système. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 160).



E72903

- A Véhicule sans dispositif antilacet AdvanceTrac en dérapage.
- B Véhicule à dispositif antilacet

Fonctions AdvanceTrac

Fonctions du bouton	Mode	Témoin de désactivation du contrôle de stabilité	Contrôle électronique de stabilité	Antipatinage
Par défaut au démarrage	-	Allumé pendant la vérification des ampoules	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Antipatinage désactivé	Allumé	Activé	Désactivé

Contrôle de stabilité

Fonctions AdvanceTrac				
Bouton enfoncé rapidement deux fois	Mode Sport (selon l'équipement)	Allumé	Activé	Activé
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes	AdvanceTrac désactivé	Allumé	Désactivé	Désactivé
Bouton à nouveau enfoncé après désactivation	AdvanceTrac entièrement fonctionnel	Éteint	Activé	Activé

Note : *N'utilisez pas le mode Sport sur la voie publique.*

Certains modèles peuvent aussi être équipés d'un mode Sport qui permet au conducteur de réduire l'intervention du système AdvanceTrac et de procurer une expérience de conduite plus sportive. Pour passer en mode Sport, appuyez rapidement sur le bouton de contrôle de stabilité deux fois. Le message apparaît à l'écran d'information pour indiquer que le système est maintenant en mode Sport.

Pour les véhicules équipés de la fonction de mode de conduite sélectionnable, le mode Sport AdvanceTrac n'est pas disponible. Vous pouvez utiliser le mode AdvanceTrac dédié aux performances en sélectionnant le mode de conduite sur circuit. Dans ce mode, l'intervention d'AdvanceTrac est réduite et spécifiquement réglée pour une utilisation sur circuit automobile uniquement et n'est pas adaptée à la conduite sur voie publique. Pour tous les modes de conduite réglables, vous pouvez désactiver la partie antipatinage et AdvanceTrac grâce au bouton AdvanceTrac.

Line Lock (Selon l'équipement)

La fonction « Line Lock » est conçue pour être utilisée sur circuit uniquement (et donc pas sur la voie publique). L'utilisation de cette fonction augmente considérablement l'usure des pneus arrière. Elle est conçue pour mettre les pneus arrière en condition d'adhérence maximale avant une utilisation sur circuit. Line Lock maintient la force de freinage sur les roues avant, ce qui permet aux roues arrière de tourner en produisant un déplacement minimal du véhicule.

Cette fonction est située dans le menu des applications de conduite Track Apps. Effectuez les sélections à partir de la commande de l'écran d'information à 5 positions et en appuyant sur le bouton OK situé sur le volant.

Utilisation de la fonction Line Lock

La fonction Line Lock a trois niveaux de commande :

- lancée;
- engagée;
- désactivée.

Contrôle de stabilité

Lancement de la fonction Line Lock

Le niveau de lancement vérifie que le véhicule est prêt à utiliser la fonction Line Lock et confirme l'intention du conducteur. Suivez les messages sur l'écran d'information pour lancer la fonction Line Lock.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour lancer la fonction Line Lock :

- le véhicule est sur une surface plane;
- le moteur tourne;
- le véhicule roule à moins de 40 km/h (25 mi/h);
- le mode de conduite sélectionnable n'est pas en mode humide (selon l'équipement);
- il n'y a pas d'anomalie d'AdvanceTrac.

Si vous souhaitez annuler la fonction Line Lock alors qu'elle a été lancée, appuyez sur la commande gauche de l'écran d'information. Une fois lancée, la fonction Line Lock est prête à être activée et reste opérationnelle jusqu'à 40 km/h (25 mi/h). Si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mph), la fonction Line Lock s'annule automatiquement.

Engagement de la fonction Line Lock

Suivez les messages sur l'écran d'information pour engager la fonction Line Lock après son lancement. Pour l'engager, enfoncez fermement la pédale de frein. Appuyez ensuite sur le bouton OK. Une fois la fonction engagée, relâchez la pédale de frein. Les freins avant restent serrés mais les freins arrière se desserrent. À ce stade, la minuterie d'engagement est déclenchée et affichée sur l'écran d'information du conducteur.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour engager la fonction Line Lock :

- le véhicule est sur une surface plane;
- le moteur tourne;
- le véhicule est arrêté;
- le frein de stationnement n'est pas serré;
- la porte du conducteur est fermée;
- la boîte de vitesses est dans un rapport de marche avant;
- le mode de conduite sélectionnable n'est pas en mode humide (selon l'équipement);
- il n'y a pas d'anomalie d'AdvanceTrac;
- le volant de direction doit être en position ligne droite.

Désactivation de la fonction Line Lock

Lorsque la fonction Line Lock est engagée, vous pouvez quitter (désactiver) cette fonction à l'aide du bouton OK. Lorsque vous appuyez sur le bouton OK, la fonction Line Lock se désactive immédiatement et le fonctionnement normal du véhicule est rétabli. Lorsque la fonction Line Lock est engagée, une minuterie à compte à rebours indique le temps restant avant la désactivation automatique de la fonction. Si vous dépassez cette durée, ou qu'un autre événement nécessite la désactivation de la fonction Line Lock, le système désactive la fonction en toute sécurité et le fonctionnement normal du véhicule est rétabli.

Note : Si la pédale de frein est enfoncée pendant que la fonction Line Lock est engagée, celle-ci s'annule automatiquement et le fonctionnement normal des freins est rétabli.

Aides au stationnement

AIDE AU STATIONNEMENT

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de

fonctionnement du système décrit dans ce chapitre. Le sonar aide seulement à détecter certains types d'objets (généralement imposants et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement sur une surface plane. Certains objets dont la surface absorbe les ultrasons, les systèmes de contrôle de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes, peuvent avoir une influence sur le fonctionnement du sonar de recul, et notamment réduire ses performances ou le déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.



Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le sonar de recul.



Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets en mouvement ou de petite dimension.

Ce dispositif est conçu pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles immobiles et de grande dimension afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le sonar de recul.



Certains dispositifs ajoutés, tels que des attelages de remorque de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul et entraîner de fausses alertes.

Note: *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du sonar peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Note: *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.*

Note: *Si votre véhicule est doté du dispositif MyKey, il est possible d'empêcher la désactivation du sonar. Voir **Principes de fonctionnement** (page 57).*

Le sonar de recul avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de la zone du pare-chocs. Le dispositif s'active automatiquement lorsque le contact est établi.

Lors de la réception d'un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à une valeur prédéterminée. Le volume de la radio se rétablit à sa valeur initiale lorsque le signal du sonar cesse de retentir.

Système de capteurs arrière

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. Elle retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 12 in (30 cm). Si le sonar détecte un obstacle immobile ou qui s'éloigne à plus de 12 in (30 cm) sur le côté du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.

Aides au stationnement



E130178

La zone de détection s'étend jusqu'à 1,8 mètres (6 pieds) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection est réduite au niveau des angles extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- lors du déplacement du véhicule vers un objet immobile à une vitesse de maximale de 3 mph (5 km/h);
- lorsque le véhicule est immobile et qu'un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h);
- lors du déplacement du véhicule à une vitesse de 3 mph (5 km/h) alors qu'un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h).

Le dispositif n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 12 in (30 cm) du pare-chocs.

Le dispositif indique la distance de l'obstacle sur l'écran de la console centrale (selon l'équipement). Cette indication de distance s'affiche lorsque la marche arrière (R) est engagée.

- à mesure que la distance de l'obstacle diminue (l'obstacle se rapproche), les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule;
- si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Le sonar peut être désactivé à l'aide de l'écran d'information. En cas d'anomalie dans le système, un message d'avertissement apparaît sur l'afficheur multimessage et vous ne pourrez plus activer le système défectueux.

CAMÉRA DE RÉTROVISION

AVERTISSEMENTS



Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la visibilité.



En raison de la couverture limitée que procure la caméra, vous pourriez ne pas voir un obstacle proche d'un angle du pare-chocs ou situé sous le pare-chocs.



Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse élevée pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

Aides au stationnement

AVERTISSEMENTS



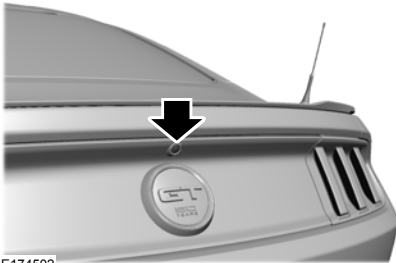
Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de recul et que le coffre à bagages est entrouvert. Si le coffre à bagages est entrouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et le champ visuel sera incorrect. Les lignes de guidage sont absentes lorsque le coffre à bagages est entrouvert.



Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra alors que le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.



La caméra est située sur le coffre.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Le système utilise deux types de guidages pour vous aider à voir ce qui se trouve derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : cette ligne aide le conducteur à aligner le centre du véhicule sur un objet (par exemple une remorque).

Note : Si la boîte de vitesses est en position marche arrière (R) et que le coffre à bagages est entrouvert, aucune fonction de la caméra de marche arrière ne s'affiche.

Note : Si l'image apparaît alors que levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R), faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Note : En situation de tractage, la caméra ne voit que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cela pourrait se révéler insuffisant pour détecter certains obstacles. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorque.

La caméra peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si les feux de recul ne fonctionnent pas;
- lorsque le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif;
- lorsque la caméra est décentrée en raison d'un dommage à la partie arrière de votre véhicule.

Aides au stationnement

Pour accéder à l'un des paramètres du système de caméra de recul, sélectionnez les options de menu ci-dessous sur l'écran tactile lorsque la marche arrière (R) n'est pas engagée :

- Menu > Véhicule > Caméra de recul
- Écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

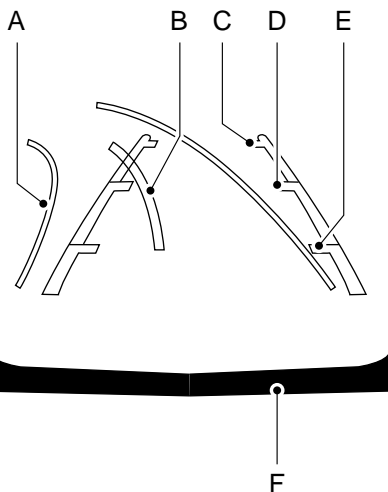
Après avoir modifié un paramètre du système, l'écran tactile affiche un aperçu des fonctions sélectionnées.

Lignes de guidage et ligne centrale

Note : Les lignes de guidage actives et fixes sont uniquement disponibles lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Note : La ligne centrale n'est disponible que si les lignes de guidage actives ou fixes sont en fonction.

Note : En cas de débranchement de la batterie, les lignes de guidage actives pourraient rester hors fonction jusqu'à ce que votre véhicule ait roulé sur une courte distance et dépassé la vitesse de 12 mph (20 km/h).



E142436

- A Lignes de guidage actives
- B Ligne centrale
- C Ligne de guidage fixe : zone verte
- D Ligne de guidage fixe : zone jaune
- E Ligne de guidage fixe : zone rouge
- F Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si la position du volant change pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

Aides au stationnement

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Les lignes de guidage actives ne s'affichent pas lorsque le volant est en position ligne droite.

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière de votre véhicule.

Aide au stationnement améliorée

Note : L'aide au stationnement améliorée est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Note : Le sonar de recul n'est pas efficace à une vitesse supérieure à 3 mph (5 km/h); il pourrait ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

Le système utilise des zones de surbrillance en rouge, jaune ou vert qui apparaissent par-dessus l'image vidéo lorsqu'un objet est détecté par le sonar de recul. L'alerte attire l'attention sur l'objet détecté le plus proche. L'alerte de sonar de recul peut être désactivée et si l'alerte visuelle de sonar de recul est activée, les zones en surbrillance continueront de s'afficher.

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

Véhicules équipés du système MyFord Touch™

Le dispositif fournit une image de votre véhicule et des zones couvertes par les capteurs. Ces zones s'affichent en vert, jaune ou rouge lorsque les capteurs d'aide au stationnement détectent un obstacle dans la zone de détection.



E130178

A	La zone de détection s'étend jusqu'à 1,8 mètres (6 pieds) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection est réduite au niveau des angles extérieurs du pare-chocs.
---	---

Pour plus de renseignements sur la zone de détection et le sonar de recul. Voir **Aide au stationnement** (page 165).

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière votre véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de ce qui vous entoure lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Note : Le zoom manuel est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Note : Lorsque le zoom manuel est activé, seule la ligne centrale est affichée.

Cette fonction vous permet d'obtenir un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule (par exemple, une remorque) Le pare-chocs reste apparent sur l'image agrandie pour vous offrir une référence. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier

Aides au stationnement

sélecteur est en position marche arrière (R). Lorsque le levier sélecteur quitte la position marche arrière (R), cette fonction se désactive automatiquement et doit être réactivée si vous souhaitez l'utiliser par la suite.

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION. Le réglage par défaut du zoom manuel est HORS FONCTION.

Temporisation de la caméra de recul

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 5 mph (8 km/h). Cela se produit lorsque la fonction de temporisation de la caméra de recul est active ou jusqu'à ce qu'un bouton de radio soit enfoncé.

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION. La fonction de temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Programmateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 20. mph (30 km/h).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS

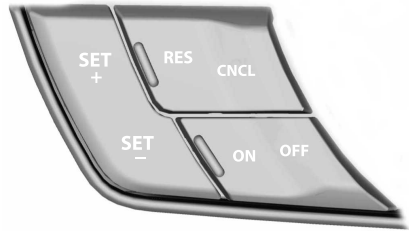


N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense ou sur des routes sinueuses ou glissantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.



Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système ne serre pas les freins. Rétrogradez d'une vitesse pour aider le système à maintenir la vitesse programmée. Vous risqueriez sinon de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.

Note : Le régulateur de vitesse se désactive automatiquement si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.

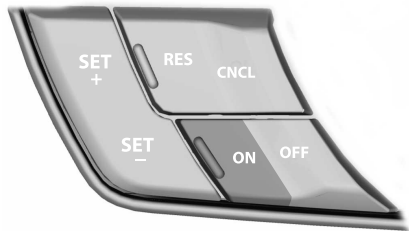


E176993

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur la touche **ON** (marche).



E176994

Le témoin s'affiche au tableau de bord.

Programmation d'une vitesse

1. Accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Programmateur de vitesse

Modification de la vitesse programmée

- Appuyez sur la touche **SET +** ou **SET -** et maintenez-la enfoncée. Relâchez la touche lorsque la vitesse voulue est atteinte.
- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-). La vitesse programmée change par incréments de 2 km/h (1 mi/h) environ.
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche **CNCL** (annuler) ou enfoncez légèrement la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur le bouton **RES** (reprise).

Désactivation du régulateur de vitesse

Note : Vous effacez la vitesse programmée si vous mettez le système hors fonction.

Appuyez brièvement sur le bouton **OFF** (arrêt) ou coupez le contact.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Soyez toujours attentif aux conditions changeantes de la route, particulièrement lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Le régulateur de vitesse adaptatif ne remplace pas une conduite attentive. Si vous ne respectez pas les avertissements qui suivent ou si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.



Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules stationnaires ou qui se déplacent à moins de 10 km/h (6 mi/h).



Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons ou les obstacles sur la route.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules venant en sens inverse dans la même voie.



N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, dans la circulation urbaine, sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.

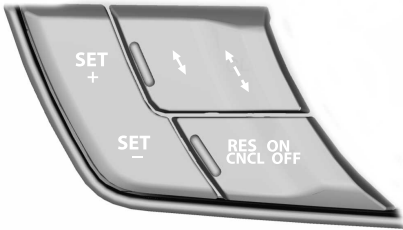


N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

Programmateur de vitesse

Note : En tout temps, vous devez faire preuve de vigilance, conduire prudemment et maîtriser le véhicule.

Le système est conçu pour régler votre vitesse de manière à conserver une distance appropriée entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède dans la même voie. Vous pouvez sélectionner un des quatre réglages de distance.

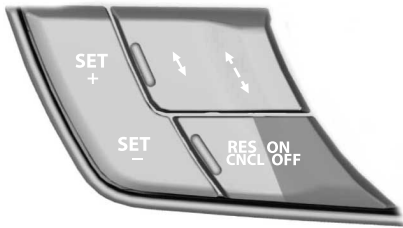


E177068

Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant de direction.

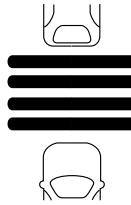
Activation du système

Appuyez brièvement sur le bouton **ON** (marche).



E177069

Le témoin gris s'affiche à l'écran d'information.

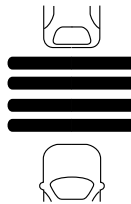


E164805

Le réglage de distance actuel et la mention **SET** (réglage) apparaissent également.

Programmation d'une vitesse

1. Accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+). La vitesse du véhicule est mémorisée.
3. Un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée voulue s'affichent à l'écran d'information.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.



E164805

5. Un graphique de véhicule qui précède s'allume si un véhicule est détecté devant le vôtre.

Note : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut légèrement différer de celle de l'indicateur de vitesse.

Programmeur de vitesse

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne s'immobilisera pas automatiquement, et il ne pourra pas toujours décélérer assez rapidement pour éviter une collision sans l'intervention du conducteur. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.



Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur du radar. Dans certains cas, le système pourrait ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

Note : *Les freins peuvent émettre un bruit lorsqu'ils sont modulés par le régulateur de vitesse adaptatif.*

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède dans votre voie roule plus lentement, la vitesse de votre véhicule s'ajuste automatiquement afin de maintenir une distance de sécurité programmée. Le réglage de la distance est programmable.

Le graphique de véhicule qui précède s'allume.

Le système peut fournir une légère accélération momentanée lorsque vous utilisez le clignotant gauche en suivant un véhicule qui vous précède ce, afin de vous assister au dépassement du véhicule.

Une distance constante sera conservée entre votre véhicule et celui qui vous précède jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère et roule plus vite que votre vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou ne soit plus en vue;
- la vitesse du véhicule passe sous 20 km/h (12 mi/h);
- une nouvelle distance soit programmée.

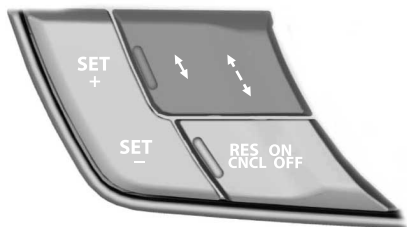
Le véhicule freinera de façon à conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. Le freinage maximal que peut exercer le système est limité. Vous pouvez prendre le pas sur le système en freinant.

Si le système détermine que la puissance de freinage maximale exercée sera insuffisante, il déclenche une alarme sonore tout en poursuivant sa manœuvre de freinage. Vous verrez une barre d'avertissement rouge s'afficher sur le pare-brise. Vous devez alors réagir immédiatement.

Réglage de la distance

Note : *Il vous incombe de sélectionner une distance de sécurité appropriée aux conditions de la route.*

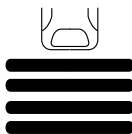
Programmateur de vitesse



E177070

- A Diminution de la distance
- B Augmentation de la distance

Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède en appuyant sur la commande de distance.



E164805



La distance sélectionnée s'affiche sur l'écran d'information comme indiqué par les barres du graphique. Quatre réglages de distance de sécurité sont disponibles.

Régulateur de vitesse adaptatif, réglages de distance entre véhicules

Vitesse programmée mph (km/h)	Affichage graphique, barres indiquées entre les véhicules	Laps de temps, secondes	Distance entre véhicules yd (m)	Comportement dynamique
62 (100)	1	1	31 (28)	Sport
62 (100)	2	1,4	43 (39)	Normal
62 (100)	3	1,8	55 (50)	Normal
62 (100)	4	2,2	67 (61)	Confort

À chaque démarrage du véhicule, le système sélectionne le dernier espace choisi par le conducteur actuel.

Désactivation du système

Appuyez sur la pédale de frein, sur **CNCL** (annuler), ou sur la pédale de débrayage (selon l'équipement). La dernière vitesse programmée sera affichée en gris, mais ne sera pas effacée.

Neutralisation du système

AVERTISSEMENT



Chaque fois que le conducteur neutralise le fonctionnement du système en appuyant sur l'accélérateur, le système ne serre pas automatiquement les freins pour conserver la distance de sécurité entre les véhicules.

Vous pouvez neutraliser la vitesse programmée et l'intervalle de distance en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Programmateur de vitesse



Lorsque vous neutralisez le fonctionnement du système, le témoin vert s'allume et le graphique de véhicule qui précède n'est pas affiché à l'écran d'information.

Le système reprend son fonctionnement lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse moindre s'il est précédé par un véhicule plus lent.

Modification de la vitesse programmée

- Accélérez ou freinez jusqu'à la vitesse voulue, puis appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
- Maintenez le bouton **SET+** ou **SET-** enfoncé jusqu'à ce que la vitesse désirée s'affiche à l'écran d'information. Le véhicule atteindra progressivement la vitesse sélectionnée.
- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-). La vitesse programmée change par incréments de 2 km/h (1 mi/h) environ.

Le système pourrait serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. La vitesse programmée s'affiche en continu à l'écran d'information lorsque le système est en fonction.

Reprise de la vitesse programmée

Note : N'utilisez le bouton de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.

Appuyez brièvement sur la touche **RES** (reprise). Le véhicule revient à la vitesse programmée précédemment. La vitesse programmée s'affiche en continu à l'écran d'information lorsque le système est en fonction.

Désactivation automatique

L'équipement n'est pas opérationnel à des vitesses inférieures à 20 km/h (12 mi/h). Une alarme sonore retentit et le freinage automatique est annulé si le véhicule passe au-dessous de cette vitesse. L'équipement est annulé à faibles vitesses si vous désactivez le contrôle électronique de stabilité.

Utilisation en terrain montagneux

Note : Une alarme sonore retentit et l'équipement se désactive s'il serre les freins pendant une période prolongée. Cela permet aux freins de se refroidir. Le fonctionnement normal du système reprend dès que les freins ont refroidi.

Vous devez sélectionner un rapport inférieur lorsque le système est en fonction dans de longues descentes à fort pourcentage, par exemple sur routes de montagne. Dans de telles situations, un surcroît de frein moteur permet de soulager les freins normaux et de prévenir leur surchauffe.

Mise hors fonction du système

Note : La mémoire de vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.

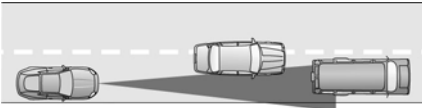
Appuyez brièvement sur le bouton **OFF** (arrêt), ou coupez le contact.

Programmateur de vitesse

Anomalies de détection

Le champ de vision du capteur du radar est limité. Il pourrait ne détecter aucun véhicule ou détecter un véhicule tardivement dans certaines situations. Le graphique de véhicule qui précède ne s'allume pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

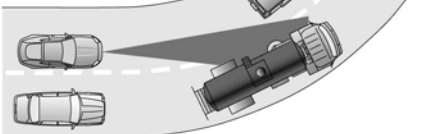
A



B



C



E71621

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

- A Lorsque vous roulez dans une voie différente de celle du véhicule qui vous précède.
- B Lorsque des véhicules s'engagent dans votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont entièrement dans votre voie de circulation.
- C Lorsque la détection des véhicules qui vous précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans ces cas, le système pourrait freiner trop tard ou de façon soudaine. Soyez toujours prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourra changer. Il pourra en résulter des détections manquées ou erronées. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.

Système non disponible

Des situations peuvent provoquer la désactivation du système ou en prévenir l'activation lorsqu'elle est demandée, notamment :

- un capteur obstrué;
- une température élevée des freins;
- une panne du système ou d'un système connexe.

Programmateur de vitesse

Capteur obstrué

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque freinée. Les freins de remorque du marché de la deuxième monte ne fonctionnent pas correctement lorsque vous activez le système, car les freins sont commandés électroniquement. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir de graves blessures.



N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent des dimensions recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de plus de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.



E145632

Un message s'affiche en cas d'obstruction des signaux radar émis par le capteur. Le capteur est situé derrière un cache de bouclier près du côté conducteur, où se trouve la grille inférieure. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas s'il y a un obstacle aux signaux radar. Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant faire afficher ce message ainsi que les mesures à prendre.

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou elle est obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre mais le message est toujours affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
De fortes pluies ou de la neige perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent.
Le véhicule se trouve dans un endroit isolé et il n'y a aucun autre véhicule ni objet à proximité.	Attendez un court instant ou passez en mode régulateur de vitesse normal.

Programmateur de vitesse

En raison de la nature de technologie du radar, il est possible d'obtenir un avertissement de blocage sans pour autant être bloqué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition de blocage s'efface d'elle-même ou après un cycle d'allumage.

Passage au mode de régulateur de vitesse normal

AVERTISSEMENT



Le régulateur de vitesse normal ne freinera pas en présence de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et serrez les freins si nécessaire.

Vous pouvez passer manuellement du mode de régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulateur de vitesse normal au moyen de l'assistance conducteur par écran d'information.



Le témoin du régulateur de vitesse remplace le témoin du régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse normal. Le réglage de distance ne sera pas affiché, le système ne réagira pas automatiquement aux véhicules qui vous précèdent et le freinage automatique ne sera pas activé. Le système se souviendra de ce réglage au prochain démarrage de votre véhicule.

Aides à la conduite

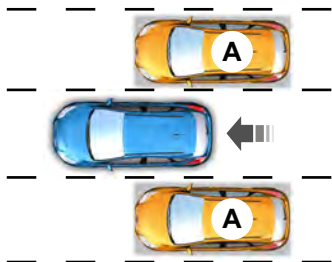
SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Systèmes de surveillance des angles morts (BLIS™) et d'alerte de circulation transversale (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts pour remplacer les rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace pas la prudence au volant.



E124788

Le système d'information sur les angles morts vous aide à vérifier si un véhicule est entré dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 10 ft (3 m) au-delà du pare-chocs. Le système vous avertit si certains véhicules entrent dans la zone d'angle mort lors de la conduite.

AVERTISSEMENT



Pour éviter des blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'alerte de circulation transversale pour vous dispenser de l'usage des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou de la nécessité de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour quitter une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne dispense pas de rester attentif et prudent.

L'alerte de trafic transversal vous avertit de l'approche de véhicules sur les côtés lorsque la boîte de vitesses est en marche arrière (R).

Note : Le système d'information sur les angles morts n'empêche pas le contact avec d'autres véhicules ou objets, ni ne détecte les véhicules stationnés, les personnes, les animaux ou les infrastructures (barrières, glissières de sécurité, arbres, etc.). Il vous signale simplement la présence de véhicules dans les zones d'angle mort.

Note : Lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone d'angle mort, généralement en moins de deux secondes, le système ne se déclenche pas.

Utilisation des systèmes

Le système d'information sur les angles morts entre en fonction lorsque vous démarrez le moteur et que vous conduisez le véhicule en marche avant à plus de 5 mph (8 km/h); il demeure en fonction tant que la boîte de vitesses est à la position marche avant (D) ou point mort (N). Si le levier sélecteur est déplacé hors de la position marche avant (D) ou point mort (N), le système entre en mode

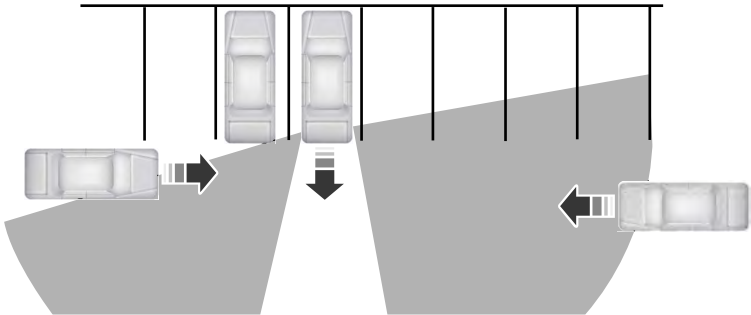
Aides à la conduite

d'alerte de trafic transversal. Une fois repassé en marche avant (D), le système d'information sur les angles morts se rallume lorsque vous conduisez votre véhicule à une vitesse supérieure à 5 mph (8 km/h).

Note : Le système d'information sur les angles morts ne fonctionne pas en marche arrière (R) ni en position de stationnement (P).

Note : Le système d'alerte de circulation transversale détecte les véhicules et les vélos approchant à partir d'une distance de 46 ft (14 m) mais cette distance diminue lorsque les capteurs sont obstrués. Reculer lentement aide à augmenter la zone de couverture des capteurs et leur efficacité.

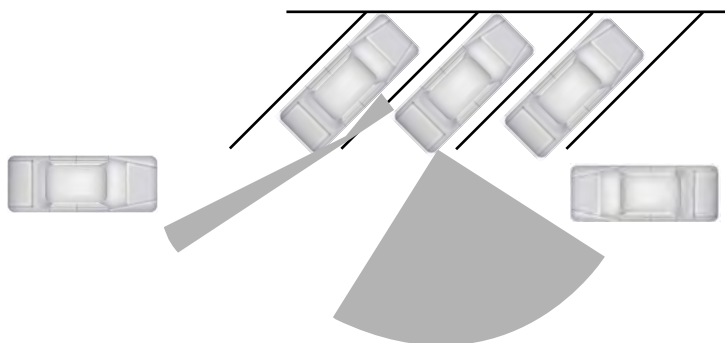
Note : Pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle, l'alerte de trafic transversal n'est active que lorsque la boîte de vitesses est en marche arrière (R). Si votre véhicule recule et que la boîte de vitesses n'est pas en marche arrière (R), l'alerte de trafic transversal n'est pas activée.



E142440

Dans ce premier exemple, le capteur de gauche n'est que partiellement bloqué; la zone de couverture est presque maximale.

Aides à la conduite



E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles peu prononcés. Ici, le capteur gauche est presque totalement bloqué, et la zone de couverture de ce côté est grandement limitée.

Témoins et messages des systèmes



E142442

Le système d'information sur les angles morts et l'alerte de trafic transversal allument un témoin d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. De plus, ce témoin d'alerte jaune clignote si le clignotant est activé alors qu'une alerte du système d'information sur les angles morts est active.

Note : L'indicateur d'alerte s'atténue lorsque le système détecte l'obscurité nocturne.

L'alerte de trafic transversal fait aussi retentir une série de tonalités et un message apparaît sur l'écran d'information pour indiquer qu'un véhicule vient de la droite ou de la gauche. L'alerte de trafic transversal fonctionne de concert avec le sonar de recul qui émet sa propre série de tonalités. Voir **Aide au stationnement** (page 165).

Capteurs de système

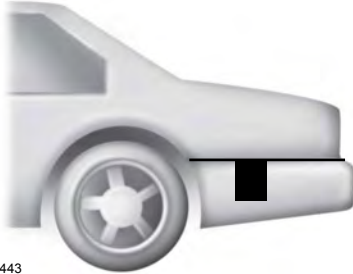
AVERTISSEMENT



Juste avant que le système détecte un état d'obstruction et qu'il en avertisse le conducteur, le nombre d'objets non détectés augmente. Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts pour remplacer les rétroviseurs extérieurs et intérieurs, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace pas la prudence au volant.

Aides à la conduite

Note : Il peut arriver que le système vous signale une obstruction qui n'est pas réelle; ce phénomène est rare et reconnu en tant que fausse alerte. Généralement, une telle condition se corrige d'elle-même ou disparaît au prochain cycle d'allumage.



E142443

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier de pare-chocs, de chaque côté du véhicule. Ne laissez pas la boue, la neige ou les autocollants de pare-chocs obstruer ces zones, car cela pourrait dégrader l'efficacité du système.

Si le système détecte une perte d'efficacité, un message d'avertissement de capteur obstrué ou de faible visibilité apparaît à l'écran d'information et un témoin d'alerte s'allume. L'avertissement de l'écran d'information peut être effacé, mais le témoin d'alerte reste allumé.

Une fois l'obstruction supprimée, vous pouvez réinitialiser le système de deux façons :

- pendant la conduite, le système détecte au moins deux objets;
- lorsque le contact est établi, vous le coupez puis le rétablissez.

Si l'obstruction persiste après le cycle d'établissement et coupure du contact et après avoir conduit dans la circulation, recherchez de nouveau une obstruction.

Causes pouvant provoquer l'affichage d'un message

La surface du radar est sale ou bloquée.	Nettoyez la zone du bouclier à l'avant du radar ou bien éliminez l'obstruction.
La surface du radar n'est pas sale ni bloquée.	Conduisez normalement dans la circulation pendant quelques minutes pour permettre au radar de détecter les véhicules à proximité et d'indiquer qu'il n'est plus obstrué.
Une chute de neige ou de pluie trop forte interfère avec les signaux du radar.	Aucune action n'est nécessaire. Le système se réinitialise automatiquement lorsque la neige ou la pluie diminue ou cesse complètement. N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts ou l'alerte de trafic transversal dans ces conditions.

Limites du système

Le système d'information sur les angles morts et l'alerte de trafic transversal ne sont pas infaillibles; les situations comme de mauvaises conditions météorologiques ou l'accumulation de débris dans la zone des capteurs peuvent limiter leur capacité à détecter les autres véhicules.

Aides à la conduite

Voici d'autres situations qui peuvent limiter les performances du système d'information sur les angles morts :

- certaines manœuvres de véhicules entrant et sortant de la zone d'angle mort;
- les véhicules passant dans la zone d'angle mort à des vitesses très élevées;
- lorsqu'un convoi de véhicules passe dans la zone d'angle mort.

Le fonctionnement du système d'alerte de circulation transversale peut également être limité dans les cas suivants :

- les véhicules adjacents en stationnement ou les objets qui bloquent les capteurs;
- les véhicules passant à une vitesse supérieure à 37 mph (60 km/h);
- déplacement en marche arrière à une vitesse supérieure à 7 mph (12 km/h);
- sortie en marche arrière d'une place de stationnement en épi.

Fausses alertes

Note : *Si votre véhicule est muni d'une barre de remorquage posée en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs détectent la remorque et mettent hors fonction le système d'information sur les angles morts et l'alerte de trafic transversal pour éviter de fausses alertes. Dans le cas de barres de remorquage qui n'ont pas été posées en usine, vous pouvez désactiver manuellement le système d'information sur les angles morts.*

Le système d'information sur les angles morts ou l'alerte de trafic transversal peut parfois émettre une fausse alerte en allumant le témoin d'alerte alors qu'aucun véhicule ne se trouve dans la zone de couverture. Il est normal d'avoir quelques fausses alertes; celles-ci sont temporaires et s'effacent d'elles-mêmes.

Erreurs de système

Si l'un des deux systèmes détecte une anomalie au niveau du capteur gauche ou droit, le témoin du système d'information sur les angles morts s'allume et un message apparaît sur l'écran d'information.

Toutes les autres anomalies du système entraînent uniquement l'affichage d'un message sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 101).

Activation et désactivation des systèmes

Vous pouvez désactiver provisoirement l'un des systèmes, ou les deux, sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92). Lorsque vous désactivez le système d'information sur les angles morts, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système.

Note : *Le système d'alerte de trafic transversal s'active toujours lorsque le contact est établi. Toutefois, le système d'information sur les angles morts se souviendra du dernier réglage de marche ou d'arrêt sélectionné.*

Il n'est pas possible de désactiver l'un des systèmes, ni les deux, lorsqu'une clé MyKey est utilisée. Voir **Principes de fonctionnement** (page 57).

Vous pouvez aussi demander à un concessionnaire autorisé de désactiver de façon permanente l'un des systèmes, voire les deux. Une fois désactivés, seul un concessionnaire autorisé peut les remettre en fonction.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Lorsqu'une erreur du système est détectée, un message sur la direction est affiché à l'écran d'information.



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour assurer le bon fonctionnement du système électronique. Lorsqu'une erreur électronique est détectée, un message est affiché à l'écran d'information. Le cas échéant, immobilisez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur. Après au moins 10 secondes, réinitialisez le système en redémarrant le moteur et en surveillant si l'écran d'information présente un message sur la direction. Si le message au sujet de la direction persiste ou est de nouveau affiché durant la conduite, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.



Faites réparer immédiatement votre véhicule lorsqu'une erreur système est détectée. Vous ne percevrez peut-être aucune différence dans la direction, mais une grave anomalie peut exister. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si votre véhicule perd l'assistance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pouvez diriger le véhicule manuellement, mais l'effort exigé sera plus important. Une utilisation extrême prolongée de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cela se produit afin de prévenir la surchauffe interne et les dommages permanents au système de direction. Cette situation ne vous empêche pas de diriger votre véhicule manuellement et ne cause pas de dommages permanents. Les manœuvres normales de direction et de conduite permettent au système de refroidir et de rétablir le fonctionnement normal de la direction assistée.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- un pneu mal gonflé;
- une usure inégale des pneus;
- des éléments de la suspension desserrés ou usés;
- des composants de la direction desserrés ou usés;
- un mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Une chaussée fortement bombée ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire que la direction dévie ou tire.

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus,

Aides à la conduite

lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION (Selon l'équipement)

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



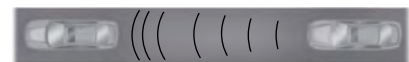
Ce système est conçu pour être un accessoire supplémentaire d'aide à la conduite. Il n'a pas été conçu pour remplacer l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin d'appliquer les freins. Ce système n'active PAS les freins automatiquement. L'omission d'appuyer sur la pédale de frein pour activer les freins peut entraîner une collision.



Le système d'avertissement de collision avec support de frein ne peut prévenir toutes les collisions. Ne comptez pas sur ce système pour remplacer le jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse constante.

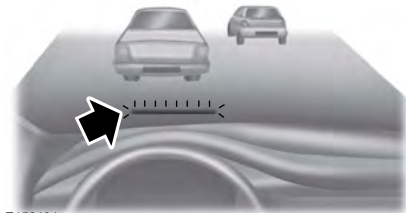
Note : Le système ne détecte pas, n'avertit pas ou ne réagit pas aux collisions pouvant survenir par l'arrière ou les côtés du véhicule.

Note : Le système d'avertissement de collision s'active aux vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h).



E156130

Ce système est conçu pour alerter le conducteur de certains risques de collision. Un radar détecte si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule qui se déplace dans la même direction que la vôtre.



E156131

Si tel est le cas, un témoin rouge s'allume et un carillon retentit.

Le système de support de frein aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en chargeant les freins. Si le risque de collision augmente davantage après que le témoin s'allume, le support de frein prépare le circuit de freinage pour le freinage rapide. Ceci peut être apparent pour le conducteur. Le système n'active pas automatiquement les freins, mais, si la pédale de frein est enfoncée, la fonction de freinage est exécutée à fond même si vous n'appliquez qu'une légère pression sur la pédale de frein.

Utilisation du système d'avertissement de collision

AVERTISSEMENT



Le système d'avertissement de collision avec support de frein peut aider à réduire la vitesse à laquelle une collision peut se produire si le conducteur applique les freins du véhicule. La pédale de frein doit être enfoncée comme pour n'importe quelle situation de freinage typique.

Aides à la conduite

Trois réglages de sensibilité du système d'avertissement sont possibles au moyen de la commande sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Note : *Si les avertissements de collision sont perçus comme étant trop fréquents ou dérangeants, la sensibilité d'avertissement peut être réduite, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque c'est possible. Un réglage bas de la sensibilité mènerait à moins d'avertissements du système. Voir **Généralités** (page 92).*

Capteurs bloqués



E145632

Si un message relatif à un capteur bloqué est affiché à l'écran d'information, les signaux radar du capteur ont été bloqués. Les capteurs sont situés derrière une couverture de carénage près du côté conducteur, où se trouve la grille inférieure. Lorsque les capteurs sont bloqués, un véhicule ne peut pas être détecté à l'avant et le système d'avertissement de collision ne fonctionne pas. Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier.

État	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou sinon obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre, mais le message est toujours affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
La pluie diluvienne, la bruine, la neige, ou le brouillard interfèrent avec les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après que les conditions météorologiques se soient améliorées.
L'eau ou la neige qui tourbillonne à la surface de la route peut gêner les signaux radars.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après que les conditions météorologiques se soient améliorées.

Aides à la conduite

Limites du système

AVERTISSEMENT



Le système d'avertissement de collision avec support de frein peut aider à réduire la vitesse à laquelle une collision peut se produire si le conducteur applique les freins du véhicule. La pédale de frein doit être enfoncée comme pour n'importe quelle situation de freinage typique.

En raison de la nature de la technologie du radar, il peut y avoir certaines situations où les véhicules ne déclenchent aucun avertissement de collision. En voici quelques-uns :

- les véhicules arrêtés ou qui se déplacent à moins de 10 km/h (6 mi/h);
- les piétons et les obstacles sur la route;
- les véhicules venant en sens inverse dans la même voie;
- les conditions météorologiques sévères (voir la section sur les capteurs obstrués);
- l'accumulation de débris sur la grille près des phares (voir la section sur les capteurs obstrués);
- une courte distance avec le véhicule en avant;
- les mouvements du volant et de la pédale sont amples (style de conduite très actif).

Si la partie avant du véhicule subit une collision ou est endommagée, la zone de détection du radar pourrait être modifiée, ce qui entraînerait des avertissements de collision erronés ou irréguliers. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar du système d'avertissement de collision.

COMMANDE DE TRANSMISSION

Modes de conduite sélectionnables

Les modes de conduite sélectionnables améliorent l'agrément de conduite grâce à un ensemble de systèmes électroniques sophistiqués. Ces systèmes optimisent la direction, le comportement routier et la réactivité du groupe motopropulseur. Ils permettent de régler plusieurs paramètres de performance des systèmes du véhicule en seule opération.

Les modes de conduite sélectionnables utilisent les systèmes suivants :

- la direction assistée à commande électronique ajuste l'effort et la sensation que procure la direction en fonction du mode sélectionné. Voir **Direction** (page 185).
- le contrôle électronique de stabilité et l'antipatinage vous aident à conserver la maîtrise de votre véhicule dans les conditions difficiles ou pendant la conduite hautes performances. Voir **Contrôle de stabilité** (page 161).
- la commande électronique de l'accélérateur améliore la réponse du groupe motopropulseur à vos interventions de conduite.

Utilisation des modes de conduite sélectionnables

Les modes de conduite sélectionnables ajustent automatiquement la configuration de votre véhicule pour chaque mode sélectionné.

Aides à la conduite

MODE

Pour modifier le réglage du mode de conduite, actionnez le bouton / la touche de mode situé(e) sous l'écran de la planche de bord. La première pression sur le bouton / la touche de mode met en surbrillance le mode sélectionné, et les pressions suivantes permettent de changer la sélection.

Note : *Il n'est pas possible de changer de mode lorsque le contact est coupé ou si la marche arrière (R) est engagée. En position marche avant (D), les modes disponibles sont NORMAL, SPORT+, TRACK (circuit) et SNOW/WET (neige/mouillé). En position sport (S), les modes disponibles sont SNOW/WET (neige/mouillé) et NORMAL.*

Modes :

- NORMAL – Combinaison équilibrée entre confort et tenue de route. Ce mode fournit une expérience de conduite envoûtante et une sensation de contact direct avec la route sans sacrifier le raffinement que vous attendez de votre véhicule.
- SPORT+ – réponse sportive de la direction et à l'accélération. Le mode SPORT+ est idéal pour une conduite plus énergique.

- TRACK (circuit) – Conduite en mode pilotage. Le moteur répond directement à vos sollicitations et produit une sonorité plus puissante. Le mode TRACK est taillé pour la performance pure. Lorsque le mode TRACK est sélectionné, le système AdvanceTrac utilise automatiquement un mode favorisant les performances. Dans ce mode, l'intervention du système AdvanceTrac est réduite et spécifiquement réglée pour une utilisation sur circuit uniquement; ce mode n'est pas adapté à la conduite sur la voie publique. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 162).
- SNOW/WET (neige/mouillé) – Comportement routier plus sûr par mauvais temps. Ce mode fournit une expérience de conduite plus sûre et une sensation de contact direct avec la route sans sacrifier le raffinement que vous attendez de votre véhicule.

Note : *Les modes de conduite sélectionnables exécutent des contrôles de diagnostic pour surveiller continuellement le système et en assurer le bon fonctionnement. Selon la position du levier de vitesse, certains modes de conduite sélectionnables ne seront pas disponibles (par exemple, le mode SNOW/WET [neige/mouillé] n'est pas disponible en position sport [S]). En cas d'anomalie ou de changement de position du levier de vitesse empêchant l'accès au mode sélectionné, le mode NORMAL est adopté par défaut.*

Direction sélectionnable

Note : *Le réglage de la direction revient par défaut au mode NORMAL si la batterie est débranchée ou déposée.*

Aides à la conduite



Pour modifier la réponse de la direction, actionnez la touche située sur la planche de bord. La première pression met en surbrillance le mode sélectionné et les pressions suivantes permettent de changer la sélection.

Modes :

- NORMAL - Réglage d'usine par défaut.
- SPORT - Effort légèrement supérieur exigé pour tourner le volant et retour de force exercé par la route plus prononcé.
- COMFORT (confort) - Effort légèrement moindre pour tourner le volant et retour de force exercé par la route plus léger.

Après avoir sélectionné le réglage souhaité, il se peut que vous ressentiez une légère secousse dans le volant lorsque le changement de mode se produit.

Note : *Si votre véhicule est équipé de la fonction modes de conduite sélectionnables, la sélection de l'un de ces modes de conduite modifiera la réponse de la direction. Il est possible de passer outre cette sélection automatique en appuyant sur le bouton / la touche de direction.*

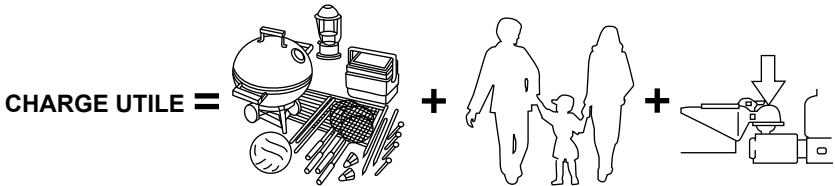
Transport de charge

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Cette section vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans

remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.



E143816

Charge utile - Le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. (Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus.) Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile

maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette de pneus. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.


Transport de charge

AVERTISSEMENT



La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Exemple seulement :




TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY	TOTAL 5	FRONT 2	REAR 3
------------------	---------	---------	--------

The combined weight of occupants and cargo should never exceed : **XXX kg or XXX lbs.**

	TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
XXXXXX	FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
	REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
	SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI	



E142516

Transport de charge

TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT				
SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES		TOTAL 5	FRONT AVANT 2	REAR ARRIÈRE 3
The combined weight of occupants and cargo should never exceed Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser				492 kg or 1085 lbs.
TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID		SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI		
REAR ARRIÈRE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI		
SPARE DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI		

E142517


PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) - Poids maximal admissible qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur. **La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.**

Note : Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé.

PTAC (poids total autorisé en charge) - Le poids maximal admissible du véhicule entièrement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur. **Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.**


Transport de charge


AVERTISSEMENT

 Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.


Poids maximal autorisé de la remorque chargée - Le poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tiré par votre véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé) pour des renseignements plus détaillés.

AVERTISSEMENTS

 Ne dépassez jamais le PTAC ou le PMAE indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

 N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENTS

 Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb) et si le véhicule transporte cinq occupants pesant chacun 68 kg (150 lb), la charge résiduelle pour l'équipement et le chargement sera de 295 kg (650 lb) (635 kg - 340 kg [5 × 68 kg] = 295 kg.)

Transport de charge

- Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
- Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

LIMITE DE CHARGE

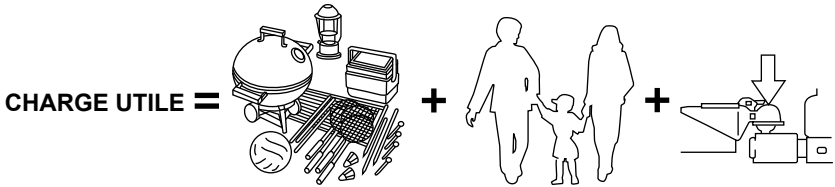
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Cette section traite du chargement approprié de votre véhicule ou de votre remorque afin de ne pas dépasser la capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé offre une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, familiarisez-vous avec les termes suivants afin de déterminer la capacité de charge de votre véhicule, avec ou sans remorque, à partir de l'étiquette des pneus ou de l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule :

Poids en ordre de marche - Il s'agit du poids du véhicule incluant un plein de carburant et l'équipement de série. Il n'inclut pas les occupants, le chargement ou l'équipement en option.

Poids à vide du véhicule - Il s'agit du poids du véhicule neuf, y compris tout l'équipement de deuxième monte, à la livraison par le concessionnaire autorisé.

Transport de charge



E143816

Charge utile - Il s'agit du poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention **“ LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX kg OU XXX lb ”** pour connaître la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile

maximale du véhicule à la sortie de l'usine. Si vous installez des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire sur votre véhicule, vous devez en retrancher le poids de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.


AVERTISSEMENT



La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez aucune charge même si de l'espace est disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

Transport de charge

Exemple seulement :




TIRE AND LOADING INFORMATION


SEATING CAPACITY	TOTAL 5	FRONT 2	REAR 3
------------------	---------	---------	--------

The combined weight of occupants : XXX kg or XXX lbs.
and cargo should never exceed :

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI	



E142516




TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES	TOTAL 5	FRONT AVANT 2	REAR ARRIÈRE 3
--------------------------------------	---------	------------------	-------------------

The combined weight of occupants and cargo should never exceed 492 kg or 1085 lbs.
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
REAR ARRIÈRE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
SPARE DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI	

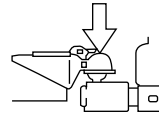


E142517

CHARGEMENT =



+



E143817

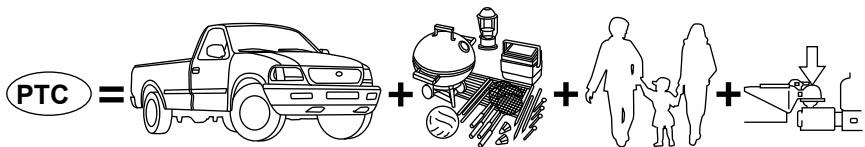
Transport de charge

Poids de la charge - Cette valeur comprend tout poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option. Si le véhicule tracte une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du poids du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur. **La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le poids technique maximal sous essieu.**

Note: Pour obtenir plus de renseignements sur la traction d'une remorque, procurez-vous un Guide de remorquage de loisir et de traction de remorque auprès d'un concessionnaire autorisé.



E143818

PTC (Poids total en charge) - Il s'agit du poids à vide en ordre de marche cumulé du véhicule, du chargement et des occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) - Il s'agit du poids maximal d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement).

Transport de charge

Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte

près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur. **Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.**

Exemple seulement :

MFD. BY FORD MOTOR CO.																									
DATE: XX/XX	GVWR: XXXXLB/ XXXXXKG																								
FRONT GAWR: XXXXL	REAR GAWR: XXXXLB																								
XXXXKG	WITH XXXXXG WITH																								
XXXX/XXXXXX	TIRES: XXX/XXX/XXX																								
XXXX/XX	RIMS: XXX/XX																								
AT: XXX kPa/XX PSI COLD	AT: XXX kPa/XX PSI COLD																								
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.																									
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXX																								
TYPE: XXX	XXXXX																								
XXXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXX-XX																									
<table border="0"> <tr> <td>EXT PNT:</td> <td>XX</td> <td>RC:</td> <td>XX</td> <td>DSO:</td> <td></td> </tr> <tr> <td>WB:</td> <td>INT</td> <td>TR</td> <td>TP/PS</td> <td>TR</td> <td>AXLE</td> <td>TR</td> <td>SPR</td> <td>XXXXX</td> </tr> <tr> <td>XXX</td> <td>XX</td> <td></td> <td>X</td> <td>XX</td> <td>X</td> <td>XX</td> <td>XXX</td> <td></td> </tr> </table>		EXT PNT:	XX	RC:	XX	DSO:		WB:	INT	TR	TP/PS	TR	AXLE	TR	SPR	XXXXX	XXX	XX		X	XX	X	XX	XXX	
EXT PNT:	XX	RC:	XX	DSO:																					
WB:	INT	TR	TP/PS	TR	AXLE	TR	SPR	XXXXX																	
XXX	XX		X	XX	X	XX	XXX																		

E142523

MFD. BY FORD MOTOR CO.																									
DATE: xx/xx	GVWR/PNBV: xxxxx LB/xxxxxKG																								
FRONT GAWR/PNBE AV	REAR GAWR/PNBE AR																								
xxxx/xxxxB	xxxxKG/xxxxLB																								
WITH/AVEC	TIRES/PNEUS																								
xxxx/xxxxx	RIMS/JANTES xxx/xxx																								
xxxx/xxxxx																									
xxxx/xxxx																									
AT/A kPa/PSI/LPC	xxx/xx																								
COLD/A FROID	xxx/xx																								
JUMEELES																									
VIN: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	xxxxx																								
TYPE: xxx/xxxx	COMPLIES: xxx/xxx - xxx																								
XXXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXX-XX																									
<table border="0"> <tr> <td>EXT PNT:</td> <td>U</td> <td>RC:</td> <td>xx</td> <td>DSO:</td> <td></td> </tr> <tr> <td>WB:</td> <td>INT</td> <td>TR</td> <td>TP/PS</td> <td>TR</td> <td>AXLE</td> <td>TR</td> <td>SPR</td> <td>XXXXX</td> </tr> <tr> <td>XXX</td> <td>XX</td> <td></td> <td>X</td> <td>XX</td> <td>X</td> <td>XXX</td> <td>XXX</td> <td></td> </tr> </table>		EXT PNT:	U	RC:	xx	DSO:		WB:	INT	TR	TP/PS	TR	AXLE	TR	SPR	XXXXX	XXX	XX		X	XX	X	XXX	XXX	
EXT PNT:	U	RC:	xx	DSO:																					
WB:	INT	TR	TP/PS	TR	AXLE	TR	SPR	XXXXX																	
XXX	XX		X	XX	X	XXX	XXX																		

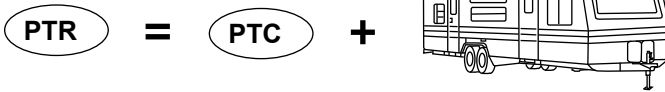
E142524

Transport de charge

AVERTISSEMENT



Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.



E143819

PTR (poids total roulant) - Il s'agit du poids total en charge combiné au poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) - Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge et non du poids total roulant autorisé.) Il faut prévoir des circuits de freinage distincts pour tracter en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule

tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur. **Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée - Il s'agit du poids maximal d'une remorque complètement chargée pouvant être tractée par le véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule équipé des options obligatoires, le poids du conducteur et d'un passager avant (150 livres [68 kilogrammes] chacun) sans chargement (intérieur ou extérieur) et un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou une charge sur le pivot d'attelage de 15 à

Transport de charge

25 % (sellette d'attelage). Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par un concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage - Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 5 000 livres (2 268 kilogrammes), multipliez par 0,1 et 0,15 pour obtenir une plage de charges au timon appropriée de 500 à 750 livres (227 à 340 kilogrammes). Pour une remorque à sellette de 11 500 livres (5 216 kilogrammes), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charges au pivot d'attelage de 1 725 à 2 875 livres (782 à 1 304 kilogrammes).

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le PTAC ni le PMAE qui figurent sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



N'utilisez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure aux pneus d'origine car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENTS



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Marche à suivre pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat indique la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb (635 kg), et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb (68 kg) chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (295 kg) (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb [635 kg - 340 kg [5 x 68 kg] = 295 kg]).
5. Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement qui seront chargés dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si le véhicule doit tracter une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment cet aspect réduit la capacité de charge des bagages et du chargement de votre véhicule.

Transport de charge

Les paragraphes suivants présentent quelques exemples de calcul de la charge disponible pour le chargement et les bagages :

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 lb (635 kg) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 220 livres (99 kilogrammes) chacun et les sacs de golf pèsent environ 30 livres (13,5 kilogrammes) chacun. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\ 400 - 1\ 100 - 150 = 150$ livres. La réponse est oui, votre capacité de charge est suffisante pour transporter vos quatre amis et tous les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (5 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (5 \times 13,5 \text{ kilogrammes}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5$ kilogrammes.

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 lb (635 kg) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après

deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 100 livres (45 kilogrammes). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 220 livres (99 kilogrammes), le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 1\ 200 = 240$ livres. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (2 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (12 \times 45 \text{ kilogrammes}) = 635 - 198 - 540 = -103$ kilogrammes. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kilogrammes (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 100 livres (45 kilogrammes), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\ 400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 900 = 60$ livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (2 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (9 \times 45 \text{ kilogrammes}) = 635 - 198 - 405 = 32$ kilogrammes.

Transport de charge

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.



La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.

Note : *Des éléments électriques comme des fusibles ou des relais peuvent avoir un impact sur la traction d'une remorque. Voir **Fusibles** (page 230).*

La capacité de charge de votre véhicule est indiquée en poids, pas en volume. Vous ne pouvez pas nécessairement utiliser tout l'espace disponible lorsque vous chargez votre véhicule ou remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux essieux, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces organes avant, pendant et après le remorquage.

Disposition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur le véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds au centre des pneus de remorque gauche et droit.
- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne permettez pas que le poids final du timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10-15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez une barre de remorquage offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement incliné vers le bas par rapport au véhicule, vu de côté.

Remorquage

Lors de la conduite avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans le chapitre Transport de charge. Voir **Limite de charge** (page 191). Vous trouverez également ces renseignements dans le **Guide de remorquage pour véhicules de loisir et remorques**, disponible chez un concessionnaire autorisé.

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Note : Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction de la configuration de votre véhicule.

Note : Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Ne dépassez pas 1,86 mètre² (20 pieds²).

Note : Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) à partir du point d'élévation de 300 mètres (1 000 pieds).

Note : Certains états ou provinces exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les règlements de l'état ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximum de remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule pourrait ne pas inclure le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant :

Groupe motopropulseur	Poids maximal de la remorque
2,3 L GTDI	454 kg (1000 lb)
3,7 L TiVCT	454 kg (1000 lb)
5 L TiVCT	454 kg (1000 lb)

Remorquage

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- ne tractez pas une remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi);
- renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque;
- prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage;
- effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre guide d'entretien périodique;
- si vous utilisez une remorque de location, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les définitions des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et sur l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent au chapitre Chargement. Voir **Limite de charge** (page 191).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque.

Attelages

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge de la remorque de telle sorte que 10 à 15 % de son poids total reposent sur le timon.

Chaînes de sécurité

Note : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Raccordez toujours les chaînes de sécurité aux dispositifs de fixation de l'attelage de votre véhicule.

Pour attacher les chaînes de sécurité, croisez-les sous le timon de la remorque et laissez suffisamment de jeu pour permettre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT



Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La puissance de freinage de votre véhicule pourrait être insuffisante, ce qui augmenterait fortement le risque de collision.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du système de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

Remorquage

Feux de remorque

AVERTISSEMENT



Ne branchez jamais le faisceau de câblage des feux d'une remorque aux circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager les circuits électriques et provoquer un incendie. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules tractés. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions de votre combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers kilomètres (500 mi) parcourus.
 - Ne démarrez pas en accélérant brusquement.
 - Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et améliorer l'efficacité du climatiseur.
 - En cas de chargement lourd ou de terrain vallonné, désactivez le régulateur de vitesse. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.
 - Passez à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
 - Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
 - Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque avec votre véhicule. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
 - Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
1. Tournez le volant de manière à orienter les pneus de votre véhicule dans un sens permettant d'éviter un retour à la circulation.
 2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.

Remorquage

3. Placez la boîte de vitesses automatique à la position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle dans une petite vitesse.
4. Placez des cales de roue à l'avant et à l'arrière des roues de la remorque. (Cales non fournies avec le véhicule.)

Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique personnel

Note : Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.

Note : Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.

Lorsque vous reculez sur une rampe en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

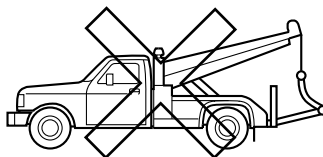
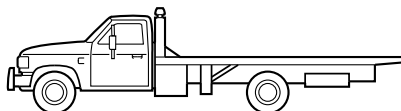
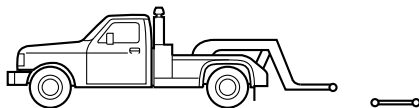
- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains composants du véhicule :

- causant ainsi des dommages internes aux composants;
- nuisant ainsi à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez l'huile de pont arrière à chaque fois que le pont arrière est immergé dans l'eau. L'eau peut contaminer l'huile de pont arrière, qui ne constitue pas un élément d'inspection d'entretien normal à moins qu'une fuite puisse être présente ou que la réparation d'un autre pont soit nécessaire.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre club d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune procédure de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Si le véhicule est remorqué d'une manière incorrecte, ou par d'autres moyens, des dommages peuvent s'ensuivre.

Remorquage

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Les roues arrière (roues motrices) doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'avant au moyen d'un cadre de levage. Ceci évite les dommages à la boîte de vitesses.

Les roues avant doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage. Ceci évite les dommages au bouclier avant.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

Vous pouvez remorquer à plat (toutes les roues au sol, sans tenir compte de la configuration du bloc-moteur/boîte de vitesse) votre véhicule en panne (sans accès aux chariots porte-roues, remorque porte-voiture, ou dépanneuse à plateau) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant, donc vous le remorquez en roulant vers l'avant.
- Vous placez la boîte de vitesses en position **point mort** (N). Si vous ne pouvez pas placer la boîte de vitesses en position **point mort** (N), vous devrez peut-être neutraliser la boîte de vitesses. Voir **Boîte de vitesses** (page 150).
- La vitesse maximum est de 35 mph (56 km/h).
- La distance maximum est de 50 mi (80 km).

Remorquage de loisirs

Note : Réglez le système de chauffage-climatisation en mode de recyclage d'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle. Voir **Chauffage et climatisation** (page 112).

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage d'un véhicule de loisir. Un exemple de remorquage de loisir est le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives visent à éviter que vous n'endommagiez la boîte de vitesses lors d'un remorquage.

Ne remorquez pas votre véhicule avec des roues au sol car cela pourrait endommager la boîte de vitesses ou le véhicule. Il est recommandé de remorquer votre véhicule avec les quatre (4) roues soulevées du sol, par exemple sur une remorque prévue à cet effet. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas remorquer votre véhicule.

Toit décapotable

OUVERTURE DU TOIT DÉCAPOTABLE

Lorsque vous utilisez le toit, vous devez tout d'abord le déverrouiller du pare-brise et utiliser la commande de toit décapotable.

Note : Le toit décapotable ne fonctionne que si le véhicule est à l'arrêt ou s'il roule à une vitesse inférieure à 3,0 mph (4,8 km/h). Un carillon retentit et un message d'avertissement apparaît sur la planche de bord. Lorsque vous ralentissez, le toit fonctionne.

Note : Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez le toit décapotable, la chaîne audio se met brièvement en sourdine. Cela permet au véhicule d'optimiser la qualité sonore de l'habitacle en fonction de la position du toit décapotable.

Pour déverrouiller le toit décapotable :

1. Immobilisez le véhicule. Le contact doit être établi. Pour éviter de décharger la batterie, nous recommandons de laisser le véhicule en marche lors de l'ouverture du toit.
2. Vérifiez le compartiment de rangement du toit décapotable derrière le siège arrière pour vous assurer qu'il est vide. Assurez-vous qu'aucun débris n'est présent sur la surface extérieure du toit décapotable.
3. Déplacez vers le bas la poignée de verrouillage placée au-dessus du rétroviseur intérieur en direction du pare-brise et faites pivoter la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre pour dégager le toit décapotable.



E174571

Les glaces s'ouvrent automatiquement lorsque vous appuyez sur la commande de toit décapotable.

Pour ouvrir le toit décapotable :

1. Appuyez sur la commande de toit décapotable située sur la console au pavillon, et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les glaces soient complètement abaissées et que le toit soit complètement rangé.
2. Relâchez la commande de toit décapotable.



E174568

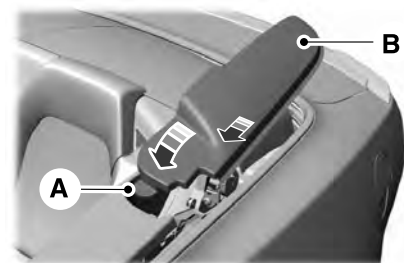
Note : Ne rangez aucun objet derrière le siège arrière. Les objets qui se trouvent dans l'espace de rangement du toit décapotable peuvent briser la lunette arrière lorsque vous ouvrez le toit.

Note : Le fait d'ouvrir la capote lorsqu'elle est mouillée peut entraîner l'apparition de moisissures.

Toit décapotable

Utilisation des couvre-bagages

Votre toit décapotable comporte également deux couvre-bagages, un pour chaque côté du véhicule. Ces couvre-bagages sont rangés dans une housse à l'intérieur du coffre.



E174569

A.	Bord d'attaque.
B.	Bord latéral.

Après ouverture du toit décapotable, placez les couvre-bagages entre le toit et la moulure de garniture de votre véhicule :

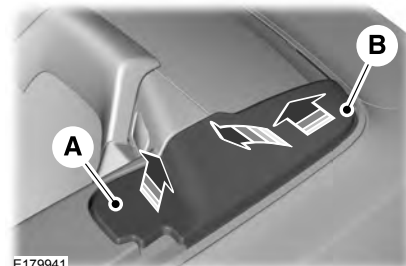
1. Insérez A sous la garniture.
2. Lorsque A est sous le couvercle de garniture, formez un angle B vers le bas de façon à ce que les bords se glissent sous la moulure environnante et placez-le de manière sécurisée entre les bords de la garniture.
3. Répétez les étapes 1 et 2 de l'autre côté du véhicule pour installer le deuxième couvre-bagages.

FERMETURE DU TOIT DÉCAPOTABLE

La fermeture du toit décapotable s'effectue en trois étapes : retirez les deux couvre-bagages, appuyez sur la commande de toit décapotable, puis fermez la fermeture.

Pour enlever les couvre-bagages :

1. Faites coulisser B vers le centre du véhicule pour dégager les extrémités du bord environnant.
2. Soulevez B puis tirez l'ensemble pour dégager A du bord.
3. Répétez les étapes 1 et 2 de l'autre côté du véhicule.
4. Veillez à rentrer les deux parties dans le coffre à l'aide de la housse fournie.



E179941

Note : Le toit décapotable ne fonctionne que si le véhicule est à l'arrêt ou s'il roule à une vitesse inférieure à 3,0 mph (4,8 km/h). Un carillon retentit et un message d'avertissement apparaît sur la planche de bord. Lorsque vous ralentissez, le toit fonctionne.

Note : Retirez les couvre-bagages afin de pouvoir fermer le toit, sinon un carillon retentit et un message d'avertissement apparaît sur la planche de bord. Retirez et rentrez les couvercles, puis appuyez de nouveau sur la commande du toit décapotable.

Toit décapotable

Pour fermer le toit décapotable :

1. Immobilisez complètement votre véhicule et veillez à mettre le contact. Pour éviter de décharger de la batterie, nous recommandons de laisser le véhicule en marche lors de l'ouverture du toit.
2. Appuyez sur la commande de toit décapotable et maintenez-la enfoncée. Lorsque la poignée de fermeture de décapotable est à portée de main, veillez à ce qu'elle soit en bas et faites-la pivoter dans le sens des aiguilles d'une montre pour que la fermeture soit en position complètement ouverte. Laissez enfoncée la commande de toit décapotable jusqu'à ce que les glaces s'abaissent complètement et que le toit se déplie et progresse vers la traverse du pare-brise.
3. Une fois le toit parfaitement aligné avec la traverse du pare-brise, relâchez la commande de toit décapotable.



E174568

La dernière opération de fermeture du toit décapotable consiste à verrouiller la fermeture.

Pour verrouiller la fermeture sur le toit décapotable :

1. Tirez vers le bas la poignée de verrouillage et faites-la pivoter dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour sécuriser le toit décapotable.
2. Une fois le toit décapotable complètement sécurisé, poussez la poignée de verrouillage vers le haut en position rabattue pour sécuriser le verrou.



E178453

Note : Si le toit reste ouvert pendant une période prolongée ou si la température est basse, le matériau du toit peut légèrement rétrécir. Si cela se produit, tirez sur la poignée de verrouillage pour sécuriser le toit.

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de rouler trop rapidement au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas de véhicule durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents.
 - Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.

- Conduisez à vitesse raisonnable. (Une vitesse de croisière de 105 km/h [65 mi/h] réduit la consommation d'environ 15 % par rapport à une vitesse de 121 km/h [75 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] à chaque tranche de 180 kg [400 lb] transportée).
- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est dérégulée.

Conseils de conduite

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT



Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Note : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Note : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.



E176360

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;

- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS



Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour être posés dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.



Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.




Assurez-vous toujours que les tapis sont fixés correctement sur les tiges de fixation dans la moquette qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.





Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule, s'ils ne peuvent être fixés correctement, pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.


Conseils de conduite

AVERTISSEMENTS

 Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu des pédales, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

 Vérifiez régulièrement les fixations des tapis. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.

 Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent pas tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur pendant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

 Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever les tapis.



Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à ce que l'œillet se trouve sur la tige de fixation et appuyez pour le verrouiller en place.

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce programme est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf. Le service est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'Assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- la pose d'une roue de secours en bon état, si fournie avec le véhicule, en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'une trousse d'obturation pour pneus);
- le démarrage-secours;
- le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client);
- la livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 2 gal (7,6 L) d'essence ou 5 gal (18,9 L) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois;

- le treuillage — disponible jusqu'à 100 ft (30,5 m) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage;
- le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 35 mi (56 km) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 35 mi (56 km) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 35 mi (56 km).

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification d'Assistance dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 35 mi (56 km). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada – Comment faire appel au service d'assistance dépannage

Les clients canadiens qui exigent l'aide du service de dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'assistance dépannage

Pour votre commodité, complétez la carte d'identification d'assistance dépannage à la double page centrale de votre guide de garantie et conservez-la pour référence ultérieure.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux États-Unis. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter à la section couverture de votre guide de garantie, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

La société Sykes Assistance Services Corporation gère le programme d'assistance dépannage. Vous devez recevoir les services de couverture au Canada ou dans la partie continentale des États-Unis. La couverture s'étend aux véhicules circulant sur des routes publiques, non saisonnières et praticables toute l'année. La couverture de l'assistance dépannage ne s'étend pas aux véhicules

circulant en tout-terrain, sur des exploitations forestières, pratiquant l'autocross et toute autre forme de circulation hors route. Des routes et surfaces bien entretenues assurent des déplacements en toute sécurité pour le fournisseur et permettent à ses représentants de fournir des services conformes aux procédures standard.

Pour les endroits reculés

Si notre fournisseur ne peut pas remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche par la route, un transport par voie ferroviaire ou fluviale peut être requis. Le programme prend en charge le remorquage jusqu'à un port ou une gare et jusqu'au concessionnaire.

Cependant, en cas de transport par voie ferroviaire ou fluviale, prenez contact avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir la confirmation de votre admissibilité à la couverture supplémentaire avant d'avoir recours à ce service ou de le régler.

Pour de plus amples renseignements, appelez l'assistance dépannage Ford au 1-800-665-2006.

FEUX DE DÉTRESSE

Note : Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation avec le moteur à l'arrêt, la batterie se décharge. De ce fait, il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le moteur.



La commande des feux de détresse est située sur le tableau de bord, près de la radio. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

Dépannage

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
 - Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver.
3. Retirez le pied de la pédale de frein ou de débrayage et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
 4. Appuyez sur la pédale de frein ou de débrayage et sur la touche **START/STOP**, ou coupez le contact en appuyant seulement sur la touche **START/STOP** sans enfoncer la pédale de frein ou de débrayage. Le circuit d'alimentation est réactivé des deux manières.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Suite à une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford recommande l'inspection du circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'une fonction de coupure de la pompe d'alimentation qui, en cas de collision de moyenne à forte intensité, coupe l'alimentation du moteur en carburant. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
2. Appuyez sur la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou sur la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle) et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour démarrer le véhicule.

Note : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule a déterminé que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Note : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un concessionnaire autorisé.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les gaz libérés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures corporelles ou des dommages au véhicule.



Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.



Utilisez uniquement un câble de grosseur appropriée avec des pinces isolées.

Dépannage

Préparation du véhicule

Note : Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Note : N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

Note : Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Éteignez tous les accessoires.

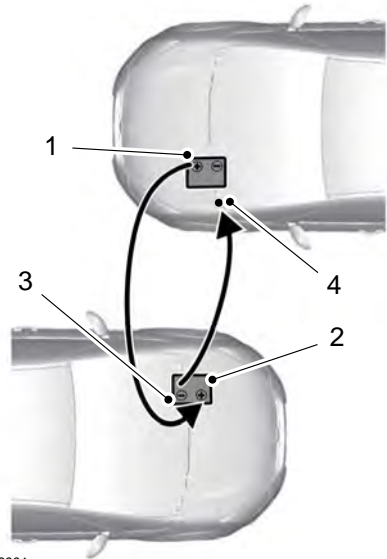
Branchement des câbles volants

AVERTISSEMENT



Ne connectez pas les câbles aux canalisations de carburant, couvre-culbuteurs, collecteur d'admission ou composants électriques comme points de masse. Restez éloigné des pièces mobiles. Pour éviter les connexions à polarité inversée, veillez à correctement identifier les bornes positive (+) et négative (-) à la fois sur le véhicule en panne et sur le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

Note : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.



E142664

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Établissez le branchement final du câble négatif (-) sur une partie métallique nue du moteur du véhicule en panne ou branchez le câble négatif (-) à un point de masse dans la mesure du possible.

Dépannage

AVERTISSEMENT



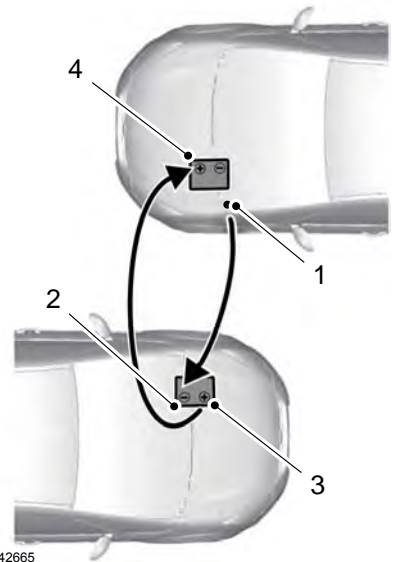
Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Lorsque le moteur du véhicule en panne est redémarré, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes de plus avant de débrancher les câbles volants.

Retrait des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.



E142665

1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse ou du point de branchement, s'il y a lieu.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie du véhicule de secours.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule de secours.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour que la batterie puisse se recharger.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système de sécurité au pavillon) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- la batterie de votre véhicule est déchargée.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48121

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

En ligne

Vous trouverez des renseignements et des ressources supplémentaires en ligne à l'adresse www.fordowner.com.

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

En ligne

www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

Assistance à la clientèle

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Les lois sur les garanties de certains États et provinces vous obligent à aviser directement Ford par écrit avant d'entreprendre un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette

procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

Assistance à la clientèle

- le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Assistance à la clientèle

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Note : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Assistance à la clientèle

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
U.S.A.
Téléphone : (313) 594-4857
Fax : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : +971 4 3326084
Numéro sans frais du Royaume d'Arabie saoudite : 800 8971409
Numéro de téléphone local pour le Koweït : 24810575
TÉLÉCOPIEUR : +971 4 3327299
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite dans une des régions mentionnées précédemment, indiquez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse expcac@ford.com.

Assistance à la clientèle

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Assistance à la clientèle

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/roadsafety/menu.htm
Téléphone	1-800-333-0510

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



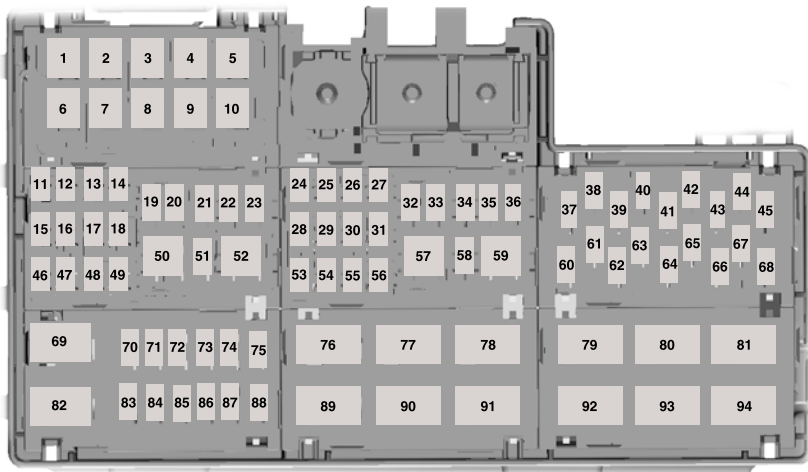
Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.



Afin de réduire les risques de choc électrique, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient les fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges.

Si vous débranchez puis rebranchez la batterie, il faudra réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 251).



E174563

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
1	—	Non utilisé.
2	—	Non utilisé.
3	—	Non utilisé.
4	—	Non utilisé.
5	50A*	Pompe du circuit de freinage automatique.
6	50A*	Module de commande de carrosserie.
7	60A*	Module de commande de carrosserie.
8	50A*	Module de commande de carrosserie.
9	40A*	Dégivreur de lunette arrière.
10	40A*	Ventilateur d'habitacle.
11	30A**	Glace avant gauche.
12	30**	Siège conducteur.
13	30A**	Siège passager.
14	30A**	Module de siège à régulation de température.
15	20A**	Moteur de toit décapotable.
16	—	Non utilisé.
17	20A**	Moteur de toit décapotable.
18	—	Non utilisé.
19	20A***	Relais de blocage de la colonne de direction.
20	10A***	Contacteur des feux stop.
21	20A***	Avertisseur sonore.
22	10A***	Relais du module de commande du groupe motopropulseur.
23	10A***	Embrayage de climatisation.
24	30A**	Module de qualité de tension.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
25	—	Non utilisé.
26	25A**	Moteur d'essuie-glaces.
27	—	Non utilisé.
28	30A**	Soupape du circuit de freinage automatique.
29	30A**	Ventilateur électronique 1.
30	30A**	Solénoïde de démarreur.
31	40A**	Ventilateur électronique 3.
32	10A***	Bobine de relais de verrouillage.
33	20A***	Phares avec lampe à décharge côté gauche.
34	—	Non utilisé.
35	20A	Phares avec lampe à décharge côté droit.
36	10A***	Capteur d'alternateur.
37	—	Non utilisé.
38	20A***	Alimentation du véhicule 1.
39	—	Non utilisé.
40	20A***	Alimentation du véhicule 2.
41	15A***	Injecteurs.
42	15A***	Alimentation du véhicule 3.
43	—	Non utilisé.
44	15A***	Alimentation du véhicule 4.
45	—	Non utilisé.
46	—	Non utilisé.
47	—	Non utilisé.
48	—	Non utilisé.
49	30A**	Pompe d'alimentation.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
50	—	Relais de blocage de la colonne de direction.
51	—	Non utilisé.
52	—	Relais d'avertisseur sonore.
53	20A**	Allume-cigare.
54	20A**	Prise de courant auxiliaire.
55	25A**	Ventilateur électronique 2.
56	—	Non utilisé.
57	—	Relais d'embrayage de climatisation.
58	—	Non utilisé.
59	—	Non utilisé.
60	5A***	Module de commande du groupe motopropulseur.
61	—	Non utilisé.
62	5A***	Commutateur d'allumage, freins antiblocage.
63	—	Non utilisé.
64	5A***	Direction assistée à commande électronique.
65	—	Non utilisé.
66	5A***	Système d'information sur les angles morts. Caméra de recul. Bobines de relais de compresseur de climatisation.
67	—	Non utilisé.
68	10A***	Commande de réglage de niveau des phares.
69	—	Relais de prise de courant auxiliaire.
70	10A***	Rétroviseurs extérieurs chauffants.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
71	—	Non utilisé.
72	5A***	Module du détecteur de pluie.
73	—	Non utilisé.
74	5A***	Débitmètre d'air massique.
75	—	Non utilisé.
76	—	Dégivreur de lunette arrière.
77	—	Motoventilateur électronique de refroidissement 2.
78	—	Relais de phare avec lampe à décharge côté gauche (export).
79	—	Relais de phare avec lampe à décharge côté droit (export).
80	—	Relais d'essuie-glaces.
81	—	Solénoïde de démarreur.
82	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur.
83	—	Non utilisé.
84	—	Non utilisé.
85	—	Non utilisé.
86	—	Non utilisé.
87	—	Non utilisé.
88	—	Non utilisé.
89	—	Relais du ventilateur électronique 1.
90	—	Non utilisé.
91	—	Relais du ventilateur électronique 3.
92	—	Relais de ventilateur d'habitacle.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
93	—	Non utilisé.
94	—	Relais de pompe d'alimentation.

*Fusibles à cartouche.

**Mini-fusibles.

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se situe sur le côté droit du plancher côté passager, derrière une garniture et une carte à code de clé en plastique.

Pour déposer la garniture, soulevez-la des crochets de verrouillage arrière, tout en la tirant vers vous et en la basculant sur le côté. Pour la reposer, alignez les pattes de blocage sur les rainures de la garniture, posez la garniture en place et appuyez pour fermer.

Pour atteindre le porte-fusibles, retirez tout d'abord la carte à code de clé.

Après avoir remplacé un fusible, remettez la carte à code de clé à sa position d'origine. Pour reposer la garniture, alignez les pattes de blocage sur les rainures de la garniture, posez la garniture en place et appuyez pour fermer.

Fusibles



E174564

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
1	10A	Lampes sur demande.
2	7,5A	Module de mémoire des rétroviseurs électriques.
3	20A	Déverrouillage de la console du conducteur.
4	5A	Non utilisé.
5	20A	Amplificateur de haut-parleur d'extrêmes-graves.
6	10A	Non utilisé (rechange).
7	10A	Non utilisé (rechange).
8	10A	Non utilisé (rechange).
9	10A	Non utilisé.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
10	5A	Non utilisé.
11	5A	Non utilisé.
12	7,5A	Module de chauffage et climatisation.
13	7,5A	Module passerelle. Module de commande de colonne de direction. Tableau de bord.
14	10A	Non utilisé (rechange).
15	10A	Module passerelle.
16	15A	Ouverture du couvercle de coffre.
17	5A	Non utilisé (rechange).
18	5A	Module de détection d'intrusion.
19	5A	Témoin de désactivation du sac gonflable passager.
20	5A	Non utilisé (rechange).
21	5A	Sonde de température et d'humidité d'habitacle.
22	5A	Module du système de classification de l'occupant.
23	10A	Commutateurs. Glaces électriques. Rétroviseur.
24	30A	Verrouillage et déverrouillage centralisé.
25	30A	Non utilisé (rechange).
26	30A	Moteur de lève-glace avant droit.
27	30A	Amplificateur.
28	20A	Module de carrosserie auxiliaire.
29	30A	Alimentation de glace arrière gauche.
30	30A	Alimentation de glace arrière droite.
31	15A	Non utilisé (rechange).

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
32	10A	Système d'entrée sans clé à télécommande. Affichage multifonction. SYNC. Module du système de repérage par satellites. Instruments.
33	20A	Chaîne audio.
34	30A	Bus de contact-démarrage.
35	5A	Module de commande des dispositifs de retenue.
36	15A	Module de carrosserie auxiliaire.
37	15A	Bus de contact-démarrage du boîtier de répartition électrique.
—	30A	Non utilisé (rechange).

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

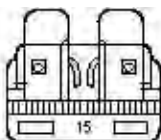
AVERTISSEMENT



Remplacez tout fusible grillé par un fusible du calibre spécifié.

L'utilisation d'un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

E142430



Un fusible peut griller si des composants électriques du véhicule ne fonctionnent pas correctement. Un fil cassé à l'intérieur du fusible indique qu'il a grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Pour faciliter l'entretien de votre véhicule, nous vous remettons un Calendrier d'entretien périodique qui permet d'aisément assurer le suivi des entretiens périodiques. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 469).

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.

- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

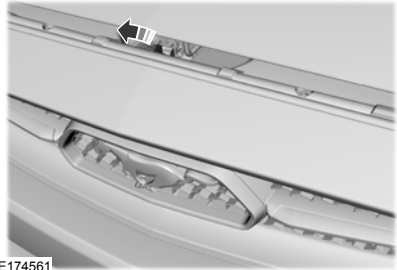
1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT



E142457

1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.

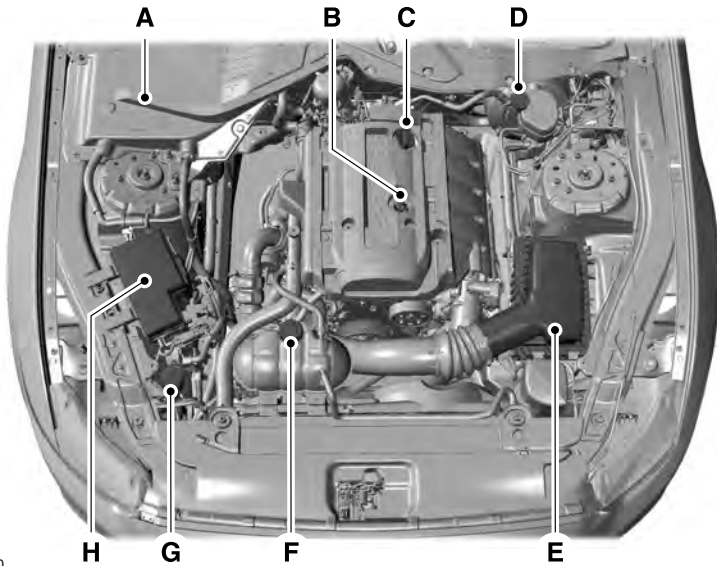


E174561

2. Libérez la fermeture de capot en poussant sur le levier de déverrouillage secondaire situé sur le côté gauche.
3. Soulevez le capot jusqu'à ce que les vérins le maintiennent en position ouverte.
4. Abaissez le capot pour le refermer. Assurez-vous que le capot se ferme correctement et se verrouille.

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - MOTEUR 2,3 L ECOBOOST™

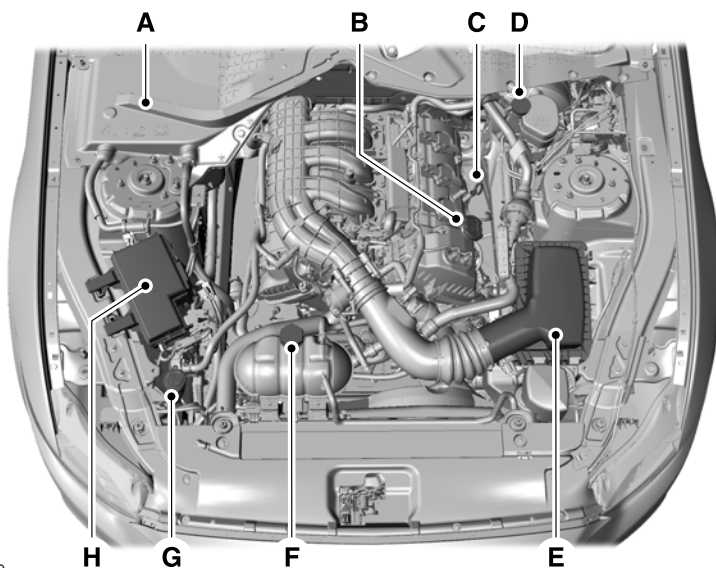


E174450

- A Batterie (masquée). Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 251).
- B Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 244).
- C Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 244).
- D Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein et d'embrayage** (page 251).
- E Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 259).
- F Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 245).
- G Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 251).
- H Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 230).

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3,7 L

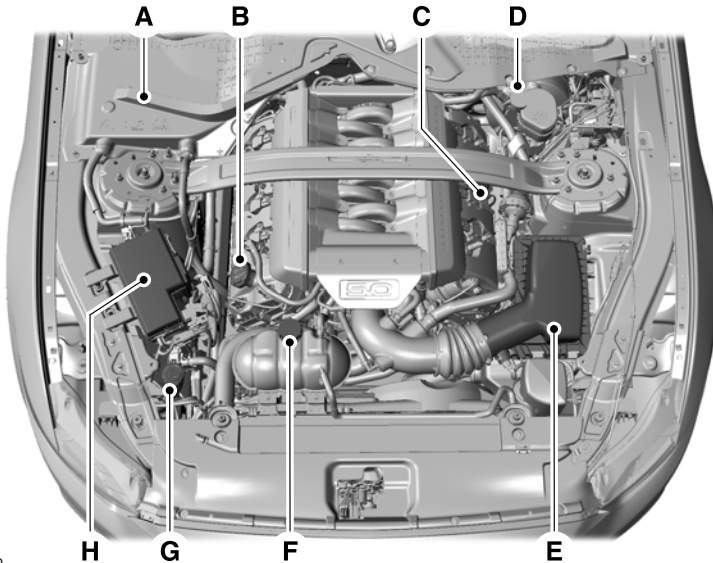


E174559

- A. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 251).
- B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 244).
- C. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 244).
- D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein et d'embrayage** (page 251).
- E. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 259).
- F. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 245).
- G. Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 251).
- H. Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 230).

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 5.0L 32V TI-VCT



E174560

- A. Batterie (masquée). Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 251).
- B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 244).
- C. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 244).
- D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein et d'embrayage** (page 251).
- E. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 259).
- F. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 245).
- G. Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 251).
- H. Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 230).

Entretien

JAUGE D'HUILE MOTEUR



E161560

A MIN
B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile.
3. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).
4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.
5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution.

6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.
 - Le niveau d'huile est acceptable s'il se trouve entre les orifices inférieur et supérieur. N'AJOUTEZ PAS D'HUILE.
 - Si le niveau d'huile se trouve sous l'orifice inférieur, ajoutez suffisamment d'huile pour augmenter le niveau entre les orifices inférieur et supérieur.
 - Le moteur risque de subir des dommages si le niveau d'huile dépasse l'orifice supérieur. L'excès d'huile doit être vidangé par un concessionnaire autorisé.
7. Remettez la jauge de niveau d'huile dans le tube de jauge d'huile et assurez-vous qu'elle est bien en place.

Ajout d'huile moteur

Note : Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Note : Ne retirez pas la jauge de niveau d'huile moteur lorsque le moteur est en marche.

Note : N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.



E142732

Entretien

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants, dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Vérifiez le niveau d'huile moteur.
2. Si le niveau d'huile moteur n'est pas dans la plage normale, ajoutez de l'huile moteur conforme aux spécifications Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 305).
3. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.
4. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous que le niveau ne dépasse pas la plage normale de fonctionnement sur la jauge d'huile.
5. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle est bien en place.
6. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur en le tournant fermement dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à entendre trois déclics ou jusqu'à ce que le bouchon soit bien enfoncé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut également vous brûler.



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère MAX.

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur aux intervalles indiqués dans le Calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 469).

Note : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de refroidissement.

Entretien

Note : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère MAX.

Note : S'il est au repère MIN ou moins, ou vide, faites l'appoint immédiatement.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -34 °C (-30 °F) à -37 °C (-34 °F).

Note : Pour de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre, comme le réfractomètre pour frigorigène et batterie 75240 de Robinair. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

Note : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

Note : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, pour éviter d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Note : Pendant le fonctionnement normal du véhicule, le liquide de refroidissement du moteur peut passer de la couleur orange à la couleur rose ou rouge clair.

Tant que le liquide de refroidissement est clair et non contaminé, ce changement de couleur n'indique pas une dégradation du liquide de refroidissement. Il n'est pas non plus nécessaire que du personnel qualifié vidange le liquide de refroidissement, rince le circuit ou remplace le liquide de refroidissement.

Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. L'utilisation d'un mélange de différents types de liquide de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement et annuler la garantie. Utilisez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 305).

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à vous permettre d'atteindre un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. Vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyer le circuit de refroidissement avec du liquide de rinçage pour circuit de refroidissement de première qualité Motorcraft.
3. Remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- alcool;
- méthanol;
- saumure;
- tout liquide de refroidissement moteur mélangé à de l'alcool ou à de l'antigel à base de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

Entretien

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement :

1. Desserrez le bouchon lentement. De la pression peut s'échapper pendant que le bouchon est dévissé.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 305).
3. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule.
4. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Liquide de refroidissement recyclé

Ford Motor Company ne recommande pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut être nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Il peut être nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé de réduire la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assure une protection améliorée contre la surchauffe. Une concentration du liquide de refroidissement inférieure à 40 % réduira ses caractéristiques de protection contre le gel et la corrosion et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient utiliser un liquide de refroidissement du moteur prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale

Si vous épuisez toute la réserve de liquide de refroidissement, la fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant d'occasionner des dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, le thermomètre du liquide de refroidissement passera dans la zone rouge (surchauffe) et :



le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume;



le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- La puissance du moteur est réduite.
- La climatisation est désactivée.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Votre véhicule ne pourra maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionnera pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.

4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez-en si le niveau est bas.
5. Faites redémarrer le moteur et rendez-vous chez un concessionnaire autorisé.

Note : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement moteur (selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide baisse.



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Votre véhicule peut tirer une remorque, mais à cause de la charge supplémentaire, le moteur du véhicule peut atteindre temporairement une température plus élevée dans des conditions rigoureuses comme la montée d'une pente longue ou raide en tractant une remorque par temps chaud.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement pivote vers la plage **H** et le message

PUISSANCE RÉDUITE POUR ABAISSER TEMPÉRATURE pourra apparaître dans l'afficheur multimessage.

Vous pouvez remarquer une diminution de la vitesse du véhicule en raison de la puissance réduite du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées afin de gérer les températures du liquide de refroidissement. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la traction ou non d'une remorque, de la pente, de la température ambiante et d'autres facteurs. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur le bas-côté de la route. Le véhicule peut continuer à rouler pendant que ce message est affiché.

La climatisation pourrait également s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement retrouve une température de fonctionnement normale, le climatiseur redémarre.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge (surchauffe), ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information :

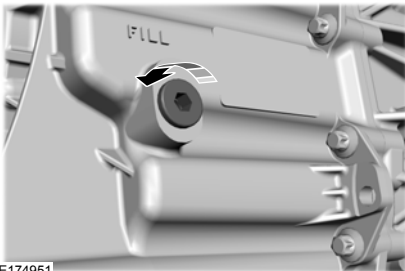
1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position de stationnement (**P**).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement s'éloigne de la zone rouge (surchauffe). Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

Entretien

4. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.
5. Si le niveau de liquide de refroidissement est bas, faites l'appoint puis redémarrez le moteur. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la section **Ajout de liquide de refroidissement** ou **Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale** dans ce chapitre.

CONTRÔLE D'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

1. Nettoyez le bouchon de remplissage. Il est situé du côté passager de la boîte de vitesses.



E174951

2. Enlevez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau d'huile.
3. Sur les véhicules équipés d'un moteur I4 ou V6, le niveau de remplissage approprié de la boîte de vitesses manuelle correspond au bord inférieur de l'orifice de remplissage. Sur les véhicules équipés d'un moteur V8, le niveau de remplissage approprié de la boîte de vitesses manuelle se trouve à 1,3 cm (1/2 po) sous le bord de l'orifice de remplissage.

4. Ajoutez suffisamment d'huile par l'orifice de remplissage pour atteindre le niveau recommandé.
5. Remettez le bouchon de remplissage en place et serrez-le.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 305).

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Si nécessaire, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 469).

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Consultez les informations d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange de l'huile. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile de boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. Ces produits peuvent affecter le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN ET D'EMBRAYAGE

La niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. Aucun ajout de liquide n'est nécessaire. Si le niveau de liquide se trouve hors de la plage de fonctionnement normale, la performance du circuit peut être compromise; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y a aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 305).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas la finition de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REMPACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent normalement des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.



Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. Le débranchement des câbles d'une seule batterie ne coupe pas les circuits électriques du véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de toutes les batteries. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

Entretien

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et de causer ainsi des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

Note : Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Note : Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

Note : Les accessoires ou composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durabilité de la batterie.

La batterie sans entretien Motorcraft de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Dans le cas des véhicules à carburant mixte, il faut aussi reprogrammer la teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement. Pour lancer le processus d'apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est immobilisé.
2. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et mettez tous les accessoires hors fonction.
3. Faites démarrer le moteur. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

Entretien

5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.
6. Desserrez le frein de stationnement. Avec votre pied sur la pédale de frein et la climatisation en fonction, placez le levier sélecteur en position **D** (marche avant), mettez le véhicule en marche avant automatique (D) et laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
 - Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à son réapprentissage.
7. Conduisez le véhicule pour terminer le processus de réapprentissage.
 - Le véhicule devra peut-être parcourir 16 km (10 mi) ou plus pour réapprendre la stratégie de fonctionnement au ralenti et d'ajustement du carburant, ainsi que la teneur en éthanol dans le cas des véhicules à carburant mixte.
 - Dans le cas des véhicules à carburant mixte alimentés avec de l'éthanol E85, le moteur pourrait démarrer difficilement ou ne pas démarrer et des problèmes de comportement du moteur pourraient survenir jusqu'à la réacquisition des paramètres d'ajustement du carburant et de teneur en éthanol.

Si la batterie a été débranchée ou si une nouvelle batterie a été installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées une fois la batterie rebranchée.

La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir plus de renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

Système de gestion de batterie (selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie contrôle l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système peut temporairement désactiver certains accessoires électriques afin de protéger la batterie. Les accessoires électriques concernés sont notamment le dégivreur arrière, les sièges climatisés, le ventilateur de chauffage-climatisation, le volant chauffant, la chaîne stéréo et le système de navigation. Un message peut s'afficher dans l'écran d'information pour avertir le conducteur que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Installation des accessoires électriques

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie, la connexion de masse des appareils électriques qui sont ajoutés au véhicule ne doit pas être faite directement sur la borne négative de batterie. Une connexion sur la borne négative de la batterie peut entraîner des mesures inexactes de l'état de la batterie et un fonctionnement inadéquat des systèmes.

Entretien

Note : Les accessoires électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie, et compromettre le fonctionnement des autres circuits électriques dans le véhicule.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule. Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie exige huit heures d'inactivité du véhicule (clé en position arrêt et portes fermées) pour réapprendre le nouvel état de charge de la batterie. Avant de réapprendre l'état de charge, le système de gestion de batterie peut désactiver les fonctions électriques (pour protéger la batterie) plus tôt que prévu.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

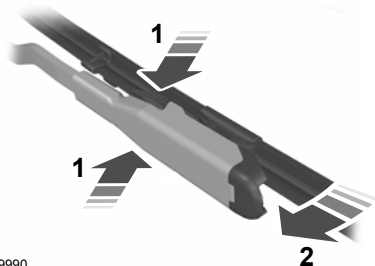


Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

1. Tirez le bras et le balai d'essuie-glace pour les écarter de la glace et pressez les languettes de verrouillage.



E129990

2. Tournez le balai d'essuie-glace et retirez-le.
3. Placez le nouveau balai sur le bras d'essuie-glace et appuyez jusqu'au déclic.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour en optimiser la performance.

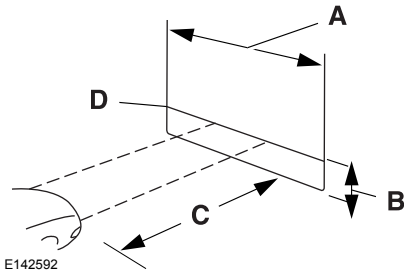
L'efficacité des essuie-glaces peut être améliorée en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Voir **Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace** (page 262).

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés en usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de réglage des phares



- A 2,4 mètres (8 pieds)
- B Hauteur du centre du phare au sol
- C 7,6 mètres (25 pieds)
- D Ligne de repère horizontale

Réglage vertical

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare (indiqué par un cercle de 3 millimètres sur la glace) et tracez sur le mur vertical ou l'écran (à l'aide de ruban-cache, par exemple) un trait de repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 mètres (8 pieds).

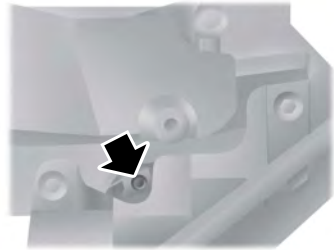
Note : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer le phare opposé.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrez le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.



E142465

4. Le phare projette un tracé distinct (de faible à forte intensité) dans la partie gauche du faisceau lumineux. Le bord supérieur de ce tracé doit se trouver à 5 centimètres (2 pouces) sous la ligne de référence horizontale.



E167359

5. Repérez le dispositif de réglage vertical de chaque phare. Tournez la vis de réglage dans un sens ou dans l'autre avec un tournevis cruciforme n° 2 pour régler le phare dans le sens vertical. La bordure horizontale de la zone à haute intensité doit toucher la ligne de référence horizontale.
6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal

Le réglage horizontal n'est pas nécessaire pour ce véhicule et n'est pas modifiable.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Condensation dans les blocs optiques

Les éléments d'éclairage extérieurs sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans un bloc optique par les événements, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître sur le côté intérieur de la glace. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée se dissipe et s'échappe par les événements. La dissipation de la buée peut prendre jusqu'à 48 heures par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- fine buée sans traînées, traces d'écoulement ni gouttelettes;
- fine buée couvrant moins de 50 % de la glace.

Exemples d'humidité inacceptable :

- accumulation d'eau dans le phare;
- présence de grosses gouttes d'eau, traînées d'écoulement ou traces à l'intérieur de la glace.

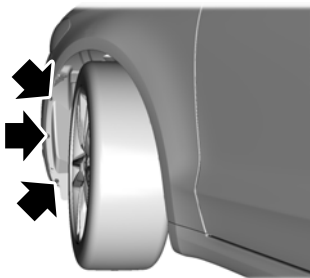
Si l'une des situations d'humidité inacceptable ci-dessus se produit, contactez un concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules des phares avec lampe à décharge

Votre véhicule est équipé de lampes à décharge haute intensité. Ces ampoules utilisent une tension élevée. Contactez un concessionnaire autorisé.

Accès aux ampoules des clignotants et des antibrouillards

1. Tournez le volant vers le côté opposé de l'ampoule à remplacer.



E159695

2. Déposer les trois fixations de la doublure d'aile.



E176616

3. Localisez la fixation la plus à l'extérieur, qui fixe le bouclier avant sur la doublure d'aile, et retirez-la.
4. Tirez la doublure d'aile vers l'arrière en direction du pneu pour accéder aux ampoules.

Entretien

Remplacement des ampoules des clignotants



E180889

1. Démontez la douille du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
2. Débranchez le connecteur.
3. Tirez sur l'ampoule pour l'extraire de la douille.

Remplacement des ampoules d'antibrouillards (selon l'équipement)

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position arrêt.
2. Tirez sur le connecteur pour le débrancher de l'ampoule.



E174588

3. Tournez l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la de l'antibrouillard.

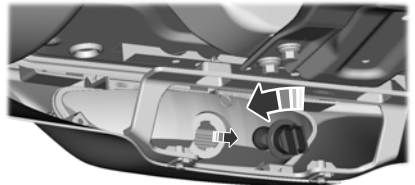
4. Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer l'ampoule neuve.

Remplacement des ampoules d'antibrouillards à diode électroluminescente (DEL) (selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à diode électroluminescente. Contactez un concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules de feux de recul

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position arrêt.
2. Localisez l'ampoule de feu de recul sous le pare-chocs arrière de votre véhicule. L'ampoule est accessible derrière le pare-chocs.
3. Tirez sur le connecteur pour le débrancher de l'ampoule.



E177487

4. Tournez l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du feu de recul.

Entretien

Remplacement des ampoules de feux arrière, de feux stop, de troisième feu stop, de clignotants arrière et d'éclairage de plaque d'immatriculation

Ces feux sont équipés d'ampoules à diode électroluminescente. Contactez un concessionnaire autorisé.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe qui sont l'assurance d'un rendement adéquat du phare, de la puissance du faisceau lumineux et d'une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Nom commercial
Phares - décharge à haute intensité*	D3S
Feux de stationnement avant et clignotants	7444NA (ambre)
Feu de position latéral	WY5W (ambré)
Antibrouillard	DEL
	H11
Feu arrière, feu stop et clignotant*	DEL
Troisième feu stop*	DEL
Feu de recul	3156 ou 3157
Lampe de plaque d'immatriculation*	DEL
Plafonnier et lampe de lecture	W5W
Boîte à gants et lampe d'aire de chargement	W5W
Faites remplacer les ampoules de la planche de bord par un concessionnaire autorisé.	
* Demandez à votre concessionnaire autorisé de remplacer l'ampoule.	

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT

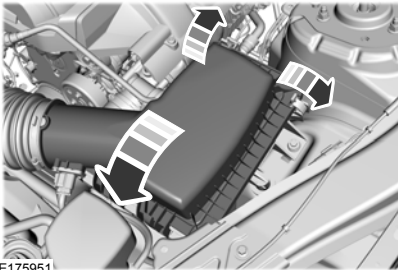


Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Note : *L'emploi d'un élément filtrant inadéquat peut entraîner de graves dommages au moteur. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.*

Remplacez l'élément filtrant par un élément recommandé uniquement. Voir **Pièces Motorcraft** (page 306).

Remplacez l'élément filtrant aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 469).



E175951

1. Détachez les deux fixations qui maintiennent le couvercle du boîtier de filtre à air.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez l'élément filtrant du boîtier du filtre à air.
4. Essuyez le boîtier et le couvercle du filtre à air pour vous assurer qu'aucune saleté ou débris ne pénètre dans le moteur et garantir l'étanchéité de l'ensemble.
5. Installez un élément filtrant neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Cela pourrait endommager le filtre et permettre l'entrée d'air non filtré dans le moteur si le filtre n'était pas bien en place.
6. Remettez le couvercle du boîtier de filtre à air en place.
7. Engagez les fixations de maintien du couvercle du boîtier de filtre à air sur le boîtier de filtre à air.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

- Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft (ZC-42)
- Nettoyant pour métal brillant Motorcraft (ZC-15)
- Shampooing superfin Motorcraft (ZC-3-A)
- Linge à épousseter Motorcraft (ZC-24)
- Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-20)
- Shampooing pour moteur Motorcraft (Canada seulement) (CXC-66-A)
- Nettoyant multi-usage Motorcraft (Canada seulement) (CXC-101)
- Nettoie-vitres de première qualité Motorcraft (Canada seulement) (CXC-100)
- Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft (Canada seulement) [CXC-37-(A, B, D ou F)]
- Concentré de liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft avec agent amérissant (États-Unis seulement) (ZC-32-B2)
- Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft (ZC-54)
- Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft (ZC-56)
- Détachant Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-14)

- Nettoie-vitres ultra-clair en aérosol Motorcraft (ZC-23)
- Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft (ZC-37-A)

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais un détergent ni un savon domestique puissant comme du détergent liquide pour lave-vaisselle ou pour la lessive. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un chamôis ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture de votre véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.
- Retirez tous les accessoires extérieurs, comme les antennes, avant de pénétrer dans un lave-auto.

Note : *Les lotions solaires et les insectifuges peuvent endommager les surfaces peintes; lavez dès que possible votre véhicule si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule.*

Entretien du véhicule

Bandes décoratives ou graphismes (selon l'équipement)

N'utilisez pas de pulvérisateur haute pression ou du commerce sur la surface ou le bord des bandes décoratives et les graphismes. Cela peut endommager la pellicule et faire décoller son bord de la surface du véhicule.

Éléments extérieurs chromés

Note : *N'utilisez pas de produits abrasifs, comme une laine d'acier ou un tampon à récurer en plastique, car ils pourraient rayer les surfaces chromées.*

Note : *Ne vous servez pas d'un nettoyeur pour le chrome, d'un nettoyeur pour le métal ni d'une pâte à polir pour les jantes et les enjoliveurs.*

- Lavez d'abord votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampoing au pH neutre, tel que le shampoing superfin Motorcraft®.
- Utilisez le nettoyeur pour métal brillant spécial Motorcraft®. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres pièces chromées. Laissez le nettoyeur sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- N'appliquez pas le produit de nettoyage sur les surfaces chaudes et ne laissez pas le produit sur les surfaces chromées pendant une période de temps dépassant celle recommandée.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Nettoyage des pièces extérieures en plastique

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez le shampoing superfin Motorcraft®.
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.

Entretien du véhicule

- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampoing pour moteurs Motorcraft.

- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces de pare-brise ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les essuie-glaces de pare-brise performants.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique à friction ou du liquide de lave-glace pour pare-brise.

Entretien du véhicule

Note : *N'utilisez pas de lames de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire à la performance du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.

- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyant multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 264).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

Entretien du véhicule

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
 - N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
 - Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
 - Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
 5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
 6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches et des souillures telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles.

Note : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- Enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur ;
- Nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible.

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- Revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone ;
- Produits de nettoyage domestiques ;

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utiliser le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Entretien du véhicule

- Solutions à base d'alcool ;
- solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réparation de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE (Selon l'équipement)

Note : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Note : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Note : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Note : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Note : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Entretien du véhicule

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.

- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Entretien du véhicule

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Note : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 25 ft (7,5 m) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.

- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 15 ft (4,5 m) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et inspectez-la.

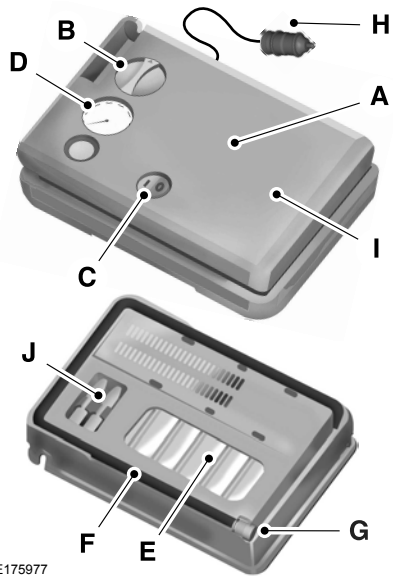
Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

Roues et pneus

NÉCESSAIRE DE GONFLAGE DE PNEU À USAGE TEMPORAIRE (Selon l'équipement)

Note : La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation des pneus. Consultez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants de produit d'obturation.

La trousse se situe sous le plancher de charge du coffre à bagages. La trousse comprend un compresseur pour regonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse permet d'effectuer une réparation temporaire du pneu, ce qui vous donne la possibilité de conduire votre véhicule jusqu'à 120. mi (200 km) à une vitesse maximale de 50 mph (80 km/h) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.



E175977

- A Compresseur d'air (à l'intérieur)
- B Sélecteur
- C Bouton marche/arrêt
- D Manomètre à air
- E Bouteille et bidon de produit d'obturation
- F Flexible bivalent : air et réparation.
- G Connecteur de valve de pneu
- H Fiche d'alimentation des accessoires
- I Boîtier
- J Boule d'attelage pour le transport de bicyclettes/petits bateaux/équipements de sport

Roues et pneus

Généralités

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Note : *N'utilisez pas la trousse si un pneu a été gravement endommagé. Seules les crevaisons situées au niveau de la bande de roulement peuvent être obturées à l'aide de la trousse.*

Ne tentez pas de réparer des crevaisons dont la taille est supérieure à 6 mm (1,4 po) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut affecter ses performances. Pour cette raison :

Note : *Ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 50 mph (80 km/h).*

Note : *Ne conduisez pas sur une distance supérieure à 120. mi (200 km). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou l'atelier de réparation de pneu le plus proche pour faire inspecter votre pneu.*

- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Contrôlez souvent la pression de gonflage du pneu réparé et s'il fuit, faites appel à une dépanneuse.
- Lisez les renseignements de la section Conseils d'utilisation de la trousse pour utiliser la trousse et votre véhicule de façon sécuritaire.

Conseils d'utilisation de la trousse

Pour s'assurer de la bonne utilisation de la trousse :

- Lisez attentivement toutes les instructions et les mises en garde.
- Avant d'utiliser la trousse, éloignez-vous suffisamment de la route et de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) afin que le compresseur ne décharge pas la batterie du véhicule.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes continues. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais la trousse sans surveillance pendant le fonctionnement.
- Le produit d'obturation contient du latex. Les personnes sensibles au latex doivent faire preuve de prudence pour éviter une réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la trousse.
- Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -22°F (-30°C) et 158°F (70°C).
- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le après quatre ans de non-utilisation.

Roues et pneus

- Ne laissez pas la trousse dans l'habitacle sans l'arrimer afin d'éviter les blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse à l'endroit prévu à cet effet.
- Après l'utilisation du produit d'obturation, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.
- L'utilisation de la trousse pourrait causer une perturbation électrique nuisible pour la radio, le lecteur CD et le lecteur DVD.



* Lorsqu'il est uniquement nécessaire de gonfler un pneu ou d'autres objets, le sélecteur doit se trouver en position Air.

Que faire en cas de crevaison

Vous pouvez réparer une crevaison dans la bande de roulement du pneu en deux étapes à l'aide de la trousse.

- La première étape consiste à regonfler le pneu avec le produit d'obturation et de l'air. Une fois le pneu regonflé, roulez sur une courte distance (environ 6 km [4 mi]) pour bien répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et à la corriger, au besoin, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Première étape : regonflage du pneu avec le produit d'obturation et de l'air

AVERTISSEMENTS



Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.



Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.



Ne faites pas marcher le moteur pendant le fonctionnement de la trousse à moins que le véhicule ne se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Préparation : Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation.

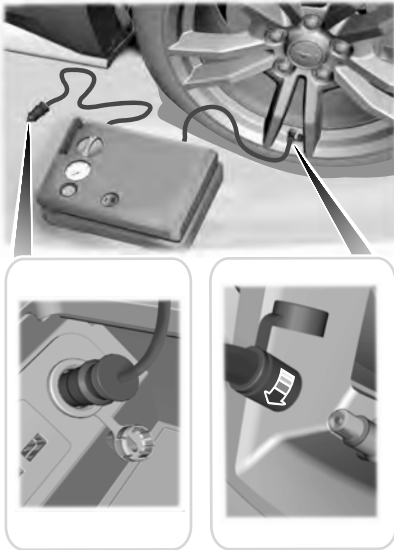
Allumez les feux de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Faites preuve de prudence pour éviter toute réaction allergique.

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) de l'arrière du boîtier de compresseur.
3. Fixez le flexible sur la valve de pneu en tournant le connecteur dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez solidement la connexion.

Roues et pneus



E175979

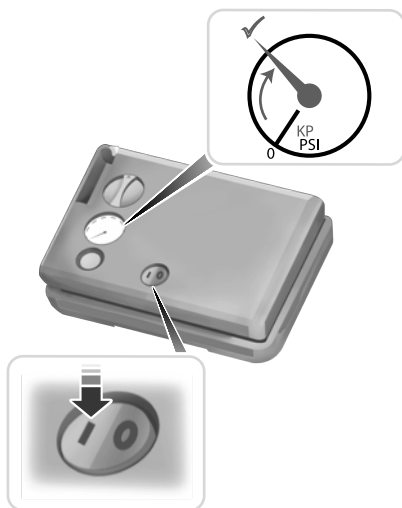
4. Branchez le câble d'alimentation sur la prise de courant de 12 volts dans le véhicule.
5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le boîtier et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.
6. Démarrez le véhicule et laissez le moteur en marche pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.



E175981

7. Tournez le cadran (A) dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'application du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt (B).
8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. Le manomètre à air peut indiquer une valeur initiale supérieure à la pression de l'étiquette pendant que le produit d'obturation est pompé dans le pneu. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Le manomètre indique la pression de gonflage du pneu après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.

Roues et pneus





E175982

9. Lorsque la pression de gonflage recommandée est atteinte, mettez la trousse hors fonction, débranchez le câble d'alimentation et détachez le flexible de la valve de pneu. Reposez le bouchon sur la valve et rangez la trousse à l'endroit approprié.
10. Roulez immédiatement et prudemment sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h).
11. Après avoir parcouru 6 km (4 mi), arrêtez le véhicule et vérifiez la pression de gonflage du pneu. Voir Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus.

Note : Si vous ressentez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble être perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en sécurité sur le bas-côté de la route et faites appel à une dépanneuse. Remarque : N'exécutez pas la deuxième étape.

Deuxième étape : vérification de la pression des pneus

AVERTISSEMENTS

-  Si vous avez suivi la procédure depuis la Première étape : regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 20 psi (1,4 bar), passez à l'étape suivante.
-  La prise d'alimentation peut être chaude après utilisation ; manipulez-la avec précaution lors du débranchement.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :



E175983

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Vissez fermement le flexible du compresseur d'air sur le corps de valve en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Roues et pneus

3. Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position Air.
4. Au besoin, mettez le compresseur en marche et réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette du pneu sur la porte du conducteur ou le montant de la porte. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.
5. Détachez les flexibles, réinstallez le bouchon de valve sur le pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.

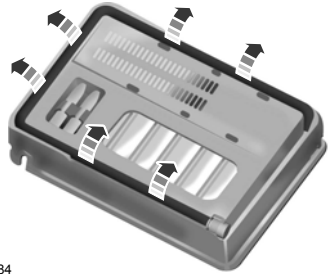
Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu

Après avoir utilisé la trousse pour étanchéfier votre pneu, vous devez remplacer le produit d'obturation. Les produits d'obturation et les pièces de rechange peuvent être obtenus auprès d'un concessionnaire Ford autorisé. Vous pouvez vous débarrasser des contenants vides de produit d'étanchéité à domicile. Toutefois, les contenants contenant encore un peu de produit d'obturation liquide doivent être mis au rebut par votre concessionnaire Ford local, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

Note : *Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 50 mph (80 km/h) et ne parcourez pas plus de 120 mi (200 km). Inspectez immédiatement le pneu obturé.*

Vous pouvez vérifier la pression des pneus à tout moment pendant les 120 mi (200 km) en effectuant les étapes mentionnées précédemment dans la Deuxième étape : vérification de la pression des pneus.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse



E175984

1. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) du boîtier de compresseur.



E175985

2. Déroulez le cordon d'alimentation.



E175986

3. Retirez le couvercle arrière.

Roues et pneus



E175987

4. Faites tourner le contenant de produit d'obturation de 90 degrés vers le haut et éloignez-le du boîtier pour le retirer.

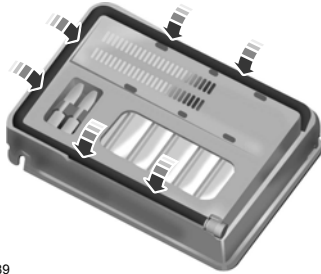
Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse

1. Tout en maintenant le contenu à la perpendiculaire du boîtier, insérez l'injecteur de produit dans le connecteur et poussez-le jusqu'à ce qu'il soit engagé.
2. Faites tourner le contenant de 90 degrés vers le bas dans le boîtier.



E175988

3. Remettez le couvercle arrière en place.



E175989

4. Enroulez le flexible bivalent (tube noir) autour du profilé sur la partie inférieure du boîtier.



E175990

5. Enroulez le cordon d'alimentation autour du boîtier et rangez la fiche d'alimentation des accessoires dans son espace de rangement.

Note : Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Roues et pneus

Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le contenant de produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Remplacez le contenant de produit d'obturation après quatre ans de non-utilisation.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le ministère américain des transports.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Ministère des transports – Indices de qualité des pneus :

Le ministère américain des transports exige de Ford Motor Company qu'il fournisse aux acheteurs les renseignements suivants tels que rédigés par le gouvernement au sujet des indices de qualité des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Le rendement relatif d'un pneu

Roues et pneus

dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une jante témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme n° 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Roues et pneus

Terminologie du pneu

***Étiquette de pneu** : Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification du pneu (TIN)** : Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage** : Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour des pneus de classe P-métrique 35 lb/po² (2,4 bar) ou 36 lb/po² (2,5 bar) selon la taille de pneu et pour les pneus de classe métrique 36 lb/po² (2,5 bar). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge additionnelle** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à une pression de 42 lb/po² (2,9 bar). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa** : Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***Lb/po²** : Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression du pneu à froid** : Pression du pneu d'un véhicule stationné à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus, ou avant qu'il n'ait parcouru 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée** : La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur.

***Pied milieu** : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant

***Talon du pneu** : Partie du pneu adjacente à la jante.

***Flanc du pneu** : Surface entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement** : Partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.

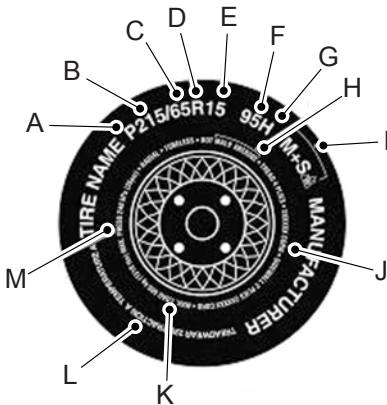
Roues et pneus

***Jante** : Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère américain des transports relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. P : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

Nota : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation peut être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

B. 215 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 65 : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 15 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Roues et pneus

F. 95 : Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Guide du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Note : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. H : Correspond à l'indice de vitesse du pneu. L'indice de vitesse indique la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pression de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Note : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Indice de vitesse	Cote de vitesse – km/h (mi/h)
M	130 (81)
N	140 (87)
Q	159 (99)
R	171 (106)
S	180 (112)
T	190 (118)
U	200 (124)
H	210 (130)
V	240 (149)
W	270 (168)
Y	299 (186)

Note : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports : Ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du

Roues et pneus

pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S : Boue et neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. Composition des plis et des matières utilisées : Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Charge maximale : Indique la charge maximale en kg et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, près du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Indice d'usure :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression de gonflage maximale : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant du véhicule

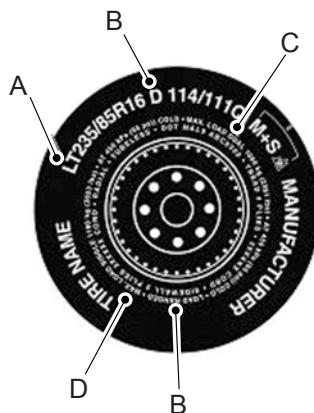
Roues et pneus

indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, à proximité du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneu peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Note : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*



E142544

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P »; ces différences sont décrites ci-dessous.

A. LT : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de pression de gonflage : Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

Roues et pneus

D. **Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :**

Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenez par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Note : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

Les pneus de type T comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-après :

A. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

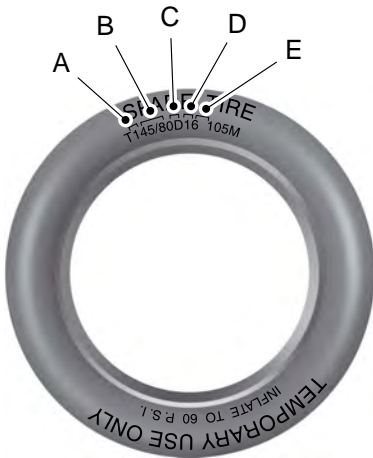
B. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80 :** Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D :** Indique qu'il s'agit d'un pneu à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.



E142545

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans les stations-services sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le

Roues et pneus

montant de la serrure de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la serrure de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la serrure de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la serrure de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette d'homologation des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour vérifier la pression des pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Note : *Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km (1 mi), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Note : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

Roues et pneus

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.
3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Note : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier celui de la roue de secours.

Note : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez la roue et maintenez sa pression de gonflage à 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente, consultez les renseignements au sujet des roues de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient le percer et causer une fuite d'air.
7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures ou de gonflements sur les flancs.

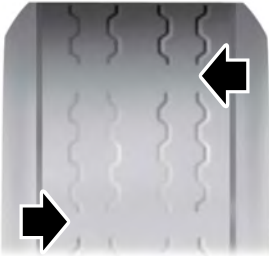
Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures de bande de roulement à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Réparez ou remplacez le pneu et remplacez le corps de valve au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouffure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une réparation ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Roues et pneus

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure, ou témoins d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).


Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées à tel point que ces bandes d'usure affluent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommmages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillessement

AVERTISSEMENT

 Les pneus se dégradent au fil du temps en fonction des diverses conditions rencontrées au cours de leur durée utile, comme la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés aux six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

ÉTATS-UNIS Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus


de fournir un numéro d'identification du ministère américain des transports relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est équipé de pneus conçus pour assurer un haut niveau de sécurité et de tenue de route.

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre

AVERTISSEMENTS

saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des jantes recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied avant de porte, le montant de serrure de porte ou sur le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS



Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Demeurez à au moins 3,66 mètres (12 pi) de la roue.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Roues et pneus

AVERTISSEMENTS

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel d'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un dispositif de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 mètres (12 pieds) de l'ensemble roue et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner les pneus. Des pneus qui patinent trop rapidement pourraient se rompre et exploser. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et blesser un passager ou toute autre personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.

*Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.

Roues et pneus

*Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route.

*Ne franchissez pas ou ne heurtez pas les bordures de trottoir en vous stationnant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

Note: *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.*

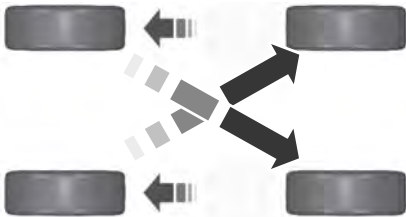
Roues et pneus

Note : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Note : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus à intervalles réguliers (selon le Calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à roues arrière motrices (pneus avant à la gauche du schéma)



E142548

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en permutant les pneus.

UTILISATION DE PNEUS ÉTÉ

(Selon l'équipement)

Les pneus d'été fournissent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie « Boue et neige » (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, Ford ne recommande pas l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la glace ou lorsque la température descend à environ 5 °C (40 °F) ou moins (selon l'usure des pneus et les conditions ambiantes). Comme pour n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, Ford recommande l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus hiver.

Entreposez toujours vos pneus d'été à l'intérieur, à une température supérieure à -7 °C (20 °F). Les composés de caoutchouc utilisés dans la fabrication de ces pneus perdent de la flexibilité et des fissures de surface peuvent apparaître dans la bande de roulement si la température est inférieure à -7 °C (20 °F). Si les pneus ont été soumis à une température inférieure ou égale à -7 °C (20 °F), rangez-les dans un espace chauffé à au moins 5 °C (40 °F) pendant au moins 24 heures avant de les monter sur un véhicule ou de déplacer le véhicule avec les pneus installés, ou avant de vérifier la pression de gonflage des pneus. Ne placez pas les pneus à proximité d'appareils de

Roues et pneus

chauffage ou de radiateurs utilisés pour chauffer la pièce où ils sont entreposés. Ne chauffez pas et ne soufflez pas d'air chaud directement sur les pneus. Vérifiez toujours les pneus après une période d'entreposage et avant de les utiliser.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENTS



Une conduite à haute vitesse dans des conditions inappropriées peut provoquer la perte de maîtrise du véhicule. La conduite à une vitesse très élevée pendant de longues périodes peut endommager certains composants du véhicule.



Les dimensions et les indices de charge et de vitesse des pneus hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule peuvent comporter une bande de roulement toutes saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus hiver et des chaînes peuvent s'avérer nécessaires. Posez des chaînes sur les pneus seulement en cas d'urgence ou si la loi l'exige.

Note : Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Les chaînes peuvent endommager les jantes en aluminium.
- Choisissez des câbles taille basse, de 10 mm ou moins sur le flanc des pneus 235/55R17, 235/50R18 et 255/40R19 de l'essieu arrière seulement.
- N'utilisez pas de chaînes ni de câbles avec des pneus 275/40R19 et 265/35R20.
- Les câbles ou les chaînes à neige de catégorie S ne répondent pas tous à ces restrictions. Les chaînes répondant à cette restriction de taille sont dotées d'un dispositif tendeur.
- Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en termes de rapport carrosserie/taille de pneus. Les câbles ou les chaînes à neige doivent être montés par paires sur les roues avant ou arrière seulement.
- Ne dépassez pas 30. mph (50 km/h) si le fabricant des chaînes à neige le recommande pour leur utilisation.
- Fixez les câbles fermement et assurez-vous qu'ils n'entrent pas en contact avec des fils électriques ou des canalisations de frein ou de carburant.

Roues et pneus

- Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

Si vous avez des questions concernant les chaînes à neige ou les câbles antidérapants, consultez votre concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de contrôle et de renversement du véhicule et donc de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.



Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus

de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une crevaison du pneu. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est associé au témoin de basse pression des

Roues et pneus

pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement inadéquat.

Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Note : Chaque pneu de route est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité du pneu et de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Faites toujours réparer vos pneus par un concessionnaire autorisé.

Vérifiez régulièrement la pression des pneus (au moins mensuellement) au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les valeurs de pression à votre véhicule. Voir **Généralités** (page 92). Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il convient de vérifier la pression des pneus.

Roues et pneus

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'un des pneus a dû être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer que la roue endommagée doit être réparée et réinstallée sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule.

Si vous pensez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur votre système de surveillance de pression des pneus.

Roues et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention requise de la part du client
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée par le fabricant, comme précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Pneu de secours utilisé	Réparez l'ensemble jante et pneu endommagé et remontez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est installée de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin clignotant	Pneu de secours utilisé	Réparez l'ensemble jante et pneu endommagé et remontez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est installée de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) par rapport à la pression à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température ambiante est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système de surveillance de la pression des pneus peut considérer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et allumer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de gonflage des pneus. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus proche qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



Les scellants anticrevaision peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaision, utilisez le nécessaire de gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.



Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 293). Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Note : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaision se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Frenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Pour éviter d'endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, faites réparer les pneus crevés par un concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 293). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lors de la réparation ou du remplacement du pneu, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur de pression du pneu.

Roues et pneus

Renseignements au sujet de l'ensemble jante et pneu de secours différent

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours différente des autres roues, elle est destinée à un usage temporaire uniquement. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, vous devez la remplacer dès que possible par un ensemble jante et pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Un ensemble jante et pneu de secours différent signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu et de la jante diffère de ceux fournis en première monte. Il peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. Mini-roue de secours de type T : ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription « Temporary Use Only » (usage temporaire seulement) moulée sur le flanc du pneu.

2. Roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette : ce type de roue de secours porte l'étiquette suivante : « THIS TIRE AND WHEEL FOR TEMPORARY USE ONLY » (pneu et jante pour usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec l'une des roues de secours différentes mentionnées ci-dessus, il ne faut pas :

- dépasser 50 mph (80 km/h);
- dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation;
- tracter de remorque;
- utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours différente;
- utiliser plus d'une roue de secours différente à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer la roue de secours différente.

L'utilisation de l'une des roues de secours différentes mentionnées ci-dessus à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un effet négatif sur les éléments suivants :

- la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite en mode traction intégrale.

3. Une roue de secours de dimension normale, mais différente et sans étiquette

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il ne faut pas :

- dépasser 70. mph (113 km/h);
- monter plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu doté de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

Roues et pneus

L'utilisation d'un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent peut avoir un effet négatif sur les éléments suivants :

- la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite en mode traction intégrale.


Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- la traction d'une remorque;
- la conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping;
- la conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.


Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent et recedez à la situation dès que possible.


Procédure de remplacement d'une roue


AVERTISSEMENTS


 Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si elle est en position de stationnement (P) ou de marche arrière (R) pour les boîtes de vitesse manuelles.

AVERTISSEMENTS

 Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P) ou de marche arrière (R) pour les boîtes de vitesses manuelles et que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à la roue qu'il faut changer.

 Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Si le véhicule glisse du cric, vous ou d'autres personnes risquez de graves blessures.

 Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le changement de la roue.

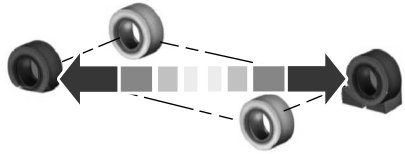
 Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est suffisante pour le poids du véhicule, y compris n'importe quelle cargaison de véhicule ou les modifications.

Note : *Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.*

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.

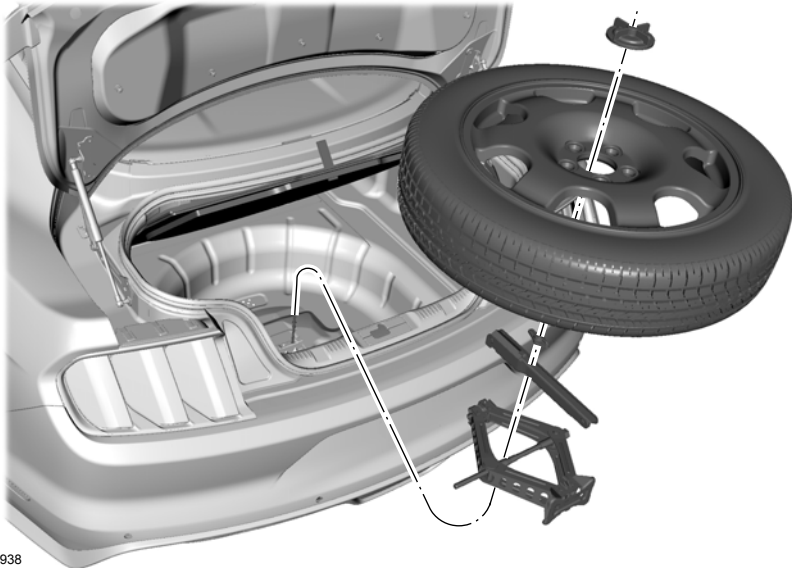
Roues et pneus

- Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, placez le levier sélecteur en position de marche arrière (R) une fois le moteur arrêté.



E175447

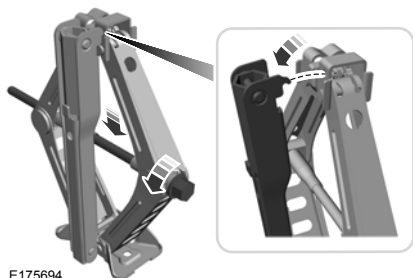
- Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est crevé, calez la roue arrière droite.



E174938

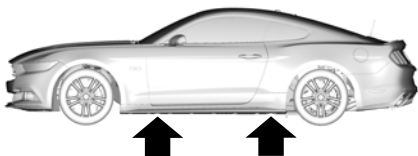
- Munissez-vous du démonte-roue, du pneu de secours et du cric.
- Au besoin, retirez le cache central de la roue pour accéder aux écrous de roue.

Roues et pneus



E175694

6. Pour retirer le démonte-roue du cric, tournez l'écrou hexagonal du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Cela permet d'abaisser le cric et desserrer le verrou mécanique.
7. Desserrez tous les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.



E176084

Note : Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.

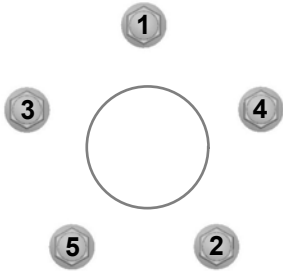
8. Les points de levage du véhicule sont indiqués ici et sont identifiés par les triangles marqués sur le véhicule. Des renseignements détaillés sont indiqués sur l'étiquette d'avertissement placée sur le cric.



E174939

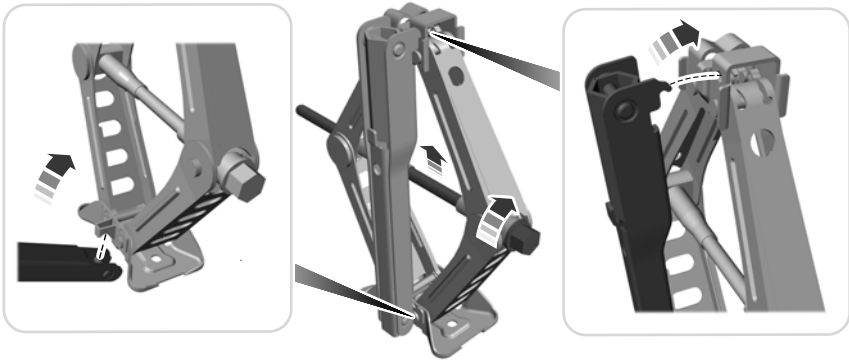
9. Placez le cric au niveau du point de levage le plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.
10. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
11. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la jante soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule. Lorsque la roue de secours temporaire est installée, les rondelles des écrous de roue ne semblent pas être au même niveau que la jante. Ceci n'est normal que si vous utilisez la roue de secours temporaire.
12. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Roues et pneus



E75442

13. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 304).
14. Pour ranger le démonte-roue replié sur le cric, engagez la patte située sur la base du cric sur la partie du démonte-roue prévue à cet effet, comme indiqué sur l'illustration. Faites pivoter le démonte-roue vers le haut et ajustez la hauteur du cric jusqu'à ce que l'ergot s'insère dans le trou. Tournez l'écrou hexagonal à la main dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que l'ensemble soit correctement fixé.



E176165

15. Rangez la roue à plat, le cache central de roue, le cric et le démonte-roue. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite.
16. Enlevez les cales des roues.

CONDUITE À GRANDE VITESSE

Pression des pneus - Vitesse supérieure à 160 km/h (100 mi/h)

Roues et pneus

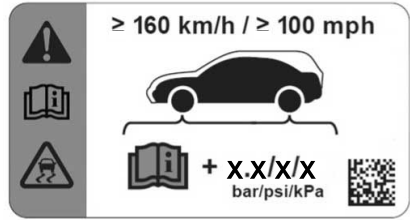
AVERTISSEMENT



Si vous conduisez à plus de 100. mph (160 km/h), pour réduire le risque de défaillance des pneus, qui pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles, augmentez les pressions de gonflage des pneus avant et arrière de la quantité indiquée sur l'étiquette d'avertissement située soit sur le pied milieu soit sur la portière côté conducteur. Ne conduisez à plus de 100. mph (160 km/h) que dans les endroits où cette pratique est légale et si les conditions le permettent. L'étiquette de pression de gonflage des pneus se trouve sur le pied milieu ou sur la porte côté conducteur de votre véhicule.



Avertissement : Le non respect de ces directives peut entraîner la défaillance d'un pneu et l'instabilité du véhicule, et induire un risque de blessures graves voire mortelles. Si vous ne connaissez pas les pressions de gonflage adéquates des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé ou votre centre d'entretien.



E184089

Pour les vitesses supérieures à 100. mph (160 km/h), il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus. Si cette étiquette est présente sur votre véhicule, corrigez la pression des pneus en conséquence.

Roues et pneus

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT



Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que votre véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise de votre véhicule.

Taille de boulon	lb-pi (N.m)*
M14 x 1,5	150 lb.ft (204 Nm)

*Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de saleté et de rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 miles).



E145950

A Alésage pilote de roue

Vérifiez l'alésage pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

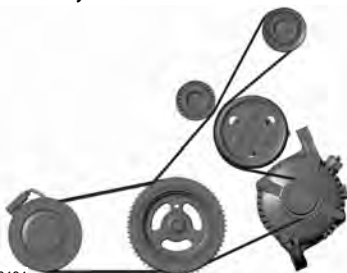
Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Moteur	2,3 L I4 EcoBoost	3,7 V6	5,0 L V8
Cylindrée (po ³)	138	226	302
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87	Indice d'octane minimal de 87	Indice d'octane minimal de 87
Ordre d'allumage	1-3-4-2	1-4-2-5-3-6	1-5-4-8-6-3-7-2
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	0,70-0,80 mm (0,027-0,031 po)	1,25-1,35 mm (0,049-0,053 po)	1,25-1,35 mm (0,049-0,053 po)
Rapport volumétrique	9,5:1	10,5:1	11,0:1

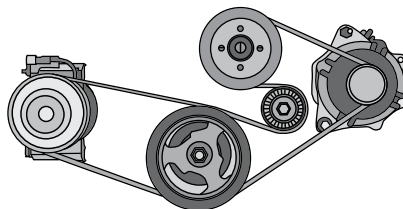
Cheminement de la courroie d'entraînement

Moteur 2,3 L I4



E170434

Moteurs V6 3,7 L avec climatiseur



E167464

Moteurs V8 5 L avec climatiseur



E177351

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	2,3 L I4 Ecoboost	Moteur V6 3,7 L	Moteur V8 5 L
Elément de filtre à air	FA-1918		
Filtre à huile	FL-910-S	FL-500-S	FL-500-S
Batterie	BXT-96R-590		
Bougies	SP-537 / CYFS-12Y-2	SP-520 / CYFS-12F-5	SP-519 / CYFS-12Y
Balai d'essuie-glace	WW-2201-PF (côté conducteur) WW-2001-PF (côté passager)		
Filtre d'habitacle	FP53		

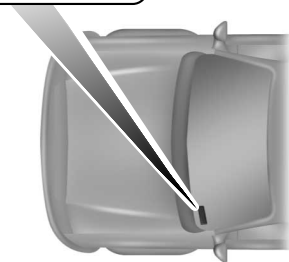
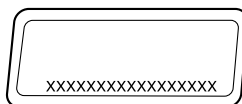
Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 469).

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.

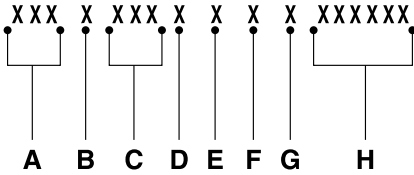


E142476

Veillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :


Capacités et spécifications



E142477

- A Identification mondiale du constructeur
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
- C Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
- D Type de moteur
- E Chiffre de contrôle
- F Année-modèle
- G Usine de montage
- H Numéro d'ordre de production

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XX/XX	GVWR: XXXX KG (XXXX LB)		
FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	WITH	WITH
XXXXXXXXXXXXXXXXXX	TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX	TIRES	TIRES
XXXXXXXX	RIMS XXXXXXX		RIMS
AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD		
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX			XXXXX XXXXX
TYPE: XXXX			
			
EXT PNT: XX	XXXXXX	RC: XX	DSO: XXXX
WB INT TR	TP/PS I R I AXLE I TR	SPR	XXXX
XXX XX	XXX X XX X	XXXX XXXX	XXXX-XXXXXX-XX


E167469

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

Capacités et spécifications

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XX/XX	GVWR: XXXX KG (XXXX LB)		
FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	WITH	REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	WITH
XXXXXXXXXXXXXXXXXX	TIRES	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	TIRES
XXXXXXXXXX	RIMS	XXXXXXXXXX	RIMS
AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	AT	XXXX kPa/ XXX PSI COLD	
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		XXXXX	XXXXX
TYPE: XXXX			
			
EXT PNT: XX	XXXXXX	RC: XX	DSO: XXXX
WB	INT TR	TP/PS	TR
XXX	XX	XXX X	XX
	XXXXXXXXXXXX	X	XXXX XXXX
		XXXX	XXXX-XXXXXX-XX

E167814

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6R80E	3
Boîte de vitesses manuelle à six rapports MT82	X

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - MOTEUR 2,3 L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	5,7 qt (5,4 L)
Liquide de refroidissement du moteur	9,5 qt (8,96 L)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour pont arrière	1,5 L (3,2 ptes)
Modificateur de friction du pont arrière	4,0 fl oz (118 ml)
Huile pour boîte de vitesses automatique ¹	11,6 qt (10,98 L)
Huile pour boîte de vitesses manuelle ¹	2,7 qt (2,6 L)
Liquide lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant	15,5 gal (58,8 L)
Frigorigène de climatisation	21,2 oz (0,6 kg)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	3,4 fl oz (100,5 ml)

¹Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges d'huile.

Capacités et spécifications

Spécifications

Matériaux

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour pont arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engre- nages hypoides Motorcraft SAE 75W-85 XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Modificateur de friction du pont arrière (É.-U. et Mexique) : ¹	EST-M2C118-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Additif modificateur de friction Motorcraft XL-3	
Modificateur de friction du pont arrière (Canada) : Additif modificateur de friction Motorcraft CXL-3	EST-M2C118-A
Huile pour boîte de vitesses automatique (6R80) (États-Unis et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (6R80) (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses manuelle (MT80) : Huile pour boîte de vitesses à double embrayage Motorcraft XT-11-QDC	WSS-M2C200-D2
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Liquide lave-glace concentré de haute qualité Motorcraft avec agent amérissant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation	WSH-MIC231-B

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
YN-12-D	
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft XL-5	ESB-MIC93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

¹Pour le remplissage complet des ponts Ford à glissement limité, ajoutez 118 ml (4 oz) d'additif modificateur de friction XL-3 ou d'un produit équivalent conforme à la spécification Ford EST-M2C118-A. Les ponts arrière Ford contiennent une huile synthétique qui ne nécessite pas de remplacement, à moins que le pont ne soit immergé dans l'eau.

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;
- des périodes plus longues de lancement du moteur;
- des niveaux d'émissions polluantes accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une diminution de l'efficacité du freinage.

L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou semi-synthétique n'est pas obligatoire. Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Il est également acceptable d'utiliser une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Capacités et spécifications

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note: Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.

Note: Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent utiliser aucune autre huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3,7 L

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	6,0 qt (5,7 L)
Liquide de refroidissement du moteur	12,4 qt (11,7 L)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour pont arrière	1,5 L (3,2 ptes)
Modificateur de friction du pont arrière	4,0 fl oz (118 ml)
Huile pour boîte de vitesses automatique ¹	12,0 qt (11,4 L)
Huile pour boîte de vitesses manuelle ¹	2,7 qt (2,6 L)

Capacités et spécifications

Élément	Contenance
Liquide lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant	16,0 gal (60,6 L)
Frigorigène de climatisation	24,0 oz (0,68 kg)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	3,4 fl oz (100,5 ml)

¹Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges d'huile.

Spécifications

Matériaux

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 MXO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QFS	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour pont arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoides Motorcraft SAE 75W-85 XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Modificateur de friction du pont arrière (É.-U. et Mexique) : ¹ Additif modificateur de friction Motorcraft XL-3	EST-M2C118-A
Modificateur de friction du pont arrière (Canada) : ¹ Additif modificateur de friction Motorcraft CXL-3	EST-M2C118-A
Huile pour boîte de vitesses automatique (6R80) (États-Unis et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (6R80) (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses manuelle (MT80) : Huile pour boîte de vitesses à double embrayage Motorcraft XT-11-QDC	WSS-M2C200-D2
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Liquide lave-glace concentré de haute qualité Motorcraft avec agent amérissant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft	WSH-M17B19-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
YN-19	
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft XL-5	ESB-M1C93-B
Barilletts de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barilletts de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barilletts de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

¹Pour le remplissage complet des ponts Ford à glissement limité, ajoutez 118 ml (4 oz) d'additif modificateur de friction XL-3 ou d'un produit équivalent conforme à la spécification Ford EST-M2C118-A. Les ponts arrière Ford contiennent une huile synthétique qui ne nécessite pas de remplacement, à moins que le pont ne soit immergé dans l'eau.

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie;
- des périodes plus longues de lancement du moteur;
- des niveaux d'émissions polluantes accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une diminution de l'efficacité du freinage.

Capacités et spécifications

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Il est également acceptable d'utiliser une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note: Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.

Note: Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent utiliser aucune autre huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 5.0L 32V TI-VCT

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Capacités et spécifications

Élément	Contenance
Huile moteur	8,0 qt (7,6 L)
Liquide de refroidissement du moteur	13,6 qt (12,88 L)
Liquide de refroidissement du moteur avec Track Pack (selon l'équipement)	15,2 qt (14,4 L)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour pont arrière	1,5 L (3,2 ptes)
Modificateur de friction du pont arrière	4,0 fl oz (118 ml)
Huile pour boîte de vitesses automatique ¹	11,8 qt (11,17 L)
Huile pour boîte de vitesses manuelle ¹	2,7 qt (2,6 L)
Liquide lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant	16,0 gal (60,6 L)
Frigorigène de climatisation	24,0 oz (0,68 kg)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	4,1 fl oz (120 ml)

¹Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges d'huile.

Spécifications

Matériaux

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 MXO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) :	WSS-M2C945-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QFS	
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour pont arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engre- nages hypoides Motorcraft SAE 75W-85 XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Modificateur de friction du pont arrière (É.-U. et Mexique) : ¹ Additif modificateur de friction Motorcraft XL-3	EST-M2C118-A
Modificateur de friction du pont arrière (Canada) : ¹ Additif modificateur de friction Motorcraft CXL-3	EST-M2C118-A
Huile pour boîte de vitesses automatique (6R80) (États- Unis et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (6R80) (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft	WSS-M2C938-A MERCON LV

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
CXT-10-LV12	
Huile pour boîte de vitesses manuelle (MT80) : Huile pour boîte de vitesses à double embrayage Motorcraft XT-11-QDC	WSS-M2C200-D2
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Liquide lave-glace concentré de haute qualité Motorcraft avec agent amérissant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft XL-5	ESB-M1C93-B
Barilletts de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

¹Pour le remplissage complet des ponts Ford à glissement limité, ajoutez 118 ml (4 oz) d'additif modificateur de friction XL-3 ou d'un produit équivalent conforme à la spécification Ford EST-M2C118-A. Les ponts arrière Ford contiennent une huile synthétique qui ne nécessite pas de remplacement, à moins que le pont ne soit immergé dans l'eau.

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;
- des périodes plus longues de lancement du moteur;
- des niveaux d'émissions polluantes accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une diminution de l'efficacité du freinage.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Il est également acceptable d'utiliser une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Capacités et spécifications

Note : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 LV ou un liquide équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.

Note : Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent utiliser aucune autre huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission ». Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Note : Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 centimètres (4,75 pouces) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Note : N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Note : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essayez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

Chaîne audio

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls les fichiers portant l'extension MP3 et

WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC/ RADIO SATELLITE

AVERTISSEMENT

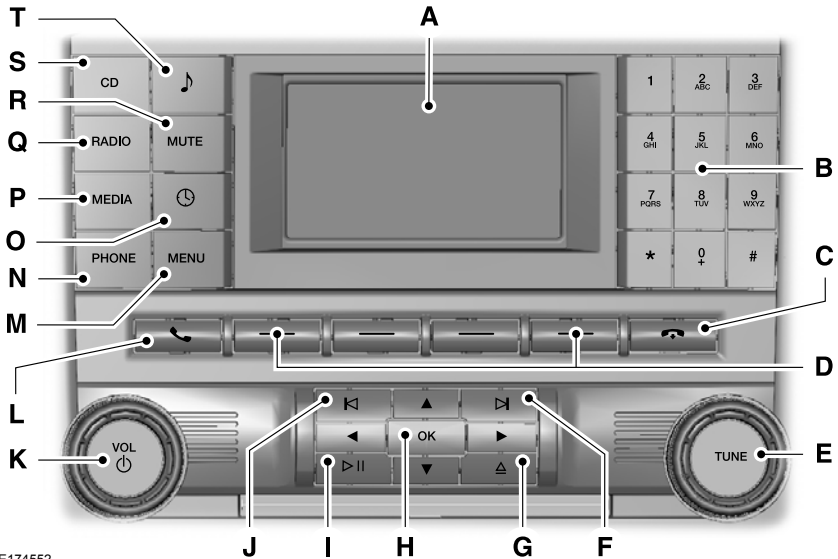


La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : Selon les options dont bénéficie votre véhicule, votre système peut avoir une apparence différente de celle présentée ici.

Note : Certaines fonctions telles que la radio satellite Sirius peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.

Chaîne audio



E174552

- A **Écran d'affichage** : affiche les informations de la chaîne audio et de SYNC.
- B **Pavé numérique** : en mode radio, enregistrez vos stations préférées pour les écouter ultérieurement. Lorsqu'une station est syntonisée, maintenez enfoncée l'une des touches de présélection jusqu'à ce que le son revienne. En mode CD, appuyez sur l'une de ces touches pour sélectionner une piste. En mode téléphonie, appuyez sur ces touches pour composer un numéro de téléphone.
- C **Terminer l'appel** : appuyez sur cette touche pour mettre fin à un appel.
- D **Touches de fonctions** : sélectionnez différentes fonctions de la chaîne stéréo selon le mode sélectionné (p. ex. radio ou lecteur CD).
- E **TUNE (syntonisation)** : tournez cette molette pour rechercher une bande de fréquence par incréments.
- F **Recherche** : en mode radio, choisissez une bande de fréquence et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête à la prochaine station sur la bande de fréquence. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour passer rapidement à la prochaine station de radio dotée d'un signal fort ou à la prochaine présélection. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance rapide.
- G **Éjection** : appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.

Chaîne audio

- H **Touches fléchées et OK** : utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Pour chaque option sélectionnée, appuyez sur les touches fléchées gauche ou droite pour modifier les réglages. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou appuyez sur **MENU** pour quitter.
- I **Lecture/pause** : appuyez sur cette touche pour jouer ou d'arrêter une piste de CD en cours de lecture.
- J **Recherche** : en mode radio, choisissez une bande de fréquence et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête à la station précédente sur la bande de fréquence. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour passer rapidement à la précédente station de radio dotée d'un signal fort ou à la présélection précédente. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste précédente. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en mode retour rapide.
- K **VOL et marche/arrêt** : appuyez sur cette touche pour allumer et éteindre la chaîne audio. Tournez pour régler le volume.
- L **Répondre ou passer un appel téléphonique** : appuyez sur cette touche pour répondre à un appel téléphonique entrant ou passer un appel.
- M **MENU** : appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions de la chaîne audio.
- N **PHONE (téléphone)** : appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC®. Voir **SYNC™** (page 337).
- O **Horloge** : appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages de l'horloge. Utilisez les touches fléchées centrales pour modifier les heures et les minutes. Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur la touche **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge.
- P **MEDIA** : appuyez sur cette touche pour accéder à la prise d'entrée auxiliaire ou pour alterner entre les appareils que vous enfichez dans la prise d'entrée ou le port USB.
- Q **RADIO** : appuyez sur cette touche pour écouter la radio ou changer de bande de fréquences. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les différentes fonctions de la radio.
- R **MUTE** ou **SIRIUS** : appuyez sur cette touche pour mettre la chaîne audio en sourdine ou écouter la radio satellite Sirius (selon l'équipement).

Chaîne audio

- S **CD** : appuyez sur cette touche pour écouter un disque compact. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les options de répétition ou de lecture aléatoire à l'écran.
- T **Son** : appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière et gauche-droite. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Pour chaque option sélectionnée, appuyez sur les touches fléchées gauche ou droite pour modifier les réglages. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou appuyez sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AM/FM DE HAUT NIVEAU AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS

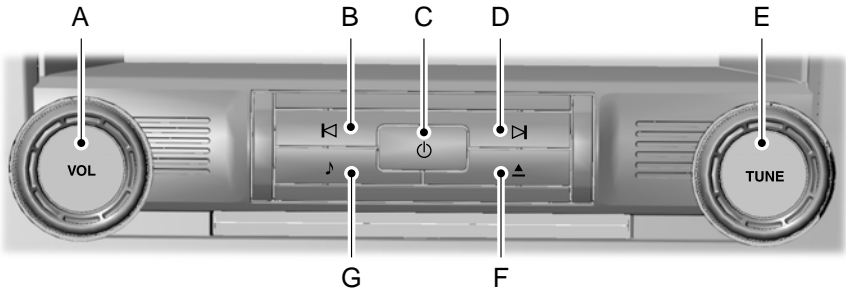
Note : Le système MyFord Touch commande la plupart des fonctions audio. Voir **MyFord Touch™** (page 384).

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Chaîne audio



E174101

- A **VOL** : tournez ce bouton pour régler le niveau sonore de la chaîne audio.
- B **Recherche et retour rapide** : en mode radio, choisissez une bande de fréquence et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête à la station précédente sur la bande de fréquence. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour passer rapidement à la précédente station de radio dotée d'un signal fort ou à la présélection précédente. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste précédente. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en mode retour rapide.
- C **Marche/arrêt** : appuyez sur cette touche pour allumer et éteindre le système.
- D **Recherche et avance rapide** : en mode radio, choisissez une bande de fréquence et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête à la prochaine station sur la bande de fréquence. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour passer rapidement à la prochaine station de radio dotée d'un signal fort ou à la prochaine présélection. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance rapide.
- E **TUNE (syntonisation)** : après avoir sélectionné une bande de fréquence, tournez cette molette pour rechercher la station souhaitée.
- F **Éjection** : appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.
- G **Son** : appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière et gauche-droite.

Chaîne audio

RADIO NUMÉRIQUE

Note : *Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.*

La technologie radio HD Radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numérique. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- La fonction **Balayage** permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.
- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. En passant à une station programmée HD2 ou HD3, le son est coupé avant la lecture du son numérique puisque le système doit réacquérir le signal numérique.

Note : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Chaîne audio

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes possibles de réception	
Zone de réception	<p>Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.</p> <p>Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.</p>
Passage en alternance de station	<p>Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Lorsque le récepteur a confirmé qu'il s'agissait d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.</p>

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes constatés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.

Chaîne audio

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	État	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe .	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Attendez que l'audio redienne disponible.
Impossible d'accéder à la station de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station présélectionnée ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de réception actuelle.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche Balayage est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Balayage .	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

Chaîne audio

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être changé, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (Selon

l'équipement)

SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada ou contactez SIRIUS au 1 888 539-7474.

Note : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Facteurs de réception du signal radio satellite

Anomalies potentielles de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION » .. pour indiquer l'interférence et que la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Chaîne audio

Service de radio satellite SIRIUS®

Note : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout moment et avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



E142593

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des bulletins météo, des renseignements sur la circulation et des programmes de divertissement. Le système de radio

satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la disponibilité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres fonctions, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou contactez SIRIUS au 1 888 539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin du numéro de série électronique de votre radio satellite pour l'activation, la modification et le suivi de votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, appuyez sur **Options**.

Dépannage

Message	Description	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Canal non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une autre touche de présélection.

Chaîne audio

Message	Description	Mesure à prendre
Désinscription canal	Votre abonnement n'inclut pas cette chaîne.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

PRISE D'ENTRÉE AUDIO

AVERTISSEMENTS



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la

AVERTISSEMENTS

conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.



Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque votre véhicule roule.

Chaîne audio

AVERTISSEMENTS



Rangez le lecteur de musique portable dans un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants, lorsque votre véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants. La rallonge audio doit être assez longue pour ranger le lecteur multimédia portable en toute sécurité lorsque votre véhicule roule.

3. Mettez la radio en fonction. Sélectionnez une station FM ou écoutez un CD.
4. Réglez le volume au besoin.
5. Mettez votre lecteur de musique portable en fonction et réglez-en le volume à la moitié de la page.
6. Appuyez sur **AUX** jusqu'à ce que **LIGNE** ou **ENTRÉE LIGNE** apparaisse à l'écran. Vous devriez entendre le son de votre appareil même s'il est faible.
7. Réglez le volume de votre lecteur de musique portable jusqu'à ce qu'il corresponde au volume de la station FM ou du disque compact. Pour ce faire, alternez entre les touches AUX et FM ou CD.



E149149

La prise d'entrée auxiliaire permet de brancher un lecteur de musique portable et de diffuser la musique par les haut-parleurs du véhicule. Vous pouvez utiliser tout lecteur de musique portable conçu pour être utilisé avec des écouteurs. Votre rallonge audio doit aussi être dotée d'un connecteur mâle de 1/8 po (3,5 mm) à chaque extrémité.

1. Coupez le moteur, puis mettez la radio et le lecteur de musique portable hors fonction. Serrez le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses automatique en position **P** ou la boîte de vitesses manuelle au point mort.
2. Branchez la rallonge du lecteur de musique portable dans la prise d'entrée auxiliaire.

PORT USB (Selon l'équipement)



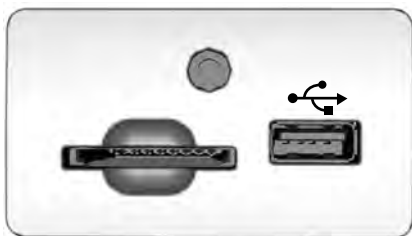
E176344

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia** (page 365).

Chaîne audio

CENTRALE MULTIMÉDIA (Selon l'équipement)

La passerelle multimédia est située dans la console centrale et comprend les fonctions suivantes :

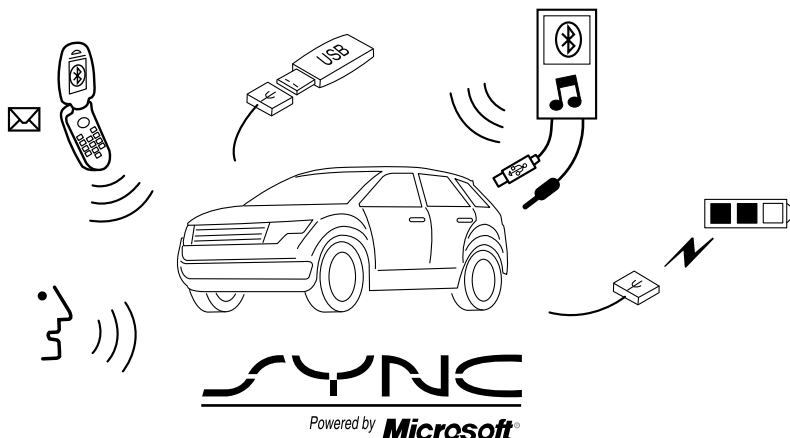


E176343

- A Prise d'entrée auxiliaire (entrée de ligne)
- B Port USB
- C Fente de carte SD

Voir **Divertissement** (page 405).

GÉNÉRALITÉS



E142598

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portable. Il vous permet :

- de faire et recevoir des appels;
- d'accéder à de la musique et de l'écouter avec votre lecteur de musique portable;
- d'utiliser les fonctions Assistance 911, Bilan du véhicule et Services SYNC (circulation, directions et information);
- d'utiliser les applications telles que Pandora et Stitcher au moyen de SYNC AppLink;
- d'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales;
- d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté;
- d'envoyer un message texte;
- d'utiliser le système de reconnaissance vocale évolué;
- de recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Vous devez activer ces fonctions.

Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre dispositif avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Soutien SYNC

L'équipe de soutien SYNC est disponible pour vous aider à répondre à toute question non résolue.

Lundi-Samedi, 8:30-21:00 heure normale de l'Est.

Dimanche, 10:30-19:30 heure normale de l'Est.

Aux États-Unis, composez le 1 800-392-3673.

Au Canada, composez le 1 800 565-3673.

Les heures de service peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Il est nécessaire d'avoir un compte de propriétaire SYNC pour :

- Activer Vehicle Health Report et consulter les bilans en ligne.
- Activer les Services SYNC sur abonnement et personnaliser vos points d'intérêt et destinations favorites.
- Recevoir les dernières mises à jour logicielles disponibles pour SYNC.
- Accéder au soutien à la clientèle pour obtenir des réponses à toutes vos questions.

Restrictions au sujet de la conduite

Pour votre sécurité, certaines fonctions de messagerie textuelle sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsqu'il roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Pendant l'utilisation du système SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ou à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs ou de dispositifs dans votre véhicule par des conditions de température extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le manuel de votre appareil pour obtenir de plus amples renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au système SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'approximativement 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer tout problème éventuel.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal de déroulement resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Il n'est pas possible d'accéder aux données du système ou au module SYNC du véhicule sans l'équipement spécial nécessaire. Ford Motor Company et Ford du Canada ne liront pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance

gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford Motor Company ou de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez les sections portant sur les fonctions Assistance 911, Bilan du véhicule, Circulation, directions et information.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur ce qui vous entoure.

Lancement d'une session de reconnaissance vocale



Appuyez sur la touche de commande vocale. Une liste des commandes vocales disponibles s'affiche à l'écran.

Commandes vocales globales

Ces commandes vocales sont toujours disponibles. Vous pouvez les énoncer à tout moment.

Commandes vocales globales	
« Annuler »	Cette commande met fin à la session de commande vocale. Vous pouvez aussi annuler une session

Commandes vocales globales	
	en maintenant la touche de commande vocale enfoncée pendant deux secondes ou plus.
« Aide »	Cette commande vous propose des conseils, des exemples et des directives.
« Menu principal »	Cette commande relance la session de commande vocale depuis le début.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Avant d'énoncer une commande vocale, attendez la fin de l'annonce du système, suivie d'une tonalité unique. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre l'annonce système en appuyant sur la touche de commande vocale. Vous pouvez annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de commande vocale et en la maintenant enfoncée.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné. Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres à tout moment.

Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites « Paramètres vocaux » puis ajoutez :

Commande	Le système :
« Interaction standard »	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés. (Recommandé aux utilisateurs débutants.)
« Interaction avancée »	Fournit une interaction et un guidage moins présents.

Messages-guides de confirmation

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande ou lorsque votre demande induit plusieurs réponses possibles. Par exemple, le système peut demander si la commande « Téléphone » est correcte.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites « Paramètres vocaux » puis ajoutez :

Commande	Le système :
« Messages-guide de confirmation désactivé »	devine au mieux ce que vous souhaitez; il peut dans certains cas vous demander de confirmer les paramètres.
« Messages-guide de confirmation activé »	s'assure de votre commande vocale par une courte question.

Listes de descripteurs

Lorsque le niveau de certitude du système est le même pour plusieurs options, il crée une liste de suggestions en fonction de votre commande vocale. Lorsque cette option est activée, le système peut vous proposer jusqu'à quatre possibilités pour obtenir plus de précisions.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction en énonçant l'une des commandes vocales suivantes :

Commande	Le système :
« Liste de descripteurs multimédia désactivée »	devine au mieux à partir de la liste des descripteurs multimédia. Le système peut néanmoins vous poser occasionnellement une question.
« Liste de descripteurs multimédia activée »	s'assure de votre commande vocale à propos des descripteurs multimédia.
« Liste de descripteurs téléphoniques désactivée »	devine au mieux à partir de la liste des descripteurs téléphoniques. Le système peut néanmoins vous poser occasionnellement une question.
« Liste de descripteurs téléphoniques activée »	s'assure de votre commande vocale à propos des descripteurs téléphoniques.

Modification des paramètres vocaux

Pour modifier les paramètres vocaux, vous pouvez utiliser le menu de l'affichage audio en plus des commandes vocales.

1. Appuyez sur la touche **Menu**.
2. Sélectionnez **SYNC-Réglages**.
3. Sélectionnez **Paramètres vocaux**.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains-libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles dépendent toutefois des fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant;
- Mettre fin à un appel;
- Utilisation du mode de confidentialité;
- Composition d'un numéro;
- Recomposition;
- Avis d'appel en attente;
- Identification de l'appelant.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site Web www.SYNCMaRoute.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial d'un téléphone

Le couplage sans fil de votre téléphone à SYNC vous permet de faire et de recevoir des appels en mode mains libres.

Note : SYNC peut prendre en charge environ 4 000 entrées par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

Note : Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Amenez la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Utilisation de la chaîne audio

Note : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez au besoin le manuel de votre appareil.
2. Appuyez sur la touche **Téléphone**. Lorsque l'écran audio indique qu'aucun téléphone n'est couplé, sélectionnez l'option Ajouter.
3. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone pour lancer le processus de couplage.
4. À l'invite correspondante sur l'écran de votre téléphone, saisissez le NIP à six chiffres fourni par le système sur l'écran audio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Utilisation des commandes vocales



1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez au besoin le manuel de votre appareil.
2. Commencez une session de commande vocale, puis dites « Coupler téléphone ».

3. Suivez les instructions sur l'écran audio.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Couplage de téléphones additionnels

Note : *Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Amenez la boîte de vitesses en position de stationnement (P).*

Note : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.*

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez au besoin le manuel de votre appareil.
2. Appuyez sur la touche **Téléphone**.
3. Sélectionnez l'option correspondant aux Appareils Bluetooth.
4. Appuyez sur la touche **OK**.
5. Sélectionnez l'option d'ajout. Ceci lance le processus de couplage.
6. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre appareil.
7. À l'invite correspondante sur l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système sur l'écran audio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, énoncez une des instructions suivantes :

« Téléphone »
« Appeler <nom> »
« Appeler <nom> <endroit> »
« Appeler <nom> <endroit> »
« Appeler <nom> <endroit> »
« Appeler <nom> <endroit> »
« Composer » ¹
« Mode mains libres activé » ²
« Appel en attente activé, Appel en attente désactivé » ²
« Conférence » ²
« Messages » ³
« Touche discrétion activée » ²
« Téléphone - Aide »
« Mode confidentiel » ²

« Téléphone »
« Sonnerie <activée> <désactivée> »
« Touche discrétion désactivée » ²

¹ Consultez le tableau **Composer** ci-dessous.

² Cette commande n'est valide que pendant un appel.

³ Consultez le tableau **Messages** ci-dessous.

Commandes de répertoire téléphonique :

Lorsque vous demandez à SYNC d'accéder à un nom ou à un numéro dans le répertoire par exemple, l'information demandée s'affiche à l'écran. Appuyez sur la touche de téléphone et dites « Appeler » pour appeler le contact.

« Composer »
« 411 » (quatre-un-un), « 911 » (neuf-un-un)
« 700 » (sept-cents)
« 800 » (huit-cents)
« 900 » (neuf-cents)
« Effacer » (supprime tous les caractères entrés)
« Supprimer » (supprime le dernier jeu de caractères entrés)
« Chiffre <0-9> »
« Plus »
« Dièse » (#)
« Étoile » (*)

Note : Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur n'importe quelle touche pour accéder au menu de la chaîne audio.

« Messages »
« Écouter message numéro <numéro> »
« Acheminer le message »
« Répondre au message »
« Appeler expéd. »

Établissement d'un appel



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

1. Dites « Appeler <nom> » ou « Composer » et le numéro voulu.
2. Lorsque le système confirme le numéro, dites « Composer » de nouveau pour établir l'appel.

Pour effacer le dernier chiffre énoncé, dites « Supprimer ». Pour effacer tous les chiffres énoncés, dites « Effacer ».

Pour terminer l'appel, appuyez sur la touche de fin d'appel sur le volant ou sélectionnez l'option de fin d'appel sur l'écran audio.

Réception des appels

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez :

- Répondre à l'appel en appuyant sur la touche d'acceptation d'appel sur le volant ou en sélectionnant l'option d'acceptation d'appel sur l'écran audio.
- Rejeter l'appel en appuyant sur la touche de rejet d'appel sur le volant ou en sélectionnant l'option de rejet d'appel sur l'écran audio.
- Ignorer l'appel en n'appuyant sur

aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la combinaison d'appels en cours.

Pour accéder à ce menu, choisissez une des options disponibles en bas de l'écran audio ou sélectionnez **Plus** pour sélectionner une des options suivantes :

Affichage	Description et action
Mic.off	Désactiver le microphone de votre véhicule. Pour activer le microphone, sélectionnez de nouveau cette option.
Mode confidentiel	Transférer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est privé.
En attente	Mettre en attente un appel en cours. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est en attente.
Composition	Saisir des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio (par exemple, les chiffres de mots de passe).
Conférence	Combiner deux appels distincts. Le système accepte au plus trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou par conférence téléphonique. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Accédez au contact voulu au moyen du système ou utilisez les commandes vocales pour effectuer le deuxième appel. Une fois le deuxième appel établi, sélectionnez l'option Plus . 3. Faites défiler jusqu'à l'option de conférence téléphonique et appuyez sur la touche OK .
Répertoire	Accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Faites défiler jusqu'à l'option de répertoire et appuyez sur la touche OK . 3. Faites défiler les contacts de votre répertoire.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Affichage	Description et action
	<p>4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque le contact voulu s'affiche à l'écran audio.</p> <p>5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.</p>
Historique d'appels	<p>Accéder à votre journal des appels.</p> <p>1. Sélectionnez l'option Plus.</p> <p>2. Faites défiler jusqu'à l'option d'historique des appels et appuyez sur la touche OK.</p> <p>3. Faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants ou manqués).</p> <p>4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio.</p> <p>5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.</p>

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Vous pouvez accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, envoyer des messages textes ainsi qu'accéder aux paramètres du téléphone et du système.

1. Appuyez sur la touche **Téléphone** pour accéder au menu du téléphone.
2. Sélectionnez une des options disponibles

Affichage	Description et action
Composition	Saisissez des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio.
Répertoire tél.	<p>Accédez au répertoire téléchargé.</p> <p>1. Appuyez sur la touche OK pour confirmer et y accéder. Vous pouvez utiliser les options figurant au bas de l'écran pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste.</p> <p>2. Faites défiler les contacts de votre répertoire.</p> <p>3. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio.</p> <p>4. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.</p>
Histor. appels	<p>Accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué.</p> <p>1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.</p>

Affichage	Description et action
	2. Faites défiler pour sélectionner des appels entrants, sortants ou manqués. Appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection. 3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.
Numérotation rapide	Sélectionnez 1 parmi 10 entrées de numérotation rapide. Pour définir une entrée de numérotation rapide, accédez au répertoire, puis appuyez sur un des chiffres du clavier numérique de la chaîne audio et maintenez-le enfoncé.
Messagerie texte	Envoyer, télécharger et supprimer des messages textes.
Dispositifs BT	Accéder à l'option de listes du menu des appareils Bluetooth (Ajout, Connexion, Configuration en tant que téléphone principal, Activation et Désactivation, Suppression).
Paramètres tél.	Afficher différents paramètres et fonctions de votre téléphone.

Messagerie texte

Note : Cette fonction dépend du téléphone.

SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer des messages textes. Le système peut aussi lire les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant la conduite.

Réception d'un message texte

Note : Cette fonction dépend du téléphone. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen de Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.

Note : Cette fonction est asservie à la vitesse et n'est disponible que lorsque votre véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h).

Lors de la réception d'un nouveau message, une tonalité retentit et l'écran audio le signale.

Vous disposez des options suivantes :

- Appuyez sur la touche de commande vocale et dites « Jouer message ».
- Sélectionnez l'option Écouter pour que le système vous lise le message texte.
- Sélectionnez l'option Ignorer ou ne faites rien, le message sera alors transmis dans la boîte de réception de messages textes.
- Sélectionnez l'option Afficher pour ouvrir le message texte. Une fois le message sélectionné, vous pouvez vous le faire lire, afficher d'autres messages ou sélectionner l'option **Plus**.
- Si vous sélectionnez l'option **Plus**, utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options suivantes :

Affichage	Description et action
Rép. à l'expéd	Appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
Appeler expéd.	Appuyez sur la touche OK pour appeler l'expéditeur du message.
Transférer msg	Appuyez sur la touche OK pour faire suivre le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro.

Envoi, téléchargement et suppression de messages textes

1. Appuyez sur la touche **Téléphone**.

2. Sélectionnez l'option de messagerie texte, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

Affichage	Description et action
Nouv.	Vous permet d'envoyer un nouveau message texte sur la base d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.
Visualiser	Vous permet de lire le message entier et vous donne la possibilité de faire lire le message par le système. Pour passer au message suivant, sélectionnez l'option Plus . Vous pouvez ainsi répondre à l'expéditeur, l'appeler ou transférer le message.
Supprimer	Vous permet de supprimer les messages textes actuels du système (mais pas de votre téléphone cellulaire). Lorsque le système a supprimé tous vos messages textes, l'écran audio le fait savoir.
Plus...	Vous permet de supprimer tous les messages textes ou de déclencher manuellement un téléchargement de tous les messages non lus depuis votre téléphone cellulaire.

Envoi d'un message texte

Note : Vous ne pouvez envoyer un message texte qu'à un seul destinataire à la fois.

1. Sélectionnez l'option Envoyer lorsque la sélection voulue apparaît en surbrillance sur l'écran audio.
2. Sélectionnez l'option de confirmation lorsque le contact s'affiche.
3. Appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer lorsque le système demande si vous souhaitez envoyer le message. Une signature prédéfinie apparaît sur chaque message texte.

Note : Vous pouvez envoyer des messages textes en choisissant un contact dans le répertoire et en sélectionnant l'option Texte sur l'écran audio, ou en répondant à un message reçu figurant dans la boîte de réception.

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions dépendent du téléphone. Les paramètres de votre téléphone permettent d'accéder à des fonctions comme la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire ainsi que la configuration du téléchargement automatique, et de les régler.

1. Appuyez sur la touche **Téléphone**.
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Paramètres système apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.
3. Choisissez parmi les options suivantes :

Affichage	Description et action
Régler maître	Si cette option est cochée, le système utilise le téléphone cellulaire comme appareil principal lorsque plus d'un téléphone cellulaire est couplé. Il est possible de modifier cette option pour tous les téléphones cellulaires (pas seulement le téléphone actif) à l'aide du menu des appareils Bluetooth.
État téléphone	Afficher le nom du téléphone cellulaire, le nom du fournisseur, le numéro du téléphone cellulaire et le niveau de signal. Une fois terminé, appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu d'état du téléphone.
Param. sonnerie	Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone). Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque vous sélectionnez l'option de sonnerie du téléphone cellulaire. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et faites défiler les sonneries pour les entendre.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Affichage	Description et action
	2. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner une tonalité.
Notif. Msg Text	Choisissez d'entendre une tonalité lorsque vous recevez un message texte. Appuyez sur la touche OK pour activer ou désactiver la tonalité.
Préf. répertoire	Modifier le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression ou téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et parcourir les choix dans le tableau des préférences de répertoire ci-dessous.

Préférences de répertoire	
Ajout contacts	Appuyez sur les contacts souhaités sur votre téléphone cellulaire. Consultez le mode d'emploi de votre appareil pour connaître la méthode de transfert des contacts. Appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire.
Supprimer	Lorsqu'un message vous demandant de supprimer s'affiche, sélectionnez l'option de confirmation. Appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Le système vous ramène au menu des paramètres de téléphone.
Téléch. imméd.	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et télécharger votre répertoire sur le système.
Télécharg. auto	Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, le système supprime les modifications (ajouts ou suppressions) enregistrées depuis le dernier téléchargement.
	Lorsque la fonction de téléchargement automatique est désactivée, le système ne télécharge pas votre répertoire lorsque votre téléphone cellulaire se connecte à SYNC.
	Vous pouvez uniquement accéder à votre répertoire, à votre historique des appels et à vos messages textes lorsque votre téléphone cellulaire couplé se connecte au système. Cochez ou décochez cette option pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se connecte au système. La durée du téléchargement dépend du téléphone et de la quantité.

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth permet d'ajouter, de connecter et de supprimer des appareils, ainsi que de configurer un téléphone en tant que téléphone principal.

1. Appuyez sur la touche **Téléphone**.
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.
3. Choisissez parmi les options suivantes :

Préférences de répertoire	
Ajout.	<p>Coupler des téléphones supplémentaires au système.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Sélectionnez l'option Ajouter pour lancer le processus de couplage.2. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.3. À l'invite correspondante sur l'écran de votre téléphone, saisissez le NIP à six chiffres fourni par le système sur l'écran audio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.4. Lorsque l'option permettant de définir le téléphone comme téléphone principal s'affiche, sélectionnez oui ou non.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Préférences de répertoire	
	5. Selon les fonctions de votre téléphone, le système peut vous poser des questions (par exemple, si vous souhaitez télécharger votre répertoire). Sélectionnez oui ou non votre confirmer vos réponses.
Supprimer	Sélectionnez l'option Supprimer et confirmer lorsque le système vous demande de supprimer l'appareil sélectionné. Après avoir supprimé un téléphone de la liste, vous devrez répéter le processus de couplage pour le recoupler.
Maître	À chaque établissement du contact, le système tente d'établir une connexion avec le téléphone cellulaire principal. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il apparaît en premier dans la liste, accompagné d'un astérisque. Définissez comme téléphone principal un appareil précédemment couplé en sélectionnant l'option Principal, puis en confirmant le choix.
Relier	Connectez un téléphone compatible Bluetooth précédemment couplé. Pour utiliser la fonctionnalité du téléphone, vous ne pouvez avoir qu'un seul téléphone connecté à la fois. Lorsque vous connectez un autre téléphone, le téléphone précédent cellulaire se déconnecte des services téléphoniques. Le système vous permet d'utiliser en même temps différents appareils Bluetooth pour la fonctionnalité de téléphone cellulaire et la fonction de lecture de musique Bluetooth.
Dissoc.	Déconnecte le téléphone cellulaire sélectionné. Sélectionnez cette option et confirmez à l'invite du système. Après avoir déconnecté un téléphone, vous pouvez le reconnecter sans répéter l'intégralité du processus de couplage.

Param syst

1. Appuyez sur la touche **Menu**.
2. Sélectionnez l'option des paramètres SYNC, puis appuyez sur la touche **OK**.
3. Choisissez parmi les options suivantes :

SYNC™ (Selon l'équipement)

Affichage	Description et action
Bluetooth activé	Cochez ou décochez cette option pour activer ou désactiver l'interface Bluetooth du système. Sélectionnez cette option, puis appuyez sur la touche OK pour changer l'état de l'option.
Régl. val. défaut	Restaurer les paramètres par défaut sans effacer l'information indexée (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés). Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio.
Réinitialisation générale	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés), puis restaurer les paramètres par défaut.
Installation app.	Installer les applications ou les mises à jour de logiciel téléchargées. Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio. Pour terminer avec succès une installation, il doit exister une mise à jour ou une application SYNC valide sur la clé USB.
Infos système	Afficher le numéro de version et le numéro de série du système. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.
Paramètres vocaux	Le sous-menu des paramètres de la voix contient différentes options. Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 339).
Rechercher - USB	Rechercher dans la structure de menu de l'appareil USB connecté. Appuyez sur la touche OK et utilisez les flèches haut et bas pour faire défiler les dossiers et fichiers. Utilisez les flèches gauche et droite pour entrer dans un dossier ou en sortir. Vous pouvez sélectionner un contenu multi-média à lire dans ce menu.

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (Selon

l'équipement)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez les sites www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Services SYNC* : cette fonction permet d'accéder aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements tels que les voyages, les horoscopes, le cours des actions et davantage encore.
- Assistance 911 : cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de placer un appel au service d'urgence 911.
- Bilan du véhicule* : cette fonction permet d'obtenir un rapport de diagnostic et d'entretien de votre véhicule.
- SYNC AppLink : cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications, comme Pandora et Stitcher, sur un téléphone cellulaire compatible.

* Cette fonction est une option uniquement disponible aux États-Unis.

Assistance 911 (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.

AVERTISSEMENTS



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes suivant la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Note : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Note : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Note : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce nouveau réglage sera applicable à tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message (ou un pictogramme) ou les deux s'affichent à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Note : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et connecté. Visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance 911.

Voir **Principes de fonctionnement** (page 40). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables. Voir

Dépannage (page 217). Le présent chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activer ou désactiver la fonction Assistance 911

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone
2. Faites défiler pour sélectionner l'Assistance 911.
3. Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer la sélection et passer au menu Assistance 911.
4. Faites défiler les options pour choisir entre Activer ou Désactiver.
5. Appuyez sur **OK** lorsque l'option voulue s'affiche à l'écran de la radio. Le message **Assistance activée** ou **Assistance désactivée** s'affiche à l'écran pour confirmer la sélection.

Les sélections Désactiver comprennent :

- Désactiver avec rappel : Fournit un message affiché et un rappel vocal lors du branchement du téléphone au démarrage du véhicule.
- Désactiver sans rappel : Fournit un rappel affiché uniquement, sans rappel vocal, lors du branchement du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être sous tension et fonctionner correctement au moment de l'accident et durant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident;
- Vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible à SYNC.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir un appel sortant au moment de l'accident;
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit offrir une couverture réseau adéquate, la pile doit être chargée et l'intensité du signal doit être suffisante.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone cellulaire relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée au volant ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC établit bel et bien un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 a été endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté;
- les téléphones précédemment couplés et reliés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule et/ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Bilan du véhicule

AVERTISSEMENT



Suivez toujours les instructions d'entretien périodique, inspectez régulièrement votre véhicule et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le bilan du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le bilan du véhicule contrôle seulement certains systèmes électroniquement surveillés par le véhicule et ne contrôle pas ni ne signale l'état d'aucun autre système (comme l'usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourraient avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures graves.

Note : Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.

Note : La fonction Bilan du véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site Web www.SYNCMYRide.com pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au Bilan de votre véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Note : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Avant d'exécuter un bilan, consultez l'avis de confidentialité au sujet du Bilan du véhicule.

Note : Pour permettre le rodage normal de votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un bilan du véhicule avant que le compteur kilométrique n'atteigne 200 mi.

Note : Des frais de téléphonie cellulaire et de messagerie SMS peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un rapport.

Pour vous abonner au Bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au rapport, consultez le site www.SYNCMYRide.com. Une fois l'abonnement terminé, vous pouvez demander un Bilan du véhicule (dans votre véhicule). Accédez de nouveau à votre compte sur le site www.SYNCMYRide.com pour consulter votre rapport. Vous pouvez aussi attendre que SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les bilans à des intervalles de kilométrage précis.

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le bilan du véhicule contient des renseignements de grande importance, tels que :

- les données de diagnostic du véhicule;
- Calendrier d'entretien périodique
- les rappels en vigueur et les actions de l'assistance technique;
- les éléments relevés pendant les inspections du véhicule par votre concessionnaire autorisé qui doivent encore faire l'objet d'une intervention.

Vous pouvez exécuter un rapport (après que le véhicule a roulé au moins 60 secondes) en appuyant sur le bouton de reconnaissance vocale, puis en disant « Bilan du véhicule » ou en appuyant sur la touche de téléphone.

Pour exécuter un rapport à l'aide de la touche de téléphone, suivez les étapes suivantes :

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone
2. Faites défiler les options jusqu'à Paramètres du téléphone, puis appuyez sur **OK**.
3. Faites défiler les options suivantes :

Options du bilan du véhicule	
Préférences de l'utilisateur : appuyez sur OK pour effectuer votre sélection et accéder au menu. Faites défiler les options suivantes :	Rapports automatiques : appuyez sur OK et choisissez Activer ou Désactiver. Sélectionnez l'option « Activer » pour que SYNC vous invite à exécuter un rapport d'état à certains intervalles de kilométrage. *
	Intervalles en kilométrage (millage) : Appuyez sur OK . Faites défiler les sélections pour choisir entre les intervalles de 8 000 km (5 000 mi), 12 000 km (7 500 mi) ou 16 000 km (10 000 mi) et appuyer sur OK pour effectuer votre sélection..
	Retour : appuyez sur OK pour quitter le menu.
Exécuter le rapport?	Appuyez sur la touche OK pour permettre à SYNC d'exécuter un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et de transmettre les résultats à Ford qui les combinera aux données de maintenance périodique, aux rappels ouverts et à d'autres démarches de l'assistance technique, ainsi qu'avec les éléments qui n'ont pas fait l'objet d'un entretien lors d'une vérification par un concessionnaire autorisé.

*Vous devez d'abord activer cette fonction avant de pouvoir sélectionner l'intervalle de kilométrage voulu.

Avis de confidentialité du Bilan du véhicule

Lorsque vous exécutez un bilan du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de bilan) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du bilan du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information de véhicule recueillie pour tout usage. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou l'information de votre véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne

réglez pas votre profil de Bilan du véhicule sur le site www.SYNCMYRide.com. Visitez le site Web www.SYNCMYRide.com (modalités du bilan du véhicule et déclaration de confidentialité) pour plus de renseignements.

Services SYNC : Circulation routière, Itinéraires et renseignements (TDI) (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Note : Les services SYNC varient en fonction du niveau de finition et de l'année-modèle et peuvent nécessiter un abonnement. Alertes de circulation et directives virage après virage disponibles sur certains marchés. Des tarifs de messagerie et de transfert de données peuvent s'appliquer. Ford Motor Company se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au service de ce produit en tout temps sans préavis et sans encourir aucune obligation.

Note : Les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez le www.SYNCMYRide.com pour vous enregistrer et vérifier votre admissibilité aux services gratuits. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être couplé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 342).

Note : Cette fonction ne fonctionne pas convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Note : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation visent exclusivement à vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Note : Lorsque vous vous connectez, le service utilise la technologie du système de repérage par satellites et des capteurs de véhicule de pointe pour déterminer l'emplacement actuel de votre véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails d'appel et les communications vocales. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section Modalités des services SYNC à l'adresse www.SYNCMYRide.com. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent les données d'itinéraire de votre véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les modalités, ne vous abonnez pas à ce service et ne l'utilisez pas.

Les services SYNC utilisent des capteurs de véhicule de pointe, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières complètes pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi

que pour vous renseigner sur les cotes boursières, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir plus de renseignements, visitez le site Web www.SYNCMyRide.com.

Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales

1. Appuyez sur la touche de commande vocale.
2. Lorsque vous y êtes invité, dites « Services ». Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth couplé et relié.
3. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que « Circulation » ou « Directions ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
4. Dites « Services » pour retourner au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Connexion aux services SYNC au moyen du menu du téléphone

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone
2. Faites défiler les options jusqu'à Services.
3. Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer la sélection et passer au menu des services. L'écran affiche un message pour indiquer que le système est en cours de connexion.
4. Appuyez sur la touche **OK**. SYNC établit l'appel avec le portail des services.

5. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que « Circulation » ou « Directions ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
6. Dites « Services » pour retourner au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Réception des directives virage après virage

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Itinéraires » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'entreprise ou le type d'entreprise le plus près de votre position actuelle, dites simplement « Adresses d'entreprises » et « Chercher à proximité ». Si vous avez besoin d'aide pour localiser un endroit, dites « Préposé » à tout moment durant une recherche d'itinéraire ou d'entreprise pour discuter avec un préposé en direct. Vous pouvez également être invité à parler à un préposé lorsque le système ne trouve aucun emplacement correspondant à votre demande vocale. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rues particulières. La fonction Assistance du préposé est incluse dans votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'assistance d'un préposé, visitez le site www.SYNCMyRide.com/support.
2. Suivez les invites vocales pour sélectionner votre destination. Lorsque vous avez sélectionné votre destination, le système télécharge l'emplacement actuel de votre véhicule, calcule un itinéraire en

fonction des conditions actuelles de la circulation et le retransmet à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous déplacez vers votre destination.

3. Lorsqu'un itinéraire actif est en cours, vous pouvez sélectionner « Afficher liste de virages » ou « Heure d'arrivée estimée » en utilisant les touches à l'écran tactile ou les commandes vocales pour afficher la liste de virages

de l'itinéraire relatif ou l'état de l'itinéraire à l'heure d'arrivée prévue. De plus, vous pouvez activer ou désactiver les messages-guides vocaux, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous ratez un virage, SYNC vous demande automatiquement si vous souhaitez mettre l'itinéraire à jour. Répondez simplement « Oui » à la question et le système indiquera un nouvel itinéraire.

Déconnexion des services SYNC

1. Maintenez enfoncée la touche de téléphone du volant.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services SYNC.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC

Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez aussi enregistrer votre information préférée comme les équipes sportives ou une catégorie de nouvelles. Pour en savoir plus sur la personnalisation, consultez le site Web www.SYNCMYRide.com .
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale à tout moment (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports) et énoncez votre commande vocale.
Téléphone cellulaire	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuez de profiter de vos services personnalisés.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC

Vous pouvez même accéder à votre compte hors de votre véhicule. Utilisez simplement le numéro indiqué dans l'historique des appels de votre téléphone. Les fonctions des conditions de la circulation et d'itinéraires ne fonctionnent pas adéquatement, mais les services d'information et les fonctions de connexion 411 et de messages texte sont disponibles.

Applications mobiles SYNC

Ce système permet d'utiliser les commandes vocales et les commandes au volant pour les applications d'un téléphone intelligent compatible SYNC AppLink. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez contrôler les fonctions principales de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Note : *Vous devez jumeler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.*

Note : *Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans la prise USB.*

Note : *Les utilisateurs d'un appareil Android doivent connecter le téléphone à SYNC par le biais de Bluetooth.*

Note : *Pour des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles, et des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter le site Web de Ford.*

Note : *Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionnent automatiquement sans configuration. D'autres applications requièrent que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez-vous ou en dehors de votre véhicule.*

Note : *La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est équipé du système MyFordTouch.*

Pour accéder en utilisant le menu SYNC

1. Appuyez sur la touche **MENU** pour accéder au menu SYNC à l'écran.
2. Sélectionnez **SyncApplications**.
3. Sélectionnez **Mobile Apps**.
4. Parcourez la liste d'applications disponibles et sélectionnez une application particulière ou sélectionnez **Trouver nouvelles applications**.

Note : *Si une application compatible SYNC AppLink ne peut pas être trouvée, assurez-vous que l'application en question fonctionne sur l'appareil mobile.*

Accès au menu des applications

Lorsqu'une application est utilisée à travers le système SYNC, appuyez sur le bouton fléché de droite des commandes au volant pour accéder au menu de l'application.

Vous pouvez à partir de là accéder à diverses fonctions associées à l'application, telles que « Thumbs up » (pouce vers le haut) et « Thumbs down » (pouce vers le bas).

Appuyez sur le bouton fléché de gauche des commandes au volant pour quitter le menu de l'application.

Pour accéder à l'aide des commandes vocales

1. Appuyez sur le pictogramme de la voix.
2. À l'invite, dites « Mobile Apps ».
3. Dites le nom de l'application après la tonalité.
4. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée à travers le système SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage). Dites « Aide » pour découvrir les commandes vocales disponibles.

Commandes vocales associées aux applications mobiles SYNC

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

- « Applications mobiles » SYNC vous invite à énoncer le nom d'une application pour la démarrer sur SYNC.
- « Liste des applications mobiles » : SYNC affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
- « Trouver nouvelles applications » : SYNC balaie votre appareil mobile connecté à la recherche d'applications mobiles compatibles avec SYNC.

- « <le nom d'une application > » : Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC.
- « aide <le nom d'une application > » : SYNC affiche une liste des commandes vocales disponibles pour l'application en question lorsque l'application est utilisée sur SYNC.

Autorisations associées aux applications

Les autorisations associées aux applications se répartissent en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. Vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule, en utilisant le menu des paramètres.

Lorsque vous lancez une application sur SYNC, ce dernier peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple :

- Pour permettre que votre véhicule fournisse certains renseignements du véhicule à l'application, tels que, mais pas seulement : le niveau de carburant, l'autonomie, la consommation de carburant, le régime moteur, le détecteur de pluie, le compteur, le NIV, la température extérieure, la position du levier de vitesse, la pression de gonflage des pneus et l'état du témoin des phares.
- Pour permettre que votre véhicule fournisse certains renseignements sur les caractéristiques de conduite, tels que, mais pas seulement : MyKey, état des ceintures de sécurité, tours par minute, position du levier de vitesse, événements de freinage, angle de braquage et position de la pédale d'accélérateur.

- Pour permettre que votre véhicule fournisse des renseignements de localisation, y compris : système GPS et vitesse.
- Pour permettre à l'application d'envoyer des notifications sur l'affichage du véhicule et les fonctions vocales tout étant en fonction à l'état latent. Les notifications peuvent s'avérer particulièrement utiles pour les applications de nouvelles ou basées sur la localisation.

Note : *Il vous suffit d'accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC.*

Note : *Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.*

Activation et désactivation des autorisations associées aux applications à l'aide du menu SYNC

1. Appuyez sur la touche **MENU** pour accéder au menu SYNC.
2. Sélectionnez **Applications SYNC > Applications mobiles > Paramètres**
3. Sélectionnez l'application spécifique ou **Toutes applications**.
4. Si des notifications sont prises en charge, ce paramètre est indiqué. Sélectionnez pour activer ou désactiver la fonction comme requis.

Activation des applications mobiles SYNC

Pour activer des applications mobiles, SYNC requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

Les données sont envoyées à Ford aux États-Unis par le biais de l'appareil connecté. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Les mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Note : *Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.*

Note : *Les tarifs de transmission de données standard seront appliqués. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires reçus de votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors du réseau local.*

Statut de l'application

Vous pouvez visualiser le statut actuel d'une application dans le menu des paramètres.

Il existe trois statuts possibles :

- **Mise à jour requise :** Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise.
- **Mise à jour effectuée :** Aucune mise à jour n'est requise.
- **Mise à jour en cours :** Le système tente de recevoir une mise à jour.

Si une mise à jour est requise et que vous souhaitez l'effectuer manuellement, par exemple dans un point d'accès Wi-Fi, sélectionnez **Demander mise à jour** dans le menu des paramètres.

Vous pouvez désactiver les mises à jour automatiques en sélectionnant **Désactiver les mises à jour** dans le menu des paramètres. Ceci désactive également l'utilisation de l'application mobile sur le système SYNC.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Le menu source ou les commandes vocales du système permettent de diffuser la musique de votre lecteur de musique numérique par l'intermédiaire des haut-parleurs de votre véhicule. Vous pouvez également trier et lire votre musique par catégories, par exemple artiste et album.

Note : *Le système est capable d'indexer jusqu'à 15 000 chansons.*

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, incluant les iPod, les Zune, les lecteurs de cartes et les appareils USB. Le système SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB

Note : *Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur, assurez-vous que celui-ci est en position marche avant de brancher le lecteur.*

Utilisation des commandes vocales

1. Branchez votre lecteur multimédia dans le port USB de votre véhicule.
2. Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites « USB » ou « iPod ».
3. Vous pouvez entamer la lecture de musique en énonçant une des commandes vocales appropriées. Reportez-vous aux commandes vocales en mode multimédia.

À l'aide du menu du système

1. Branchez votre lecteur multimédia dans le port USB de votre véhicule.
2. Appuyez sur la touche **AUX** jusqu'à ce qu'un message « Initialisation » apparaisse à l'écran. En fonction du nombre de fichiers multimédias numériques contenus dans l'appareil branché, un message d'indexation peut s'afficher à l'écran. Lorsque l'indexation est terminée, l'écran retourne au menu de lecture.

Vous pouvez rechercher les fichiers de l'appareil USB par catégories. Choisissez parmi les options suivantes :

- Jouer tout
- Sélections
- Pistes
- Artistes
- Albums
- Genres
- Rechercher - USB
- Réinit. USB

Quel morceau est lu ?

À tout moment pendant la lecture, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et demander au système quel morceau est lu. Le système effectue la lecture des étiquettes de métadonnées (si elles ne sont pas vides) de la piste en cours.

Commandes vocales relatives aux médias



Appuyez sur la touche de commande vocale. Dites « USB » ou « iPod » à l'invite, puis une des instructions suivantes :

Commande	Description et action
« Pause »	Suspend la lecture par l'appareil.
« Radio activée »	Reprend la lecture par l'appareil.
« Jouer album <nom> »	Les commandes à l'intérieur de « < > » sont dynamiques, ce qui signifie qu'elles peuvent représenter tout nom d'album, d'artiste ou de morceau. Cette commande vocale n'est pas disponible tant que l'indexation n'est pas achevée dans votre appareil.
« Jouer tout »	Lire tous les supports sur le dispositif multimédia, de la première à la dernière.
« Jouer artiste <nom> »	Les commandes à l'intérieur de « < > » sont dynamiques, ce qui signifie qu'elles peuvent représenter tout nom d'album, d'artiste ou de morceau. Cette commande vocale n'est pas disponible tant que l'indexation n'est pas achevée dans votre appareil.
« Jouer genre <nom> »	Les commandes à l'intérieur de « < > » sont dynamiques, ce qui signifie qu'elles peuvent représenter tout nom d'album, d'artiste ou de morceau. Cette commande vocale n'est pas disponible tant que l'indexation n'est pas achevée dans votre appareil.
« Jouer liste d'écoute <nom> »	Les commandes à l'intérieur de « < > » sont dynamiques, ce qui signifie qu'elles peuvent représenter tout nom d'album, d'artiste ou de morceau. Cette commande vocale n'est pas disponible tant que l'indexation n'est pas achevée dans votre appareil.
« Jouer piste suivante »	Joue la piste suivante du support actuel.
« Jouer piste précédente »	Joue la piste précédente du support actuel.
« Jouer similaire »	Crée un plan de lecture d'un genre similaire à celui actuellement diffusé.
« Jouer chanson <nom> »	Les commandes à l'intérieur de « < > » sont dynamiques, ce qui signifie qu'elles peuvent représenter tout nom d'album, d'artiste ou de morceau. Cette commande vocale n'est pas disponible tant que l'indexation n'est pas achevée dans votre appareil.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Commande	Description et action
« Répéter désactivé »	
« Répéter une piste »	Répète la piste actuelle.
« Lecture aléatoire activée »	Joue le plan de lecture actuel dans un ordre aléatoire. (Cette commande n'est pas prise en charge par tous les appareils.)
« Lecture aléatoire désactivée »	
« Qui est-ce qui joue maintenant? » ou « Qui est-ce qui joue maintenant? »	

Exemples de commandes USB

SYNC offre à l'utilisateur de nombreuses solutions intuitives pour trouver et jouer une piste en utilisant une commande vocale. Par exemple, si vous avez une chanson appelée « Penny Lane » par l'artiste « The Beatles » dans l'album « Magical Mystery Tour », vous pouvez dire ce qui suit pour écouter cette chanson :

- Jouer piste « Penny Lane ».
- Jouer « Penny Lane » par « The Beatles ».
- Jouer « Penny Lane ».

Pour écouter la totalité de l'album, vous pouvez dire :

- Jouer album « Magical Mystery Tour ».
- Jouer « Magical Mystery Tour » par « The Beatles ».
- Jouer « Magical Mystery Tour ».

Bluetooth audio

Le système est aussi capable de jouer la musique de votre téléphone par connexion Bluetooth.

Pour activer la fonction Bluetooth audio, utilisez la touche **AUX** ou **SOURCE**. Vous pouvez aussi appuyer sur la touche de commande vocale et, à l'invite, dire « Bluetooth audio ».

« Initialisation »
« Pause »
« Radio activée »
« Jouer piste suivante »
« Jouer piste précédente »

Fonctions du menu source

Le menu source vous permet de sélectionner la façon dont vous souhaitez écouter la musique (par exemple, par artiste, genre, lecture aléatoire, répétition), de trouver une musique similaire ou de réinitialiser l'index de vos appareils USB.

1. Appuyez sur **AUX** pour sélectionner la lecture USB.
2. Sélectionnez Options pour accéder au menu source, puis une des options suivantes :

SYNC™ (Selon l'équipement)

Affichage	Description et action
Lecture aléatoire activée	Choisir la lecture aléatoire de votre musique par le système. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez.
Répéter piste	Demander au système de répéter la piste actuelle. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez.
Jouer similaire	<p>Vous pouvez jouer une musique similaire au type actuel de musique dans la liste d'écoute. Le système utilise les métadonnées de chaque piste pour compiler une liste d'écoute, crée une nouvelle liste de pistes similaires, puis commencer la lecture de la liste. (Chaque piste doit avoir des étiquettes de métadonnées remplies pour cette fonction.)</p> <p>Pour certains appareils, les étiquettes de métadonnées vides rendent les pistes indisponibles pour la reconnaissance vocale, le menu de lecture ou cette option. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture et pour cette option. Le système place les éléments inconnus dans une étiquette de métadonnées vide.</p>
Réinitialiser USB SYNC	Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB.

Accès à votre bibliothèque de pistes SUB

Utilisation des commandes vocales

Vous pouvez accéder et afficher vos pistes USB au moyen des commandes vocales.

1. Branchez votre lecteur multimédia dans le port USB de votre véhicule.
2. Appuyez sur la touche de commande vocale et, à l'invite, énoncez l'une des commandes suivantes :

Accès aux supports USB et affichage

« Rechercher tous les albums »

« Rechercher tous les artistes »

« Rechercher tous les genres »

« Rechercher toutes les listes d'écoute »

« Rechercher toutes les chansons »

« Rechercher album <nom> »

Accès aux supports USB et affichage

« Rechercher artiste <nom> »

« Rechercher genre <nom> »

« Rechercher liste d'écoute <nom> »

- Appuyez sur la touche **AUX** pour sélectionner la lecture USB.
- Sélectionnez Rechercher - USB. S'il n'y a aucun fichier multimédias, l'écran l'indique. Les options suivantes sont proposées s'il y a des fichiers multimédias :

À l'aide du menu du système

- Branchez votre lecteur multimédia dans le port USB de votre véhicule.

Affichage	Description et action
Jouer tout	Lire tous les fichiers multimédias indexés depuis votre appareil, un à la fois et dans l'ordre numérique.* Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran.
Sélections	Accéder à vos listes d'écoute (de formats comme ASX, M3U, WPL ou MTP).* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la liste d'écoute souhaitée, puis appuyez sur la touche OK .
Pistes	Rechercher une piste indexée spécifique et la lire.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la piste souhaitée, puis appuyez sur la touche OK .
Artistes	Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Le système trie et joue alors tous les artistes et toutes les pistes dans l'ordre alphabétique.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'artiste souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Albums	Trier tous les fichiers multimédias indexés par album.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'album souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Genres	Trier tous les fichiers multimédias indexés par genre (catégorie).* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Affichage	Description et action
	2. Faites défiler pour sélectionner le genre souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Rechercher - USB	Rechercher tous les fichiers multimédias pris en charge sur votre lecteur multipédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez voir que les fichiers multimédias compatibles avec SYNC. (Les autres fichiers ne sont pas visibles.) 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour rechercher les fichiers multimédias indexés sur l'appareil, puis appuyez sur la touche OK .
Réinit. USB	Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB.

*Vous pouvez utiliser les touches au bas de l'écran audio pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique spécifique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste.

USB 2

Vous pouvez brancher un autre appareil USB dans le deuxième port USB. Pour basculer entre les deux appareils USB branchés au moyen des commandes vocales, dites « USB1 » ou « USB2 ». En disant « USB », vous accédez par défaut au dernier appareil USB lu.

Note : SYNC ne prend en charge qu'un seul dispositif iOS (Apple) connecté à la fois (le premier branché). Lorsque vous connectez un second dispositif iOS, le système le charge mais ne peut pas lire son contenu.

Entrée de ligne audio

Pour accéder à la source Entrée de ligne audio, commencez une session de commande vocale et dites « Entrée de ligne » ou « Aux ».

Dispositifs Bluetooth et paramètres système

Vous pouvez accéder à ces menus au moyen de l'écran audio. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 342).

Commandes vocales pour les sources audio

Votre système de reconnaissance vocale vous permet de changer de source audio par simple commande vocale.



Appuyez sur la touche de commande vocale et, à l'invite, dites « Audio », puis l'une des commandes suivantes :

« Audio »
« AM »
« AM1 »
« Sauvegarde automatique AM » ou « AM2 »

« Audio »
« Bluetooth Audio »
« CD »
« FM »
« FM1 »
« Sauvegarde automatique FM » ou « FM2 »
« Entrée de ligne »
« Radio »
« SAT <1-3> »
« Sirius »
« USB »
« Qui est-ce qui joue maintenant? »
« Aide »

Commandes vocales de la radio



Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et dites l'une des commandes figurant dans le tableau suivant. Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « Radio », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« Radio »
« AM »
« AM1 »
« Sauvegarde automatique AM » ou « AM2 »
« AM <530-1710> »
« Préréglage AM <numéro> »

« Radio »
« Sauvegarde automatique AM pré-réglage <numéro> »
« FM »
« FM1 »
« Sauvegarde automatique FM » ou « FM2 »
« FM <87,9-107,9> »
« Sauvegarde automatique FM pré-réglage <numéro> »
« <87,9-107,9> HD <1-7> »
« Préréglage FM1 <numéro> »
« Préréglage FM2 <numéro> »
« HD <1-7> »
« Préréglage <numéro> »
« Syntoniser radio »
« Aide »

Commandes vocales de la radio satellite Sirius



Si vous écoutez la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et dites l'une des commandes figurant dans le tableau suivant. Si vous n'écoutez pas la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites « Sirius », puis énoncez l'une des commandes vocales suivantes.

« Sirius »
« Sirius canal <numéro> »
« SAT »
« SAT 1 »

« Sirius »
« SAT 2 »
« SAT 3 »
« Préréglage <numéro> »
« SAT1 préréglage <numéro> »
« SAT2 préréglage <numéro> »
« SAT3 préréglage <numéro> »
« Syntoniser radio »
« Aide »

Commandes vocales du lecteur de disques compacts



Si vous écoutez un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et dites l'une des commandes figurant dans le tableau suivant. Si vous n'écoutez pas un disque compact, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites « Disque compact », puis énoncez l'une des commandes suivantes :

« CD »
« Pause »
« Radio activée »
« Jouer piste suivante »
« Jouer piste précédente »
« Jouer piste numéro <1-512> »

« CD »
« Répéter activé »*
« Répéter dossier »
« Répéter désactivé »
« Répéter piste »
« Lecture aléatoire activée »*
« Lecture aléatoire du disque activée »
« Lecture aléatoire du dossier activée »
« Lecture aléatoire désactivée »

*Lorsque vous utilisez ces commandes, vous devez indiquer au système quelle piste ou quel dossier il doit répéter ou lire de manière aléatoire.

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web à tout moment pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.SYNCMYRide.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il est possible que les réglages de commande audio de votre téléphone nuisent au fonctionnement de SYNC.	Consultez la section qui traite des réglages audio dans le mode d'emploi de votre téléphone.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.</p> <p>En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veuillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.</p>
J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	<p>Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</p> <p>Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Supprimez votre appareil de SYNC et supprimez SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone.</p> <p>Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.</p>

SYNCTM (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon dispositif lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
Audio Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction dépend du téléphone. L'appareil n'est pas connecté.	Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth. Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre. Le fichier est peut-être corrompu. La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes. Les paramètres USB de certains appareils doivent être changés de mode de mémoire de grande capacité à catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services Circulation, Directions et information		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai reçu un message texte indiquant que je n'ai pas activé la fonction de bilan du véhicule.	Vous n'avez pas activé votre compte sur le site Web. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) indiqué est peut-être incorrect.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Assurez-vous que le NIV enregistré dans votre compte est exact.
Je ne peux pas récupérer le rapport sur le site Web, ou je reçois une erreur de système.	Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement.	Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez choisir un concessionnaire préféré. Si un concessionnaire est déjà indiqué, tentez d'en sélectionner un autre et de fermer la session. Ouvrez de nouveau une session, entrez de nouveau votre concessionnaire préféré, puis récupérez le rapport.
Je ne réussis pas à soumettre un rapport.	Cela peut avoir un rapport avec la compatibilité de votre téléphone. Puissance du signal insuffisante. Vous n'avez pas enregistré votre téléphone correctement sur le site Web.	Mettez à jour le numéro de votre téléphone cellulaire dans votre compte sur le site Web. Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que le volume de votre appareil Bluetooth est suffisamment élevé. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté correspond à celui enregistré sur votre compte SYNCmaRoute.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services Circulation, Directions et information		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le couplage.
J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services Circulation, directions et information.	Vous n'avez pas activé ce téléphone pour ce service. La fonction de blocage d'identificateur est activée sur votre téléphone.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone puisque le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté est le même que celui qui est enregistré sur votre compte SYNCma-Route.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Après avoir appuyé sur l'icône de voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message ÉCOUTE apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias. Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation. Assurez-vous d'énoncer le titre complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ». Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire « Lire L-O-L-A ». N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone.

SYNCTM (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	<p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p> <p>Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux.</p> <p>Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.</p>	<p>Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ».</p> <p>Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et faites défiler jusqu'au nom que le système SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation SYNC qu'il sait interpréter.</p> <p>Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».</p> <p>N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.</p> <p>Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».</p>

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Applications mobiles AppLink : Lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.	Aucun téléphone compatible APPLINK n'est relié à SYNC.	Assurez-vous que vous avez un smartphone compatible : un Android avec OS 2.3 ou supérieur ou un iPhone 3GS ou plus récent avec iOS 5.0 ou supérieur. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et réouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applications » sur SYNC.</p> <p>Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.</p>

SYNCTM (Selon l'équipement)

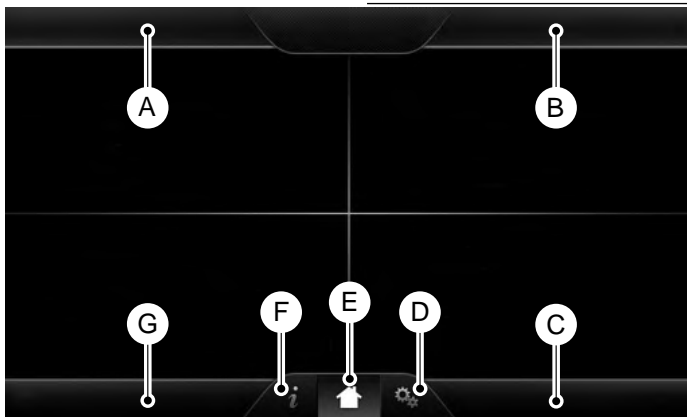
Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver sur SYNC.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Phone » (téléphone).
Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.	Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si vous avez plus d'applications AppLink sur votre téléphone qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur relatives à l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.



E161891

- A Téléphone
- B Navigation (ou Information si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation)
- C Climatisation (ou Paramètres si votre véhicule est équipé de la climatisation manuelle)
- D Réglages (si votre véhicule est équipé de la climatisation automatique)

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

- E Base
- F Information
- G Divertissement

Ce système utilise une stratégie à quatre coins et des listes de menus dynamiques pour offrir un accès rapide à plusieurs fonctions et paramètres du véhicule. L'écran tactile permet d'interagir facilement avec votre téléphone cellulaire, le système multimédia, le système de climatisation et le système de navigation. Les coins affichent les modes actifs dans ces menus, comme le statut du téléphone ou le mode de température du système de chauffage-climatisation.

Note : Certaines fonctions ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule.

Note : Votre système dispose d'une fonction qui vous permet d'accéder aux fonctions audio et de les commander jusqu'à 30 minutes après la coupure du contact (si aucune porte n'est ouverte).

Téléphone

Appuyez sur cette touche pour sélectionner l'une des options suivantes :

- Téléphone
- Sauv. sous
- Répertoire tél.
- Hist. appel
- Messagerie
- Réglages

Navigation

Appuyez sur cette touche pour sélectionner l'une des options suivantes :

- Destination - Mon domicile
- Destination favorite
- Destination précédente
- POI
- Urgence

- Adresse
- Intersection
- Centre de la ville
- Afficher carte
- Réviser l'itinéraire
- Annuler route

Climatisation

Appuyez sur cette touche pour sélectionner l'une des options suivantes :

- Réglages du conducteur
- Recyclage de l'air
- Auto
- DUAL
- Réglages du passager
- A/C
- Dégivrage



Réglages

Appuyez sur cette touche pour sélectionner l'une des options suivantes :

- Horloge
- Affichage
- Son
- Véhicule
- Réglages
- Aide



Base

Appuyez sur cette touche pour accéder à votre écran d'accueil. Selon l'ensemble d'options et le logiciel de votre véhicule, l'apparence de vos écrans peut différer des descriptions de la présente section. Les fonctions de votre système peuvent aussi être limitées selon votre lieu de résidence. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.



Information

Appuyez sur cette touche pour sélectionner l'une des options suivantes :

- Services
- Travel Link
- Notific.
- Calendrier
- Applicat.

Divertissement

Appuyez sur cette touche pour sélectionner l'une des options suivantes :

- AM
- FM
- Sirius
- CD
- USB
- Bluetooth Audio
- Carte SD
- Entrée de ligne

Nettoyage de l'écran tactile

Utilisez un chiffon doux et propre, p. ex., un chiffon pour verres de lunettes. Si des saletés ou des traces de doigt sont toujours visibles, humectez le chiffon avec un peu d'alcool. Ne versez pas ou ne vaporisez pas d'alcool directement sur l'écran. N'utilisez pas de détergents ou de solvants pour nettoyer l'écran.

Utilisation des commandes du panneau

Selon la marque de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, votre panneau peut également comprendre les commandes suivantes :

- **Alimentat.** : Permet d'activer ou de désactiver les fonctions multimédias ou les fonctions de climatisation.
- **VOL** : Permet de régler le volume du lecteur multimédia en cours de lecture.
- **Climatisation** : Commande la température, la vitesse du ventilateur ou les paramètres de la climatisation.
- **Touches de Recherche automatique et bouton de Recherche manuelle** : S'utilisent comme dans les modes multimédia.
- **Éjection** : Éjection d'un disque compact de l'équipement audio-vidéo.
- **Son** : Appuyez sur l'icône de note de musique pour accéder au menu Son d'où vous pourrez ajuster les paramètres suivants : graves, aiguës, médiums, balance gauche-droite et avant-arrière, traitement numérique du signal, mode de distribution du son et volume asservi à la vitesse. (Votre véhicule peut ne pas être doté de toutes ces options de son.)

Utilisation des commandes au volant

Vous pouvez utiliser les commandes au volant de direction pour interagir avec le système à écran tactile.

- **VOL** : Permet de régler le volume de sortie audio.
- **M** : Change la source du média en cours de lecture.
- **Discrétion** : Interrompt le volume du média en cours de lecture.

- **Voix :** Appuyez sur cette touche pour commencer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur cette touche pour interrompre un message-guide vocal et commencer à parler. Maintenez-le enfoncé pour mettre fin à une session de commande vocale.
- **PHONE ACCEPT (accepter appel) :** Appuyez sur cette touche pour répondre à un appel ou pour basculer d'un appel à l'autre.
- **PHONE REJECT (rejeter appel) :** Appuyez sur cette touche pour terminer un appel ou rejeter un appel entrant.

Voir **Volant** (page 72).

Soutien SYNC

L'équipe de soutien SYNC est également disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 20h00, HNE.

Dimanche, 10h30 à 19h30, HNE.

Aux États-Unis, composez le :
1-800-392-3673.

Au Canada, composez le :
1-800-565-3673.

Les heures de service sont sujettes à modification en fonction des congés.

Renseignements relatifs à la sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford

recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur relatives à l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez de côté cordons et câbles pour qu'ils n'entravent pas le fonctionnement des pédales, le réglage des sièges, l'utilisation des compartiments de rangement ou ne compromettent pas la sécurité de conduite.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

- Ne laissez pas de lecteurs ou d'appareils dans le véhicule par des conditions de température extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le mode d'emploi de votre appareil pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque votre véhicule roule à 5 km/h (3 mi/h) ou plus.

Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre dispositif avant de l'utiliser avec SYNC.

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctions de ce système sont trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule, et vous ne pouvez donc les utiliser que lorsqu'il est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs SIRIUS Travel Link, les horaires des cinémas ou les conditions de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrées (comme les contacts téléphoniques ou les entrées récentes de votre répertoire téléphonique).

Pour des exemples plus spécifiques, consultez le tableau ci-dessous.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Couplage d'un téléphone Bluetooth
	Ajout de contacts téléphoniques ou téléchargement de votre répertoire téléphonique au moyen d'un port USB
	Les listes d'entrées sont limitées pour les contacts téléphoniques et les entrées récentes de votre répertoire
Fonctionnalités du système	Modification du code de clavier
	Activation du mode voiturier
	Modification des paramètres de la caméra de recul ou du stationnement actif pendant qu'ils sont en fonction
Wi-Fi et sans fil	Modification des paramètres sans fil
	Modification de la liste des réseaux sans fil
Vidéos, photos et illustrations	Lecture de vidéo
	Modification du papier peint de l'écran ou ajout d'un nouveau papier peint

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Fonctions limitées	
Messages textes	Composition de messages textes
	Affichage de messages textes reçus
	Modification de messages textes prédéfinis
Navigation	Entrée d'une destination à l'aide du clavier
	Itinéraire de navigation en mode de démonstration
	Ajout ou modification des entrées dans le carnet d'adresses ou dans la liste des secteurs à éviter

Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est couplé à ce téléphone cellulaire. Ce profil vous permet d'accéder à davantage de fonctions et d'améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes consignnant toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent servir à améliorer le système et vous aider à diagnostiquer les éventuels problèmes.

Le profil cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de déroulement restent dans votre véhicule à moins que vous ne les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans votre véhicule lorsque le téléphone

cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Il est impossible d'accéder aux données du système ou au module SYNC de votre véhicule sans équipement spécial. Ford Motor Company et Ford du Canada ne lisent pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford Motor Company ou de Ford du Canada, d'autres organismes peuvent demander l'accès à cette information. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez les sections qui traitent du service Assistance 911, du bilan du véhicule et des services Circulation, Directions et Information.

Utilisation de la reconnaissance vocale

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Vous pouvez ainsi garder les mains sur le volant et concentrer votre attention sur la route. Le système fournit la rétroaction au moyen de tonalités audibles, d'invites, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix).

Le système pose également de courtes questions (invites de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lorsque vous utilisez les commandes vocales, des mots et des icônes peuvent s'afficher dans la barre d'état inférieure gauche de l'écran pour indiquer l'état de la session de reconnaissance vocale (comme écoute, réussite, échec, en pause ou essayez de nouveau).

Comment utiliser les commandes vocales avec votre système



Appuyez sur l'icône de voix. Après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Les commandes vocales suivantes peuvent être énoncées à tout moment pendant une session vocale
« Annuler »
« Sortie »
« Retourner »
« Navigation - Liste de commandes »
« Menu principal »
« Page suivante »

Les commandes vocales suivantes peuvent être énoncées à tout moment pendant une session vocale

« Page précédente »

« Commandes disponibles »

« Aide »

Commandes disponibles?

Pour accéder aux commandes vocales disponibles pour la session en cours, utilisez l'une des méthodes suivantes :

- Au cours d'une session vocale, appuyez sur l'icône Aide (?) dans la barre d'état inférieure gauche de l'écran.
- Dites « Commandes disponibles? » pour afficher à l'écran une liste de commandes vocales disponibles associées à votre session vocale en cours.
- Appuyez sur l'icône de voix. Après la tonalité, dites « Aide » pour entendre une liste des commandes vocales disponibles.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir appuyé sur l'icône de voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message ÉCOUTE apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée antérieurement ne sera pas enregistrée dans le système.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre le système pendant qu'il parle en appuyant sur l'icône de voix.

Pour accéder à une liste de commandes vocales disponibles

- Si vous utilisez l'écran tactile, appuyez sur l'icône Réglages > **Aide** > **Liste de commandes vocales**.
- Si vous utilisez la commande au volant, appuyez sur l'icône de commande vocale. Après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Commandes vocales disponibles
« Audio - Liste de commandes »
« Bluetooth audio - Liste de commandes »
« Rechercher - Liste de commandes »
« CD - Liste de commandes »
« Climatisation - Liste de commandes »
« Liste de commandes »
« Navigation - Liste de commandes » *
« Téléphone - Liste de commandes »
« Radio - Liste de commandes »
« Carte SD - Liste de commandes »
« Sirius - Liste de commandes » **
« Travel link - Liste de commandes » *
« USB - Liste de commandes »
« Reconnaissance vocale - Liste de commandes »

Commandes vocales disponibles

« Paramètre vocaux liste de commandes »

« Aide »

* Cette commande n'est disponible que si votre véhicule est équipé du système de navigation, et si la carte SD du système de navigation est dans sa fente.

** Cette commande n'est disponible que si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite SIRIUS actif.

Paramètres de la voix

Les paramètres de la voix vous permettent de personnaliser le niveau d'interaction, d'aide et de rétroaction du système. Le système passe par défaut à l'interaction standard qui utilise des listes de descripteurs et des invites de confirmation, car elles offrent le plus haut niveau de guidage et de rétroaction.

- **Mode d'interaction :** Le mode « novice » offre une interaction et un guidage détaillés tandis que le mode « avancé » fournit moins d'interactions vocales et davantage d'invites par tonalité.
- **Invites de confirmation :** Le système pose ces brèves questions pour confirmer votre demande vocale. Si la fonction est désactivée, le système interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé. Le système peut toujours vous demander occasionnellement de confirmer vos réglages.
- **Listes de descripteurs multimédia et téléphonique :** Les listes de descripteurs sont des listes de résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Le système crée ces listes lorsqu'il a le même niveau de confiance de plusieurs options en fonction de votre commande vocale.

Pour accéder à ces réglages au moyen de l'écran tactile :

1. Appuyez sur l'icône de réglages > **Réglages > Commande vocale.**
2. Choisissez parmi les options suivantes :
 - Mode d'interaction
 - Messages de confirmation
 - Listes de descripteurs multimédia
 - Liste descripteurs de téléphone
 - Volume contrôle de la voix

Pour accéder à ces paramètres à l'aide des commandes vocales :

1. Appuyez sur l'icône de voix. Attendez l'invite « Veuillez énoncer une commande ». Une autre tonalité retentit pour vous indiquer que le système est à l'écoute.

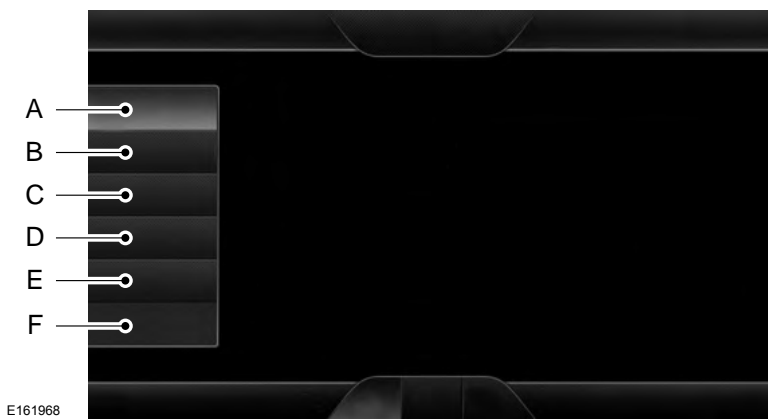
2. Énoncez une des commandes suivantes :

Paramètres de la voix par commandes vocales
« Messages-guide de confirmation désactivé »
« Messages-guide de confirmation activé »
« Interaction avancée »
« Interaction standard »
« Liste de descripteurs multimédia désactivée »
« Liste de descripteurs multimédia activée »
« Liste de descripteurs téléphoniques désactivée »
« Liste de descripteurs téléphoniques activée »
« Aide »

Utilisation des commandes vocales à l'aide des options de l'écran tactile

Votre système vocal comprend une fonction double mode spéciale qui vous permet d'alterner entre les sélections par commandes vocales et par l'écran tactile. Cette fonction est uniquement disponible lorsqu'une liste de descripteurs est générée pendant une session de reconnaissance vocale. Par exemple, lorsque vous saisissez une adresse municipale ou que vous tentez d'appeler un contact au moyen du téléphone couplé au système.

PARAMÈTRES



E161968

- A Horloge
- B Affichage
- C Son
- D Véhicule
- E Réglages
- F Aide



À partir de ce menu, vous pouvez régler l'horloge, accéder aux réglages de l'affichage, du son et des paramètres du véhicule et les modifier, et également accéder aux réglages des modes spécifiques ou à la fonction d'aide.

Horloge

Note : Vous ne pouvez pas régler manuellement la date. Le GPS du véhicule la règle automatiquement pour vous.

Note : Si la batterie a été débranchée, votre véhicule doit obtenir un signal GPS pour remettre l'horloge à l'heure. Une fois que le véhicule a capté le signal, il peut s'écouler quelques minutes avant que l'horloge n'affiche l'heure exacte.



1. Appuyez sur l'icône Réglages > **Horloge.**
2. Appuyez sur + et - pour régler l'heure.

Depuis cet écran, vous pouvez aussi effectuer d'autres réglages, tels que le mode 12 heures ou 24 heures, l'activation de la synchronisation de l'heure GPS et la mise à jour automatique par le système des nouveaux fuseaux horaires.

Vous pouvez aussi activer et désactiver l'affichage de la température extérieure. Il apparaît au centre supérieur de l'écran tactile, à côté de l'heure et de la date.

Le système enregistre automatiquement les modifications aux réglages.

Affichage

Vous pouvez modifier les réglages de l'écran tactile au moyen de l'écran tactile ou en appuyant sur le bouton de reconnaissance vocale du volant et en disant, à l'invite, « Réglages de l'affichage ».



Pour accéder aux réglages de l'affichage de l'écran tactile et les modifier depuis l'écran, appuyez sur l'icône Réglages > **Affichage**.

- **Luminosité** vous permet d'accentuer ou d'atténuer la luminosité de l'écran.
- **Assombrissement automatique**, lorsque cette fonction est réglée sur **Marche**, vous permet d'utiliser la fonction de modification manuelle de l'assombrissement automatique. Lorsque la fonction est réglée sur **Arrêt**, la luminosité de l'écran ne change pas.

- **Mode** vous permet de régler l'écran à une certaine luminosité ou de laisser le système ajuster automatiquement la luminosité en fonction de l'éclairage ambiant, ou d'éteindre l'affichage.
 - Si vous sélectionnez **Auto** ou **Nuit**, vous avez le choix d'activer ou de désactiver la fonction d'assombrissement automatique de l'affichage et de changer la fonction de modification manuelle de l'assombrissement automatique.
- **Compensation manuelle** vous permet de régler l'intensité lumineuse de l'écran en fonction de l'éclairage extérieur de jour ou de nuit. Cette fonction vous permet également de régler la luminosité de l'écran au moyen du rhéostat d'éclairage de tableau de bord.
- **Réviser le fond d'écran**
 - Vous pouvez utiliser la photo d'affichage par défaut de l'écran tactile, ou télécharger celle de votre choix.

Téléchargement de photos pour votre fond d'écran d'accueil

Note: Vous ne pouvez pas télécharger des photos directement à partir de votre appareil photo. Vous devez accéder aux photos à partir de votre dispositif de mémoire de masse USB ou d'une carte SD.

Note: Les photos d'une résolution très élevée (comme 2048 x 1536) peuvent ne pas être compatibles et s'afficher sans image (noir) à l'écran.

Le système vous permet de télécharger et d'afficher jusqu'à 32 photos.



Pour y accéder, appuyez sur l'icône Réglages > **Affichage** > **Réviser le fond d'écran**, puis suivez les invites du système pour télécharger vos photos.

Seules les photos qui remplissent les critères suivants s'affichent :

- Les formats de fichier compatibles sont les suivants : .jpg, .gif, .png, .bmp.
- Le volume de chaque fichier doit être d'au plus 1,5 Mo.
- Dimensions recommandées : 800 x 384.

Son



Appuyez sur l'icône Réglages > **Son**, puis sélectionnez l'une des options suivantes :

Son
Graves
Moyen
Aigus
Établir équilibre et atténuation
DSP*
Mode de distribution du son*
Volume asservi à la vitesse

* Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages du son.

Véhicule



Appuyez sur l'icône Réglages > **Véhicule**, puis sélectionnez l'une des options suivantes :

- Bilan du véhicule
- Réglages de la caméra
- Activer mode valet.

Bilan du véhicule

Activez ou désactivez les **Rappels automatiques** et définissez l'intervalle de kilométrage auquel vous voulez recevoir les rapports. Appuyez sur **?** pour obtenir plus de renseignements sur ces sélections.

Une fois vos sélections terminées, appuyez sur **Effectuer un bilan du véhicule** si vous souhaitez obtenir votre bilan.

Plus de renseignements sur le bilan du véhicule se trouvent dans le présent chapitre. Voir **Information** (page 432).

Réglages de la caméra

Ce menu vous permet d'accéder aux réglages de votre caméra.



Appuyez sur l'icône Réglages > **Véhicule** > **Réglages de la caméra**, puis sélectionnez un des réglages suivants :

- Aide au stationnement améliorée
- Temporisation de la caméra de recul.

Plus de renseignements sur la caméra de recul figurent dans un autre chapitre. Voir **Caméra de rétrovision** (page 166).

Activer mode valet

Le mode valet vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est disponible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié. Vous pouvez créer votre propre NIP à quatre chiffres pour verrouiller et déverrouiller le système.



1. Appuyez sur l'icône Réglages > **Véhicule** > **Activer mode valet**.
2. Entrez un NIP à quatre chiffres deux fois en réponse aux invites.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Lorsque vous appuyez sur **Continuer**, le système se verrouille jusqu'à ce que vous entriez de nouveau le NIP approprié.

Note : Si le système se verrouille et si vous devez réinitialiser le NIP, entrez 3681 pour déverrouiller le système.

Réglages

Accédez au système et effectuez-en les réglages, les fonctions vocales ainsi que les réglages du téléphone, de navigation et de fonction sans fil.

Système



Appuyez sur l'icône Réglages > **Réglages** > **Système**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Système	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les unités en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionnez les degrés Celsius ou Fahrenheit comme unité d'affichage.
Vol. de messages du système	Réglez le volume des invites vocales du système.
Bip de la touche tactile de l'écran	Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile.
Bip de l'écran tactile	Choisissez qu'un bip sonore confirme les choix faits via le climatiseur ou la chaîne audio.
Disposition du clavier	Affichez le clavier tactile en format QWERTY ou ABC.
Installer les applications	Installer les applications téléchargées ou afficher les licences de logiciels actuels.
Réinitialisation générale	Sélectionnez cette option pour réinitialiser les réglages par défaut établis en usine. Tous les réglages personnels ainsi que les données personnelles sont effacés.

Commande vocale



Appuyez sur l'icône Réglages > **Réglages** > **Commande vocale**, puis sélectionnez l'une des options suivantes :

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Commande vocale	
Mode d'interaction	Le mode interactif standard offre une interaction et un guidage plus détaillés. Le mode d'interaction avancé fournit moins d'interactions vocales et davantage de messages-guides par tonalité.
Messages de confirmation	Le système vous pose de courtes questions s'il n'a pas clairement entendu ou compris votre demande. *
Listes de descripteurs de média	Les listes de descripteurs sont des résultats possibles obtenus d'après vos commandes vocales. Le système devine au mieux votre demande lorsque celles-ci sont désactivées.
Liste descripteurs téléphoniques	Les listes de descripteurs sont des résultats possibles obtenus d'après vos commandes vocales. Le système devine au mieux votre demande lorsque celles-ci sont désactivées.
Volume contrôle de la voix	Cette option vous permet de régler le volume des commandes vocales du système.

* Même lorsque les messages-guides de confirmation sont désactivés, le système peut à l'occasion vous demander de confirmer certains réglages.

Lecteur multimédia



Appuyez sur l'icône Réglages > **Réglages** > **Lecteur multimédia**, puis sélectionnez

l'une des options suivantes :

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Lecteur multimédia	
Lecture automatique	Lorsque cette fonction est activée, le système passe automatiquement à la source de média dès la connexion initiale. Cela permet d'écouter de la musique durant l'indexation. Lorsque cette fonction est désactivée, le système ne passe pas automatiquement à la source de média utilisée.
Appareils Bluetooth	Sélectionnez cette option pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil. Vous pouvez aussi définir un appareil en tant que favori pour que le système tente automatiquement d'établir une connexion avec cet appareil à chaque cycle d'allumage.
Index des appareils audio Bluetooth	Lorsque cette fonction est activée, le système indexe automatiquement les appareils multimédia sur votre appareil Bluetooth connecté.
Information sur la base de données Gracenote	Ces renseignements permettent d'afficher le niveau de version de la base de données de Gracenote.
Gestion Gracenote	Lorsque cette fonction est activée, les renseignements des métadonnées de vos fichiers de musique sont tirés de la base de données de Gracenote. Cette compilation annule les renseignements contenus sur votre appareil. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut.
Priorité art graphique (pochettes)	Lorsque cette fonction est activée, les couvertures d'album de vos fichiers de musique sont tirés de la base de données de Gracenote. Cette compilation annule les couvertures d'album présentes sur votre appareil. Cette fonction passe par défaut à Lecteur multimédia.

Navigation



Appuyez sur l'icône Réglages > **Réglages** > **Navigation**, puis sélectionnez l'une des options

suivantes :

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Navigation	
Préférences de carte	Activez ou désactivez le fil d'Ariane.
	Affichez la liste de virages de haut en bas ou de bas en haut.
	Activez et désactivez la notification des points d'intérêt de stationnement.
Préférences d'itinéraire	Vous pouvez afficher en priorité l'itinéraire le plus court, le plus rapide ou le plus écologique. Si vous avez choisi Oui pour Toujours utiliser l'itinéraire préféré , le système utilise le type d'itinéraire sélectionné pour calculer un seul itinéraire à la destination voulue. Toujours utiliser l'itinéraire préféré contourne la sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système ne calcule qu'un itinéraire basé sur le réglage de l'itinéraire préféré. Pénalité horaire éco vous permet de sélectionner un coût bas, moyen ou élevé pour l'itinéraire Éco. Plus le réglage est élevé, plus le temps accordé pour l'itinéraire est long.
	Évitez les autoroutes.
	Évitez les routes à péage.
	Évitez les ferries et les auto trains.
	Utilisez les voies réservées aux véhicules multioccupants.
Préférences de navigation	Utilisez les messages-guides.
	Ajoutez automatiquement les renseignements d'État ou de province.
Préférences de circulation	Affichez les endroits où des travaux de voirie sont en cours.
	Affichez les icônes d'incident.
	Affichez les endroits où des conditions de conduite difficiles pourraient se présenter.
	Affichez les zones présentant des risques de neige et de verglas.
	Affichez toute alerte de brouillard.
	Affichez les alertes météorologiques.
	Affichez les zones où la visibilité peut être réduite.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Navigation	
	Allumez la radio pour les bulletins d'information routière.
	Évitez automatiquement les difficultés de circulation.
	Activez ou désactivez les avertissements d'alerte de circulation.
	Affichez les icônes d'accidents.
	Affichez les icônes d'embouteillages.
	Affichez les icônes de routes bloquées.
Zones à éviter	Entrez les zones spécifiques que vous souhaitez éviter sur vos itinéraires de navigation.

Téléphone



Appuyez sur l'icône Réglages
> **Réglages** > **Téléphone**, puis
sélectionnez l'une des options

suivantes :

Téléphone	
Appareils Bluetooth	Connectez, déconnectez, ajoutez ou supprimez un appareil et enregistrez-le en tant que favori.
Bluetooth	Activez ou désactivez Bluetooth.
Ne pas déranger	Acheminez directement tous les appels vers votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte sont également supprimés, sans que la sonnerie ne retentisse dans votre véhicule.
Assistance 911	Activez et désactivez la fonction Assistance 911. Voir Information (page 432).
Sonnerie du téléphone	Sélectionnez le type de notification pour les appels téléphoniques : sonnerie, bip, parole ou silence.
Notification de message-texte	Sélectionnez le type de notification pour les messages textuels : sonnerie, bip, parole ou silence.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Téléphone	
Connexion de données Internet	Si cette fonction est compatible avec votre téléphone, vous pouvez régler votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir d'effectuer vos réglages pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion en mode d'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur ? pour plus de renseignements.
Gérer le répertoire téléphonique	Accédez aux fonctions telles que : télécharger automatiquement le répertoire, télécharger de nouveau votre répertoire, ajouter des contacts à partir de votre téléphone ainsi que supprimer ou télécharger votre répertoire.
Avertissement d'itinérance	Recevez un avertissement de passage en mode itinérance.

Sans fil et Internet

Votre système possède une fonction Wi-Fi qui crée un réseau sans fil dans votre véhicule, permettant ainsi à d'autres dispositifs qui se trouvent dans l'habitacle (comme des ordinateurs personnels ou des téléphones) de communiquer entre eux, de partager des fichiers ou de jouer à des jeux. Grâce à cette fonction Wi-Fi, tous les passagers de votre véhicule peuvent

également accéder à Internet si vous disposez d'une connexion USB haut débit mobile dans l'habitacle, si votre téléphone prend en charge le profil de réseau personnel ou si vous êtes stationné près d'un point d'accès sans fil.



Appuyez sur l'icône Réglages > **Réglages > Sans fil et Internet**, puis sélectionnez l'une des options suivantes :

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Wi-Fi	
Réglages Wi-Fi	L'option Mode réseau Wi-Fi (client) active et désactive la fonction Wi-Fi dans le véhicule. Assurez-vous qu'elle est activée à des fins de connectivité.
	L'option Sélectionner un réseau sans fil permet d'utiliser un réseau sans fil enregistré antérieurement. Vous pouvez catégoriser par ordre alphabétique, par priorité ou par intensité du signal. Vous pouvez également choisir de rechercher un réseau, de vous connecter à un réseau, de vous déconnecter d'un réseau, de recevoir plus de renseignements, de prioriser un réseau ou de supprimer un réseau.
	Mode passerelle (point d'accès) fait de SYNC le point d'accès pour un téléphone ou un ordinateur lorsqu'il est activé. Ceci forme le réseau local dans l'habitacle pour des activités comme des jeux, le transfert de fichiers, la navigation sur Internet. Appuyez sur ? pour plus de renseignements.
	Réglages de passerelle (point d'accès) vous permet d'afficher et de modifier les réglages d'utilisation de SYNC comme passerelle Internet.
	L'option Liste des appareils de la passerelle (point d'accès) permet d'afficher les connexions récentes à votre système Wi-Fi.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Wi-Fi	
Large bande mobile USB	Au lieu d'utiliser la fonction Wi-Fi, votre système peut utiliser une connexion USB haut débit mobile pour accéder à Internet. (Vous devez mettre en fonction votre appareil à large bande mobile de votre ordinateur avant de le connecter au système). Cet écran vous permet de configurer ce qui est votre zone type pour votre connexion USB haut débit mobile. (Les réglages USB haut débit mobile peuvent ne pas s'afficher si l'appareil est déjà activé.) Vous pouvez choisir les options suivantes : pays, fournisseur de service, numéro de téléphone, nom d'utilisateur et mot de passe.
Réglages Bluetooth	Cette option indique les appareils actuellement jumelés au système ainsi que les options Bluetooth types pour connecter ou déconnecter un appareil, le définir comme favori, le supprimer et l'ajouter. Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG.
Prioriser méthodes de connexion	Choisissez vos méthodes de connexion et modifiez-les au besoin. Vous pouvez choisir de modifier l'ordre pour que le système tente toujours de se connecter au moyen d'une connexion USB haut débit mobile ou au moyen d'une connexion Wi-Fi.



E142626

Le logo Wi-Fi CERTIFIED est une marque de certification de Wi-Fi Alliance.

Aide



Appuyez sur l'icône Réglages > **Aide**, puis sélectionnez l'une des options suivantes :

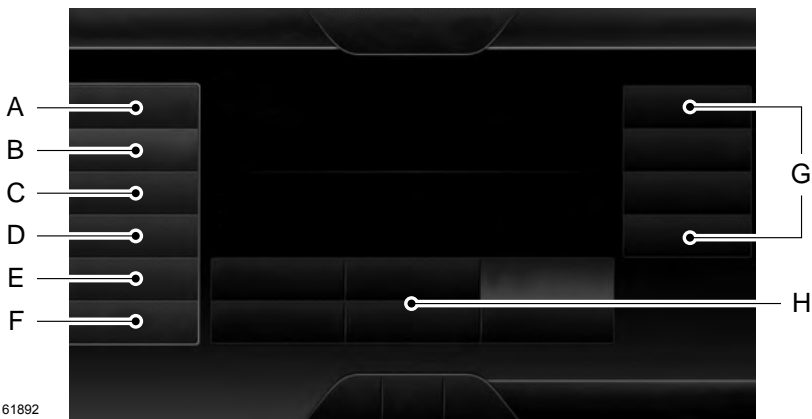
Aide	
Où suis-je?	Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, l'emplacement courant du véhicule est affiché sur la carte. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, ce bouton n'apparaît pas.
Information du système	Numéro de série du système à écran tactile
	Votre numéro d'identification du véhicule (NIV)
	Version de logiciel du système à écran tactile
	Version du système de navigation

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Aide	
	Version de base de données cartographiques
	Numéro de série électronique (NSE) de radio par satellite Sirius
	Information sur la base de données Gracenote et version de la bibliothèque
Licences de logiciel	Afficher les licences de tous les logiciels et applications installés sur votre système.
Restrictions de conduite	Certaines fonctions ne sont pas accessibles lorsque votre véhicule roule.
Assistance 911	Active et désactive la fonction Assistance 911. Voir Information (page 432). Composition rapide en cas d'urgence (ICE) : vous permet de mémoriser jusqu'à deux numéros comme contacts ICE pour accès rapide en cas d'urgence. Sélectionnez Modifier pour accéder à votre répertoire téléphonique, puis choisissez les contacts voulus. Les numéros s'affichent en tant qu'options à cet écran pour les boutons 1 et 2 de composition rapide en cas d'urgence. Les numéros de contacts d'urgence que vous sélectionnez apparaissent au terme du processus d'appel 911.
Reconnaissance vocale - Liste de commandes	Afficher les commandes vocales par listes de catégories.

Pour accéder à la fonction d'aide au moyen des commandes vocales, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « Aide ». Le système énonce les commandes vocales admissibles pour le mode en vigueur.

DIVERTISSEMENT



E161892

- A AM 1 et AM AST
- B FM 1, FM 2 et FM AST
- C Sirius
- D CD
- E USB
- F Appuyez sur cette touche pour faire défiler d'autres options, comme Carte SD, BT stéréo et Entrée de ligne, vers le bas.
- G Ces touches changent en fonction du mode média sélectionné.
- H Touches de préréglage des stations et commandes du lecteur de disques compacts.

Note : Certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé pour plus de renseignements.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Recherche dans le contenu d'un dispositif

Lorsque vous écoutez une source audio, vous pouvez effectuer une recherche dans le contenu d'un autre appareil sans quitter cette source audio. Par exemple, si vous écoutez le signal audio d'une carte SD, vous pouvez rechercher un artiste parmi ceux qui sont enregistrés sur votre appareil USB.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)



Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale sur le volant. À l'invite, vous pouvez

dire :

« Rechercher » dans les appareils
« Rechercher »*
« Rechercher matchs de <ligue> »**
« Rechercher canaux de <catégorie> »**
« Rechercher - Carte SD »
« Rechercher - Guide de tous les canaux Sirius »**
« Rechercher - USB »
« Aide »

*Si vous dites simplement « Rechercher », vous pouvez ensuite énoncer n'importe laquelle des commandes du tableau qui suit.

**Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement valide à la radio satellite Sirius.

« Rechercher »
« Matchs de <ligue> »*
« Rechercher canaux de <catégorie> »*
« Carte SD »**
« Guide de tous les canaux Sirius »*

« Rechercher »

« USB »**

« Aide »

*Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement valide à la radio satellite Sirius.

** Pour obtenir une liste plus complète des commandes vocales en mode carte SD ou USB, consultez le paragraphe « Carte SD et port USB » dans ce chapitre.

Votre système de reconnaissance vocale vous permet de changer de source audio par simple commande vocale. Par exemple, si vous écoutez de la musique depuis un appareil USB, et que vous voulez passer à un canal de radio satellite, appuyez simplement sur la touche de commande vocale au volant et dites le nom de la station Sirius (tel que « the Highway »). Les commandes vocales suivantes sont disponibles au niveau supérieur de la session vocale, quelle que soit la source audio que vous écoutez actuellement (un appareil USB ou une station de radio satellite Sirius, par exemple).

Note : Ceci est uniquement disponible lorsque la langue de votre système MyFord Touch est réglée sur Anglais d'Amérique du Nord.

Commandes vocales
« <87,9-107,9> »
« <530-1710> »
« <Nom de station> »,
« AM <530-1710> »
« FM <87,9-107,9> »

Commandes vocales
« Jouer album <nom> »..
« Jouer artiste <nom> »..
« Jouer genre <nom> »..
« Jouer liste d'écoute <nom> »..
« Jouer chanson <nom> »..
« Jouer <nom> »
« Jouer chanson <nom> de l'artiste <nom> »
« Sirius canal <numéro> ».
« Matches de sports ».

* Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement valide à la radio satellite Sirius.

** Les commandes dont le nom est entre [] signifie que le mot est facultatif. Par exemple, si vous dites, « Lire Metallica », cela équivaut à la commande vocale « Jouer [artiste] <nom> ».

Radio AM-FM



Appuyez sur l'onglet **AM** ou **FM** pour écouter la radio.

Pour alterner entre les pré-réglages AM et FM, appuyez simplement sur l'onglet **AM** ou **FM**.

Pré-réglages

Enregistrez une station en appuyant longuement sur une des zones de pré-réglage. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation.

Radio HD

Appuyez sur cette touche pour activer la fonction HD Radio. Le témoin sur la touche s'allume lorsque la fonction est activée. La fonction HD Radio permet de recevoir, là où elle est disponible, des signaux radiophoniques numériques pour produire un son net et limpide. Consultez la section Renseignements sur le système HD Radio plus loin dans ce chapitre.

Balayage

Appuyez sur cette touche pour passer à la prochaine station de radio AM ou FM suffisamment puissante. Le témoin sur la touche s'allume lorsque la fonction est activée.

Options

Réglages du son

Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :

- Graves
- Moyen
- Aigus
- Établir équilibre et atténuation
- 52 x 1
- Mode d'occupat.
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages sonores.*

Sél. type progr. pour rech./bal.

Cette fonction permet de sélectionner un genre musical à rechercher. Vous pouvez ensuite choisir de rechercher ou de balayer les stations qui diffusent ce genre.

Affichage du texte RDS

Cette fonction permet d'afficher les renseignements diffusés par les stations FM.

AST

La fonction AST (sauvegarde automatique) permet au système de mémoriser automatiquement les six stations les plus puissantes à l'endroit où vous vous trouvez actuellement.

Touche Étiquette TAG

Cette fonction est disponible lorsque la fonction Radio HD est activée et permet de marquer un morceau à télécharger ultérieurement. Lorsque vous sélectionnez « Activé », l'écran affiche **TAG** (marquage) lorsque la fonction Radio HD est activée. Vous pouvez sélectionner **TAG** pour enregistrer les renseignements relatifs à la pièce musicale en cours. Lorsque vous branchez votre lecteur de musique portable, les renseignements y sont transférés, si cette fonction est prise en charge par votre appareil. Lorsque vous êtes connecté à iTunes, les marquages s'affichent pour vous rappeler les morceaux que vous souhaitez télécharger. Consultez la section Renseignements sur le système HD Radio plus loin dans ce chapitre.

Synt directe

Appuyez sur cette touche pour entrer manuellement le numéro de station désiré. Appuyez sur **Entrée** lorsque vous avez terminé.

Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement)

Note : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.

La technologie radio HD Radio est l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui lui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions

analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations disponibles et de la programmation, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous sintonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo de la radio HD clignote lors de la réception d'une station numérique et reste allumé lorsque le signal audionumérique est diffusé, ou est gris lors de la réception d'une station numérique puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou diffèrent. HD1 indique l'état de la programmation principale et est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Touche Étiquette TAG (marquage) permet de marquer un morceau à télécharger ultérieurement lorsque vous recevez une station radio HD et que la fonction est activée. Pour activer la fonction et l'utiliser :

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

1. Appuyez sur **AM** ou **FM** > **Options** > **Touche Étiquette TAG** > **Marche**.
2. Lorsque vous entendez une pièce musicale qui vous plaît, appuyez sur la touche **Touche Étiquette TAG**.
3. Le système mémorise automatiquement les renseignements relatifs à la pièce musicale et les transfère à votre lecteur de musique portatif (si cette fonction est prise en charge) lorsque vous le connectez au système. Le système transfère automatiquement le marquage à votre lecteur (s'il est déjà connecté) et une fenêtre contextuelle s'affiche pour confirmer le transfert.
4. Lorsque vous accédez à iTunes au moyen de votre lecteur de musique portatif, les marquages s'affichent à titre de rappel. Le système vous permet de marquer jusqu'à 100 morceaux environ. Pour obtenir une liste d'appareils qui prennent en charge la fonction de marquage, consultez les sites www.SYNCMYRide.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Lorsque les émissions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- La fonction **Balayage** (balayage) permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaye pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.
- Les **Touches de pré réglage** vous permettent d'enregistrer une station active comme présélection. Appuyez sur une touche de pré réglage et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 présélectionnée, le son est mis en sourdine temporairement avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Note : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Réception et stations HD Radio - Dépannage

Problèmes possibles de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut disparaître en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez la station HD1, le système repasse en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusions HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes constatés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	Cause	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Mauvaise synchronisation du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe .	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ce comportement est normal. Attendez que l'audio redevienne disponible.
Impossible d'accéder à la station de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de pré réglage est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station présélectionnée ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de réception actuelle.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans la zone actuelle.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche Scan (balayage automatique) est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Scan .	Aucune intervention n'est nécessaire. Ce comportement est normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être changé, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

Commandes vocales de la radio



Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale située sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites « Radio », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« Radio »
« <87,9-107,9> »
« <87,9-107,9> HD <1-7> » ¹
« <530-1710> »
« AM »
« AM <530-1710> »
« Sauvegarde automatique AM »
« Sauvegarde automatique AM pré-réglage <numéro> »
« Préréglage AM <numéro> »
« Rechercher » ²
« FM »
« FM <87,9-107,9> »

« Radio »
« <87,9-107,9> HD <1-7> »*
« Sauvegarde automatique FM »
« Sauvegarde automatique FM pré-réglage <numéro> »
« Préréglage FM <numéro> »
« FM 1 »
« Préréglage FM 1 <numéro> »
« FM 2 »
« Préréglage FM 2 <numéro> »
HD <1-7> ¹
« Préréglage <numéro> »
« Radio désactivée »
« Radio activée »
« Sélectionner le type de programme »
« Syntoniser radio » ³
« Aide »

¹ Si cette fonction est disponible.

² Si vous avez dit « Rechercher », consultez le tableau « Rechercher » plus loin dans ce chapitre.

³ Si vous avez dit « Syntoniser », consultez le tableau « Syntoniser » ci-après.

« Syntoniser radio »
« <530-1710> »
« <87,9-107,9> »
« <87,9-107,9> HD <1-7> »*
« AM »

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

« Syntoniser radio »
« AM <530-1710> »
« Sauvegarde automatique AM »
« Sauvegarde automatique AM pré-réglage <numéro> »
« Préréglage AM <numéro> »
« FM »
« FM <87,9-107,9> »
« FM <87,9-107,9> HD <1-7> »*
« Sauvegarde automatique FM »
« Sauvegarde automatique FM pré-réglage <numéro> »
« Préréglage FM <numéro> »
« FM 1 »
« Préréglage FM 1 <numéro> »
« FM 2 »
« Préréglage FM 2 <numéro> »
« HD <1-7> »*
« Préréglage <numéro> »
« Aide »

* Si cette fonction est disponible.

Radio satellite Sirius® (si elle est activée)



Appuyez dans le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **Sirius**.

Préréglages

Mémorisez une chaîne en enfonçant longuement une des zones de préréglages. Pendant un bref silence, la radio enregistre la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation.

Alerte

Mémorisez la pièce musicale, l'artiste ou l'équipe en cours en tant que favori. Le système vous avertit lorsqu'une autre chaîne diffuse votre sélection.

Rejouer

Effectuer la relecture audio sur la chaîne en cours. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes pourvu que la chaîne en cours ait été syntonisée sans interruption. Le changement de station efface la diffusion audio de la chaîne précédente.

En mode de relecture :

- Appuyez brièvement sur les touches de recherche pour écouter la pièce musicale précédente ou suivante.
- Maintenez les touches de recherche enfoncées pour effectuer un retour ou une avance rapide dans la pièce musicale en cours de lecture.
- Appuyez sur la touche de lecture ou de pause pour commencer, reprendre ou pauser la lecture audio.
- Appuyez sur **Rejouer** pour retourner au signal audio en direct si vous utilisez la fonction de relecture pour relire le signal audio.

Balayage

Appuyez sur cette touche pour écouter un bref extrait des chaînes.

Options

Appuyez sur cette touche pour afficher et régler les divers paramètres des médias.

Réglages du son

Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :

- Graves
- Moyen
- Aigus
- Établir équilibre et atténuation
- 52 x1
- Mode d'occupat.
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages sonores.*

Établir catég. pour rech/Balayage

Cette fonction permet de sélectionner un genre musical à rechercher. Vous pouvez ensuite choisir de rechercher ou de balayer les stations qui diffusent ce genre.

Verrouillage parental

Cette fonction permet de verrouiller ou de déverrouiller des chaînes, de changer ou de réinitialiser votre NIP ou de déverrouiller toutes les chaînes. Pour utiliser cette fonction, vous devez utiliser votre NIP initial, 1234.

Alertes d'artiste, de titre ou d'équipe

Cette fonction permet de sélectionner les artistes, les titres et les équipes pour lesquels vous souhaitez recevoir une alerte du système lorsqu'ils sont diffusés sur d'autres chaînes. Appuyez sur la touche « Modifier les alertes » pour supprimer ou désactiver les alertes. Vous pouvez également définir toutes les alertes au réglage en fonction ou hors fonction. Lorsqu'une alerte s'affiche à l'écran, vous pouvez choisir de « Syntoniser » la chaîne, de « Supprimer » l'alerte ou de

« Désactiver » les alertes. Si vous écoutez un événement sportif, vous pouvez mémoriser vos équipes préférées afin que le système vous alerte lorsqu'une chaîne de radio satellite diffuse les émissions sur ces équipes.

Note : *Sirius ne prend pas en charge la fonction Alerte sur toutes les chaînes. Ford n'est aucunement responsable des variations de la fonction Alerte.*

Numéro de série électronique (NSE)

Vous avez besoin de ce numéro lorsque vous communiquez avec Sirius au sujet de votre compte.

Syntonisation directe

Appuyez sur cette touche pour entrer manuellement le numéro de chaîne satellite désiré. Appuyez sur **Entrée** lorsque vous avez terminé.

Rechercher

Appuyez sur cette touche pour afficher une liste de toutes les chaînes disponibles. Faites défiler l'écran pour apercevoir d'autres catégories. Appuyez sur la chaîne que vous voulez écouter.

Appuyez sur **Sauter** pour ignorer cette chaîne.

Appuyez sur **Verrouiller** si vous ne voulez pas que quiconque écoute cette chaîne.

Appuyez sur **Titre** ou sur **Artiste** pour voir les chansons et les artistes sur les autres chaînes.

Information de radio satellite Sirius

Note : *Sirius se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des programmations, y compris d'annuler, de déplacer ou d'ajouter des chaînes spécifiques et de modifier ses tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*



E142593

La radio satellite Sirius est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des bulletins météo, des renseignements sur la circulation et des programmes de divertissement. Le système de radio satellite Sirius installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite Sirius, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou communiquez avec Sirius au 1-888-539-7474.

Note : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Numéro de série électronique de la radio satellite (NSE)

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Le numéro NSE se trouve à l'écran d'information du système (SR ESN:XXXXXXXXXXXX). Pour accéder au numéro de série électronique, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Appuyez sur **Sirius > Options**.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Facteurs de réception de la radio satellite Sirius et dépannage

Problèmes possibles de réception	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne, et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage		
Écran de la radio	Cause	Mesure à prendre
Acquisition en cours...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Anomalie du satellite ou défaillance du système Sirius.	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Chaîne non valide.	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez un autre réglage.
Désinscription canal	Votre abonnement n'inclut pas cette chaîne.	Communiquez avec Sirius au 1-888-539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Conseils de dépannage		
Écran de la radio	Cause	Mesure à prendre
Pas de signal.	Perte de signal entre le satellite Sirius ou la tour Sirius et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour des	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Appelez Sirius au 1-888-539-7474.	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez Sirius au 1-888-539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucun trouvé. Consultez le Guide des chaînes.	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Abonnement mis à jour.	Sirius a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Commandes vocales de la radio satellite Sirius



Si vous écoutez la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de commande vocale située sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites « Sirius », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« Sirius »
« Sirius <nom de station> »
« Préréglage <numéro> »
« SAT »

« Sirius »
« SAT préréglage <numéro> »
« SAT 1 »
« SAT 1 préréglage <numéro> »
« SAT 2 »
« SAT 2 préréglage <numéro> »
« SAT 3 »
« SAT 3 préréglage <numéro> »
« Sirius canal <numéro> »
« Sirius désactivé »
« Sirius activé »
« Matches de sports »*

« Sirius »
« Syntoniser radio »**
« Aide »

* Si vous avez dit « Matches de sports », consultez le tableau « Matches de sports » ci-après.

** Si vous avez dit « Syntoniser », consultez le tableau « Syntoniser » ci-après.

« Matches de sports »
« Syntoniser partie des <équipe> »
« Syntoniser partie de <ville> »
« Syntoniser partie des <équipe> de <ville> »
« Syntoniser partie des <équipe> »
« Aide »

« Syntoniser radio »
« Sirius <Nom de station> »
« Préréglage <numéro> »
« SAT »
« SAT 1 »
« SAT 1 préréglage <numéro> »
« SAT 2 »
« SAT 2 préréglage <numéro> »
« SAT 3 »
« SAT 3 préréglage <numéro> »
« Sirius canal <numéro> »
« Aide »

CD



Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **CD**.

Vous pouvez aussi avancer et reculer dans la piste en cours ou le fichier en cours, le cas échéant.

Répéter activé

Appuyez sur cette touche pour répéter la piste en cours de lecture ou toutes les pistes du disque, ou pour désactiver la fonction si elle est activée.

Lecture aléatoire activée

Appuyez sur cette touche pour lire les pistes ou les albums entiers dans un ordre aléatoire, ou pour désactiver la fonction si elle est activée.

Balayage

Appuyez sur cette touche pour écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles.

Plus d'info.

Appuyez sur cette touche pour consulter les renseignements sur le disque.

Options

Réglages du son

Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :

- Graves
- Moyen
- Aigus
- Établir équilibre et atténuation
- 52 x 1
- Mode d'occupat.
- Volume asservi à la vitesse.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Note : Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages sonores.

Compression

Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la fonction de compression.

Rechercher

Appuyez sur cette touche pour parcourir toutes les pistes de CD disponibles.

Commandes vocales du lecteur de disques compacts



Si vous écoutez un disque compact, appuyez sur la touche de commande vocale située sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas un disque compact, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites « CD », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« CD »
« Pause »
« Radio activée »
« Jouer piste suivante »
« Jouer piste précédente »
« Jouer piste numéro <1-512> »
« Répéter activé »
« Répéter dossier »*
« Répéter désactivé »
« Répéter piste »
« Lecture aléatoire activée »
« Lecture aléatoire du disque activée »*

« CD »
« Lecture aléatoire du dossier activée »*
« Lecture aléatoire désactivée »
« Aide »

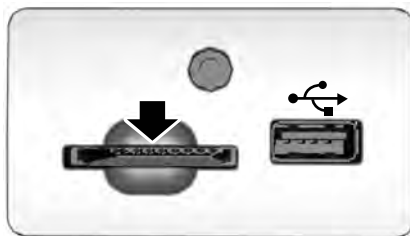
*Ne s'applique qu'aux fichiers WMA ou MP3.

Fente pour carte SD et port USB

Carte SD

Note : La fente de carte SD est à ressort. Pour retirer la carte SD, il suffit de l'enfoncer et le système l'éjecte. Ne tentez pas de tirer la carte pour la retirer, car vous pourriez l'endommager.

Note : Le système de navigation utilise aussi cette fente pour carte.



E176638

La fente de carte SD se trouve soit sur la console centrale, soit derrière une petite porte d'accès dans le tableau de bord. Pour accéder à votre dispositif et lire la musique, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile.

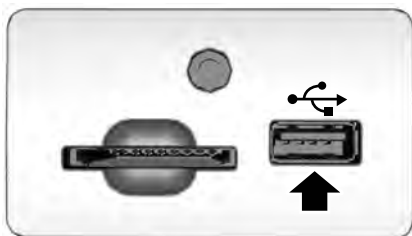
MyFord Touch™ (Selon l'équipement)



E142620

Le logo de SD est une marque de commerce de SD-3C, LLC.

Port USB



E176639

Les ports USB se trouvent dans deux emplacements. L'un se trouve dans la console centrale.



E176344

L'autre se trouve derrière une petite porte d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des lecteurs multimédias, d'insérer des cartes mémoire flash et des clés flash ou USB, puis de recharger ces dispositifs, s'ils prennent cette fonction en charge.

Lecture de musique depuis votre dispositif

Note : Le système est capable d'indexer jusqu'à 30 000 chansons.



Insérez votre dispositif et choisissez l'onglet **Carte SD** ou **USB** lorsqu'il est reconnu par le système. Les options suivantes sont offertes :

Répéter activé

Cette fonction relit la chanson ou l'album en cours de lecture.

Lecture aléatoire activée

Appuyez sur cette touche pour lire la musique de l'album ou du dossier sélectionné dans un ordre aléatoire.

Jouer similaire

Cette fonction permet de choisir des pièces musicales similaires à celle qui est en cours de lecture.

Plus d'info.

Appuyez sur cette touche pour afficher des renseignements sur le disque comme la piste en cours, le nom de l'artiste, l'album et le genre.

Options

Appuyez sur cette touche pour afficher et régler les divers paramètres des médias.

Réglages du son vous permet de régler les paramètres suivants :

- Graves
- Moyen

- Aigus
- Établir équilibre et atténuation
- 52 x 1
- Mode d'occupat.
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages sonores.*

L'option **Réglages du lecteur multimédia** permet de sélectionner d'autres réglages, sous Lecteur multimédia. Voir **Paramètres** (page 393).

L'option **Info sur l'appareil** présente des renseignements sur le logiciel et le micro-logiciel de l'appareil multimédia actuellement branché.

Mise à jour de l'index multimédia vous permet d'indexer votre appareil lorsque vous le connectez pour la première fois et à chaque fois que son contenu change (ajout ou suppression de morceaux) pour vous assurer d'avoir les commandes vocales les plus récentes pour tous les médias sur l'appareil.

Rechercher

Cette fonction vous permet de visualiser le contenu de l'appareil. Elle permet aussi d'effectuer des recherches par catégorie, comme le genre, l'artiste ou l'album.

Appuyez sur la couverture de l'album à l'écran pour afficher des renseignements sur le morceau comme le titre, l'artiste, le fichier, le dossier, l'album et le genre.

Vous pouvez aussi appuyer sur **Qui est-ce qui joue maintenant** pour entendre la façon dont le système énonce le nom du groupe et de la chanson en cours. Ceci peut être utile lorsque vous utilisez les commandes vocales pour vous assurer que le système interprète correctement votre demande pour la lecture.

Commandes vocales de carte SD ou de dispositif USB



Si vous écoutez le contenu d'un fichier provenant d'un dispositif USB ou d'une carte SD, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas un dispositif USB ou une carte SD, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites « USB » ou « Carte SD », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« USB » ou « Carte SD »
« Rechercher »*
« Jouer piste suivante »
« Pause »
« Radio activée »
« Jouer album <nom> »
« Jouer tout »
« Jouer artiste <nom> »
« Lire livre audio <nom> »
« Lire auteur <nom> »
« Jouer compositeur <nom> »
« Lire dossier <nom> »
« Jouer genre <nom> »
« Jouer film <nom> »**
« Jouer clip <nom> »**
« Jouer liste d'écoute <nom> »
« Jouer balado <nom> »
« Jouer épisode balado <nom> »

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

« USB » ou « Carte SD »
« Jouer similaire »
« Jouer chanson <nom> »
« Jouer spectacle de télé <nom> »**
« Jouer épisode TV <nom> »**
« Jouer vidéo <nom> »**
« Jouer balado vidéo <nom> »**
« Jouer épisode balado vidéo <nom> »**
« Jouer liste de vidéos <nom> »**
« Jouer piste précédente »
« Répéter activé »
« Répéter désactivé »
« Répéter une piste »
« Lecture aléatoire activée »
« Lecture aléatoire de l'album activée »
« Lecture aléatoire désactivée »
« Qui est-ce qui joue maintenant ? »
« Aide »

« Rechercher »
« Album <nom> »
« Tous les albums »
« Tous les artistes »
« Tous les livres audio »
« Tous les auteurs »
« Tous les compositeurs »
« Tous les dossiers »
« Tous les genres »
« Tous les films »*
« Tous clips »*
« Toutes les listes d'écoute »
« Tous les balados »
« Toutes les chansons »
« Tous les spectacles télé »*
« Toutes les listes de vidéos »*
« Tous balados vidéo »*
« Tous les vidéos »*
« Artiste <nom> »
« Livre audio <nom> »
« Auteur <nom> »
« Compositeur <nom> »
« Dossier <nom> »
« Genre <nom> »
« Liste d'écoute <nom> »
« Balado <nom> »

* Si vous avez dit que vous souhaitez rechercher parmi les fichiers du dispositif USB ou de la carte SD, le système vous invite à spécifier ce que vous aimeriez rechercher. À l'invite, consultez les commandes du tableau « Rechercher » qui suit.

** Ces commandes ne sont disponibles qu'en mode USB et selon le dispositif utilisé.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

« Rechercher »
« Spectacle télé <nom> »*
« Vidéo <nom> »*
« Liste de vidéos <nom> »*
« Balado vidéo <nom> »*
« Aide »

* Cette commande n'est disponible qu'en mode USB et dépend de l'appareil utilisé.

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats et des métadonnées

Le système SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, incluant les iPod, les Zune™, les lecteurs de cartes et la plupart des dispositifs USB. Le système SYNC prend en charge les formats audio MP3, WMA, WAV et AAC.

Le système SYNC peut également organiser et trier les médias indexés du dispositif par étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers multimédias.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, le système SYNC peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous **Inconnu**.

Bluetooth audio

Votre système permet d'écouter la musique en continu par les haut-parleurs du véhicule à partir de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth lorsqu'il est connecté au système.



Pour accéder à cette fonction, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **Bluetooth Audio**.

Commandes vocales du système audio Bluetooth



Si vous écoutez un appareil audio Bluetooth, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. Lorsque vous y êtes invité, dites « Piste suivante », « Pause », « Radio activée » ou « Piste précédente ».

Si vous n'écoutez pas un appareil audio Bluetooth, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites « Piste suivante », « Pause », « Radio activée » ou « Piste précédente ».

Entrée de ligne

AVERTISSEMENTS



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur relatives à l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

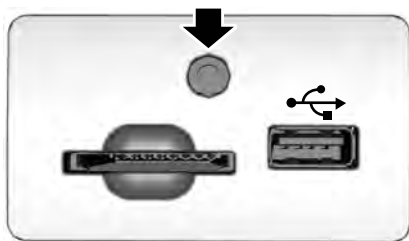


Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque votre véhicule roule.

AVERTISSEMENTS



Rangez le lecteur de musique portatif dans un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants, lorsque votre véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves. La rallonge audio doit être assez longue pour ranger le lecteur multimédia portatif en toute sécurité lorsque votre véhicule roule.



E176636

La prise d'entrée auxiliaire permet de brancher un lecteur de musique portatif et de diffuser la musique par les haut-parleurs du véhicule. La prise est située dans la console centrale.

Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **Entrée de ligne**.

Pour utiliser la fonction de prise d'entrée auxiliaire, votre lecteur de musique portatif doit être conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute et être pleinement chargé. Vous avez aussi besoin d'une rallonge audio dotée de connecteurs stéréo mâles de 1/8 pouce (3,5 millimètres) aux deux extrémités.

1. Coupez le moteur, puis mettez la radio et le lecteur de musique portatif hors fonction. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
2. Raccordez une extrémité de la rallonge audio à la sortie du casque d'écoute de votre lecteur et l'autre extrémité dans l'adaptateur d'une des prises à l'intérieur de la console centrale.
3. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez une station FM syntonisée ou un CD (si un disque compact est déjà inséré dans le système).
4. Réglez le volume au besoin.
5. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la page.
6. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez l'onglet **Entrée de ligne AUX**. (Vous devriez entendre le son de votre lecteur de musique portatif bien qu'il puisse être faible.)
7. Réglez le son de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de la station FM ou du disque compact en alternant entre les commandes.

Dépannage

- Ne branchez pas la prise d'entrée audio à une sortie de niveau de ligne. La prise ne fonctionne correctement qu'avec les dispositifs dotés d'une sortie pour casque d'écoute et d'une commande de volume.
- Pour empêcher la distorsion sonore et un son de piètre qualité, ne réglez pas le volume du lecteur de musique portatif plus haut qu'il n'est nécessaire pour égaler le volume du lecteur de disques compacts ou de la radio FM.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

- Si la musique est déformée à un niveau d'écoute plus bas, diminuez le volume du lecteur de musique portable. Si le problème persiste, remplacez ou rechargez les piles du lecteur multimédia portable.
- Commandez le lecteur multimédia portable de la même façon que lorsque vous l'utilisez avec un casque d'écoute, car la prise d'entrée auxiliaire ne commande aucunement (lecture, pause, etc.) le lecteur multimédia portable branché.

TÉLÉPHONE



E161968

- A Téléphone
- B Numérotation rapide
- C Répertoire téléphonique
- D Historique
- E Messagerie
- F Paramètres

La téléphonie mains-libres est l'une des principales fonctions du système SYNC. Lorsque vous coupez votre téléphone, vous pouvez accéder à de nombreuses options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge diverses fonctions, nombre d'entre elles dépendent de votre téléphone cellulaire.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires équipés de la technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- répondre à un appel entrant,
- mettre fin à un appel;
- utilisation du mode de confidentialité;
- composition d'un numéro;
- recomposition;
- avis d'appel en attente;
- Identification de l'appelant

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le mode d'emploi du téléphone ou visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial de votre téléphone

AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser les systèmes à commandes vocales dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales pouvant affecter l'utilisation des appareils électroniques en conduisant.

La première étape à effectuer pour utiliser les fonctions téléphoniques du système SYNC consiste à coupler votre téléphone cellulaire compatible avec la technologie Bluetooth au système SYNC. Ceci vous permet d'utiliser votre téléphone en mode mains libres.

Note : Amenez la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Établissez le contact et mettez en fonction la radio.

1. Sélectionnez **Ajouter téléphone** dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile. Le message **Détecter SYNC** apparaît à l'écran et vous invite à amorcer le couplage de votre appareil.
2. Assurez-vous que l'option Bluetooth est réglée sur **On** (activée) et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez la notice de votre téléphone au besoin.

Note : Sélectionnez **SYNC**, puis un NIP à six chiffres apparaît sur votre appareil.

3. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, il ne supporte pas le couplage simple et sécurisé. Pour le coupler, entrez le NIP affiché sur l'écran tactile. Sauter l'étape suivante.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, confirmez que le NIP fourni par le système SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire.
5. L'écran confirme la réussite de l'opération de couplage.

Le système SYNC peut présenter d'autres options du téléphone. Pour plus de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le mode d'emploi du téléphone et visitez le site Web.

Couplage d'autres téléphones

Note : Amenez la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Établissez le contact et mettez en fonction la radio.

1. Appuyez sur le coin de l'écran réservé au **téléphone** > **Réglages** > **Dispositifs Bluetooth** > **Ajouter dispositif**.
2. Assurez-vous que l'option Bluetooth est réglée sur **On** (activée) et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez la notice de votre téléphone au besoin.

Note : Sélectionnez **SYNC**, puis un NIP à six chiffres apparaît sur votre appareil.

3. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, il ne supporte pas le couplage simple et sécurisé. Pour le coupler, entrez le NIP affiché sur l'écran tactile. Sauter l'étape suivante.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, confirmez que le NIP fourni par le système SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire.
5. L'écran confirme la réussite de l'opération de couplage.

Le système SYNC peut présenter d'autres options du téléphone. Pour plus de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le mode d'emploi du téléphone et visitez le site Web.

Faire un appel



Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale des commandes du volant. À l'invite, dites « Appeler <nom> » ou « Composer » et le numéro voulu.



Pour mettre fin à l'appel ou pour quitter le mode de téléphone, maintenez la touche du téléphone enfoncée.

Réception d'un appel

Pendant un appel entrant, une tonalité audible retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appel s'affiche à l'écran.



Pour accepter l'appel, appuyez sur **Accepter** à l'écran tactile ou sur le bouton du téléphone situé sur le volant.

Pour refuser l'appel, appuyez sur **Refuser** à l'écran tactile ou maintenez enfoncé le bouton du téléphone situé sur le volant.

Ignorer l'appel en n'intervenant pas. Le système SYNC l'enregistre en tant qu'appel manqué.

Options du menu du téléphone

Appuyez sur le coin supérieur gauche de l'écran tactile pour choisir parmi les options suivantes :

Téléphone

Appuyez sur cette touche pour accéder au clavier numérique de l'écran afin de taper un numéro et de passer un appel. Pendant un appel actif, vous pouvez aussi choisir :

- Mettre l'appel en sourdine
- de mettre l'appel en attente;
- d'activer la fonction de confidentialité;
- de joindre deux appels;
- de mettre fin à l'appel.

Numérotation rapide

Configurez vos contacts favoris à partir de votre répertoire téléphonique ou de votre dossier d'historique.

Répertoire téléphonique

Appuyez sur cette touche pour accéder à l'un des contacts de votre répertoire téléphonique téléchargé antérieurement et l'appeler. Le système organise les entrées en catégories alphabétiques résumées au haut de l'écran.

Pour activer les paramètres d'image de contact (si votre appareil prend en charge cette fonction), appuyez sur **Téléphone** > **Paramètres** > **Gérer répertoire** > **Télécharger photos du répertoire** > **Activer**.

Historique

Une fois votre téléphone Bluetooth connecté au système SYNC, vous pouvez accéder à tout numéro antérieurement composé et à tout appel reçu ou manqué. Vous pouvez aussi choisir de les enregistrer dans vos favoris ou votre répertoire de composition rapide.

Note: Cette fonction dépend du téléphone. Si votre téléphone ne prend pas en charge le téléchargement de l'historique des appels au moyen de Bluetooth, le système SYNC enregistre les appels effectués avec le système SYNC.

Messagerie

Ce bouton permet d'envoyer des messages textes au moyen de l'écran tactile. Consultez le paragraphe **Messagerie texte** plus loin dans cette section.

Paramètres

Appuyez sur cette touche pour accéder à divers paramètres du téléphone, comme l'activation et la désactivation de Bluetooth, la gestion de votre répertoire et autres. Consultez le paragraphe **Paramètres du téléphone** plus loin dans cette section.

Messagerie texte

Note: Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies au téléphone.

Note: Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Note: Le système SYNC ne peut pas télécharger de messages textes déjà lus à partir de votre téléphone cellulaire.

Vous pouvez envoyer et recevoir des messages textes au moyen de Bluetooth, les lire à haute voix et traduire des acronymes utilisés dans les messages textes (LOL par exemple).

1. Touchez le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu **Téléphone**.
2. Sélectionnez **Messagerie**.
3. Choisissez parmi les options suivantes :

- Écouter (icône de haut-parleur)
- Composer
- Envoyer le texte
- Afficher
- Supprimer

Composition d'un message texte

Note : Il s'agit d'une fonction asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est pas disponible lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Note : Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies au téléphone.

1. Touchez le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu **Téléphone**.
2. Appuyez sur **Messagerie > Envoyer texte**.
3. Entrez un numéro de téléphone ou choisissez un numéro dans votre répertoire.
4. Les options suivantes vous sont proposées :
 - **Envoyer**, pour envoyer le message sans le modifier.
 - **Modifier le texte**, pour personnaliser un message prédéfini ou créer votre propre message.

Vous pouvez ensuite prévisualiser le message, vérifier l'identité du destinataire ainsi que mettre à jour la liste de messages.

Options des messages textes
Je vous rappellerai dans quelques minutes.
Je viens de m'absenter, je serai bientôt de retour.
Pouvez-vous me rappeler?

Options des messages textes
J'arrive.
Je suis en retard de quelques minutes.
Je suis en avance, donc je serai là plus tôt.
Je suis sorti.
Je vous appellerai dès mon retour.
OK
Oui
Non
Merci
Je suis dans un embouteillage.
Appelez-moi plus tard.
Rire aux éclats

Réception d'un message texte

Note : Si vous sélectionnez **Afficher** et que votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h), le système vous propose de lire le message au lieu de vous permettre de l'afficher à l'écran pendant la conduite.

Lorsque le système reçoit un nouveau message, une tonalité audible retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'appelant, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Vous pouvez appuyer sur la touche :

- **Afficher** pour afficher le message texte.
- **Écouter** pour que le système SYNC vous lise le message texte.
- **Composer** pour appeler le contact.
- **Ignorer** pour quitter l'écran.

Paramètres du téléphone

Appuyez sur **Téléphone** > **Réglages**.

Appareils Bluetooth

Appuyez sur cet onglet pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil et l'enregistrer en tant que favori.

Bluetooth

Appuyez sur cet onglet pour activer ou désactiver la fonction Bluetooth.

Ne pas déranger

Appuyez sur cet onglet pour renvoyer directement tous les appels vers votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte ne retentissent pas dans l'habitacle.

Assistance 911

Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la fonction Assistance 911. Voir **Information** (page 432).

Sonnerie du téléphone

Appuyez sur cette touche pour sélectionner la sonnerie que vous voulez entendre lorsque vous recevez un appel. Choisissez une sonnerie du système, la sonnerie du téléphone actuellement couplé, un bip, la synthèse texte-parole ou un avis silencieux.

Notification de message textuel

Appuyez sur cette touche pour sélectionner un avis de message texte, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Sélectionnez parmi des tonalités d'alerte du système disponibles, la synthèse vocale ou le mode silencieux.

Connexion de données Internet

Si votre téléphone est compatible, utilisez cet écran pour régler les paramètres de votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir de régler vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion en mode d'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur **?** pour obtenir de plus amples renseignements.

Gérer le répertoire

Appuyez sur cette touche pour télécharger automatiquement le répertoire, télécharger votre répertoire de nouveau, ajouter des contacts à partir de votre téléphone ainsi que pour supprimer ou téléverser votre répertoire.

Avertissement d'itinérance

Appuyez sur cette touche pour que le système vous avise lorsque votre téléphone est en mode d'itinérance.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale sur le volant. À l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

« TÉLÉPHONE »
« Appeler »
« Appeler <nom> »
« Appeler <nom> à la maison »
« Appeler <nom> Travail »
« Appeler <nom> sur le cellulaire »

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

« TÉLÉPHONE »
« Appeler <nom> L'autre numéro de téléphone »
« Appeler boîte vocale »
« Composer »
« Ne pas déranger désactivé »
« Ne pas déranger activé »
« Transmettre les messages textes »
« Mode mains libres activé » ¹
« Appel en attente désactivé » ¹
« Mettre l'appel en attente » ¹
« Conférence téléphonique » ¹
« Écouter message texte <numéro> »
« Écouter messages textes »
« Messages » ²
« Touche discrétion activée » ¹
« Ajouter téléphone »
« Mode confidentiel activé » ¹

« TÉLÉPHONE »
« Lire le message »
« Répondre aux messages textes »
« Sonnerie désactivée »
« Sonnerie activée »
« Touche discrétion désactivée » ¹
Aide

* Cette commande n'est disponible que lorsqu'un appel est en cours.

** Si vous avez énoncé « Messages », consultez le tableau « Messages » ci-après pour une liste d'autres commandes.

« MESSAGES »
« Appeler »
« Transmettre les messages textes »
« Écouter message texte <numéro> »
« Écouter messages textes »
« Répondre aux messages textes »
Aide

INFORMATION




E161889

- A Services SYNC
- B Travel Link
- C Alertes
- D Calendrier
- E Applications SYNC

Le menu Information vous permet d'accéder à des fonctions telles que :

- Services SYNC
- Travel Link
- Alertes
- Calendrier
- Applications SYNC

 Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le bouton **Information** pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, appuyez sur le coin de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Note : Les services SYNC varient en fonction du niveau de finition et de l'année-modèle et peuvent nécessiter un abonnement. Des alertes de circulation et des instructions de navigation détaillées sont disponibles sur certains marchés. Des tarifs de messagerie et de transfert de données peuvent s'appliquer. Ford Motor Company se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au service de ce produit à tout moment et sans préavis, et sans encourir aucune obligation.

Note : Les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez www.syncmyride.com pour vous enregistrer et vérifier votre admissibilité aux services gratuits. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourra être exigé. Votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être couplé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Voir **Téléphone** (page 425).

Note : Cette fonction ne fonctionne pas convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Note : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation visent exclusivement à vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Note : Lorsque vous vous connectez, le service utilise la technologie du système de repérage par satellites et des capteurs de véhicule de pointe pour déterminer l'emplacement actuel de votre véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut compiler et enregistrer les détails d'appels et les communications vocales. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section Modalités des services SYNC à l'adresse www.SYNCMyRide.com. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent les données d'itinéraire de votre véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les modalités, ne vous abonnez pas à ce service et ne l'utilisez pas.

Les services SYNC utilisent des capteurs de véhicule de pointe, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières complètes pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des instructions de navigation détaillées et vous renseigner sur les cotes boursières, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web www.SYNCMyRide.com.

Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales



1. Appuyez sur la touche de commande vocale.

2. Lorsque vous y êtes invité, dites « Services ». Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth couplé et relié.
3. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que « Circulation routière » ou « Itinéraires ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
4. Dites « Services » pour retourner au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Connexion aux services SYNC à l'aide de l'écran tactile



Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le bouton **Information**.

Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert de l'écran tactile.

1. Sélectionnez **Connecter aux services** pour établir un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone.
2. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que « Circulation » ou « Itinéraires ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
3. Dites « Services » pour retourner au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Réception des instructions de navigation détaillées

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Itinéraires » ou « Adresses d'entreprises » ou pour trouver l'entreprise ou le type d'entreprise le plus près de votre position actuelle, dites simplement « Adresses d'entreprises » et « Chercher à proximité ». Si vous avez besoin d'aide pour localiser un endroit, dites « du service d'urgence » à tout moment durant une recherche d'itinéraire ou d'entreprise pour discuter avec un préposé en direct. Vous pouvez également être invité à parler à un préposé lorsque le système ne trouve aucune donnée correspondant à votre demande vocale. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rues particulières. La fonction Assistance du préposé est incluse dans votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site Web www.SYNCMYride.com/support.
2. Suivez les invites vocales pour sélectionner votre destination. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation :

- les instructions de navigation détaillées s'affichent à l'écran d'information, dans la barre d'état de votre système à écran tactile et sur l'écran des services SYNC. Vous recevez également des directives de conduite au moyen d'invites audibles.
- lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez sélectionner **Itinéraire relatif** ou **État de l'itinéraire** en utilisant les commandes de l'écran tactile ou les commandes vocales pour afficher la **Liste d'indications de l'itinéraire actif** ou **L'heure d'arrivée estimée de l'itinéraire relatif**. De plus, vous pouvez activer ou désactiver les messages-guides vocaux, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous ratez un virage, SYNC vous demande automatiquement si vous souhaitez mettre l'itinéraire à jour. Répondez simplement « Oui » à la question et le système indiquera un nouvel itinéraire.

Si votre véhicule est équipé du système de navigation, les services SYNC téléchargent la destination requise dans le système de navigation. Le système de navigation calcule alors l'itinéraire et vous fournit des directives de conduite.

Déconnexion des services SYNC

1. Appuyez sur le bouton de raccrochage du téléphone sur le volant et maintenez-le enfoncé.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services SYNC.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC

Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez également enregistrer votre information préférée parmi les équipes de sports, comme « Lions de Détroit » ou une catégorie de nouvelles. Pour en savoir plus sur la personnalisation, consultez le site Web www.SYNCMYRide.com .
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale à tout moment (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports) et énoncez votre commande vocale.
Téléphone cellulaire	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuez de profiter de vos services personnalisés.

Commandes vocales relatives aux services SYNC



Lorsqu'un itinéraire a été téléchargé (véhicules non équipés d'un système de navigation), appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes :

« Services »
« Annuler route »
« Guide vocal désactivé »
« Guide vocal activé »
« Afficher point de passage »
« Heure d'arrivée estimée »
« Afficher liste de virages »
« Services »
« Mise à jour »
« Aide »

Sirius Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : Pour utiliser le service Sirius Travel Link, votre véhicule doit être équipé du système de navigation et votre carte SD de navigation doit être insérée dans la fente de la carte SD.

Note : Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.

Note : Un abonnement payé est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.

Note : Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte Market Coverage (zones de couverture) pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par Sirius Travel Link.

Note : Sirius et Ford ne sont pas responsables des erreurs ou des imprécisions des services Sirius Travel Link ni de leur utilisation dans les véhicules.

Le service Sirius Travel Link peut vous aider à trouver les meilleurs prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs.



Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le carré de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Circulation sur l'itinéraire et Circulation à proximité

Appuyez sur ces boutons pour identifier les incidents de circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.

Prix de l'essence

Appuyez sur ce bouton pour afficher le prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation activé.

Films à l'affiche

Appuyez sur cette touche pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.

Prévisions météorologiques

Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours pour une région choisie. Sélectionnez l'option **Carte** pour afficher la carte météo qui peut indiquer les orages, l'information de radar, des tableaux et les vents. Sélectionnez **Région** pour faire un choix dans une liste d'emplacements.

Info Sports

Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes préférées pour y accéder plus facilement. Le résultat se met automatiquement à jour lorsqu'une partie est en cours.

Condit. de ski

Appuyez sur ce bouton pour afficher les conditions des pistes de ski pour une région particulière.

Commandes vocales de Sirius Travel Link



Appuyez sur la touche de commande vocale du volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes :

« Travel Link »
« Prévisions météorologiques pour la semaine »
« Prix de l'essence »
« Films à l'affiche »
« Manchettes du sport »*
« Horaire des sports »*
« Résultats sportifs »*
« Circulation routière »
« Prévisions météorologiques »

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

« Travel Link »

« Carte météorologique »

« Aide »

* Si vous dites « Manchettes du sport », « Horaire des sports » ou « Résultats sportifs », vous pouvez énoncer une des commandes dans le tableau suivant.

Commandes associées aux sports

« MLB »

« Basketball de la NCAA »

« Football de la NCAA »

« Golf »

« MLS »

« Mes équipes »

« NBA »

« NFL »

« LNH »

« WNBA »

« Aide »

Commandes vocales supplémentaires associées aux sports

« Manchettes de la ligue majeure de baseball »

« Horaire de la ligue majeure de baseball »

« Résultats de la ligue majeure de baseball »

« Manchettes du basketball de la NCAA »

« Horaire du basketball de la NCAA »

« Résultats du basketball de la NCAA »

Commandes vocales supplémentaires associées aux sports

« Manchettes du football de la NCAA »

« Horaire du football de la NCAA »

« Résultats du football de la NCAA »

« Manchettes de golf »

« Meneurs du golf »

« Horaire de golf »

« Manchettes de la ligue majeure de soccer »

« Horaire de la ligue majeure de soccer »

« Résultats de la ligue majeure de soccer »

« Manchettes des sports motorisés »

« Commandes des sports motorisés »

« Horaire des sports motorisés »

« Manchettes de mes équipes »

« Horaire de mes équipes »

« Résultats de mes équipes »

« Manchettes NBA »

« Horaire NBA »

« Résultats NBA »

« Manchettes NFL »

« Horaire NFL »

« Résultats NFL »


« Manchettes de hockey »

« Horaire de hockey »

« Résultats de hockey »

Commandes vocales supplémentaires associées aux sports
« Manchettes de la ligue nationale de basketball féminin »
« Horaire de la ligue de basketball féminin »
« Résultats de la ligue nationale de basketball féminin »
« Aide »

Alertes

 Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le carré de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.


Appuyez sur **Notific.**, puis choisissez un des services suivants :

- **Visualiser** le message entier;
- **Supprimer** le message;
- **Effac tout** les messages.

Cet écran affiche n'importe quel message de système tel qu'une anomalie de carte SD, etc.

Note : Le système vous signale un message en allumant l'icône d'information en jaune. Après la lecture ou la suppression des messages, l'icône redevient blanche.

Calendrier

 Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le carré de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Appuyez sur **Calendrier**. Vous pouvez afficher le calendrier actuel en sélectionnant le mode d'affichage par jour, semaine ou mois.

Assistance 911 (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes suivant la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher l'activation de la fonction Assistance 911.

Note : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Note : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Note : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce nouveau réglage sera applicable à tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message (ou un pictogramme) ou les deux s'affichent à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Note : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable, sauf les protège-genoux gonflables et les ceintures de sécurité gonflables arrière, selon l'équipement, ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Visitez le site www.syncmyride.com ou www.syncmaroute.ca pour obtenir plus de renseignements sur la fonction Assistance 911.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 40). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 217). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation de la fonction Assistance 911



Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le carré de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Appuyez sur **Applicat.** > **Assistance 911**, puis sélectionnez **Activé**.



Vous pouvez aussi accéder à Assistance 911 en :

- appuyant sur l'icône Paramètres > **Réglages > Téléphone > Assistance 911**; ou en
- appuyant sur l'icône Paramètres > **Aide > Assistance 911**.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- le système SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction;
- la fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident;
- vous devez coupler et connecter un téléphone Bluetooth compatible à SYNC;
- un téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir un appel sortant au moment de l'accident;

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

- un téléphone compatible Bluetooth relié doit avoir une couverture de réseau adéquate et un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911).

Toutefois, SYNC tente de communiquer avec les services d'urgence si la fonction Assistance 911 est activée. Si un téléphone relié subit des dommages ou perd la connexion avec SYNC, ce dernier tente de se connecter à un téléphone disponible déjà couplé et essaie d'établir l'appel avec les services d'urgence 911.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si l'appel n'est pas annulé, SYNC tente d'appeler le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée au volant ».

Si vous n'annulez pas l'appel et si SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 a été endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté;
- les téléphones précédemment couplés et reliés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement)

AVERTISSEMENT



Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule et faites réparer tout dommage ou problème soupçonné. Le bilan du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le bilan du véhicule surveille seulement certains systèmes surveillés électroniquement par le véhicule, mais il ne surveille pas et ne signale l'état de tout autre système (comme l'usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures graves.

Note : La fonction *Bilan du véhicule* doit être activée avant l'usage. Visitez le site Web www.syncmyride.com pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au *Bilan du véhicule*, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Note : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Avant d'exécuter un bilan, consultez l'avis de confidentialité au sujet du *Bilan du véhicule*.

Note : Pour permettre le rodage normal de votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un bilan du véhicule avant que le compteur kilométrique n'atteigne 200 mi.

Note : Des frais de téléphonie cellulaire et de messagerie SMS peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un rapport.

Pour vous abonner au *Bilan du véhicule* et établir vos préférences relatives au rapport, consultez le site www.SYNCMYride.com. Une fois l'abonnement terminé, vous pouvez demander un *Bilan du véhicule* (dans votre véhicule). Retournez à votre compte à l'adresse www.syncmyride.com pour afficher votre rapport. Vous pouvez aussi attendre que SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les bilans à des intervalles de kilométrage précis. La consommation du temps d'antenne de téléphone cellulaire peut s'appliquer lors de l'exécution du bilan.

Le système permet de vérifier l'état global de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le bilan du véhicule contient des renseignements de grande importance, tels que :

- les données de diagnostic du véhicule;
- l'entretien périodique;
- les rappels en instance et les programmes après-vente spéciaux;
- les éléments relevés pendant les inspections du véhicule par votre concessionnaire autorisé pour lesquels une intervention n'a toujours pas été effectuée.

Exécution d'un bilan



Pour exécuter un bilan au moyen de l'écran tactile, appuyez sur **Applicat.** > **Bilan du véhicule.**



Pour exécuter un bilan au moyen d'une commande vocale, appuyez sur le bouton de commande vocale du volant, puis, lorsque vous y êtes invité, dites « *Bilan du véhicule* ».

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Avis de confidentialité du bilan du véhicule

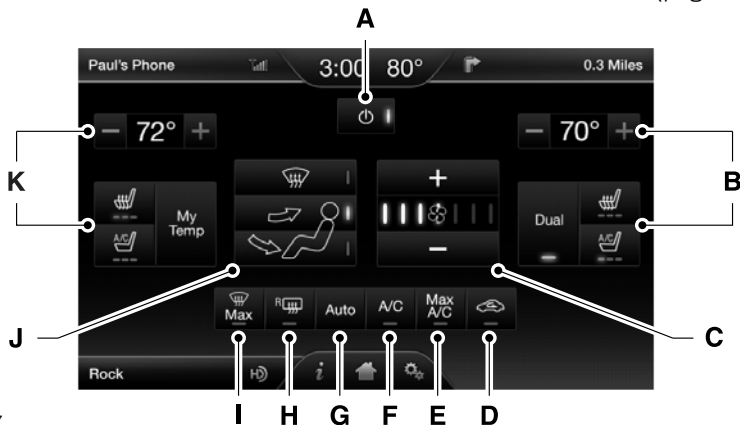
Lorsque vous exécutez un Bilan du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de bilan) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du bilan du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information de véhicule recueillie pour tout usage. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou l'information de votre véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne

réglez pas votre profil de Bilan du véhicule sur le site www.SYNCMYride.com. Visitez le site Web www.syncmyride.com (modalités du bilan du véhicule et déclaration de confidentialité) pour plus de renseignements.

CLIMATISATION

Touchez le coin inférieur droit de l'écran tactile pour accéder aux fonctions de climatisation. Selon le niveau de gamme de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de climatisation peut ne pas être similaire à l'illustration.

Note : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Voir **Paramètres** (page 393).



E176637

- A **Marche/arrêt :** Touchez ce bouton pour activer et désactiver le système. La désactivation de la climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.
- B **Réglages du passager :** Touchez le **+** ou le **-** pour augmenter ou diminuer la température de l'air du côté passager du véhicule.

Touchez le pictogramme de siège chauffant pour activer et désactiver le siège chauffant (selon l'équipement).

Touchez le pictogramme de siège à régulation de température pour activer et désactiver le siège à régulation de température (selon l'équipement).

Touchez **DUAL** (deux zones) pour activer ou désactiver séparément les commandes de température du côté passager. Lorsque vous désactivez la régulation à DEUX ZONES, la température du côté passager change pour correspondre à la température du côté conducteur.

Nota : Les indicateurs de température du côté passager et de régulation à **DEUX ZONES** s'activent automatiquement lorsque le passager procède au réglage de sa commande de température.

- C **Vitesse du ventilateur :** Touchez **+** ou **-** pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Nota : Lorsque le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, tous les témoins de vitesse de ventilateur s'éteignent.

- D **Recyclage de l'air :** Appuyez sur ce bouton pour basculer entre l'air extérieur et le recyclage de l'air. Lorsque vous sélectionnez le recyclage de l'air, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recyclé. Vous pouvez ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (si utilisé avec le **climatiseur**) et minimiser la pénétration d'odeurs indésirables dans l'habitacle.

Nota : La recirculation de l'air peut se désactiver automatiquement (ou être empêché de s'activer) dans tous les modes de débit d'air sauf **MAX A/C** (climatisation maximale) pour réduire le risque de formation de buée. La recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air **Planche de bord** ou **Planche de bord et plancher** par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.

- E **MAX A/C :** Touchez ce bouton pour maximiser le rafraîchissement. L'air recirculé traverse les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

- F **A/C :** Touchez ce bouton pour activer ou désactiver le compresseur de climatiseur. Utilisez la climatisation avec recyclage de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : Dans certaines conditions (comme lors de l'utilisation de la fonction de dégivrage maximal), il est possible que le compresseur de climatiseur continue de fonctionner même après avoir désactivé la climatisation à l'aide de la touche **A/C**.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

- G AUTO :** Touchez ce bouton pour passer en mode automatique. Sélectionnez la température souhaitée à l'aide de la commande de température. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'admission d'air extérieur ou le recyclage de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue. Vous pouvez également toucher le bouton **AUTO** et le maintenir enfoncé pendant plus de deux secondes pour désactiver la régulation à deux zones.
- H Lunette arrière chauffante :** Active et désactive la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 119).
- I Dégivrage MAXI :** Appuyez sur cette touche pour maximiser le dégivrage. L'air extérieur circule à travers les bouches de pare-brise, le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale et la commande de température se place sur la position de chaleur maximale. Ce réglage permet également de désembuer le pare-brise ou d'éliminer une mince couche de glace. La glace arrière chauffante s'allume aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez Dégivrage MAXI.
- Nota :** Pour éviter l'embuage des glaces, vous ne pouvez pas sélectionner l'air recirculé lorsque la fonction Dégivrage MAXI est activée.
- J Commande de répartition de l'air :** Touchez ces boutons pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Le système peut diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- K Réglages conducteur :**
- Touchez **+** ou **-** pour augmenter ou diminuer la température de l'air côté conducteur de l'habitacle.
- Touchez le pictogramme de siège chauffant pour activer et désactiver le siège chauffant (selon l'équipement).
- Touchez le pictogramme de siège à régulation de température pour activer et désactiver le siège à régulation de température (selon l'équipement).
- Touchez **MyTemp** (ma température) pour sélectionner le point de consigne de température que vous avez prédéfini. Touchez **MyTemp** et maintenez-le enfoncé pour sauvegarder un nouveau point de consigne de température prédéfini.

Commandes vocales du système de chauffage et climatisation



Appuyez sur la touche de commande vocale du volant. À l'invite, vous pouvez énoncer l'une des commandes suivantes :

Commandes de chauffage et climatisation
« Automatique activée »
« Climatisation désactivée »
« Climatisation activée »

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Commandes de chauffage et climatisation
« Climatisation régler température à <15.0-30.0> »
« Température <59-86> degrés fahrenheit »
« Climatisation - Ma température »
Aide »

Des commandes de climatisation supplémentaires sont disponibles, mais vous devez d'abord dire « Climatisation » pour y accéder. Lorsque le système est prêt, vous pouvez énoncer une des commandes suivantes :

« CLIMATISATION »
« Air conditionné désactivé »
« Activation de la climatisation »
« Automatique activée »
« Climatisation - Ma température »
« Dégivrage avant désactivé »
« Dégivrage avant activé »
« Arrêt simultané »
« Diminution de la vitesse du ventilateur »
« Augmentation de la vitesse du ventilateur »
« Chauffage par le sol activé »
« Air conditionné - Maximum désactivé »
« Air conditionné - Maximum activé »
« Désactivée »
« Activée »

« CLIMATISATION »
« Bouche d'aération sol activée »
« Planche de bord activée »
« Recirculation désactivée »
« Recirculation activée »
« Température »*
« Température <15.0-30.0> degrés celsius »
« Température <59-86> degrés fahrenheit »
« Diminution de la température »
« Température actuelle maximum »
« Augmentation de la température »
« Température actuelle minimum »
« Dégivrage avant sol activé »
Aide »

* Si vous dites « Température », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau suivant.

« TEMPÉRATURE »
« <15.0-30.0> degrés celsius »
« <59-86> degrés fahrenheit »
« Maximum »
« Minimum »
Aide »

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter un concessionnaire autorisé ou visiter notre boutique d'achat en ligne à l'adresse www.Accessories.Ford.com (États-Unis seulement).

Les accessoires sur mesure Ford sont disponibles pour votre véhicule auprès de votre concessionnaire Ford autorisé. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford, installé comme il se doit par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford Motor Company garantit votre accessoire Ford d'origine selon la garantie la plus avantageuse :

- 24 mois, kilométrage illimité;
- la portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Becquets arrière
- Pare-boue
- Roues
- Graphiques personnalisés*
- Couvre-moyeux

Apparence intérieure

- Tapis
- Pédales sport
- Éclairage ambiant

- Système de rangement flexible de pare-soleil (distributrice de papier-mouchoir, range-tout, rangement pour disques compacts)
- Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique avec boussole et température
- Enjoliveurs de seuil de porte éclairés
- Sièges intérieurs avec garniture en cuir*
- Système audiovisuel arrière*

Style de vie

- Cendrier amovible (ensembles fumeurs)
- Casiers de rangement souples
- Filet d'arrimage
- Protecteur d'aire de chargement

Tranquillité d'esprit

- Démarrage à distance
- Systèmes de sécurité du véhicule
- Antivolos de jantes
- Système d'aide au stationnement monté sur le pare-chocs*
- Bâches pour véhicule

*Accessoire sous licence Ford Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford du Canada. Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires autorisés sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Accessoires

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires, de l'équipement, des passagers et des bagages :

- Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements additionnels à ce sujet.
- La commission fédérale des communications des États-Unis et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, et il doit être installé par un concessionnaire autorisé.
- Un concessionnaire autorisé doit installer les appareils de communication mobiles. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement de votre véhicule, surtout si leur fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, ceci risque aussi de compromettre le bon fonctionnement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

Contrat de licence de l'utilisateur final SYNC

- Vous avez acquis un appareil (« L'APPAREIL ») qui comprend un logiciel autorisé par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (FORD MOTOR COMPANY) auprès d'une société affiliée de Microsoft Corporation (« MS »). Ces logiciels installés provenant de MS, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL MS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS peut être associé ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être associé ou à communiquer, avec des logiciels ou des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY. Les logiciels et systèmes supplémentaires de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

- Le LOGICIEL MS et (ou) le LOGICIEL FORD peut interfacer et (ou) communiquer avec des logiciels et (ou) systèmes supplémentaires provenant de fournisseurs de logiciels et services tiers, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et services supplémentaires provenant de tiers, ainsi que les médias connexes, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIELS DE TIERS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Les LOGICIELS DE TIERS ne sont pas vendus, seule une licence d'utilisation est accordée. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS DE TIERS sont ci-après désignés collectivement et individuellement par le terme « LOGICIEL ».

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL, N'UTILISEZ PAS L'APPAREIL ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DU DISPOSITIF, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CONTRAT (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Le présent contrat vous accorde la licence suivante :

Appendices

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur l'APPAREIL et qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire ou par des fournisseurs de logiciels et services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale.
- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** vous n'êtes pas autorisé à permettre à des tiers, à reconstituer la logique du LOGICIEL, à le décompiler ou à le désassembler, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par une loi applicable, nonobstant la présente limitation.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** vous ne pouvez pas distribuer, copier, modifier ou élaborer des œuvres dérivées en fonction du LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où telle activité est expressément permise par la loi applicable nonobstant la présente limitation.
- **Licence simple :** la documentation à l'intention de l'utilisateur final de cet APPAREIL et des systèmes et services connexes peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs LICENCES, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de cette LICENCE, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert de l'APPAREIL, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL au complet (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toutes mises à niveau et, s'il y a lieu, le[s] certificat[s] d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de cette LICENCE. Si le LOGICIEL est une mise à jour, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** sous réserve de tous autres droits, FORD MOTOR COMPANY ou MS peut résilier cette LICENCE si vous ne vous conformez pas aux conditions de cette LICENCE.
- **Mises à jour de sécurité/Gestion des droits numériques :** les propriétaires de contenu utilisent la technologie de gestion des droits numériques de Windows Media (WMDRM) incluse dans votre APPAREIL pour protéger leurs droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL de votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé de WMDRM. Si le logiciel WMDRM ne protège pas le contenu, les propriétaires de contenu

Appendices

peuvent demander à Microsoft la révocation du droit du LOGICIEL à utiliser WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. Le contenu non protégé n'est pas touché par cette révocation. Lorsque votre APPAREIL télécharge des licences pour le contenu protégé, vous reconnaissez que Microsoft peut inclure une liste de révocation avec les licences. Les propriétaires de contenu peuvent exiger que vous mettiez à niveau le LOGICIEL de votre APPAREIL pour accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez plus accéder au contenu qui nécessite la mise à niveau.

• **Consentement à l'utilisation des données :**

vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent recueillir et utiliser des renseignements techniques obtenus de quelque manière que ce soit dans le cadre des services de support technique liés au LOGICIEL ou à des services connexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent utiliser ces informations uniquement pour améliorer leurs produits ou pour vous fournir des services ou des technologies personnalisées. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent divulguer ces informations à des tiers, mais uniquement d'une façon qui ne puisse pas vous identifier.

• **Composants de services sur Internet :**

le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL qui puissent être automatiquement téléchargés dans votre APPAREIL.

• **Logiciels et services supplémentaires :**

le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées ou à leurs représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE s'appliquent.

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés rendent disponibles des Composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les

Appendices

conditions de cette LICENCE prévalent, sauf si MS, Microsoft Corporation ou l'entité affiliée fournissant ce(s) Composant(s) supplémentaire(s) est le concédant de licence de ce(s) Composant(s) supplémentaire(s).

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel vous avez accès par l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens à des sites de tiers :** le LOGICIEL MS peut vous permettre d'établir des liens avec les sites des tiers en utilisant le LOGICIEL. Les sites des tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés. Ni MS ni Microsoft Corporation ni leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus des sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mise à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation de l'APPAREIL, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation de l'APPAREIL.

MISES À NIVEAU ET MÉDIA DE RÉCUPÉRATION : si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur l'APPAREIL comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à cette LICENCE, y compris à toutes conditions supplémentaires à cette LICENCE accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au LOGICIEL (y compris, sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applets » intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant, et toute copie du LOGICIEL, sont la propriété de MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. Le LOGICIEL est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Cette LICENCE ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu. Tous droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de cette LICENCE sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs

Appendices

fournisseurs. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site <http://www.microsoft.com/exporting/>.

MARQUES DE COMMERCE : cette LICENCE ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs.

SUPPORT AU PRODUIT : le support au produit pour le LOGICIEL n'est pas fourni par MS, sa société mère Microsoft Corporation ni ses sociétés affiliées ou succursales. Pour tout support au produit, consultez les directives d'utilisation de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation de l'APPAREIL. Pour toute question concernant cette LICENCE, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées de l'adresse fournie dans la documentation de l'APPAREIL.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF LÀ OÙ LES LOIS L'INTERDISENT, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT AUCUNEMENT RESPONSABLES DES DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS, IMMATÉRIELS OU ACCESSOIRES QUI POURRAIENT DÉCOULER DE L'UTILISATION OU DE LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. EN AUCUN CAS MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT TENUES RESPONSABLES D'UN MONTANT DÉPASSANT DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS AMÉRICAINS (250,00 \$ US).

- IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

Adobe

Contient les technologies Adobe® [Flash® Player] ou [AIR®] par Adobe Systems Incorporated. Ce [produit sous licence] contient le logiciel [Adobe® Flash® Player] ou [Adobe® AIR®] autorisés sous licence par Adobe Systems Incorporated, Copyright ©1995 à 2009 Adobe Macromedia Software LLC. Tous droits réservés. Adobe, Flash et AIR sont des marques déposées d'Adobe Systems Incorporated.

Appendices

Avis à l'utilisateur final

Information de sécurité importante relative à Microsoft® Windows® Mobile pour l'automobile

Le système Ford SYNC contient un logiciel ainsi qu'une licence d'utilisation remise au fabricant FORD MOTOR COMPANY par une entreprise affiliée à Microsoft Corporation à la suite d'un contrat de licence. Tout retrait, reproduction, ingénierie inverse ou autre utilisation non autorisée du logiciel de ce système en violation du présent contrat de licence est strictement interdit et peut vous rendre passible d'action en justice.

Lisez et suivez les directives : avant d'utiliser votre système Windows pour véhicules automobiles, lisez et suivez toutes les directives d'utilisation et les directives de sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide de l'utilisateur pourrait provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Gardez le Guide de l'utilisateur dans le véhicule : si le Guide de l'utilisateur se trouve dans le véhicule, vous pourrez facilement le consulter, de même que les autres utilisateurs qui connaissent mal le système Windows pour véhicules automobiles. Avant d'utiliser le système pour la première fois, assurez-vous que toutes les personnes qui l'utiliseront ont accès au guide d'utilisateur et qu'ils ont lu attentivement les directives d'utilisation et les directives de sécurité.

AVERTISSEMENT



L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut vous distraire de l'attention que vous devez porter à la route et potentiellement provoquer un accident ou avoir d'autres conséquences graves. Ne modifiez pas les réglages du système et n'entrez pas de données (manuellement) tout en conduisant. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération. Cette précaution est importante puisque le réglage ou la modification de certaines fonctions peut exiger de prêter attention à l'écran plutôt qu'à la route et de lâcher le volant.

Principes de fonctionnement de base

Commandes vocales : les fonctions associées au système Windows de votre véhicule ne sont disponibles que par commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite sans quitter des mains le volant.

Consultation prolongée de l'écran d'affichage : pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part. Lorsque la situation de conduite exige une grande vigilance, même un regard furtif à l'écran peut s'avérer dangereux.

Réglage du volume : ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les signaux d'urgences éventuels. Si vous ne pouvez entendre ces bruits en conduisant, vous risquez un accident.

Appendices

Utilisation des fonctions de reconnaissance vocale : le logiciel de reconnaissance vocale est intrinsèquement statistique et donc sujet à erreurs. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir des erreurs possibles.

Fonctions du système de navigation : toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.

Possibilité de distraction : toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences graves. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.

Fiez-vous à votre jugement : les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale ni les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Sécurité routière : n'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité.

Imprécision éventuelle des cartes : les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.

Services d'urgence : ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

Contrat de licence de l'utilisateur final du logiciel TeleNav

Veillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel Telenav. Votre utilisation du Logiciel Telenav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas le Logiciel TeleNav et ne l'utilisez d'aucune autre manière.

Ces modalités et conditions représentent le contrat (« Contrat ») entre vous et Telenav, Inc. (« Telenav ») en ce qui concerne le logiciel Telenav (y compris les mises à jour, modifications ou ajouts audit logiciel) (collectivement « Logiciel Telenav »). Toutes les mentions de

Appendices

« vous » et « votre/vos » dans le présent document désignent vous-même, vos employés, agents et entrepreneurs, et toute autre entité pour le compte de laquelle vous acceptez ces modalités et conditions, tous devant être également liés par le présent contrat. En outre, tous les renseignements concernant votre compte, ainsi que tous les autres renseignements personnels et de paiement fournis par vous à Telenav (directement ou par utilisation du logiciel Telenav), sont couverts par la politique de confidentialité de Telenav affichée sur le site <http://www.telenav.com>.

Telenav peut modifier ce Contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce Contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous admettez que prêter attention au Logiciel Telenav peut présenter un risque de blessure ou de mort pour vous et pour des tiers dans les situations qui nécessiteraient pourtant toute votre attention, et vous acceptez donc d'observer les consignes suivantes en utilisant le Logiciel Telenav : (a) observer toutes les réglementations du code de la route; (b) faites appel à votre bon jugement lorsque vous conduisez. Si vous estimez qu'un itinéraire suggéré par le Logiciel Telenav vous fera effectuer une manœuvre dangereuse ou illégale, vous met dans une situation dangereuse, ou vous dirige dans un endroit que vous considérez être dangereux, ne suivez pas ces directives; (c) ne saisissez pas de destinations et ne manipulez le Logiciel Telenav d'aucune autre manière à moins que votre véhicule soit à l'arrêt et en stationnement; (d) n'utilisez pas le Logiciel

Telenav à des fins illégales, non autorisées, non prévues, peu sûres, dangereuses, illicites ou de quelque manière que ce soit incompatibles avec ce Contrat; (e) placez le GPS et tous les appareils sans fil ainsi que les câbles qui doivent être utilisés de manière sûre dans votre véhicule afin qu'ils ne puissent pas compromettre la sécurité de conduite du véhicule ni entraver le fonctionnement d'un dispositif de sécurité (tel qu'un sac gonflable).

Vous consentez à indemniser et à tenir Telenav pour non responsable en cas de réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel Telenav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-respect des directives ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel Telenav, de fournir à Telenav des données exactes, précises, à jour et complètes sur vous-même, et (b) d'informer Telenav sans tarder de tout changement relatif à de telles données, et de veiller à ce qu'elles soient toujours exactes, précises, à jour et complètes.

3. Licence de logiciel

En conformité avec les modalités de ce Contrat, Telenav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf comme expressément autorisé ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence de Logiciel Telenav), sans le droit de concéder de sous-licence, pour utiliser le Logiciel Telenav (sous forme de code d'objet seulement) afin d'accéder au Logiciel Telenav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation

Appendices

ou expiration de ce Contrat. Vous acceptez que vous utiliserez le Logiciel Telenav seulement à des fins d'affaires personnelles ou de loisir, et de ne pas fournir de services de navigation commerciaux à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

Vous convenez de ne rien faire de ce qui suit : (a) reconstituer la logique du Logiciel Telenav, ou une partie quelconque du Logiciel, le décompiler, le désassembler, le traduire, le modifier ou l'altérer de quelque manière que ce soit; (b) tenter de tirer le code source, la bibliothèque audio ou la structure du Logiciel Telenav sans le consentement préalable, exprès et écrit de TeleNav; (c) retirer du Logiciel TeleNav, ou altérer, toute marque de commerce, nom de commerce, logo, brevet ou avis de droit d'auteur ou d'autres avis ou marques de Telenav ou de ses fournisseurs; (d) distribuer, concéder de sous-licence ou autrement transférer le Logiciel Telenav à des tiers, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du Logiciel Telenav; ou (e) utiliser le Logiciel Telenav de quelque manière que ce soit qui (i) enfreint la propriété intellectuelle ou les droits de propriété, les droits de publicité ou de confidentialité ou d'autres droits de toute partie, (ii) viole toute loi, statut, règlement, y compris mais sans s'y limiter les lois et les règlements relatifs au pollupostage, à la confidentialité, à la protection du consommateur et de l'enfant, à l'obscénité ou à la diffamation, ou (iii) est dangereuse, menaçante, abusive, trompeuse, diffamatoire, vulgaire, obscène, litigieuse ou autrement inacceptable; et (f) louer, prêter ou autrement permettre l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel Telenav sans en obtenir au préalable la permission écrite de Telenav.

4. Avis de non-responsabilité

Dans la mesure maximale autorisée par la loi applicable, en aucun cas Telenav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus pour responsables d'une décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel Telenav. En outre, Telenav ne garantit pas l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel Telenav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel Telenav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel Telenav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie ainsi que celles de tiers dépendent de l'exactitude de la navigation, car les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel Telenav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à haut risque, notamment dans des zones géographiques isolées.

TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE VENTE ABSOLUE, DE CONDITIONS DE COMMERCE NORMALE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UN EMPLOI DONNÉ ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DES

Appendices

DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV. Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties, donc cette limitation peut ne pas s'appliquer dans votre cas.

5. Limitation de responsabilité

DANS LA MESURE OU LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS POUR LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NONOBTANT AUCUN DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ ENCOURIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS DANS CE CONTRAT ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL DANS LE CONTRAT, LE DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT PAYÉ PAR VOUS POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET/OU CERTAINES JURIDICTIONS

NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS, DONC LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

Vous convenez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte de ce Contrat ou du Logiciel Telenav ou s'y rapporte sera résolue par un arbitrage indépendant qui implique un médiateur neutre et est géré par l'American Arbitration Association dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal ayant juridiction. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès avec jury.

Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de Californie, sans égard aux conflits de dispositions juridiques. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage liant, Telenav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du Comté de Santa Clara, Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

Appendices

7. Cession

Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans son intégralité, en rapport avec votre transfert permanent du Logiciel Telenav, et expressément subordonné à l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par le nouvel utilisateur du Logiciel Telenav. Toute vente, cession ou tout transfert qui n'est pas expressément autorisé selon ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de Telenav, auquel cas vous devrez, ainsi que les autres parties, cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel Telenav. Nonobstant les stipulations précédentes, Telenav peut céder ce Contrat à toute autre partie en tout temps sans préavis à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

8. Divers

8.1

Ce Contrat constitue l'accord entier entre Telenav et vous-même en ce qui concerne le sujet du présent document.

8.2

Sauf en ce qui concerne les licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, Telenav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel Telenav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexes. Aucune licence ou aucun autre droit qui n'est pas expressément accordé dans ce Contrat est prévu, ou le sera, pour être accordé ou conféré par implication, statut, incitation, estoppel ou autrement, et Telenav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence réservent par la présente tous leurs droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8.3

En utilisant le logiciel Telenav, vous consentez à recevoir électroniquement de Telenav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations requises juridiques ou d'autres renseignements à propos du Logiciel de Telenav (collectivement, les « Avis »). Telenav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de Telenav ou en téléchargeant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement à recevoir les Avis électroniquement, vous devez cesser d'utiliser le Logiciel Telenav.

8.4

La non exigence par Telenav ou par vous d'exécuter une stipulation n'affectera pas le droit de cette partie, en tout temps par la suite, à exiger l'exécution, et un abandon de toute violation ou de défaut de ce Contrat ne constituera pas un abandon d'une violation ou d'un défaut ultérieur ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce Contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce Contrat sont à titre de référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec l'interprétation de ce Contrat. Au sens utilisé dans ce

Appendices

Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et leurs variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais seront considérés au contraire comme étant suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

Le Logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce Contrat), si bien que votre utilisation du Logiciel Telenav est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

Contrat de licence d'utilisateur final pour distribution par HERE pour l'Amérique du Nord/APAC

Le contenu fourni (« Données ») n'est pas vendu mais concédé sous licence. Si vous ouvrez cet emballage, ou si vous installez, copiez, ou utilisez les données de quelque autre manière, vous acceptez d'être lié par les conditions de ce contrat. Si vous n'acceptez pas les conditions de ce contrat, vous n'avez pas la permission d'installer, de copier, d'utiliser, de revendre ou de transférer les données. Si vous n'acceptez pas les conditions de ce contrat, et si vous n'avez pas installé, copié, ou utilisé les données, vous devez contacter votre détaillant ou HERE North America, LLC (comme défini ci-dessous) dans les trente (30) jours suivant votre achat pour obtenir un remboursement de votre prix d'achat. Pour contacter HERE, veuillez vous rendre sur le site www.here.com.

Les données sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et ne peuvent être revendues. Elles sont protégées par les droits d'auteurs, et sont assujetties aux modalités suivantes (le présent « Contrat de licence d'utilisateur final »), ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et HERE et ses concédants (y compris ses concédants et fournisseurs), d'autre part. Aux fins de ces conditions, « HERE » désignera (a) HERE North America, LLC en ce qui concerne les données pour les Amériques et/ou la région Asie-Pacifique et (b) HERE Europe B.V. en ce qui concerne les données pour l'Europe, le Moyen-Orient ou l'Afrique.

Les données comprennent certains renseignements et contenus connexes fournis sous licence à HERE par des tiers et sont sujettes aux conditions des fournisseurs applicables et aux avis de droits d'auteur figurant à l'adresse suivante :
http://corporate.navteq.com/supplier_terms.html

MODALITÉS ET CONDITIONS

Restrictions applicables à la licence concernant l'utilisation :

Vous convenez que votre licence d'utilisation de ces données est limitée à un usage exclusivement personnel, à des fins non commerciales et non pas aux fins d'un service de bureau, d'exploitation partagée ou à d'autres fins similaires. Sauf indication contraire dans le présent contrat, vous convenez de ne pas autrement copier, modifier, décompiler, désassembler ni faire de l'ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où le permettent les lois obligatoires.

Appendices

Restrictions applicables à la licence concernant le transfert :

Votre licence limitée ne permet pas le transfert ni la revente des données, à l'exception de la condition selon laquelle vous pouvez transférer les données et tous les documents qui les accompagnent à titre permanent si : (a) vous ne conservez aucune copie des données; (b) le destinataire accepte les conditions du présent contrat de licence d'utilisateur final; et (c) vous transférez les données exactement sous la même forme que vous les avez achetées en transférant physiquement le support d'origine (par ex. le CD-ROM ou DVD que vous avez acheté), tout l'emballage d'origine, tous les manuels et toute autre documentation. Les coffrets de plusieurs disques ne peuvent être transférés ou vendus que complets, tels que fournis, et non en disques séparés.

Restrictions supplémentaires applicables à la licence :

Sauf si vous vous êtes spécifiquement autorisé à le faire par HERE dans un contrat écrit séparé, et sans limiter le paragraphe précédent, votre licence est soumise aux conditions d'utilisation des données prescrites dans ce contrat, et vous ne pouvez pas (a) utiliser ces données avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Note : Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, qui peuvent chacun ou tous aboutir à des résultats incorrects.

Non-garantie :

Ces données vous sont fournies telles quelles et vous acceptez de les utiliser à vos propres risques. HERE et ses titulaires de licences (y compris leurs concédants et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, représentation ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'aptitude à un emploi donné, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie :

HERE ET SES TITULAIRES DE LICENCES (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

Exonération de responsabilité :

HERE ET SES CONCÉDANTS (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA

Appendices

REVENDECTION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU LA POSSESSION DE CES DONNÉES, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES DONNÉES, TOUT DÉFAUT DE CES DONNÉES, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE OU FONDÉS SUR UNE GARANTIE, MÊME SI HERE OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certains dommages ou responsabilités. Dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

Restriction de l'exportation :

Vous consentez à n'exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec les licences et les accords qui s'imposent en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du commerce des États-Unis et le Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter une de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manque sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Contrat indivisible :

Ces conditions générales constituent le contrat indivisible entre HERE (et ses concédants, y compris leurs propres concédants et fournisseurs) et vous ayant trait à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Divisibilité :

Si vous et HERE convenez qu'une partie de ce contrat s'avère illégale ou inapplicable, ladite partie sera supprimée et le reste du contrat restera en vigueur.

Divisibilité :

Si vous et HERE convenez qu'une partie de ce contrat s'avère illégale ou inapplicable, ladite partie sera supprimée et le reste du contrat restera en vigueur.

Loi applicable :

Les conditions générales ci-dessus seront régies par les lois de l'État d'Illinois (en ce qui concerne les données pour les Amériques ou la région Asie-Pacifique) ou des Pays-Bas (en ce qui concerne les données pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique), sans donner effet à (i) ses dispositions sur les conflits de lois, ou (ii) la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est expressément exclue. Pour tout différend, réclamation et action lié à ou en rapport avec les données (« Réclamations »), vous convenez de vous soumettre à la juridiction personnelle de (a) l'État d'Illinois en ce qui concerne les réclamations relatives aux données pour les Amériques et/ou la région

Appendices

Asie-Pacifique qui vous sont fournies en vertu du présent contrat, et (b) des Pays-Bas en ce qui concerne les données pour l'Europe, le Moyen-Orient ou l'Afrique qui vous sont fournies en vertu du présent contrat.

Utilisateurs finaux gouvernementaux :

Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données sont un « article commercial » au sens défini à 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, est cédé sous licence conformément au présent Contrat de licence de dernier utilisateur, et chaque copie des données livrée ou fournie de quelque autre manière sera marquée de l'Avis d'utilisation suivant, ou celui-ci y sera intégré, selon le cas, et sera traitée conformément audit Avis :

AVIS D'UTILISATION

CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

NOM :

HERE

CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

ADRESSE :

425 West Randolph Street, Chicago, IL 60606.

Ces données sont un article commercial au sens défini dans FAR 2.101

et sont soumises aux dispositions du Contrat de licence d'utilisateur final en vertu

duquel ces données ont été fournies.

© 1987-2013 HERE. Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux Données.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright© 2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright © 2000-2007 Gracenote. Ce produit et service peut respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants n° 5 987 525; n° 6 061 680; n° 6 154 773, n° 6 161 132, n° 6 230 192, n° 6 230 207, n° 6 240 459, n° 6 330 593, et d'autres brevets qui ont été délivrés ou qui sont en instance. Certains services sont fournis sous licences de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet : n° 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, et le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisateur final de Gracenote®

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, la piste et le titre (« données

Appendices

Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil.

Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote.

Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES DANS LE PRÉSENT CONTRAT.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous enfreignez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote. Gracenote, respectivement, réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote,

des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS SOUS LICENCE « EN L'ÉTAT ». GRACENOTE NE CONSENTE AUCUNE REPRÉSENTATION NI GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT

Appendices

DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERONT PAS INTERROMPUS. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À N'IMPORTE QUEL MOMENT. GRACENOTE DÉNIE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL OU DE TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE.

© Gracenote 2007.

Véhicules avec SYNC seulement

Identifiant du FCC : KMHSG1P1

Tableau de bord : 1422A-SG1P1

Véhicules avec SYNC et MyFord Touch ou MyLincoln Touch

Identifiant du FCC : KMHSYNG2

Tableau de bord : 1422A-SYNG2

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement)

Plus de 32 millions de propriétaires de véhicules Ford ont découvert les énormes avantages de la protection du programme d'entretien prolongé Ford. Il s'agit du seul programme d'entretien prolongé offert par Ford Motor Company. Il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le programme d'entretien prolongé Ford devient vite rentable

Une seule facture d'entretien, couvrant le prix des pièces et de la main-d'œuvre, peut facilement dépasser le prix de votre programme d'entretien prolongé Ford. Avec le programme d'entretien prolongé de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé, chacun offrant des couvertures différentes. Contactez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet que nous ne discutons généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. BaseCARE - 84 composants couverts.

4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Le programme d'entretien prolongé Ford est honoré par tous les concessionnaires autorisés Ford des États-Unis et du Canada. Il s'agit du seul programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln;
- des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement d'une voiture de location

Véhicule de remplacement le 1^{er} jour

Vous profitez d'un véhicule de remplacement si votre véhicule reste chez votre concessionnaire autorisé pour des réparations sous garantie effectuées dans la journée.

Véhicules de remplacement pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Service de dépannage

Vous bénéficiez d'un service de dépannage jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes;

Ford Protect

- le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
 - l'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.
- Courroies et flexibles
 - Plein de fluide pour échappement diesel

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Lorsque vous revendez votre véhicule, vos acheteurs potentiels auront davantage la certitude que le véhicule a été correctement entretenu conformément au programme d'entretien prolongé Ford, ce qui améliore sa valeur à la revente.

Évitez les frais à la hausse consacrés à l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le programme d'entretien prolongé Ford offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement de certaines pièces qui doivent être entretenues périodiquement en raison d'une usure normale :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies d'allumage (sauf en Californie)
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs

Options de financement sans intérêt

Profitez de notre programme de paiement par versements sans intérêts. Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêt et sans frais vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford au 1 800 367-3377.

Ford ESP
P.O. Box 8072
Royal Oak, MI 48068-0039

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Ford. Le programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le programme d'entretien prolongé Ford offre des avantages tels que :

- remboursement de location;
- prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure;
- protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- avantages de l'Assistance dépannage.

Ford Protect

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous achetez le programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Note : *Les réparations effectuées hors du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le programme d'entretien prolongé Ford.*

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 305).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Note : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Entretien de votre véhicule

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou 800 kilomètres (500 milles) suite à l'affichage du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile. Voir **Généralités** (page 92).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les vidanges.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Entretien de votre véhicule

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à

déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide*; remplir au besoin	Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage**.
Fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

** Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevasion sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Système Intelligent Oil-Life Monitor®

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile Intelligent qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En se basant sur plusieurs facteurs importants pour les calculs, le système contribue à la fois à réduire le coût de propriété de votre véhicule et à préserver l'environnement.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous indique lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire en affichant **HUILE MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

Quand s'attendre au message VIDANGE D'HUILE REQUISE	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
4700.–6200. mi (7 500–10 000 km)	Normale
	Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge/remorquage modéré ou nul Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
3100.–4700. mi (5 000–7 499 km)	Intense
	Charge/remorquage modéré à lourd Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides
1900.–3100. mi (3 000–4 999 km)	Extrême
	Charge ou remorquage maximal Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides

Entretien de votre véhicule

Périodicité normale d'entretien

À chaque intervalle de vidange d'huile comme il est indiqué à l'écran d'information*
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. **
Permutez les pneus, vérifiez leur usure et mesurez la profondeur des sculptures.
Effectuez une inspection multipoint (conseillée).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide de la jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures et les flexibles de frein ainsi que le frein de stationnement.
Vérifiez la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les flexibles.
Vérifiez le circuit d'échappement et les écrans pare-chaleur.
Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
Vérifiez l'état des soufflets d'arbres de roue.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez toutes les zones pourvues de graisseurs.
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

* Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 6200. mi (10 000 km).

** L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre.

Autres interventions d'entretien¹	
Tous les 20000. mi (32 000 km)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 30000. mi (48 000 km)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 100000. mi (160 000 km)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. ²
Tous les 100000. mi (160 000 km)	Remplacez les bougies.
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. ³

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien ¹	
Tous les 150000. mi (240 000 km)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique.
	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires.

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 3000. mi (4 800 km) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

² Remplacement initial après six ans ou 100000. mi (160 000 km), puis tous les trois ans ou 50000. mi (80 000 km).

³ Après l'inspection initiale, inspectez toutes les deux vidanges d'huile jusqu'au remplacement.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire tel qu'indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **de temps en temps** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment précisé ou dans les 3000. mi (4 800 km) après l'affichage du message **VIDANGE HUILE REQUISE** sur l'affichage d'information.

- **Exemple 1** : le message **VIDANGE HUILE REQUISE** apparaît à 28 751 mi (46 270 km). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 30000. mi (48 000 km).
- **Exemple 2** : le message **VIDANGE HUILE REQUISE** n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 30000. mi (48 000 km) [par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent Intelligent Oil-Life Monitor a été réinitialisé à 25000. mi (40 000 km)]. Remplacez le filtre à air du moteur.

Entretien de votre véhicule

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
	Consultez les interventions d'entretien pour pont indiquées sous Exceptions .
Tous les 60000. mi (96 000 km)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez les bougies d'allumage.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (livraison, taxi, véhicules de patrouille ou de livraison)	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle
Tous les 15000. mi (24 000 km)	Vérifiez l'état du filtre à air du moteur. Remplacez au besoin.
Tous les 60000. mi (96 000 km)	Remplacez les bougies d'allumage.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non goudronnées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle
Tous les 15000. mi (24 000 km)	Vérifiez l'état du filtre à air du moteur. Remplacez au besoin.
Tous les 5000. mi (8 000 km)	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal(e) des roues et composants connexes.

Entretien de votre véhicule

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non goudronnées ou poussiéreuses)	
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Tous les 5000. mi (8 000 km) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. *
Tous les 50000. mi (80 000 km)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.

*Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
Chaque intervalle de vidange d'huile	Si le carburant E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Entretien du pont

Remplacez l'huile de pont chaque fois qu'un pont a été immergé dans l'eau.

Remplacement du filtre à carburant en Californie

si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Toutefois, Ford encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 3000. mi (4 800 km).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 1800. mi (2 900 km).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air d'habitacle et remplacez-les au besoin.

Entretien de votre véhicule

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Index

A

A/C	
Voir : Chauffage et climatisation.....	112
ABS	
Voir : Freins.....	157
Accessoires.....	447
Apparence extérieure.....	447
Apparence intérieure.....	447
Style de vie.....	447
Tranquillité d'esprit.....	447
Accessoires	
Voir : Pièces de rechange recommandées	
.....	12
ACC	
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse	
adaptatif.....	172
Affichage d'information.....	92
Généralités.....	92
Afficheur de messages	
Voir : Affichage d'information.....	92
Aide au démarrage en côte.....	158
Utilisation du système d'aide au démarrage	
en côte.....	159
Aide au stationnement.....	165
Système de capteurs arrière.....	165
Aides à la conduite.....	180
Aides au stationnement.....	165
Alarme	
Voir : Alarme antivol.....	70
Alarme antivol.....	70
Activation de l'alarme.....	70
Désactivation de l'alarme.....	70
Antipatinage.....	160
Principes de fonctionnement.....	160
Aperçu.....	15
Vue d'ensemble de l'intérieur du	
véhicule.....	16
Vue d'ensemble de la planche de bord.....	17
Vue d'ensemble extérieure arrière.....	18
Vue d'ensemble extérieure avant.....	15
Aperçu sous le capot - 3,7 L.....	242
Aperçu sous le capot - 5.0L 32V	
Ti-VCT.....	243
Aperçu sous le capot - Moteur 2,3 L	
EcoBoost™.....	241
Appendices.....	449
Applications et services du système	
SYNC™.....	354
Applications mobiles SYNC.....	362
Assistance 911.....	354
Bilan du véhicule.....	356
Services SYNC : Circulation routière,	
Itinéraires et enseignements (TDI)	
(selon l'équipement, États-Unis	
seulement).....	359
Appui-tête.....	121
Appui-tête fixes de siège avant.....	122
Inclinaison de l'appui-tête.....	123
Réglage de l'appui-tête.....	122
À propos de ce manuel.....	7
Protection de l'environnement.....	7
Assistance à la clientèle.....	223
Assistance dépannage.....	217
Véhicules vendus au Canada : Utilisation	
de l'assistance dépannage.....	218
Véhicules vendus au Canada – Comment	
faire appel au service d'assistance	
dépannage.....	218
Véhicules vendus aux États-Unis :	
Comment faire appel à l'Assistance	
dépannage.....	217
Véhicules vendus aux États-Unis :	
Utilisation de l'Assistance	
dépannage.....	217
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ SYNC/Radio satellite.....	324
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/ FM de haut niveau avec lecteur de	
disques compacts.....	327
Avis spéciaux.....	12
Directives spéciales.....	13
Garantie limitée de véhicule neuf.....	12
Information de garantie	
complémentaire.....	12

Index

B

Boîte de vitesses automatique.....	152
Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique.....	155
Boîte de vitesses automatique SelectShift™.....	153
Interverrouillage frein-levier sélecteur.....	154
Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique.....	152
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....	155
Boîte de vitesses.....	150
Voir : Boîte de vitesses.....	150
Boîte manuelle.....	150
Marche arrière.....	151
Seuils de passage des vitesses recommandés.....	150
Stationnement de votre véhicule.....	152
Utilisation de l'embrayage.....	150

C

Caméra de recul Voir : Caméra de rétrovision	166
Caméra de rétrovision	166
Utilisation du système de caméra de recul.....	167
Capacités et spécifications - 3,7 L.....	313
Spécifications.....	314
Capacités et spécifications - 5.0L 32V Ti-VCT.....	317
Spécifications.....	318
Capacités et spécifications.....	305
Capacités et spécifications - Moteur 2,3 L EcoBoost™.....	309
Spécifications.....	310
Capteur de poids du passager avant.....	42
Carburant et remplissage.....	141
Ceintures de sécurité.....	32
Principes de fonctionnement.....	32
Centrale multimédia.....	336
Chaîne audio	323
Généralités.....	323

Chaînes à neige Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	292
Changement d'une roue.....	297
Procédure de remplacement d'une roue.....	299
Renseignements au sujet de l'ensemble jante et pneu de secours différent.....	298
Chauffage Voir : Chauffage et climatisation.....	112
Chauffage et climatisation.....	112
Chauffe-moteur.....	139
Utilisation du chauffe-moteur.....	140
Cirage.....	261
Clés et commandes à distance.....	51
Clignotants.....	80
Climatisation Voir : Chauffage et climatisation.....	112
Climatisation.....	443
Commandes vocales du système de chauffage et climatisation.....	445
Combiné des instruments.....	86
Commande audio.....	72
MÉDIA.....	72
Recherche, Suivant ou Précédent.....	72
Commande automatique de la température.....	114
Commande d'éclairage.....	77
Appel de phares.....	77
Feux de route.....	77
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	78
Véhicules avec antibrouillards avant.....	78
Véhicules sans antibrouillards avant.....	79
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	228
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....	228
Commande de l'affichage d'information.....	73
Commande de transmission.....	188
Direction sélectionnable.....	189
Modes de conduite sélectionnables.....	188
Commande manuelle de la température.....	112
Commande vocale.....	73
Conduite à grande vitesse	302
Conduite dans l'eau.....	215
Conduite économique.....	214

Index

Conseils de conduite avec l'ABS	
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	157
Conseils de conduite.....	214
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	157
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	116
Chauffage rapide de l'habitacle.....	117
Conseils généraux.....	116
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	118
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	117
Réglages recommandés pour le chauffage.....	117
Réglages recommandés pour le refroidissement	118
Consignes de sécurité.....	141
Console centrale.....	134
Consommation de carburant.....	146
Calcul de la consommation de carburant.....	146
Remplissage du réservoir de carburant.....	146
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	449
Contrat de licence de l'utilisateur final SYNC.....	449
Contrôle de stabilité.....	161
Principes de fonctionnement.....	161
Contrôle d'huile de boîte de vitesses manuelle.....	250
Coupe de carburant	219
Couvre-plancher.....	215
Création d'un dispositif MyKey.....	58
Programmation ou modification des réglages configurables.....	58
D	
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	229
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	228
Démarrage à distance.....	119
Réglages automatiques.....	120
Démarrage d'un moteur à essence.....	136
Arrêt automatique du moteur.....	137
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt.....	138
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....	138
Démarrage impossible.....	137
Information importante concernant la ventilation.....	139
Précautions contre les gaz d'échappement.....	138
Redémarrage rapide.....	137
Démarrage et arrêt du moteur.....	135
Généralités.....	135
Démarrage sans clé.....	135
Modes d'allumage.....	135
Démarrage-secours du véhicule.....	219
Branchement des câbles volants.....	220
Démarrage-secours.....	221
Préparation du véhicule.....	220
Retrait des câbles volants.....	221
Dépannage.....	217
Dépannage du système SYNC™.....	372
Désignation du code de boîte de vitesses.....	308
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	48
Diagnostic de panne MyKey.....	61
Différentiel à glissement limité.....	156
Ponts Traction-Lok™ et TORSEN™ (selon l'équipement).....	156
Direction.....	185
Direction assistée à commande électrique.....	185
Dispositif de verrouillage de la direction.....	136
Dispositifs de retenue supplémentaires.....	40
Principes de fonctionnement.....	40

Index

Divertissement.....	405	Entreposage du véhicule.....	265
Bluetooth audio.....	423	Au terme de l'entreposage.....	267
CD.....	418	Batterie.....	267
Entrée de ligne.....	423	Carrosserie.....	266
Fente pour carte SD et port USB.....	419	Circuit de refroidissement.....	266
Information sur la prise en charge des		Circuit d'alimentation.....	266
lecteurs multimédias, des formats et des		Divers.....	267
métadonnées.....	423	Freins.....	267
Radio AM-FM.....	407	Généralités.....	266
Radio satellite Sirius® (si elle est		Moteur.....	266
activée).....	413	Pneus.....	267
Recherche dans le contenu d'un		Entretien des ceintures de sécurité et	
dispositif.....	405	des dispositifs de retenue pour	
Dossier d'entretien périodique	478	enfants.....	38
DRL		Entretien des pneus.....	275
Voir : Feux de jour.....	79	Adhérence AA A B C.....	276
E		Information sur l'indice de qualité uniforme	
Éclairage ambiant.....	81	des pneus.....	275
Éclairage d'accueil.....	80	Renseignements moulés sur le flanc du	
Lampes de projection Pony.....	80	pneu.....	278
Eclairage.....	77	Température A B C.....	276
Éclairage intérieur.....	81	Terminologie du pneu.....	277
Lampes de lecture.....	81	Usure de la bande de roulement.....	275
Écrous de roue		Entretien de votre véhicule.....	469
Voir : Changement d'une roue.....	297	Entretien du véhicule.....	260
Écrous de roue		Généralités.....	260
Voir : Changement d'une roue.....	297	Entretien.....	239
Effacement de la programmation de		Généralités.....	239
tous les dispositifs MyKey.....	59	Entretien périodique — conditions de	
En Californie (États-Unis seulement)		conduite rigoureuses.....	475
.....	224	Exceptions.....	477
Enregistrement de données	9	Entretien périodique normal.....	473
Enregistrement des données		Périodicité normale d'entretien.....	474
d'entretien.....	9	Système Intelligent Oil-Life	
Enregistrement des données		Monitor®.....	473
d'événement.....	10	Entretien usuel — Généralités.....	469
Enregistrement des données d'événement		Inspection multipoint.....	472
Voir : Enregistrement de données	9	Pourquoi assurer l'entretien de votre	
		véhicule?.....	469
		Pourquoi assurer l'entretien de votre	
		véhicule chez votre	
		concessionnaire?.....	469
		Protégez votre investissement.....	469
		Vérifications et procédures d'entretien par	
		le propriétaire.....	471
		Équipement de communication	
		mobile.....	13
		Espaces de rangement.....	134

Index

Essuie-glaces automatiques.....	74	Glaces à commande électrique.....	82	
Essuie-glaces.....	74	Commande à impulsion.....	82	
Balayage intermittent.....	74	Commande de fermeture à impulsion.....	82	
Essuie-glaces asservis à la vitesse.....	74	Fonction d'inversion en cas d'obstruction.....	82	
Essuie-glaces et lave-glaces.....	74	Temporisation des accessoires.....	83	
Étiquette d'homologation du véhicule.....	307	Glaces et rétroviseurs chauffants.....	119	
F				
Fermeture du toit décapotable.....	212	Lunette arrière chauffante.....	119	
Feux de détresse.....	218	Rétroviseur extérieur chauffant.....	119	
Feux de jour.....	79	Glossaire des symboles.....	7	
Type 1 - Conventionnel (Non configurable).....	79	Gonflage de pneu à plat Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	268	
Type 2 - Configurable.....	79	Gonflage d'un pneu crevé Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	268	
Filtre à air d'habitacle	119	I		
Filtre à carburant.....	251	Indicateurs et avertisseurs sonores.....	91	
Fonction de mémorisation.....	125	Alerte d'entrée sans clé.....	91	
Enregistrement d'une position préréglée.....	125	Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....	91	
Fonction d'entrée et de sortie faciles.....	126	Carillon avertisseur de rappel des phares allumés.....	91	
Synchronisation d'une position de préréglage avec votre télécommande ou votre clé à télécommande d'accès intelligent.....	126	Information.....	432	
Ford Credit.....	11	Alertes.....	439	
(États-Unis seulement).....	11	Assistance 911.....	439	
Ford Protect.....	466	Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement).....	442	
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT).....	467	Calendrier.....	439	
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement).....	466	Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement).....	432	
Frein à main Voir : Frein de stationnement.....	158	Sirius Travel Link.....	436	
Frein de stationnement.....	158	Installation de sièges d'enfant	21	
Freins.....	157	Sièges d'enfant.....	21	
Généralités.....	157	Utilisation des ceintures-baudrier.....	21	
Fusibles.....	230	Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH).....	24	
G				
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	82	Utilisation des sangles de retenue.....	25	
J				
Jauge d'huile moteur.....				244

Index

Jauges.....	86
Écran d'information.....	86
Indicateur de température du liquide de refroidissement.....	88
Jauge de carburant.....	86

L

Lavage automatique	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	260
Lavage	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	260
Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	74
Lave-glaces.....	75
Limite de charge.....	191
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	196
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	191
Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....	196

M

Messages d'information.....	101
AdvanceTrac™.....	102
Aide au stationnement.....	108
Alarme.....	103
Antipatinage.....	110
Assistant de démarrage en côte.....	105
Batterie et circuit de charge.....	103
Boîte de vitesses.....	110
Carburant.....	105
Circuit de démarrage.....	109
Clés et accès intelligents.....	105
Démarrage à distance.....	108
Direction.....	109
Entretien.....	106
Frein de stationnement.....	108
MyKey.....	107
Portes et serrures.....	105
Régulateur de vitesse adaptatif.....	101
Sac gonflable.....	102
Sièges.....	108
Système d'avertissement de collision.....	104
Système de surveillance de la pression des pneus.....	110
Systèmes de surveillance des angles morts et d'alerte de circulation transversale.....	104
Mise au rebut de l'airbag.....	50
MyFord Touch™.....	384
Généralités.....	384
MyKey™.....	57
Principes de fonctionnement.....	57

N

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire.....	268
Conseils d'utilisation de la trousse.....	269
Deuxième étape : vérification de la pression des pneus.....	272
Généralités.....	269
Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu.....	273
Première étape : regonflage du pneu avec le produit d'obturation et de l'air.....	270
Que faire en cas de crevaison.....	270

Index

Nécessaire de réparation de pneu	
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	268
Nettoyage de l'extérieur.....	260
Bandes décoratives ou graphismes (selon l'équipement).....	261
Éléments extérieurs chromés.....	261
Nettoyage des pièces extérieures en plastique.....	261
Soubassement de carrosserie.....	261
Nettoyage de l'habitacle.....	263
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	263
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	262
Nettoyage des roues en alliage.....	265
Nettoyage des sièges en cuir.....	264
Nettoyage du moteur.....	262
Numéro d'identification du véhicule.....	306
O	
Options uniques d'exportation.....	14
Ouverture centralisée	83
Ouverture des glaces.....	83
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....	68
Ouverture du toit décapotable.....	211
Utilisation des couvre-bagages.....	212
Ouverture et fermeture du capot.....	240
Ouvre-porte de garage	
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....	128
Ouvre-porte de garage universel.....	128
Système de commande sans fil HomeLink.....	128
P	
Panne de carburant.....	143
Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant.....	143
Paramètres.....	393
Affichage.....	394
Horloge.....	393
Réglages.....	396
Son.....	395
Véhicule.....	395
Pare-soleil.....	85
Miroir de courtoisie du pare-soleil.....	85
PATS	
Voir : Système antivol passif.....	69
Perchlorate.....	11
Personal Safety System™	39
Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System.....	39
Phares à extinction temporisée.....	79
Phares antibrouillards avant.....	80
Phares antibrouillards avant	
Voir : Phares antibrouillards avant.....	80
Phares automatiques.....	77
Phares activés par les essuie-glaces.....	78
Pièces de rechange recommandées	12
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	12
Garantie sur les pièces de rechange.....	12
Réparation en cas de collision.....	12
Pièces Motorcraft.....	306
Pneus	
Voir : Roues et pneus.....	268
Poids de remorquage recommandés.....	206
Pont arrière.....	156
Porte-verres.....	134
Port USB	335
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	29
Positions assises appropriées.....	121
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	226
Pour obtenir les services nécessaires	223
À l'extérieur.....	223
Prise d'entrée audio.....	334
Prises de courant auxiliaires.....	133
Emplacements.....	133
Prise de courant 12 V c.c.....	133
Produits de nettoyage.....	260
Programmateurs de vitesse.....	73
Principes de fonctionnement.....	171
Programmeur de vitesse	
Voir : Programmeur de vitesse.....	171
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	171
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	225

Index

Proposition 65 de la Californie.....	11
Protège-genoux conducteur et passager.....	46
Q	
Qualité du carburant.....	142
Choix du carburant approprié.....	142
Indice d'octane recommandé.....	142
R	
Radio numérique	329
Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD.....	330
Radio par satellite.....	332
Dépannage.....	333
Facteurs de réception du signal radio satellite.....	332
Numéro de série électronique de la radio satellite.....	333
Service de radio satellite SIRIUS®.....	333
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	36
Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder<sup text="MC">.....	36
Ravitaillement.....	144
Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™.....	144
Réglage des phares.....	254
Réglage horizontal.....	255
Réglage vertical.....	254
Réglage du volant.....	72
Rehausseurs.....	27
Types de rehausseur.....	28
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	210
Remorquage d'urgence.....	210
Remorquage de loisirs.....	210
Remorquage.....	205
Remplacement d'une ampoule.....	256
Accès aux ampoules des clignotants et des antibrouillards.....	256
Condensation dans les blocs optiques.....	256
Remplacement des ampoules d'antibrouillards (selon l'équipement).....	257
Remplacement des ampoules d'antibrouillards à diode électroluminescente (DEL) (selon l'équipement).....	257
Remplacement des ampoules de feux arrière, de feux stop, de troisième feu stop, de clignotants arrière et d'éclairage de plaque d'immatriculation.....	258
Remplacement des ampoules de feux de recul.....	257
Remplacement des ampoules de phares avec lampe à décharge.....	256
Remplacement des ampoules des clignotants.....	257
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	56
Remplacement d'un fusible.....	238
Fusibles.....	238
Remplacement de la batterie de 12 V.....	251
Système de gestion de batterie (selon l'équipement).....	253
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	254
Remplacement du filtre à air	259
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	51
Accès intelligent.....	51
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	265
Rétroviseur intérieur.....	85
Rétroviseur à électrochrome.....	85

Index

Rétroviseurs extérieurs.....	83	Spécifications techniques	
Lampes de projection Pony.....	84	Voir : Capacités et spécifications.....	305
Rétroviseur à électrochrome.....	84	SYNC™.....	337
Rétroviseurs à mémoire.....	83	Généralités.....	337
Rétroviseurs extérieurs à commande		Système antidémarrage	
électrique.....	83	Voir : Système antivol passif.....	69
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	83	Système antipollution.....	147
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	83	Autodiagnostic embarqués	
Rétroviseurs grand angle intégrés.....	84	(OBD-II).....	148
Rétroviseurs-signaux.....	84	Préparation pour les contrôles d'inspection	
Système d'information sur les angles		et d'entretien.....	149
morts.....	85	Système antivol passif.....	69
Rétroviseurs		SecuriLock.....	69
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	82	Système d'avertissement de collision	
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....	119	186
Rodage.....	214	PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....	186
Rodage		Système d'information sur les angles	
Voir : Rodage.....	214	morts.....	180
Roues et pneus.....	268	Systèmes de surveillance des angles morts	
Spécifications techniques.....	304	(BLIS™) et d'alerte de circulation	
S		transversale.....	180
Sacs gonflables du conducteur et du		Système de surveillance de la pression	
passager.....	41	des pneus.....	293
Enfants et sacs gonflables.....	42	Changement de pneus équipés du système	
Position assise appropriée pour le		de surveillance de la pression des	
conducteur et le passager avant.....	41	pneus.....	294
Sacs gonflables latéraux.....	45	Fonctionnement du système de	
Safety Canopy™ - Coupé.....	47	surveillance de pression des	
Sécurité enfants.....	19	pneus.....	294
Généralités.....	19	Système d'alerte après impact.....	222
Sécurité.....	69	T	
Serrures.....	63	Tableau de spécifications des	
Sièges à commande électrique.....	124	ampoules.....	258
Support lombaire à réglage		Tableau de spécifications des	
électrique.....	124	fusibles.....	230
Sièges à commande manuelle.....	123	Boîtier de distribution électrique.....	230
Sièges à régulation de		Porte-fusibles de l'habitacle.....	235
température.....	127	Télécommande.....	52
Sièges refroidissants.....	127	Clé d'accès intelligente.....	52
Sièges arrière.....	126	Déclenchement de l'alarme de	
Sièges arrière de deuxième rangée divisés		détresse.....	54
rabattables.....	126	Démarr. à distance.....	54
Sièges.....	121	Localisateur du véhicule.....	54
Spécifications du moteur.....	305	Remplacement de la pile.....	53
Cheminement de la courroie		Utilisation du panneton de clé.....	52
d'entraînement.....	305		

Index

Téléphone.....	425	Utilisation de l'antipatinage.....	160
Commandes vocales de téléphone.....	430	Témoins et messages liés au système.....	160
Couplage d'autres téléphones.....	427	Utilisation de la reconnaissance vocale.....	339
Couplage initial de votre téléphone.....	426	Interaction et rétroaction du système.....	340
Faire un appel.....	427	Lancement d'une session de reconnaissance vocale.....	339
Messagerie texte.....	428	Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	61
Options du menu du téléphone.....	427	Utilisation de pneus été.....	291
Paramètres du téléphone.....	430	Utilisation des ceintures de sécurité.....	33
Réception d'un appel.....	427	Modes de blocage des ceintures de sécurité.....	35
Témoins et carillon de ceinture de sécurité.....	35	Rallonge de ceinture de sécurité.....	35
Conditions de fonctionnement.....	36	Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	34
Témoins et indicateurs.....	88	Utilisation du contrôle de stabilité.....	162
Affichage tête haute.....	90	AdvanceTrac™.....	162
Antibrouillards avant.....	89	Line Lock.....	163
Avertissement de faible pression des pneus.....	90	Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement).....	226
Bas niveau de carburant.....	90	Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	172
Batterie.....	88	Activation du système.....	173
Bouclage de la ceinture de sécurité.....	89	Anomalies de détection.....	177
Circuit de freinage.....	88	Capteur obstrué.....	178
Clignotant.....	89	Désactivation automatique.....	176
Contrôle de stabilité.....	91	Désactivation du système.....	175
Contrôle de stabilité désactivé.....	91	Lorsque vous suivez un véhicule.....	174
Entretien recommandé du moteur.....	90	Mise hors fonction du système.....	176
Feux de position.....	90	Modification de la vitesse programmée.....	176
Feux de route.....	90	Neutralisation du système.....	175
Freins antiblocage.....	88	Passage au mode de régulateur de vitesse normal.....	179
Huile moteur.....	89	Programmation d'une vitesse.....	173
Porte mal fermée.....	89	Réglage de la distance.....	174
Régulateur de vitesse.....	89	Reprise de la vitesse programmée.....	176
Régulateur de vitesse adaptatif.....	88	Système non disponible.....	177
Sac gonflable avant.....	89	Utilisation en terrain montagneux.....	176
Système d'information sur les angles morts.....	88	Utilisation du régulateur de vitesse.....	171
Température du liquide de refroidissement du moteur.....	89	Activation du régulateur de vitesse.....	171
Toit décapotable.....	211	Désactivation du régulateur de vitesse.....	172
Traction d'une remorque.....	205		
Disposition de la charge.....	205		
Transport de charge.....	191		
Transport du véhicule.....	209		
U			
Utilisation de chaînes à neige.....	292		

Index

Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	365
Accès à votre bibliothèque de pistes SUB.....	368
Commandes vocales pour les sources audio.....	370
Commandes vocales relatives aux médias.....	366
Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB.....	365
Dispositifs Bluetooth et paramètres système.....	370
Entrée de ligne audio.....	370
Fonctions du menu source.....	367
Quel morceau est lu?.....	365
USB 2.....	370
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	342
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....	346
Accès aux paramètres du téléphone.....	349
Appareils Bluetooth.....	351
Commandes vocales de téléphone.....	343
Couplage de téléphones additionnels.....	343
Couplage initial d'un téléphone.....	342
Établissement d'un appel.....	344
Messagerie texte.....	347
Options téléphoniques pendant un appel.....	345
Param syst.....	352
Réception des appels.....	345
V	
Ventilation Voir : Chauffage et climatisation.....	112
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	60
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	250
Vérification de l'huile moteur.....	244
Ajout d'huile moteur.....	244
Vérification de l'huile moteur Voir : Vérification de l'huile moteur.....	244
Vérification des balais d'essuie-glace.....	254
Vérification du liquide de direction assistée.....	251
Vérification du liquide de frein et d'embrayage.....	251
Vérification du liquide de lave-glace.....	251
Vérification du liquide de refroidissement.....	245
Ajout de liquide de refroidissement.....	246
À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale.....	248
Conditions climatiques rigoureuses.....	247
Liquide de refroidissement recyclé.....	247
Vérification du liquide de refroidissement du moteur.....	245
Vérification du liquide de refroidissement Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	245
Vérifications de remorquage essentielles.....	207
Attelages.....	207
Avant de tracter une remorque.....	208
Chaînes de sécurité.....	207
Feux de remorque.....	208
Freins de remorque.....	207
Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique personnel.....	209
Pendant la traction d'une remorque.....	208
Verrou du capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	240
Verrou du capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	240
Verrouillage électrique des portes Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	63
Verrouillage et déverrouillage.....	63
Activation de l'accès intelligent.....	64
Coffre à bagages.....	67
Déverrouillage intelligent.....	65
Éclairage à l'entrée.....	66
Éclairage à la sortie.....	67
Panneton de clé.....	66
Protection antidécharge de la batterie.....	67
Reverrouillage automatique.....	65
Télécommande.....	63
Verrouillage automatique.....	65
Verrouillage électrique des portes.....	63

Index

VIN	
Voir : Numéro d'identification du	
véhicule.....	306
Volant.....	72